

# Bilan financier 2024

Reddition de  
comptes financière





Préparé par  
le Service des finances et de l'évaluation foncière

## NOTES

- Pour les sections « Analyse des revenus par objets », « Analyse des charges par secteurs d'activités », « Autres charges corporatives » et « État des activités d'investissement en immobilisations et en prêts », les données de 2022 et de 2023 ont été reclassées de manière, notamment, à tenir compte des modifications de structure effectuées en 2024 et à pouvoir être comparées, dans la mesure du possible, à celles de 2024.

Dans les autres sections, les données réelles sont comparées avec le budget original afin de présenter une similitude avec les données figurant aux rapports financiers annuels.

- L'année financière s'étend du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.
- À moins d'indications contraires, toutes les données de ce document sont en milliers de dollars.
- L'arrondissement au millier de dollars peut faire en sorte que certaines données présentées dans la reddition de comptes diffèrent de celles présentées aux états financiers consolidés.



## TABLE DES MATIÈRES

|                                                                                                                          |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Mots.....</b>                                                                                                         | <b>9</b>  |
| Mot de la mairesse et du président du comité exécutif.....                                                               | 11        |
| Mot du directeur général .....                                                                                           | 13        |
| Mot de la trésorière.....                                                                                                | 14        |
| <b>Objectifs de la reddition de comptes financière .....</b>                                                             | <b>15</b> |
| <b>Activités de fonctionnement – Faits saillants .....</b>                                                               | <b>19</b> |
| <b>Activités de fonctionnement – Analyse des résultats de 2024.....</b>                                                  | <b>29</b> |
| Analyse des revenus par objets .....                                                                                     | 37        |
| Taxes.....                                                                                                               | 37        |
| Compensations tenant lieu de taxes.....                                                                                  | 38        |
| Quotes-parts .....                                                                                                       | 39        |
| Transferts .....                                                                                                         | 43        |
| Services rendus .....                                                                                                    | 46        |
| Imposition de droits .....                                                                                               | 48        |
| Amendes et pénalités.....                                                                                                | 49        |
| Intérêts .....                                                                                                           | 50        |
| Autres revenus .....                                                                                                     | 51        |
| Affectation de revenus.....                                                                                              | 53        |
| Analyse des charges par secteurs d'activités .....                                                                       | 57        |
| Services administratifs .....                                                                                            | 61        |
| Habitation et économie .....                                                                                             | 81        |
| Qualité de vie .....                                                                                                     | 95        |
| Sécurité urbaine et conformité .....                                                                                     | 115       |
| Services de proximité .....                                                                                              | 129       |
| Urbanisme, mobilité et infrastructures.....                                                                              | 145       |
| Arrondissements .....                                                                                                    | 163       |
| Autres charges corporatives – Financement et autres charges .....                                                        | 221       |
| Service de la dette brute corporative .....                                                                              | 222       |
| Affectations – Activités d'investissement en immobilisations et en prêts, réserves financières<br>et fonds réservés..... | 223       |
| Dépenses communes .....                                                                                                  | 224       |
| Charges de contributions corporatives .....                                                                              | 226       |

|                                                                                                        |            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Analyses complémentaires.....                                                                          | 229        |
| Charges de fonctionnement par objets .....                                                             | 229        |
| Analyse de certaines activités .....                                                                   | 244        |
| Excédents accumulés et réserves.....                                                                   | 248        |
| <b>Activités d'investissement en immobilisations et en prêts – Analyse des résultats de 2024 .....</b> | <b>249</b> |
| Activités d'investissement en immobilisations et en prêts.....                                         | 251        |
| Portrait des investissements .....                                                                     | 252        |
| Analyse des investissements par catégories d'actifs.....                                               | 255        |
| Environnement et infrastructures souterraines .....                                                    | 255        |
| Infrastructures routières .....                                                                        | 257        |
| Bâtiments .....                                                                                        | 258        |
| Parcs, espaces verts et terrains de jeux .....                                                         | 259        |
| Autres catégories d'actifs.....                                                                        | 260        |
| Impact des investissements en immobilisations .....                                                    | 262        |
| Analyse des principales réalisations et des principaux écarts.....                                     | 263        |
| Services centraux .....                                                                                | 265        |
| Arrondissements .....                                                                                  | 281        |
| S'adapter aux changements climatiques.....                                                             | 293        |
| <b>Dette et financement .....</b>                                                                      | <b>295</b> |
| Encadrement financier et stratégies de financement .....                                               | 297        |
| Encadrement financier .....                                                                            | 297        |
| Stratégies de financement des investissements.....                                                     | 298        |
| Évolution de la dette directe.....                                                                     | 302        |
| Évolution de la dette consolidée directe et indirecte.....                                             | 303        |
| Évolution des ratios énoncés dans la politique de gestion de la dette.....                             | 304        |
| Contributions volontaires énoncées dans la politique de gestion de la dette .....                      | 308        |
| <b>Annexes.....</b>                                                                                    | <b>309</b> |
| 1. Données historiques (revenus et charges) .....                                                      | 1.1        |
| 2. Gestion de l'eau .....                                                                              | 2.1        |
| 3. Répartition des compétences d'agglomération et locales .....                                        | 3.1        |
| 4. Glossaire.....                                                                                      | 4.1        |
| 5. Index des sigles, des acronymes, des symboles et des autres abréviations.....                       | 5.1        |

## INDEX DES TABLEAUX

|                                                                                                                        |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau 1 – Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales, par compétences..... | 27 |
| Tableau 2 – Excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales.....                            | 28 |
| Tableau 3 – Excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales par secteurs d’activités .....  | 32 |
| Tableau 4 – Sommaire des revenus .....                                                                                 | 37 |
| Tableau 5 – Taxes.....                                                                                                 | 37 |
| Tableau 6 – Compensations tenant lieu de taxes.....                                                                    | 38 |
| Tableau 7 – Quotes-parts des villes reconstituées .....                                                                | 39 |
| Tableau 8 – Transferts.....                                                                                            | 43 |
| Tableau 9 – Services rendus.....                                                                                       | 46 |
| Tableau 10 – Imposition de droits .....                                                                                | 48 |
| Tableau 11 – Amendes et pénalités.....                                                                                 | 49 |
| Tableau 12 – Intérêts .....                                                                                            | 50 |
| Tableau 13 – Autres revenus .....                                                                                      | 51 |
| Tableau 14 – Affectation de revenus .....                                                                              | 53 |
| Tableau 15 – Charges par secteurs d’activités.....                                                                     | 57 |
| Tableau 16 – Services administratifs .....                                                                             | 61 |
| Tableau 17 – Direction générale .....                                                                                  | 62 |
| Tableau 18 – Finances et évaluation foncière .....                                                                     | 65 |
| Tableau 19 – Planification stratégique et performance organisationnelle .....                                          | 67 |
| Tableau 20 – Ressources humaines et communications .....                                                               | 69 |
| Tableau 21 – Bureau de l’inspecteur général .....                                                                      | 71 |
| Tableau 22 – Commission de la fonction publique de Montréal.....                                                       | 73 |
| Tableau 23 – Office de consultation publique de Montréal .....                                                         | 75 |
| Tableau 24 – Secrétariat de liaison de l’agglomération de Montréal .....                                               | 77 |
| Tableau 25 – Habitation et économie.....                                                                               | 81 |
| Tableau 26 – Approvisionnement.....                                                                                    | 82 |
| Tableau 27 – Développement économique.....                                                                             | 84 |

|                                                                             |     |
|-----------------------------------------------------------------------------|-----|
| Tableau 28 – Habitation .....                                               | 87  |
| Tableau 29 – Stratégie immobilière .....                                    | 90  |
| Tableau 30 – Qualité de vie .....                                           | 95  |
| Tableau 31 – Culture .....                                                  | 96  |
| Tableau 32 – Diversité et inclusion sociale .....                           | 100 |
| Tableau 33 – Environnement .....                                            | 104 |
| Tableau 34 – Espace pour la vie – Charges de fonctionnement .....           | 108 |
| Tableau 35 – Espace pour la vie – Revenus .....                             | 111 |
| Tableau 36 – Sécurité urbaine et conformité .....                           | 115 |
| Tableau 37 – Affaires juridiques .....                                      | 116 |
| Tableau 38 – Greffe .....                                                   | 118 |
| Tableau 39 – Police .....                                                   | 120 |
| Tableau 40 – Sécurité incendie .....                                        | 123 |
| Tableau 41 – Services de proximité .....                                    | 129 |
| Tableau 42 – Concertation des arrondissements et expérience citoyenne ..... | 130 |
| Tableau 43 – Expérience citoyenne et communications .....                   | 134 |
| Tableau 44 – Grands parcs, Mont-Royal et sports .....                       | 135 |
| Tableau 45 – Matériel roulant et ateliers .....                             | 138 |
| Tableau 46 – Technologies de l’information .....                            | 140 |
| Tableau 47 – Urbanisme, mobilité et infrastructures .....                   | 145 |
| Tableau 48 – Commission des services électriques .....                      | 146 |
| Tableau 49 – Eau .....                                                      | 148 |
| Tableau 50 – Gestion et planification des immeubles .....                   | 151 |
| Tableau 51 – Infrastructures du réseau routier .....                        | 155 |
| Tableau 52 – Urbanisme et mobilité .....                                    | 157 |
| Tableau 53 – Sommaire des arrondissements .....                             | 164 |
| Tableau 54 – Ahuntsic-Cartierville .....                                    | 165 |
| Tableau 55 – Anjou .....                                                    | 167 |
| Tableau 56 – Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce .....                      | 170 |
| Tableau 57 – Lachine .....                                                  | 173 |

|                                                                                                                                        |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Tableau 58 – LaSalle .....                                                                                                             | 176 |
| Tableau 59 – Le Plateau-Mont-Royal .....                                                                                               | 178 |
| Tableau 60 – Le Sud-Ouest .....                                                                                                        | 181 |
| Tableau 61 – L’Île-Bizard–Sainte-Geneviève .....                                                                                       | 184 |
| Tableau 62 – Mercier–Hochelaga-Maisonneuve .....                                                                                       | 186 |
| Tableau 63 – Montréal-Nord .....                                                                                                       | 189 |
| Tableau 64 – Outremont .....                                                                                                           | 192 |
| Tableau 65 – Pierrefonds-Roxboro .....                                                                                                 | 195 |
| Tableau 66 – Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles .....                                                                            | 197 |
| Tableau 67 – Rosemont–La Petite-Patrie .....                                                                                           | 200 |
| Tableau 68 – Saint-Laurent .....                                                                                                       | 203 |
| Tableau 69 – Saint-Léonard .....                                                                                                       | 206 |
| Tableau 70 – Verdun .....                                                                                                              | 209 |
| Tableau 71 – Ville-Marie .....                                                                                                         | 212 |
| Tableau 72 – Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension .....                                                                                | 215 |
| Tableau 73 – Autres charges corporatives – Financement et autres charges .....                                                         | 221 |
| Tableau 74 – Service de la dette brute corporative .....                                                                               | 222 |
| Tableau 75 – Affectations – Activités d’investissement en immobilisations et en prêts, réserves<br>financières et fonds réservés ..... | 223 |
| Tableau 76 – Dépenses communes .....                                                                                                   | 224 |
| Tableau 77 – Charges de contributions corporatives .....                                                                               | 226 |
| Tableau 78 – Charges de fonctionnement par objets .....                                                                                | 229 |
| Tableau 79 – Rémunération et cotisations de l’employeur .....                                                                          | 230 |
| Tableau 80 – Transport et communications .....                                                                                         | 232 |
| Tableau 81 – Services professionnels, techniques et autres .....                                                                       | 233 |
| Tableau 82 – Location, entretien et réparation .....                                                                                   | 235 |
| Tableau 83 – Biens non durables .....                                                                                                  | 236 |
| Tableau 84 – Biens durables .....                                                                                                      | 238 |
| Tableau 85 – Frais de financement .....                                                                                                | 239 |
| Tableau 86 – Principales contributions à des organismes .....                                                                          | 240 |

|                                                                                                                           |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Tableau 87 – Autres objets .....                                                                                          | 242 |
| Tableau 88 – Sommaire des excédents accumulés et des réserves .....                                                       | 248 |
| Tableau 89 – Déficit non consolidé des activités d’investissement en immobilisations et en prêts à des fins fiscales..... | 251 |
| Tableau 90 – Dépenses d’immobilisations par unités d’affaires .....                                                       | 264 |
| Tableau 91 - Investissements en adaptation aux changements climatiques en 2024 .....                                      | 293 |
| Tableau 92 – Encadrement financier .....                                                                                  | 297 |
| Tableau 93 – Sources de financement et répartition des dépenses .....                                                     | 298 |
| Tableau 94 – Évolution du solde à financer .....                                                                          | 300 |
| Tableau 95 – Évolution du coût réel de la dette .....                                                                     | 301 |
| Tableau 96 – Historique des revenus et des charges de fonctionnement à des fins fiscales.....                             | 1.1 |
| Tableau 97 – Activités de fonctionnement à des fins fiscales liées à la gestion de l’eau par compétence.....              | 2.1 |
| Tableau 98 – Acquisitions d'immobilisations et sources de financement liées à la gestion de l'eau par compétence .....    | 2.3 |

## INDEX DES FIGURES

|                                                                                                                            |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 1 – Répartition de l’excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales.....                | 21 |
| Figure 2 – Conciliation des données financières à des fins fiscales du rapport financier annuel et du budget de 2024 ..... | 31 |

## INDEX DES GRAPHIQUES

|                                                                                                                                   |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Graphique 1 – Provenance des revenus, des charges de fonctionnement à des fins fiscales, du financement et des affectations ..... | 26  |
| Graphique 2 – Sommaire des revenus et des charges à des fins fiscales .....                                                       | 33  |
| Graphique 3 – Droits sur les mutations immobilières .....                                                                         | 244 |
| Graphique 4 – Évolution du coût réel de l’enlèvement de la neige en fonction des précipitations, de 2015 à 2024.....              | 245 |
| Graphique 5 – Coût de la gestion des matières résiduelles de 2015 à 2024.....                                                     | 246 |

|                                                                                                                                         |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Graphique 6 – Réalisation annuelle des activités d’investissement en immobilisations et en prêts à des fins fiscales.....               | 253 |
| Graphique 7 – Engagements cumulatifs annuels – Ville de Montréal, de 2022 à 2024.....                                                   | 254 |
| Graphique 8 – Réalisations de 2022 à 2024, par catégories d’actifs .....                                                                | 255 |
| Graphique 9 – Évolution de la dette directe brute et nette .....                                                                        | 302 |
| Graphique 10 – Évolution de la dette consolidée brute et nette .....                                                                    | 303 |
| Graphique 11 – Dette directe et indirecte nette (excluant la dette actuarielle initiale), en pourcentage des revenus de la Ville .....  | 304 |
| Graphique 12 – Coût net du service de la dette, en pourcentage des charges de fonctionnement.....                                       | 305 |
| Graphique 13 – Dette directe nette et dette actuarielle initiale, en pourcentage de l’évaluation imposable équivalente uniformisée..... | 306 |
| Graphique 14 – Dette directe nette par personne citoyenne .....                                                                         | 307 |





Reddition  
de comptes  
financière

2024





# Mot de la mairesse et du président du comité exécutif



C'est avec beaucoup de fierté que nous dévoilons aujourd'hui le bilan financier 2024. Dans la dernière année, Montréal a su maintenir le cap malgré une variété d'événements internationaux qui ont fortement touché l'économie mondiale. Une fois de plus, l'Administration est demeurée connectée aux priorités de sa population, tout en positionnant Montréal comme une métropole d'avenir, ancrée dans son époque.

Notre rigueur, combinée aux efforts de tous les services centraux et arrondissements, a fait en sorte que l'exercice financier 2024 de la Ville se solde par un excédent global non consolidé de 176,8 M\$ des activités de fonctionnement à des fins fiscales.

La Ville a continué de se concentrer sur ses grandes priorités, incluant l'habitation, la transition écologique, la sécurité urbaine, la mobilité et le développement économique, afin de bâtir une métropole toujours plus résiliente et inclusive.

Dans un contexte de crise de l'habitation, la Ville a développé des logements sociaux et abordables et accéléré l'offre résidentielle tout en soutenant les familles et les personnes vulnérables. Elle a publié son rapport Chantier Montréal abordable et adopté sa nouvelle stratégie Loger+ et sa Politique de cession d'immeubles municipaux à des fins de logements hors marché. Elle a notamment appuyé la construction de près de 3 000 unités de logement hors marché.

Pour ce qui est de la transition écologique et la gestion de l'eau, l'année 2024 a été marquée par des avancées importantes. La Ville a consacré une somme de 240,0 M\$ pour le maintien de 65 km de conduites des réseaux primaires et secondaires d'aqueduc et d'égouts, en plus de construire 7 nouveaux parcs résilients, pour une capacité de rétention totale de

1 200 m<sup>3</sup>. Elle a également poursuivi le déploiement de son Plan climat 2020-2030, transposant ses objectifs en actions concrètes, réalisables et financées.

En matière de sécurité urbaine, la Ville continue de miser sur son modèle montréalais pour une ville sécuritaire, axé sur des approches de prévention et d'actions collectives et collaboratives. Elle a déployé son Équipe mobile de médiation et d'intervention sociale (ÉMMIS), 24 h sur 24 et 7 jours sur 7, au sein de 4 arrondissements. La Ville a par ailleurs recruté 23 spécialistes en prévention incendie, en plus d'allouer 13,8 M\$ pour déployer des mesures d'apaisement de la circulation afin d'assurer la sécurité des piétons de tous âges.

En ce qui a trait à la mobilité active, 47,7 M\$ ont été investis au cours de l'année pour prolonger et maintenir ses pistes cyclables, dont le Réseau express vélo (REV), en plus d'une somme de 10,4 M\$ pour bonifier son offre BIXI. Pour ce qui est des transports collectifs, les travaux se poursuivent pour le Service rapide par bus (SRB) Pie-IX, ainsi que l'aménagement des premiers corridors de mobilité durable sur le boulevard Henri-Bourassa et la rue Jean-Talon.

Il est vrai que le contexte actuel amène son lot de défis, mais nous sommes très fiers et fiers du travail accompli. Les nombreuses réalisations, tout au long de 2024, témoignent d'une vision forte et cohérente en vue d'une ville plus sécuritaire, plus abordable, plus verte et plus prospère.

**Valérie Plante**  
Mairesse de Montréal

**Benoit Dorais**  
Vice-président  
du comité exécutif



# Mot du directeur général



En 2024, la Ville de Montréal a poursuivi la mise en œuvre de son plan stratégique Montréal 2030 tout en renforçant sa rigueur de gestion et budgétaire.

Dans un contexte économique incertain et mouvant, elle a su faire preuve de prudence et de discipline, en assurant une gestion efficace et rigoureuse de ses finances.

Par son approche responsable, qui témoigne de sa volonté d'être exemplaire dans la gestion des fonds publics, la Ville a maintenu un contrôle serré des dépenses, qui tient compte de la capacité de payer des Montréalaises et des Montréalais.

La démarche de révision des activités et des programmes, amorcée en 2023, s'est poursuivie. En misant sur l'amélioration continue des services à la population et de la performance organisationnelle, cette démarche permet de revoir la pertinence de nos actions, d'optimiser nos pratiques et de renforcer notre capacité à répondre aux besoins de la population de manière durable.

En terminant, je tiens à souligner l'engagement et la mobilisation de l'ensemble des employées et employés de la Ville de Montréal envers le service public. Leur dévouement quotidien est au cœur de nos réalisations et contribue à faire de notre métropole une ville plus sécuritaire, plus abordable, plus verte, plus inclusive et plus prospère.



**Benoit Dagenais**  
Directeur général

# Mot de la trésorière

Mesdames,  
Messieurs,

Le présent rapport financier est constitué de trois sections : la première concerne les données financières consolidées de la Ville; la seconde présente l'analyse des informations financières de l'administration municipale, à l'exception des organismes du périmètre comptable de celle-ci; et, enfin, la troisième section met en valeur l'information financière climatique telle qu'elle est promulguée par le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques.

À des fins fiscales, l'exercice financier de 2024 s'est soldé par un excédent non consolidé des activités de fonctionnement de 176,8 M\$, ce qui représente 2,5 % des revenus globaux non consolidés de la Ville. Ce résultat est composé d'un excédent de 195,8 M\$ pour les compétences de nature locale, incluant un excédent net de 36,5 M\$ attribuable aux arrondissements, et d'un déficit de 19,1 M\$ pour les compétences d'agglomération.

Cet excédent non consolidé s'explique par des écarts par rapport au budget de fonctionnement, notamment de revenus supplémentaires de 248,4 M\$ et des charges de fonctionnement 108,7 M\$ additionnelles. Par ailleurs, les charges de financement sont inférieures de 240,7 M\$ aux prévisions budgétaires. Finalement, une variation de 203,7 M\$ pour ce qui est des affectations, notamment afin de financer des investissements en immobilisations.

Les revenus non consolidés des activités de fonctionnement à des fins fiscales totalisent 7 152,7 M\$, soit une hausse de 248,4 M\$ ou 3,6 % par rapport au budget de fonctionnement. Les revenus provenant des autres paliers de gouvernement sont en hausse de 118,1 M\$. Par ailleurs, toujours par rapport au budget, une augmentation de 63,3 M\$ des revenus d'imposition de droits est principalement expliquée par une reprise du marché de l'immobilier menant à une augmentation des revenus des droits de mutations immobilières.

Les charges non consolidées des activités de fonctionnement à des fins fiscales totalisent 5 837,1 M\$, soit une augmentation nette de 108,7 M\$ (1,9 %) par rapport au budget établi.

D'une part, l'augmentation des charges est attribuable à la rémunération, pour un montant de 61,4 M\$; ce montant comprend principalement les charges liées aux heures supplémentaires résultant des activités de sécurité publique. Notons également une augmentation des charges de 70,0 M\$ principalement liée aux contributions à des organismes. D'autre part, la diminution des charges de 21,7 M\$ provient des économies liées à la réduction des frais de financement de la dette.

Des renseignements complémentaires sont disponibles sur **Montréal.ca**.

Par ailleurs, étant donné que, dans les prochaines années, chaque ville devra faire face aux impacts importants des différents bouleversements et changements climatiques, le rapport financier de la Ville inclut une section non audité permettant de divulguer les informations financières relatives aux changements climatiques, et ce, en fonction du cadre de référence Task Force on Climate-related Financial Disclosure (TCFD), tel qu'adopté en 2019 par la Ville.

Pour terminer, je tiens à souligner le professionnalisme et les efforts exceptionnels du personnel de la Ville, qui travaille au quotidien à fournir l'ensemble des services municipaux.



**Francine Laverdière, CPA**  
Trésorière de la Ville de Montréal,

Objectifs de  
la reddition de  
comptes financière

2024







## OBJECTIFS DE LA REDDITION DE COMPTES FINANCIÈRE

Dans une optique de transparence et de saine gestion, l'administration municipale s'est dotée d'un outil de gestion, le document *Reddition de comptes financière*.

Ce document, qui se veut complémentaire au rapport financier annuel, permettra à l'administration municipale de répondre aux besoins des différents intervenants concernant l'exercice des responsabilités qui leur sont confiées tout au long de l'année financière.

Le principal objectif du document *Reddition de comptes financière* est de produire une information de gestion plus détaillée que celle du rapport financier annuel. En présentant l'information concernant l'utilisation, par l'administration municipale, des ressources financières mises à sa disposition pour l'année financière écoulée, ce document permet d'analyser en détail les différentes activités de la Ville, de faire le lien et de comparer les données financières à des fins fiscales présentées au rapport financier annuel avec les données budgétaires de la même année. De plus, des analyses permettent de mettre en évidence les tendances qui se dessinent pour certaines données financières ou qualitatives.

Ce document se divise en trois parties. Dans la première, l'ensemble des activités de fonctionnement sont analysées. Dans la deuxième, l'analyse porte sur les activités reliées aux activités d'investissement en immobilisations et en prêts et la troisième partie présente la dette et les autres sources de financement.



Activités de  
fonctionnement –  
Faits saillants

2024





## ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT – FAITS SAILLANTS

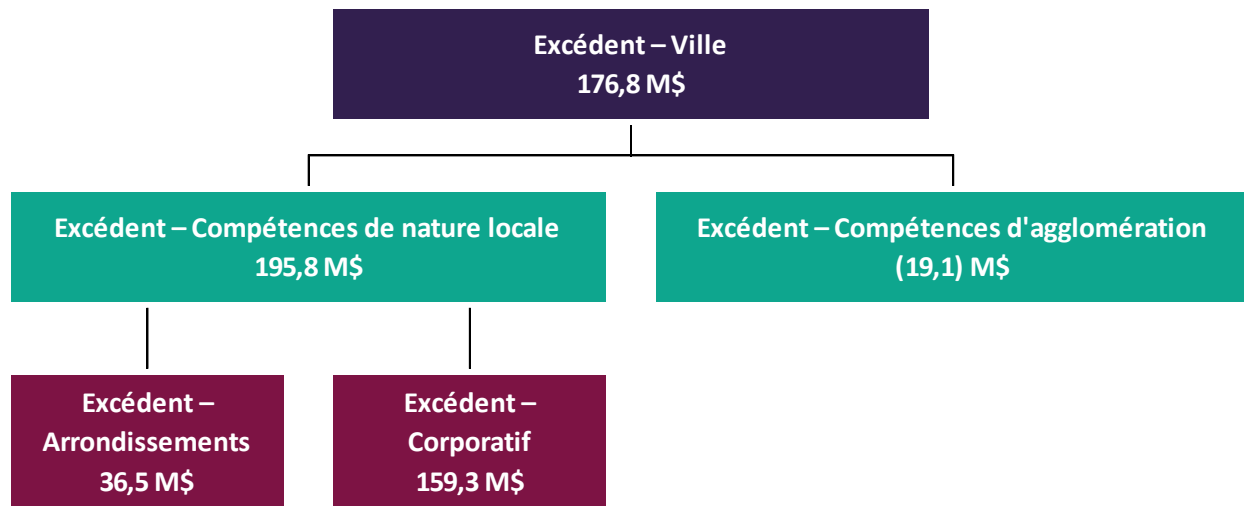
Afin de faire le lien avec la présentation officielle du rapport financier de la Ville, cette section présente les charges de fonctionnement et les affectations comme l'exige le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), soit par activités.

L'exercice financier de 2024, en excluant les organismes de son périmètre consolidation<sup>1</sup>, s'est soldé par un excédent global non consolidé de 176,8 M\$ (187,6 M\$ en 2023) des activités de fonctionnement à des fins fiscales, soit 2,5 % des revenus globaux.

L'année 2024 a été caractérisée par une hausse de l'inflation et une baisse des taux d'intérêts. Ces effets se sont fait ressentir dans presque toutes les activités opérationnelles et financières de la Ville. Stimulés par la relance du marché immobilier et la réalisation de plusieurs projets subventionnés en matière d'habitation et de développement économique, les revenus de l'exercice se traduisent par un excédent budgétaire de 248,4 M\$. D'autre part, les charges de fonctionnement ont été affectées notamment par la hausse des prix du carburant et du coût d'entretien des véhicules.

L'excédent global est composé d'un excédent de 195,8 M\$ pour les compétences de nature locale, soit 36,5 M\$ pour les arrondissements et 159,3 M\$ pour les services centraux. Les compétences relevant du conseil d'agglomération affichent, pour leurs parts, un déficit de 19,1 M\$.

**Figure 1 – Répartition de l'excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales**



<sup>1</sup> Le périmètre de consolidation comprend les organismes suivants : la Société de transport de Montréal (STM), la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), la Société du parc Jean-Drapeau, le Conseil des arts de Montréal, Anjou 80, l'Agence de mobilité durable, le Bureau du taxi de Montréal et BIXI Montréal.

### ***Analyse des résultats de 2024***

Les principaux éléments et écarts ayant permis de générer l'excédent sont :

- Des revenus supplémentaires de 248,4 M\$ notamment en raison de la croissance des taxes, des droits de mutation immobilière et des transferts intergouvernementaux;
- Une augmentation des charges de fonctionnement de 108,7 M\$, liée notamment à des contributions versées à des organismes et à la rémunération;
- Une baisse des charges de financement de 240,7 M\$, notamment liée à la diminution du volume d'emprunt et au financement négocié à des taux d'intérêts plus bas que prévu;
- Une variation des affectations de 203,7 M\$ afin de financer des investissements en immobilisations et la hausse de certaines dépenses essentielles comme le carburant, l'entretien des véhicules ainsi que plusieurs services directs à la population fournis par les arrondissements.

## Variation des revenus

L'augmentation nette de 248,4 M\$ des revenus, par rapport aux prévisions budgétaires, s'explique principalement par les éléments suivants :

|             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ↑ 118,1 M\$ | Transferts gouvernementaux, dont les principaux éléments sont : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 46,1 M\$ pour les transferts liés notamment à l'Initiative pour la création rapide de logements (ICRL);</li> <li>• 38,3 M\$ pour le développement économique local;</li> <li>• 10,2 M\$ pour le programme AccèsLogis.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                               |
| ↑ 63,3 M\$  | Imposition de droits : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 53,9 M\$ lié aux revenus des droits de mutations immobilières;</li> <li>• 9,4 M\$ lié à des licences et permis de construction et de modification.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| ↑ 47,1 M\$  | Autres revenus : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 20,1 M\$ lié au remboursement de prêts pour le Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises pendant la pandémie ainsi que pour l'organisme Le Chaînon;</li> <li>• 12,3 M\$ provenant des fonds d'inclusion pour les dépenses des projets AccèsLogis Québec;</li> <li>• 10,2 M\$ lié à des ententes, notamment avec Espace pour la vie;</li> <li>• 5,9 M\$ lié à l'utilisation des fonds de parcs, de terrains et de stationnement ainsi qu'à la vente de terrains à des fins de logements abordables et sociaux.</li> </ul> |
| ↑ 25,7 M\$  | Revenus de taxes liés à une croissance immobilière plus forte que prévue.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| ↑ 11,7 M\$  | Autres                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| ↑ 265,9 M\$ | Hausse des revenus                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| ↓ 17,5 M\$  | Autres                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| ↑ 248,4 M\$ | Variation nette des revenus                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |



## Variation des charges de fonctionnement

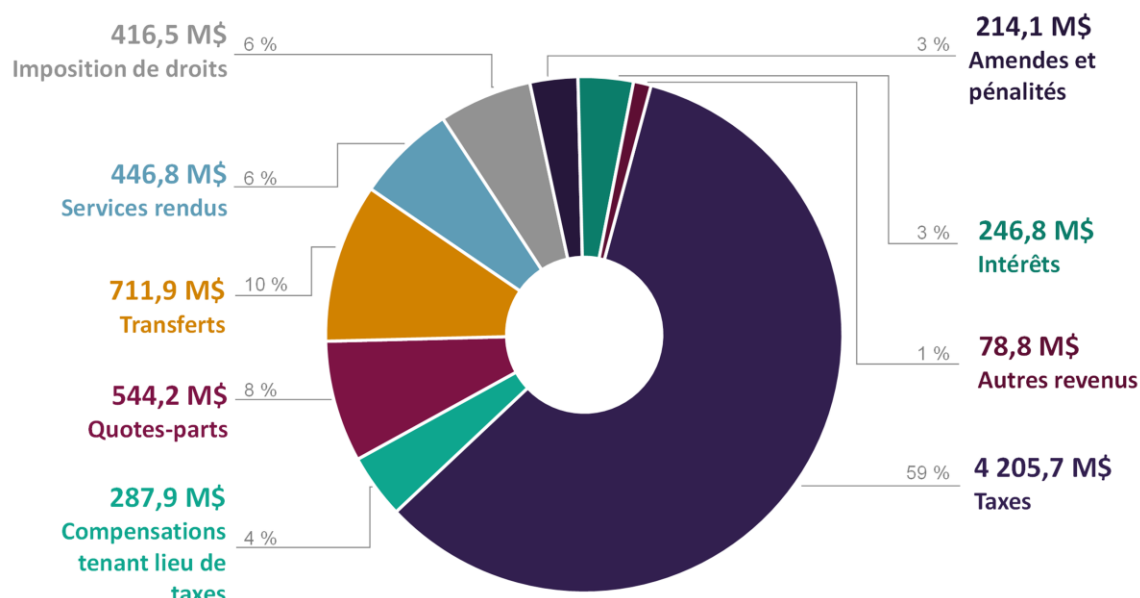
L'augmentation nette de 108,7 M\$ pour les charges de fonctionnement par rapport aux prévisions budgétaires, s'explique par des charges supplémentaires de 153,7 M\$, contrebalancées par des économies de 45,0 M\$ pour certaines autres activités.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>↑ 70,0 M\$</b> Contributions à des organismes, dont les principaux éléments sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>28,6 M\$</b> au Service de l'habitation principalement pour AccèsLogis;</li> <li>• <b>23,7 M\$</b> au Service du développement économique;</li> <li>• <b>7,1 M\$</b> au Service de la diversité et inclusion sociale financés par le MESS;</li> <li>• <b>5,2 M\$</b> au Service de la planification stratégique et de la performance organisationnelle pour le Défi des villes intelligentes.</li> </ul>                                                               | <p><b>↓ 21,7 M\$</b> Frais de financement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>(10,7) M\$</b> lié à un ajustement à la présentation d'information recommandée par les normes comptables lié aux rachats d'instruments d'emprunt émis par la Ville;</li> <li>• <b>(10,6) M\$</b> lié à la diminution du volume d'emprunt et au financement négocié à des taux d'intérêt plus bas que prévu.</li> </ul> |
| <p><b>↑ 56,5 M\$</b> Rémunération et cotisations de l'employeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>41,2 M\$</b> lié au temps supplémentaire au Service de police;</li> <li>• <b>14,5 M\$</b> lié à la hausse des dépenses de rémunération dans les arrondissements;</li> <li>• <b>11,6</b> lié au temps supplémentaire en arrondissements pour des opérations aux travaux publics et aussi aux services centraux occasionné par des postes vacants;</li> <li>• <b>(18,8) M\$</b> lié aux postes vacants;</li> <li>• <b>5,9 M\$</b> liés aux coûts actuariels des régimes de retraite.</li> </ul> | <p><b>↓ 10,1 M\$</b> Autres :<br/>Notamment lié à un ajustement pour le passif environnemental.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |

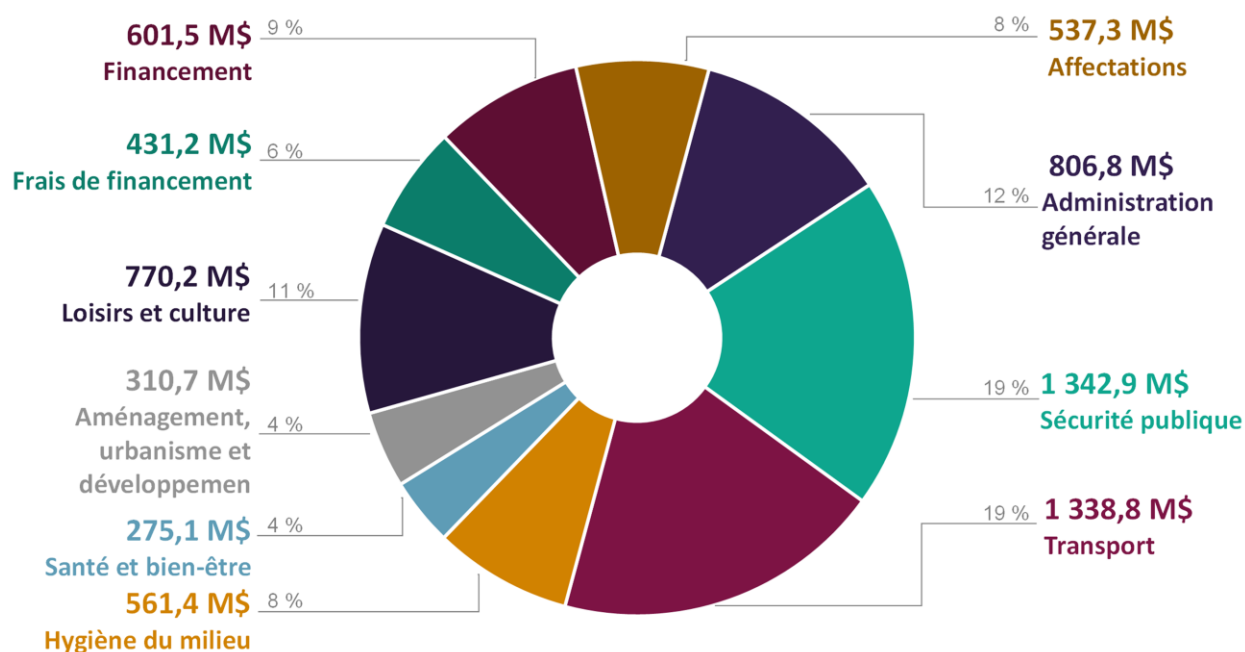
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>↑ 20,3 M\$ Biens durables :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 9,7 M\$ lié à diverses ventes d'immeubles à des fins de logement abordable;</li> <li>• 5,1 M\$ lié à l'acquisition d'outils de collecte des matières résiduelles, des supports à vélos et de mobilier urbain;</li> <li>• 2,4 M\$ pour l'achat et la restauration d'œuvres d'art;</li> <li>• 2,3 M\$ lié au Plan de gestion de la forêt urbaine.</li> </ul> | <p>↓ 4,7 M\$ Transport et communication, principalement expliqué par les économies de dépenses liées à la publicité et à l'information, à la téléphonie, à la téléinformatique et aux frais de déplacement.</p> |
| <p>↑ 6,9 M\$ Autres</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | <p>↓ 8,5 M\$ Autres</p>                                                                                                                                                                                         |
| <p>↑ 153,7 Hausse des charges de fonctionnement</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <p>↓ 45,0 M\$ Baisse des charges de fonctionnement</p>                                                                                                                                                          |
| <p>↑ 108,7 M\$ Variation nette des charges de fonctionnement</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                 |

**Graphique 1 – Provenance des revenus, des charges de fonctionnement à des fins fiscales, du financement et des affectations**

Total des revenus → 7 152,7 M\$



Total des charges de fonctionnement à des fins fiscales et de financement et des affectations → 6 975,9 M\$



Excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales → 176,8 M\$

**Tableau 1 – Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales, par compétences<sup>2</sup>**  
(en milliers de dollars)

|                                                                                             | 2024              |                  |                         |                  |                    |                    |                  |                  | 2023             |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|------------------|-------------------------|------------------|--------------------|--------------------|------------------|------------------|------------------|
|                                                                                             | Conseil municipal |                  | Conseil d'agglomération |                  | Éliminations       |                    | Total            |                  | Total            |
|                                                                                             | Budget original   | Réel             | Budget original         | Réel             | Budget original    | Réel               | Budget original  | Réel             | Réel             |
| <b>Revenus</b>                                                                              |                   |                  |                         |                  |                    |                    |                  |                  |                  |
| Taxes                                                                                       | 4 146 998         | 4 173 032        | 32 920                  | 32 621           | -                  | -                  | 4 179 918        | 4 205 653        | 3 962 830        |
| Compensations tenant lieu de taxes                                                          | 280 270           | 287 923          | -                       | -                | -                  | -                  | 280 270          | 287 923          | 296 765          |
| Quotes-parts                                                                                | -                 | -                | 2 997 073               | 2 993 358        | (2 451 246)        | (2 449 121)        | 545 827          | 544 237          | 524 022          |
| Transferts                                                                                  | 319 312           | 370 448          | 274 574                 | 341 500          | -                  | -                  | 593 886          | 711 948          | 563 116          |
| Services rendus                                                                             | 377 850           | 384 959          | 68 378                  | 63 104           | (825)              | (1 241)            | 445 403          | 446 822          | 418 892          |
| Imposition de droits                                                                        | 353 013           | 416 323          | 195                     | 170              | -                  | -                  | 353 208          | 416 493          | 336 245          |
| Amendes et pénalités                                                                        | 109 747           | 106 035          | 101 712                 | 108 072          | -                  | -                  | 211 459          | 214 107          | 186 196          |
| Revenus de placement de portefeuille                                                        | 89 553            | 68 812           | 25 714                  | 43 870           | -                  | -                  | 115 267          | 112 682          | 129 857          |
| Autres revenus d'intérêts                                                                   | 38 055            | 60 498           | 109 326                 | 73 581           | -                  | -                  | 147 381          | 134 079          | 129 750          |
| Autres revenus                                                                              | 24 367            | 23 892           | 7 286                   | 54 859           | -                  | -                  | 31 653           | 78 751           | 63 000           |
|                                                                                             | <b>5 739 165</b>  | <b>5 891 922</b> | <b>3 617 178</b>        | <b>3 711 135</b> | <b>(2 452 071)</b> | <b>(2 450 362)</b> | <b>6 904 272</b> | <b>7 152 695</b> | <b>6 610 673</b> |
| <b>Charges de fonctionnement</b>                                                            |                   |                  |                         |                  |                    |                    |                  |                  |                  |
| Administration générale                                                                     | 555 596           | 491 295          | 305 936                 | 315 676          | (140)              | (169)              | 861 392          | 806 802          | 722 496          |
| Sécurité publique                                                                           | 10 371            | 11 082           | 1 270 732               | 1 331 853        | -                  | -                  | 1 281 103        | 1 342 935        | 1 293 851        |
| Transport                                                                                   | 597 772           | 595 535          | 742 206                 | 743 439          | (13)               | (213)              | 1 339 965        | 1 338 781        | 1 299 714        |
| Hygiène du milieu                                                                           | 278 123           | 276 917          | 282 176                 | 284 967          | (366)              | (524)              | 559 933          | 561 360          | 544 574          |
| Santé et bien-être                                                                          | 76 002            | 79 609           | 147 357                 | 195 537          | (2)                | (1)                | 223 357          | 275 145          | 219 440          |
| Aménagement, urbanisme et développement                                                     | 195 778           | 205 473          | 91 004                  | 105 457          | (235)              | (251)              | 286 547          | 310 679          | 283 894          |
| Loisirs et culture                                                                          | 577 617           | 623 654          | 145 752                 | 146 665          | (69)               | (83)               | 723 300          | 770 236          | 730 306          |
| Frais de financement                                                                        | 283 058           | 271 406          | 169 799                 | 159 797          | -                  | -                  | 452 857          | 431 203          | 419 985          |
|                                                                                             | <b>2 574 317</b>  | <b>2 554 991</b> | <b>3 154 962</b>        | <b>3 283 391</b> | <b>(825)</b>       | <b>(1 241)</b>     | <b>5 728 454</b> | <b>5 837 141</b> | <b>5 514 260</b> |
| <b>Quotes-parts pour le financement des activités de l'agglomération</b>                    | <b>2 451 246</b>  | <b>2 449 121</b> | <b>-</b>                | <b>-</b>         | <b>(2 451 246)</b> | <b>(2 449 121)</b> | <b>-</b>         | <b>-</b>         | <b>-</b>         |
| <b>Excédent avant financement et affectations</b>                                           | <b>713 602</b>    | <b>887 810</b>   | <b>462 216</b>          | <b>427 744</b>   | <b>-</b>           | <b>-</b>           | <b>1 175 818</b> | <b>1 315 554</b> | <b>1 096 413</b> |
| <b>Financement</b>                                                                          |                   |                  |                         |                  |                    |                    |                  |                  |                  |
| Financement à long terme des activités de fonctionnement                                    | -                 | (3 203)          | 6 803                   | 19 219           | -                  | -                  | 6 803            | 16 016           | 43 646           |
| Remboursement de la dette à long terme                                                      | (722 378)         | (501 110)        | (126 642)               | (116 388)        | -                  | -                  | (849 020)        | (617 498)        | (826 025)        |
|                                                                                             | <b>(722 378)</b>  | <b>(504 313)</b> | <b>(119 839)</b>        | <b>(97 169)</b>  | <b>-</b>           | <b>-</b>           | <b>(842 217)</b> | <b>(601 482)</b> | <b>(782 379)</b> |
| <b>Affectations</b>                                                                         |                   |                  |                         |                  |                    |                    |                  |                  |                  |
| Activités d'investissement en immobilisations corporelles et les prêts                      | -                 | (3 765)          | -                       | (4 287)          | -                  | -                  | -                | (8 052)          | (105 073)        |
| Excédent accumulé                                                                           |                   |                  |                         |                  |                    |                    |                  |                  |                  |
| Excédent des activités de fonctionnement affecté                                            | 82 613            | 130 623          | (32 778)                | -                | -                  | -                  | 49 835           | 130 623          | 283 842          |
| Réserves financières et fonds réservés                                                      | (297 535)         | (305 347)        | (216 862)               | (239 632)        | -                  | -                  | (514 397)        | (544 979)        | (546 235)        |
| Charges constatées à taxer ou à pourvoir                                                    | (34 142)          | (42 902)         | (8 440)                 | (11 654)         | -                  | -                  | (42 582)         | (54 556)         | 91 437           |
| Investissement net dans les immobilisations corporelles et les prêts                        | 257 840           | 33 730           | (84 297)                | (94 062)         | -                  | -                  | 173 543          | (60 332)         | 149 546          |
|                                                                                             | <b>8 776</b>      | <b>(187 661)</b> | <b>(342 377)</b>        | <b>(349 635)</b> | <b>-</b>           | <b>-</b>           | <b>(333 601)</b> | <b>(537 296)</b> | <b>(126 483)</b> |
| <b>Excédent (déficit) des activités de fonctionnement à des fins fiscales de l'exercice</b> | <b>-</b>          | <b>195 836</b>   | <b>-</b>                | <b>(19 060)</b>  | <b>-</b>           | <b>-</b>           | <b>-</b>         | <b>176 776</b>   | <b>187 551</b>   |

<sup>2</sup> Ce tableau correspond à celui présenté à la section « Introduction – Information financière de l'administration municipale », à la page VII du *Rapport financier annuel 2024*.

**Tableau 2 – Excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales**

(en milliers de dollars)

|                                                                                   | Réal               |                    |                    | Budget original    | Écart              | Budget modifié     |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
|                                                                                   | 2022               | 2023               | 2024               | 2024               | 2024               | 2024               |
| <b>Revenus</b>                                                                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |
| Taxes                                                                             | 3 809 306,4        | 3 962 830,3        | 4 205 654,8        | 4 179 918,3        | 25 736,5           | 4 179 918,3        |
| Compensations tenant lieu de taxes                                                | 264 410,7          | 296 764,6          | 287 922,5          | 280 269,9          | 7 652,6            | 280 269,9          |
| Quotes-parts                                                                      | 487 408,4          | 524 022,1          | 544 236,8          | 545 827,2          | (1 590,4)          | 545 827,2          |
| Transferts                                                                        | 631 572,3          | 563 115,7          | 711 947,1          | 593 886,3          | 118 060,8          | 780 159,5          |
| Services rendus                                                                   | 376 746,6          | 418 891,5          | 446 822,8          | 445 402,5          | 1 420,3            | 450 555,0          |
| Imposition de droits                                                              | 462 846,9          | 336 244,8          | 416 492,8          | 353 207,6          | 63 285,2           | 353 169,0          |
| Amendes et pénalités                                                              | 169 707,2          | 186 196,1          | 214 106,6          | 211 458,9          | 2 647,7            | 211 458,9          |
| Intérêts                                                                          | 198 416,8          | 259 606,3          | 246 760,9          | 262 647,9          | (15 887,0)         | 262 647,9          |
| Autres revenus                                                                    | 34 817,7           | 63 001,6           | 78 750,8           | 31 652,8           | 47 098,0           | 61 882,7           |
| <b>Total – Revenus</b>                                                            | <b>6 435 233,0</b> | <b>6 610 673,0</b> | <b>7 152 695,1</b> | <b>6 904 271,4</b> | <b>248 423,7</b>   | <b>7 125 888,4</b> |
| <b>Charges de fonctionnement</b>                                                  |                    |                    |                    |                    |                    |                    |
| Administration générale                                                           | 818 185,1          | 722 496,2          | 806 801,4          | 861 391,7          | 54 590,3           | 839 707,6          |
| Sécurité publique                                                                 | 1 256 636,5        | 1 293 850,5        | 1 342 934,3        | 1 281 103,3        | (61 831,0)         | 1 291 592,5        |
| Transport                                                                         | 1 221 635,7        | 1 299 714,1        | 1 338 781,1        | 1 339 964,8        | 1 183,7            | 1 374 364,9        |
| Hygiène du milieu                                                                 | 504 192,5          | 544 574,1          | 561 359,9          | 559 932,1          | (1 427,8)          | 575 130,6          |
| Santé et bien-être                                                                | 167 883,0          | 219 439,7          | 275 145,2          | 223 356,7          | (51 788,5)         | 364 889,8          |
| Aménagement, urbanisme et développement                                           | 249 425,9          | 283 894,2          | 310 678,9          | 286 546,7          | (24 132,2)         | 353 827,3          |
| Loisirs et culture                                                                | 688 411,9          | 730 306,4          | 770 235,7          | 723 300,4          | (46 935,3)         | 753 174,0          |
| Frais de financement                                                              | 417 120,7          | 419 984,7          | 431 203,8          | 452 857,1          | 21 653,3           | 453 182,7          |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>                                          | <b>5 323 491,3</b> | <b>5 514 259,9</b> | <b>5 837 140,3</b> | <b>5 728 452,8</b> | <b>(108 687,5)</b> | <b>6 005 869,4</b> |
| <b>Financement</b>                                                                |                    |                    |                    |                    |                    |                    |
| Financement à long terme des activités de fonctionnement                          | (53 155,2)         | (43 645,9)         | (16 015,7)         | (6 803,0)          | 9 212,7            | (6 803,0)          |
| Remboursement de la dette à long terme                                            | 211 309,4          | 826 025,0          | 617 498,0          | 849 020,0          | 231 522,0          | 151 515,8          |
| <b>Total – Financement</b>                                                        | <b>158 154,2</b>   | <b>782 379,1</b>   | <b>601 482,3</b>   | <b>842 217,0</b>   | <b>240 734,7</b>   | <b>144 712,8</b>   |
| <b>Affectations</b>                                                               |                    |                    |                    |                    |                    |                    |
| Activités d'investissement en immobilisations corporelles et en prêts             | 20 250,6           | 105 072,4          | 8 052,0            | -                  | (8 052,0)          | 1 265,5            |
| Excédent accumulé                                                                 |                    |                    |                    |                    |                    |                    |
| Excédent des activités de fonctionnement affecté                                  | (178 179,6)        | (283 841,4)        | (130 623,2)        | (49 835,1)         | 80 788,1           | (97 845,2)         |
| Réserves financières et fonds réservés                                            | 235 303,6          | 546 234,1          | 544 979,2          | 514 397,1          | (30 582,1)         | 499 223,8          |
| Charges constatées à financer ou à pourvoir                                       | (6 403,4)          | (91 436,0)         | 54 556,5           | 42 582,4           | (11 974,1)         | 48 582,4           |
| Investissement net dans les immobilisations corporelles et les prêts              | 538 821,5          | (149 546,3)        | 60 332,1           | (173 542,8)        | (233 874,9)        | 524 079,7          |
| <b>Total – Affectations</b>                                                       | <b>609 792,7</b>   | <b>126 482,8</b>   | <b>537 296,6</b>   | <b>333 601,6</b>   | <b>(203 695,0)</b> | <b>975 306,2</b>   |
| <b>Excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales</b> | <b>343 794,8</b>   | <b>187 551,2</b>   | <b>176 775,9</b>   | <b>-</b>           | <b>176 775,9</b>   | <b>-</b>           |



# Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

# 2024

Analyse des revenus  
par objets

Analyse des charges  
par secteurs d'activités

Autres charges  
corporatives –  
Financement et autres  
charges

Analyses complémentaires



## ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT – ANALYSE DES RÉSULTATS DE 2024

La présente section comprend quatre parties, soit une analyse détaillée des revenus par objets, une analyse des dépenses par secteurs d'activités, une analyse des charges de financement corporatives et des autres charges, ainsi que des analyses complémentaires de certaines charges par objets.

Les charges de fonctionnement à des fins fiscales, les frais de financement et les affectations sont regroupés par secteurs d'activités afin de permettre une reddition de comptes financière établie sur la même base que celle qui a servi pour la production du budget de 2024.

La figure 2 permet de faire le lien entre les données à des fins fiscales présentées dans le rapport financier annuel de 2024 (tableaux 1 et 2), comme l'exige le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), et la présentation budgétaire de 2024 (tableau 3), élaborée en fonction des secteurs d'activités et telle qu'adoptée par les instances de la Ville.

**Figure 2 – Conciliation des données financières à des fins fiscales du rapport financier annuel et du budget de 2024**

|         |                                        | Rapport financier | Ajustements | Présentation budgétaire |
|---------|----------------------------------------|-------------------|-------------|-------------------------|
| Revenus | Revenus                                | 7 152,7 M\$       | -           | 7 152,7 M\$             |
|         | Affectation de revenus                 | -                 | 146,7 M\$   | 146,7 M\$               |
|         | Total                                  | 7 152,7 M\$       | 146,7 M\$   | 7 299,4 M\$             |
| Charges | Charges de fonctionnement <sup>1</sup> | 6 438,6 M\$       | -           | 6 438,6 M\$             |
|         | Affectation de charges                 | 537,3 M\$         | 146,7 M\$   | 684,0 M\$               |
|         | Total                                  | 6 975,9 M\$       | 146,7 M\$   | 7 122,6 M\$             |
|         | Excédent                               | 176,8 M\$         | -           | 176,8 M\$               |

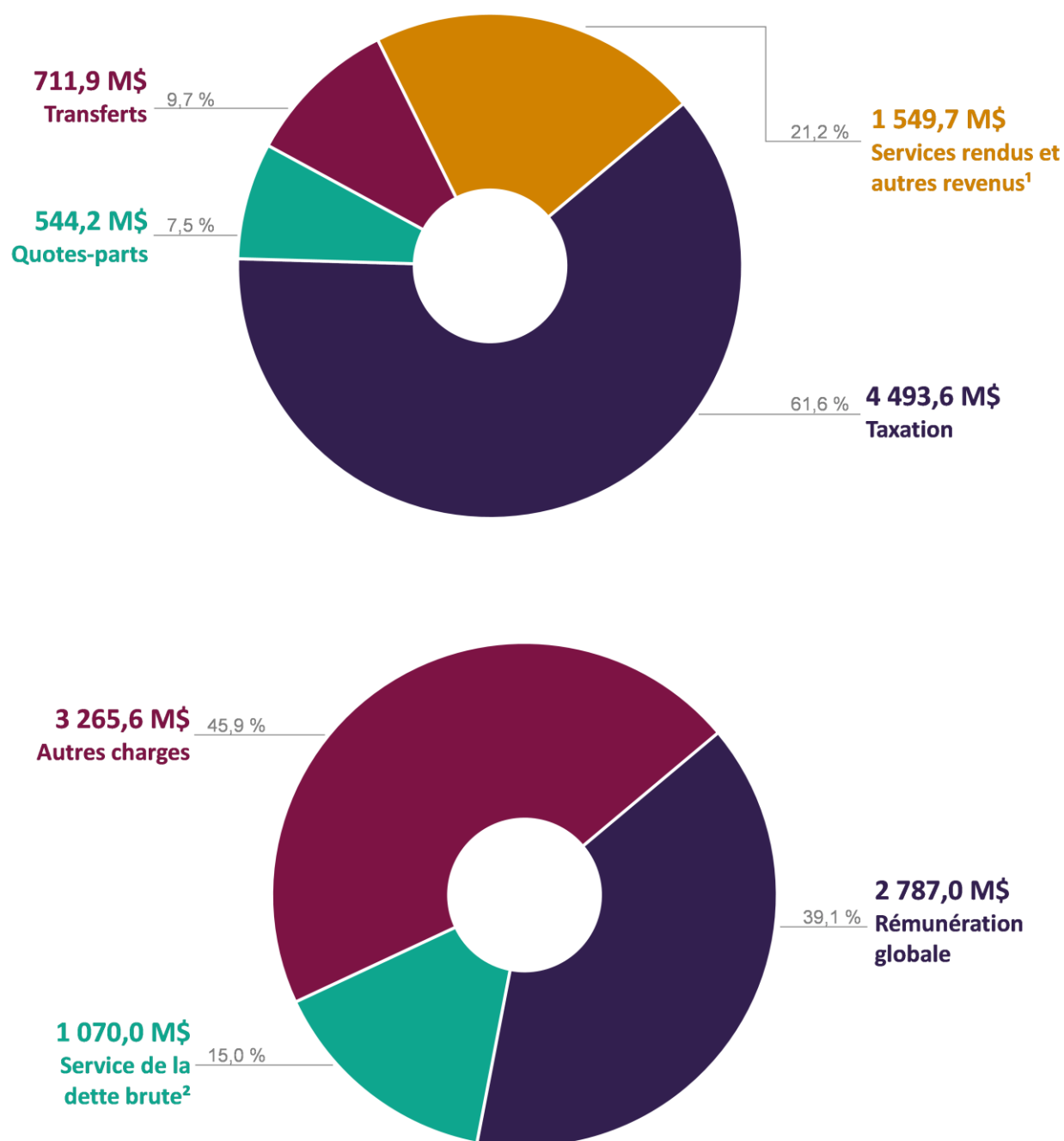
1. Comprennent les charges de fonctionnement à des fins fiscales et le financement.

**Tableau 3 – Excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales par secteurs d'activités**

(en milliers de dollars)

|                                                                                   | Réal               |                    |                    | Budget original    | Écart              | Budget modifié     |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
|                                                                                   | 2022               | 2023               | 2024               | 2024               | 2024               | 2024               |
| <b>Revenus</b>                                                                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |
| Taxes                                                                             | 3 809 306,3        | 3 962 830,2        | 4 205 654,8        | 4 179 918,3        | 25 736,5           | 4 179 918,3        |
| Compensations tenant lieu de taxes                                                | 264 410,7          | 296 764,6          | 287 922,6          | 280 269,9          | 7 652,7            | 280 269,9          |
| Quotes-parts                                                                      | 487 408,5          | 524 022,1          | 544 236,7          | 545 827,2          | (1 590,5)          | 545 827,2          |
| Transferts                                                                        | 631 572,3          | 563 115,9          | 711 947,3          | 593 886,3          | 118 061,0          | 780 159,5          |
| Services rendus                                                                   | 376 746,5          | 418 891,5          | 446 822,8          | 445 402,5          | 1 420,3            | 450 555,0          |
| Imposition de droits                                                              | 462 846,9          | 336 244,8          | 416 492,8          | 353 207,6          | 63 285,2           | 353 169,0          |
| Amendes et pénalités                                                              | 169 707,1          | 186 196,1          | 214 106,6          | 211 458,9          | 2 647,7            | 211 458,9          |
| Intérêts                                                                          | 198 416,8          | 259 606,3          | 246 761,0          | 262 647,9          | (15 886,9)         | 262 647,9          |
| Autres revenus                                                                    | 34 817,8           | 63 001,7           | 78 750,8           | 31 652,8           | 47 098,0           | 61 882,7           |
| Affectation de revenus                                                            | 406 971,3          | 318 735,2          | 146 664,4          | 89 416,1           | 57 248,3           | 137 426,2          |
| <b>Total – Revenus</b>                                                            | <b>6 842 204,2</b> | <b>6 929 408,4</b> | <b>7 299 359,8</b> | <b>6 993 687,5</b> | <b>305 672,3</b>   | <b>7 263 314,6</b> |
| <b>Charges par secteurs d'activités</b>                                           |                    |                    |                    |                    |                    |                    |
| Services administratifs                                                           | 189 838,5          | 200 329,6          | 206 701,7          | 204 534,5          | (2 167,2)          | 217 837,4          |
| Habitation et économie                                                            | 297 513,8          | 366 994,5          | 444 935,3          | 366 066,1          | (78 869,2)         | 543 460,6          |
| Qualité de vie                                                                    | 360 952,5          | 404 740,6          | 405 759,5          | 417 397,4          | 11 637,9           | 427 961,2          |
| Sécurité urbaine et conformité                                                    | 1 292 761,1        | 1 329 382,3        | 1 380 316,1        | 1 324 324,8        | (55 991,3)         | 1 331 464,1        |
| Services de proximité                                                             | 425 625,2          | 477 099,7          | 481 116,0          | 444 027,2          | (37 088,8)         | 456 735,8          |
| Urbanisme, mobilité et infrastructures                                            | 600 852,0          | 655 162,1          | 702 537,4          | 710 996,6          | 8 459,2            | 738 820,3          |
| Arrondissements                                                                   | 991 805,9          | 1 036 659,4        | 1 084 681,8        | 1 063 734,2        | (20 947,6)         | 1 120 697,9        |
| <b>Total – Charges par secteurs d'activités</b>                                   | <b>4 159 349,0</b> | <b>4 470 368,2</b> | <b>4 706 047,8</b> | <b>4 531 080,8</b> | <b>(174 967,0)</b> | <b>4 836 977,3</b> |
| <b>Charges de financement corporatives</b>                                        |                    |                    |                    |                    |                    |                    |
| Service de la dette brute                                                         | 999 892,1          | 902 391,5          | 896 389,2          | 911 364,3          | 14 975,1           | 911 364,3          |
| Paieement comptant d'immobilisations                                              | 431 190,6          | 657 184,4          | 547 476,1          | 503 397,1          | (44 079,0)         | 495 489,2          |
| <b>Total – Charges de financement</b>                                             | <b>1 431 082,7</b> | <b>1 559 575,9</b> | <b>1 443 865,3</b> | <b>1 414 761,4</b> | <b>(29 103,9)</b>  | <b>1 406 853,5</b> |
| <b>Autres charges corporatives</b>                                                |                    |                    |                    |                    |                    |                    |
| Dépenses communes                                                                 | 195 908,6          | (15 875,4)         | 191 733,9          | 261 956,6          | 70 222,7           | 240 991,6          |
| Dépenses de contributions                                                         | 757 878,0          | 776 462,6          | 832 357,3          | 832 655,7          | 298,4              | 829 710,1          |
| <b>Total – Autres charges corporatives</b>                                        | <b>953 786,6</b>   | <b>760 587,2</b>   | <b>1 024 091,2</b> | <b>1 094 612,3</b> | <b>70 521,1</b>    | <b>1 070 701,7</b> |
| <b>Élimination des transactions internes et interentités</b>                      | <b>(45 808,9)</b>  | <b>(48 674,1)</b>  | <b>(51 420,4)</b>  | <b>(46 767,0)</b>  | <b>4 653,4</b>     | <b>(51 217,9)</b>  |
| <b>Total des charges de fonctionnement, du financement et des affectations</b>    | <b>6 498 409,4</b> | <b>6 741 857,2</b> | <b>7 122 583,9</b> | <b>6 993 687,5</b> | <b>(128 896,4)</b> | <b>7 263 314,6</b> |
| <b>Excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales</b> | <b>343 794,8</b>   | <b>187 551,2</b>   | <b>176 775,9</b>   | <b>-</b>           | <b>176 775,9</b>   | <b>-</b>           |

Graphique 2 – Sommaire des revenus et des charges à des fins fiscales



1. Comprennent les affectations de revenus, pour 146,7 M\$.
2. Comprend les frais de financement, le remboursement de la dette à long terme.





Activités de  
fonctionnement –  
Analyse des résultats

2024

Analyse des revenus  
par objets





## ANALYSE DES REVENUS PAR OBJETS

Les revenus de 2024, incluant les affectations de revenus, s'élèvent à 7,3 G\$, ce qui représente un écart favorable de 305,7 M\$ par rapport au budget original.

**Tableau 4 – Sommaire des revenus**

(en milliers de dollars)

|                                    | Réal               |                    |                    | Budget<br>original | Écart            | Budget<br>modifié  |
|------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|------------------|--------------------|
|                                    | 2022               | 2023               | 2024               | 2024               | 2024             | 2024               |
| <b>Revenus</b>                     |                    |                    |                    |                    |                  |                    |
| Taxes                              | 3 809 306,3        | 3 962 830,2        | 4 205 654,8        | 4 179 918,3        | 25 736,5         | 4 179 918,3        |
| Compensations tenant lieu de taxes | 264 410,7          | 296 764,6          | 287 922,6          | 280 269,9          | 7 652,7          | 280 269,9          |
| Quotes-parts                       | 487 408,5          | 524 022,1          | 544 236,7          | 545 827,2          | (1 590,5)        | 545 827,2          |
| Transferts                         | 631 572,3          | 563 115,9          | 711 947,3          | 593 886,3          | 118 061,0        | 780 159,5          |
| Services rendus                    | 376 746,5          | 418 891,5          | 446 822,8          | 445 402,5          | 1 420,3          | 450 555,0          |
| Imposition de droits               | 462 846,9          | 336 244,8          | 416 492,8          | 353 207,6          | 63 285,2         | 353 169,0          |
| Amendes et pénalités               | 169 707,1          | 186 196,1          | 214 106,6          | 211 458,9          | 2 647,7          | 211 458,9          |
| Intérêts                           | 198 416,8          | 259 606,3          | 246 761,0          | 262 647,9          | (15 886,9)       | 262 647,9          |
| Autres revenus                     | 34 817,8           | 63 001,7           | 78 750,8           | 31 652,8           | 47 098,0         | 61 882,7           |
| Affectations de revenus            | 406 971,3          | 318 735,2          | 146 664,4          | 89 416,1           | 57 248,3         | 137 426,2          |
| <b>Total – Revenus</b>             | <b>6 842 204,2</b> | <b>6 929 408,4</b> | <b>7 299 359,8</b> | <b>6 993 687,5</b> | <b>305 672,3</b> | <b>7 263 314,6</b> |

## TAXES

Les taxes foncières municipales, basées sur la valeur des immeubles, représentent la principale source de revenus de la Ville de Montréal.

**Tableau 5 – Taxes**

(en milliers de dollars)

|                                                      | Réal               |                    |                    | Budget<br>original | Écart           | Budget<br>modifié  |
|------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|-----------------|--------------------|
|                                                      | 2022               | 2023               | 2024               | 2024               | 2024            | 2024               |
| <b>Taxes</b>                                         |                    |                    |                    |                    |                 |                    |
| Taxes générales                                      | 2 906 920,1        | 3 000 847,7        | 3 166 240,8        | 3 141 340,3        | 24 900,5        | 3 141 340,3        |
| Taxes de secteurs                                    | 368 844,3          | 389 819,9          | 415 351,1          | 410 017,4          | 5 333,7         | 410 017,4          |
| Taxes sur une autre base – Autres                    | 14 630,0           | 15 664,0           | 16 479,6           | 16 836,3           | (356,7)         | 16 836,3           |
| Taxes, compensations et tarification                 | 86 670,4           | 87 467,3           | 73 327,1           | 80 465,9           | (7 138,8)       | 80 465,9           |
| Taxe relative au financement de la contribution ARTM | 11 604,7           | 11 462,1           | 49 484,1           | 49 122,8           | 361,3           | 49 122,8           |
| Taxes spéciales                                      | 420 636,8          | 457 569,2          | 484 772,1          | 482 135,6          | 2 636,5         | 482 135,6          |
| <b>Total – Taxes</b>                                 | <b>3 809 306,3</b> | <b>3 962 830,2</b> | <b>4 205 654,8</b> | <b>4 179 918,3</b> | <b>25 736,5</b> | <b>4 179 918,3</b> |

Les revenus de taxes pour l'année 2024 ont atteint 4,2 G\$, ce qui représente un écart favorable de 25,7 M\$, soit à peine 0,6 % des sommes prévues au budget. Cet écart s'explique par une croissance immobilière plus forte que prévu et le règlement de contestations à l'avantage de la Ville. Inversement, la consommation d'eau tarifée a été inférieure à celle qui était anticipée.

## COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

Ces revenus proviennent des compensations devant être payées par les propriétaires d'immeubles exempts de taxes foncières. À titre d'exemple, les immeubles appartenant aux gouvernements canadien et québécois, les immeubles du réseau de la santé et des services sociaux et du réseau de l'éducation, et ceux dont la ou le propriétaire est mandataire de la Couronne, chef de l'État canadien, sont visés par différentes lois prévoyant le paiement de compensations.

**Tableau 6 – Compensations tenant lieu de taxes**

(en milliers de dollars)

|                                                   | Réal             |                  |                  | Budget<br>original | Écart          | Budget<br>modifié |
|---------------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|--------------------|----------------|-------------------|
|                                                   | 2022             | 2023             | 2024             | 2024               | 2024           | 2024              |
| <b>Compensations tenant lieu de taxes</b>         |                  |                  |                  |                    |                |                   |
| Gouvernement du Québec                            | 201 925,0        | 213 821,8        | 217 177,8        | 209 359,2          | 7 818,6        | 209 359,2         |
| Gouvernement du Canada                            | 43 588,8         | 62 755,1         | 49 566,9         | 49 104,6           | 462,3          | 49 104,6          |
| Organismes municipaux                             | 16 876,7         | 18 125,9         | 19 069,4         | 19 266,8           | (197,4)        | 19 266,8          |
| Autres organismes compensables                    | 2 020,2          | 2 061,8          | 2 108,5          | 2 539,3            | (430,8)        | 2 539,3           |
| <b>Total – Compensations tenant lieu de taxes</b> | <b>264 410,7</b> | <b>296 764,6</b> | <b>287 922,6</b> | <b>280 269,9</b>   | <b>7 652,7</b> | <b>280 269,9</b>  |

Les revenus provenant des compensations tenant lieu de taxes se sont élevés à 287,9 M\$, ce qui représente un écart favorable de 7,7 M\$, ou de 2,7 %, par rapport au budget. Ceci s'explique principalement par le transfert d'un très grand immeuble dans la catégorie Gouvernement du Québec. À l'inverse, de petits écarts négatifs se trouvent dans d'autres comptes, notamment celui des autres organismes compensables, dont l'assiette foncière s'est amoindrie.

## QUOTES-PARTS

Les dépenses d'agglomération sont financées par des quotes-parts exigées des municipalités liées, comme le précise l'article 118.79 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, c. E-20.001, ci-après la « Loi »). Une fois ces dépenses déterminées, les villes liées prélèvent les sommes qui leur reviennent, selon leurs propres orientations fiscales.

La Ville de Montréal, en tant que ville liée, participe aussi au financement des dépenses d'agglomération par le paiement de quotes-parts. Celles-ci ont totalisé plus de 2,4 G\$ en 2024, soit 2,1 M\$ de moins que les prévisions. Cette charge a été financée principalement par les taxes et les compensations tenant lieu de taxes perçues pour l'exercice.

Le montant global que la Ville de Montréal a perçu en 2024 auprès des autres villes liées, aussi appelées « villes reconstituées », se chiffre à 544,2 M\$, soit 1,6 M\$ de moins que le budget original de 545,8 M\$. Ces autres villes liées sont :

- Baie-D'Urfé
- Beaconsfield
- Côte-Saint-Luc
- Dollard-des Ormeaux
- Dorval
- Hampstead
- L'Île-Dorval
- Kirkland
- Mont-Royal
- Montréal-Est
- Montréal-Ouest
- Pointe-Claire
- Senneville
- Sainte-Anne-de-Bellevue
- Westmount

**Tableau 7 – Quotes-parts des villes reconstituées**

(en milliers de dollars)

|                                                       | Réal             |                  |                  | Budget original  | Écart            | Budget modifié   |
|-------------------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
|                                                       | 2022             | 2023             | 2024             | 2024             | 2024             | 2024             |
| <b>Quotes-parts des villes reconstituées</b>          |                  |                  |                  |                  |                  |                  |
| Dépenses générales                                    | 397 637,9        | 447 099,6        | 474 300,5        | 474 300,5        | -                | 474 300,5        |
| Alimentation en eau potable                           | 16 369,3         | 16 344,9         | 15 390,7         | 17 070,5         | (1 679,8)        | 17 070,5         |
| Service de l'eau                                      | 25 736,5         | 33 080,4         | 35 723,9         | 35 723,9         | -                | 35 723,9         |
| Dettes de la voirie artérielle (2006-2008)            | 397,7            | 387,8            | 377,9            | 377,9            | -                | 377,9            |
| Service des premiers répondants                       | 1 778,4          | 2 025,6          | 2 180,1          | 2 180,1          | -                | 2 180,1          |
| Tarifaire (compteurs d'eau)                           | 215,8            | 172,3            | 122,7            | 33,4             | 89,3             | 33,4             |
| Déficit - Exercices antérieurs                        | 36 667,6         | 15 870,0         | 5 923,1          | 5 923,1          | -                | 5 923,1          |
| Financement des investissements admissibles à la TECQ | 4 542,0          | 5 008,1          | 6 229,0          | 6 229,0          | -                | 6 229,0          |
| Financement des investissements admissibles au FCCQ   | 4 063,3          | 4 033,4          | 3 988,8          | 3 988,8          | -                | 3 988,8          |
| <b>Total – Quotes-parts des villes reconstituées</b>  | <b>487 408,5</b> | <b>524 022,1</b> | <b>544 236,7</b> | <b>545 827,2</b> | <b>(1 590,5)</b> | <b>545 827,2</b> |



La section qui suit explique brièvement les différentes quotes-parts perçues par le conseil d'agglomération. Une distinction est apportée entre les quotes-parts générales, qui financent la plus grande partie des dépenses, et les quotes-parts spécifiques, destinées au financement d'activités précises, notamment tout ce qui concerne la gestion de l'eau.

#### QUOTES-PARTS GÉNÉRALES

Les quotes-parts générales servent au financement des charges relevant des compétences d'agglomération, à l'exception de celles qui font déjà l'objet de quotes-parts spécifiques. Ce sont évidemment les plus importantes parmi l'ensemble des quotes-parts. Conformément à la Loi, ces charges sont réparties entre les municipalités liées en proportion de leur potentiel fiscal respectif, établi conformément aux règles fixées par le gouvernement du Québec.

À moins de circonstances exceptionnelles, les quotes-parts générales sont définitives, de sorte qu'il n'y a pas d'écart entre les prévisions budgétaires et les résultats financiers, hormis les écarts dus à l'arrondissement des données dans les différents systèmes financiers de la Ville.

#### QUOTES-PARTS SPÉCIFIQUES

Il existe huit quotes-parts spécifiques, dont cinq financent l'ensemble des coûts de l'eau pour l'agglomération : les quotes-parts pour l'alimentation en eau potable, les quotes-parts pour le Service de l'eau, les quotes-parts tarifaires pour les compteurs d'eau ainsi que celles pour les travaux admissibles au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) et au programme d'aide financière Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ). Les trois quotes-parts restantes financent d'autres coûts spécifiques assumés par l'agglomération, soit le service des premières répondantes et premiers répondants, les dettes de la voirie artérielle et le déficit constaté des exercices antérieurs.

#### Quotes-parts pour l'alimentation en eau potable

Les coûts associés aux activités de production et de distribution d'eau potable sont partagés entre les villes liées en fonction de leur consommation réelle respective. Lors de la préparation du budget, les quotes-parts spécifiques pour l'alimentation en eau potable sont basées sur des estimations à la fois du volume d'eau consommé et du tarif au mètre cube. Au terme de chaque exercice financier, le tarif final est calculé en fonction des coûts et de la production réelle d'eau potable. Les quotes-parts sont alors ajustées à la lumière de ces données réelles, incluant les frais d'intérêts s'il y a lieu.

Globalement, les écarts de fin d'exercice s'expliquent par la combinaison de deux facteurs : le volume d'eau réellement consommé dans l'ensemble des villes reconstituées et le tarif final par rapport au tarif provisoire établi au moment de la production du budget. En 2024, les revenus de l'exercice ont affiché un écart de 1,7 M\$ par rapport aux prévisions, soit 9,8 %. Cet écart est dû principalement à une consommation réelle moins élevée de 10,7 % par rapport au volume de consommation qui avait été estimé par les villes reconstituées. Pour le reste, la différence s'explique par une augmentation entre le tarif provisoire et le tarif final, qui est passé de 0,2671 \$/m<sup>3</sup> à 0,2764 \$/m<sup>3</sup>, soit une hausse de 3,5 %.

### **Quotes-parts pour le Service de l'eau**

Les autres charges reliées au Service de l'eau sont également financées par des quotes-parts spécifiques. Ces charges sont réparties entre les villes liées de la même façon que les quotes-parts générales, à savoir en fonction du potentiel fiscal. Aussi, comme pour ces dernières, en l'absence de circonstances exceptionnelles, il n'y a pas d'écart entre les prévisions et les résultats pour ces quotes-parts, hormis les écarts dus à l'arrondissement des données dans les systèmes financiers de la Ville.

### **Quotes-parts pour les dettes de la voirie artérielle (2006-2008)**

Ces quotes-parts servent au financement des dettes relatives aux travaux d'immobilisations effectués sur les voies de circulation composant le réseau artériel au cours des exercices de 2006, de 2007 et de 2008. Les villes liées où des travaux de voirie artérielle ont été effectués et qui ont conservé un solde impayé assument donc les charges relatives aux dettes restantes au moyen de quotes-parts.

Étant donné qu'il s'agit d'un service de dette dont les annuités sont déjà calculées pour chacune des villes, on n'observe aucun écart entre les prévisions budgétaires et les résultats financiers.

### **Quotes-parts pour le service des premières répondantes et premiers répondants**

La sécurité publique est une compétence d'agglomération, à l'exception du service des premières répondantes et premiers répondants sur le territoire de Côte-Saint-Luc, qui en assume localement le financement (RLRQ, c. E-20.001, article 28.1). Pour cette raison, les activités associées au service des premières répondantes et premiers répondants font l'objet de quotes-parts spécifiques, dont la Ville de Côte-Saint-Luc est exclue.

Les charges nettes des subventions prévues pour le service des premières répondantes et premiers répondants sont réparties entre les villes liées en proportion de leur potentiel fiscal respectif, en excluant celui de Côte-Saint-Luc. Tout comme les quotes-parts générales, celles pour le service des premières répondantes et premiers répondants sont définitives, de sorte qu'il n'y a pas d'écart entre les prévisions budgétaires et les résultats de fin d'exercice.

### **Quotes-parts tarifaires pour les compteurs d'eau**

L'alimentation en eau relève du conseil d'agglomération, notamment la mesure de la consommation d'eau dans les bâtiments utilisés en partie ou en totalité à des fins non résidentielles. Or, l'agglomération délègue aux municipalités liées les activités de mise en conformité des entrées d'eau ainsi que les activités d'installation, de lecture, de diagnostic, de réparation et d'entretien des compteurs.

Les quotes-parts tarifaires pour les compteurs d'eau consistent en la facturation des coûts de ces activités déléguées de même que du coût des compteurs. Conséquemment, les prévisions budgétaires sont

directement liées au nombre de compteurs que les municipalités liées prévoient d'installer au cours de l'exercice.

Pour 2024, la hausse de 89,3 k\$ entre les prévisions et les coûts réels s'explique notamment par l'achat d'un nombre de compteurs plus élevé que ce qui avait été prévu dans les villes reconstituées.

#### **Quotes-parts pour le déficit des exercices antérieurs**

En 2024, l'agglomération de Montréal a prélevé des quotes-parts spécifiques de 32,8 M\$ pour combler le déficit des exercices antérieurs. La répartition de ces quotes-parts entre les villes est faite sur la même base que celle des quotes-parts générales, c'est-à-dire en proportion de leur potentiel fiscal respectif. La part assumée par l'ensemble des villes reconstituées s'élevait à 5,9 M\$. Tout comme les quotes-parts générales, les quotes-parts pour le déficit des exercices antérieurs sont définitives, de sorte qu'il n'y a pas d'écart entre les prévisions budgétaires et les résultats de fin d'exercice.

#### **Quotes-parts pour le financement des investissements admissibles à la TECQ et au FCCQ**

Depuis 2006, les villes liées doivent se partager le financement de travaux effectués sur les infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement de l'eau. Certains de ces travaux sont admissibles à des programmes de subvention, comme ceux de la TECQ et du FCCQ. Les villes liées doivent choisir chaque année soit de payer comptant leur part des dépenses pour les travaux effectués l'année précédente, soit d'en étaler le paiement sur 20 ans, en s'acquittant d'une quote-part spécifique à cet effet.

Tout comme les dettes pour la voirie artérielle, les quotes-parts spécifiques des programmes de la TECQ et du FCCQ constituent un service de dette à la charge des villes concernées, en fonction d'annuités déjà calculées. En conséquence, il n'existe pas d'écart entre les prévisions budgétaires et les résultats financiers.

## TRANSFERTS

Les revenus de transferts sont des sommes reçues des gouvernements supérieurs sous forme de subventions. En règle générale, ces subventions sont liées à des ententes de partage, donc destinées à des fins précises, mais il existe aussi des transferts de droits, qui sont des sommes versées à la Ville sans être associées à des activités précises.

**Tableau 8 – Transferts**

(en milliers de dollars)

|                                             | Réal             |                  |                  | Budget original  | Écart            | Budget modifié   |
|---------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
|                                             | 2022             | 2023             | 2024             | 2024             | 2024             | 2024             |
| <b>Transferts</b>                           |                  |                  |                  |                  |                  |                  |
| Contribution au service de la dette         | 17 933,5         | 15 452,3         | 10 585,5         | 9 496,2          | 1 089,3          | 9 496,2          |
| Compensation relative au pacte fiscal       | 23 170,4         | 27 961,4         | 91 995,5         | 90 253,8         | 1 741,7          | 90 253,8         |
| CMM                                         | 37 983,2         | 39 764,9         | 68 275,5         | 82 873,3         | (14 597,8)       | 87 011,7         |
| AccèsLogis                                  | 31 557,7         | 80 169,3         | 81 245,1         | 56 425,0         | 24 820,1         | 125 039,0        |
| Gestion des matières résiduelles            | 48 256,4         | 50 672,8         | 66 296,0         | 59 337,7         | 6 958,3          | 59 412,7         |
| Rénovation urbaine                          | 12 347,9         | 11 450,7         | 11 065,9         | 15 204,0         | (4 138,1)        | 16 464,0         |
| Développement économique local              | 130 125,2        | 34 339,7         | 38 511,8         | 170,0            | 38 341,8         | 41 727,6         |
| Sécurité publique (police)                  | 56 747,4         | 42 400,5         | 74 645,2         | 71 649,9         | 2 995,3          | 75 732,7         |
| Lutte contre la pauvreté                    | 11 195,6         | 14 730,7         | 9 945,4          | 5 000,0          | 4 945,4          | 13 214,0         |
| Projet des premiers répondants              | 8 799,8          | 6 627,2          | 7 832,7          | 8 007,4          | (174,7)          | 8 007,4          |
| Loisirs et culture                          | 22 142,5         | 16 932,6         | 4 283,0          | 4 526,2          | (243,2)          | 7 966,9          |
| Violence conjugale                          | 1 483,6          | 1 238,0          | 2 223,6          | 2 106,3          | 117,3            | 2 106,3          |
| Réflexe Montréal – Volet inconditionnel     | 102 608,0        | 102 608,0        | 107 738,4        | 106 028,3        | 1 710,1          | 106 028,3        |
| Réflexe Montréal – Développement économique | 28 316,2         | 47 962,8         | 51 618,8         | 50 000,0         | 1 618,8          | 51 618,8         |
| Programmes de financements pluriannuels     | 26 708,8         | 15 623,0         | 29 930,8         | 23 190,3         | 6 740,5          | 23 220,4         |
| Autres                                      | 72 196,1         | 55 182,0         | 55 754,1         | 9 617,9          | 46 136,2         | 62 859,7         |
| <b>Total – Transferts</b>                   | <b>631 572,3</b> | <b>563 115,9</b> | <b>711 947,3</b> | <b>593 886,3</b> | <b>118 061,0</b> | <b>780 159,5</b> |

Les revenus de transferts sont supérieurs de 118,1 M\$ au budget original, pour s'établir à 711,9 M\$. Cette variation s'explique principalement par :

- Une hausse de 1,1 M\$ des revenus d'intérêts de subventions associées à la dette, principalement due aux ajustements liés à l'échéance de l'aide financière relative au remboursement du déficit actuariel des régimes de retraite financé par le MAMH;
- Un revenu supérieur de 1,7 M\$ pour la compensation provenant de la taxe de vente du Québec (TVQ), à la suite d'une augmentation de l'enveloppe budgétaire accordée aux municipalités en raison du partage de la croissance d'un point de la TVQ;
- Une hausse globale nette de 10,2 M\$ des subventions reçues pour le programme AccèsLogis, soit une diminution de 14,6 M\$ de la part de la Communauté métropolitaine de Montréal et une augmentation de 24,8 M\$ en provenance du gouvernement du Québec. Ces subventions sont versées en fonction de l'avancement des travaux et sont donc tributaires de l'évolution des chantiers;

- Un excédent de 7,0 M\$ lié à la gestion des matières résiduelles, qui s’explique tout d’abord par la compensation de Recyc-Québec pour la collecte sélective ajustée selon le modèle basé sur les coûts admissibles de 2023. La performance de la Ville comparativement aux autres municipalités quant à l’élimination des matières résiduelles a également contribué à augmenter les revenus liés à la compensation;
- Un écart défavorable de 4,1 M\$ associé aux programmes de rénovation urbaine, principalement le programme Rénovation Québec (PRQ) – Montréal, en raison d’un volume de demandes moins élevé;
- Un écart favorable de 38,3 M\$ en matière de développement économique local, qui s’explique principalement par :
  - Des revenus en provenance du gouvernement du Québec qui sont liés à différentes ententes, comme celles visant la relance économique du centre-ville, pour 1,9 M\$, et la réhabilitation de terrains contaminés, pour 24,4 M\$, ainsi que des contributions de 10,2 M\$ versées pour l’entente relative au Fonds régions et ruralité;
  - L’entente sur les ateliers d’artistes, pour 1,5 M\$;
- Une hausse de 3,0 M\$ des revenus en matière de sécurité publique, qui s’explique principalement par des subventions non prévues finançant diverses équipes (violence conjugale, lutte contre la violence armée, etc.), pour un effet net de 2,0 M\$, ainsi que par des revenus liés aux produits de la criminalité supérieurs de 1,0 M\$;
- Des revenus supplémentaires de 4,9 M\$, composés d’une hausse de 7,1 M\$ en lien avec la lutte contre la pauvreté, dans le cadre d’une entente avec le ministère de l’Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), et d’un déficit de 2,2 M\$ par rapport au budget pour le financement par le gouvernement du Québec de l’Équipe mobile de médiation et d’intervention sociale (ÉMMIS), dont le budget inutilisé des années antérieures est reportable en fonction des dépenses réalisées;
- Un écart favorable de 1,7 M\$ lié à l’entente Réflexe Montréal pour le soutien au rôle de métropole du Québec, l’indexation du revenu de transfert réel prévu par décret gouvernemental étant plus importante que celle prévue au budget;
- Un surplus de 1,6 M\$ associé à la portion développement économique de l’entente Réflexe Montréal, attribuable aux revenus reportables et établi en fonction des dépenses admissibles pour la mise en œuvre de la stratégie de développement économique de la Ville;
- Une hausse des revenus des programmes de financement pluriannuels de maintien des infrastructures (TECQ, FCCQ, ministère de la Culture et des Communications du Québec [MCC], etc.) de 6,7 M\$, générée en grande partie par la réception de nouveaux calendriers de versement de subventions qui n’étaient pas prévus au budget original et dont le capital remboursé porte à intérêt;



- Un écart favorable de 46,1 M\$ pour les autres transferts, qui s'explique principalement par :
  - L'Initiative pour la création rapide de logements (ICRL) de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), non prévue au budget, qui permet la construction d'habitations pour des personnes en situation d'itinérance ou vulnérables, pour 18,5 M\$;
  - Une hausse de 13,7 M\$ des revenus attribuables au programme 2 milliards d'arbres du ministère des Ressources naturelles du Canada, pour des dépenses associées au Plan de la forêt urbaine;
  - Un revenu de 8,7 M\$ en lien avec le Défi des villes intelligentes, financé par le gouvernement du Canada et remporté par la Ville de Montréal;
  - Une augmentation de 5,3 M\$ des revenus attribuables à l'entente liée au Fonds pour bâtir des communautés plus sécuritaires pour 2022-2026, financée par le ministère de la Sécurité publique.

## SERVICES RENDUS

Ces revenus comprennent l'ensemble des montants provenant d'organismes municipaux pour des services rendus sur une base contractuelle ou ponctuelle, en vertu d'ententes intermunicipales et lors de situations d'urgence. De plus, cette rubrique comprend l'ensemble des revenus associés aux services rendus à des gouvernements ou à leurs entreprises et à des tiers.

**Tableau 9 – Services rendus**

(en milliers de dollars)

|                                           | Réal             |                  |                  | Budget<br>original | Écart          | Budget<br>modifié |
|-------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|--------------------|----------------|-------------------|
|                                           | 2022             | 2023             | 2024             | 2024               | 2024           | 2024              |
| <b>Services rendus</b>                    |                  |                  |                  |                    |                |                   |
| Services rendus aux organismes municipaux | 8 944,4          | 9 445,6          | 9 734,7          | 9 732,8            | 1,9            | 9 732,8           |
| Autres services rendus                    | 367 802,1        | 409 445,9        | 437 088,1        | 435 669,7          | 1 418,4        | 440 822,2         |
| <b>Total – Services rendus</b>            | <b>376 746,5</b> | <b>418 891,5</b> | <b>446 822,8</b> | <b>445 402,5</b>   | <b>1 420,3</b> | <b>450 555,0</b>  |

Les revenus de 446,8 M\$ représentent une hausse de 1,4 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique par différentes variations positives ou négatives en fonction des activités et se résume ainsi :

Une hausse de 19,5 M\$ composée principalement des éléments suivants :

- Augmentation de 8,7 M\$ des revenus attribuables à l'occupation du domaine public dans les arrondissements, qui s'explique notamment par les demandes de permis pour des projets d'une ampleur et d'une durée plus importantes que prévu;
- Augmentation de 4,9 M\$ des recettes liées aux installations d'Espace pour la vie, grâce à la croissance de l'achalandage local et touristique, à l'effet favorable du renouvellement de la programmation, ainsi qu'aux efforts de promotion et de communication;
- Accroissement de 4,2 M\$ des revenus de location liés aux baux, aux terrains, aux maisons de chambres et aux installations récréatives;
- Hausse nette de 1,6 M\$ des revenus de parcomètres et d'espaces de stationnement, qui s'explique par des revenus supérieurs de 5,8 M\$ en raison de l'augmentation du nombre de places et de la tarification des permis et des vignettes, et par une perte de 4,2 M\$ liée aux parcomètres sous la gestion de l'Agence de mobilité durable, causée par la réduction d'espaces de stationnement et de l'achalandage.

Une baisse de 18,1 M\$ composée principalement des éléments suivants :

- Diminution de 13,5 M\$ due au ralentissement des activités des services techniques et des travaux effectués par la Ville pour des tiers, soit :
  - 5,4 M\$ de diminution pour les études et travaux menés par les arrondissements;

- 3,5 M\$ de baisse pour les grands projets comme ceux concernant la ligne bleue du métro, le Réseau express métropolitain (REM), l'axe Champlain-autoroute 15, etc.;
  - 3,3 M\$ de déficit pour le réseau des conduits souterrains;
  - 2,4 M\$ de baisse pour la commercialisation des services policiers;
  - 0,7 M\$ de déficit pour le matériel roulant;
  - 0,6 M\$ de baisse pour l'utilisation des sites de dépôt de neige;
  - Et 3,5 M\$ de hausse pour l'utilisation des bornes de recharge électrique;
- Baisse de 3,1 M\$ relativement au prêt de personnel et aux libérations syndicales, en lien principalement avec les missions internationales d'effectifs policiers et la négociation en cours avec les syndicats pour les dépenses du Bureau des régimes de retraite;
  - Baisse de 1,5 M\$ par rapport aux recettes anticipées liées à l'utilisation des vélos en libre-service BIXI Montréal.

## IMPOSITION DE DROITS

La Ville de Montréal impose des droits sur les mutations immobilières et perçoit également des revenus pour la délivrance de licences et de permis divers.

**Tableau 10 – Imposition de droits**

(en milliers de dollars)

|                                       | Réal             |                  |                  | Budget<br>original | Écart           | Budget<br>modifié |
|---------------------------------------|------------------|------------------|------------------|--------------------|-----------------|-------------------|
|                                       | 2022             | 2023             | 2024             | 2024               | 2024            | 2024              |
| <b>Imposition de droits</b>           |                  |                  |                  |                    |                 |                   |
| Licences et permis                    | 51 994,4         | 50 158,6         | 52 650,6         | 43 248,9           | 9 401,7         | 43 210,3          |
| Droits sur les mutations immobilières | 410 852,5        | 286 086,2        | 363 842,2        | 309 958,7          | 53 883,5        | 309 958,7         |
| <b>Total – Imposition de droits</b>   | <b>462 846,9</b> | <b>336 244,8</b> | <b>416 492,8</b> | <b>353 207,6</b>   | <b>63 285,2</b> | <b>353 169,0</b>  |

En 2024, les revenus découlant de l'imposition de droits ont été de 416,5 M\$, ce qui représente une augmentation de 63,3 M\$ par rapport au budget original. Cet écart favorable est attribuable à :

- Un surplus de 9,4 M\$ pour les licences et permis, provenant essentiellement des permis de construction et de modification délivrés par les arrondissements, qui ont généré un écart favorable de 8,5 M\$, et dont les revenus ont été ajustés à la hausse en 2024 à la suite de l'application de la nouvelle norme comptable SP 3400<sup>3</sup>, malgré un ralentissement des projets immobiliers. Le reste de ce surplus provient des autres permis, qui ont généré un surplus de 0,9 M\$, notamment pour le contrôle des animaux, les travaux d'infrastructures sur le domaine public et l'installation d'enseignes et de panneaux publicitaires dans les arrondissements;
- Un surplus de 53,9 M\$ dans les revenus des droits sur les mutations immobilières, découlant d'un marché immobilier qui a repris de la vigueur en 2024. Au terme de l'année, le nombre de transactions a augmenté de 15,4 % par rapport à 2023; cependant, le montant moyen facturé pour les mutations n'a augmenté que de 0,3 %. Au net, il y a donc une hausse des revenus pour les transactions régulières. En outre, les grandes transactions (factures de plus de 100 000 \$) ont rapporté 145,9 M\$, soit 16,1 M\$ de plus que la moyenne des trois derniers exercices, établie à 129,8 M\$.

<sup>3</sup> Pour en savoir plus sur la norme comptable SP 3400, voir la note 3 du *Rapport financier annuel 2024*.

## AMENDES ET PÉNALITÉS

Cette rubrique regroupe les revenus des contraventions données par les policiers et policières ainsi que par les agentes et agents de stationnement, pour des infractions liées à la circulation et au stationnement de même que d'autres types d'infractions, à savoir les contraventions à la réglementation municipale (urbanisme, nuisances, prévention des incendies, fausses alarmes, etc.), à diverses lois provinciales et au Code criminel.

**Tableau 11 – Amendes et pénalités**

(en milliers de dollars)

|                                               | Réel             |                  |                  | Budget original  | Écart          | Budget modifié   |
|-----------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|----------------|------------------|
|                                               | 2022             | 2023             | 2024             | 2024             | 2024           | 2024             |
| <b>Amendes et pénalités</b>                   |                  |                  |                  |                  |                |                  |
| Contraventions – Circulation et stationnement | 155 340,6        | 167 845,1        | 191 298,0        | 188 490,4        | 2 807,6        | 188 490,4        |
| Autres – Amendes et pénalités                 | 14 366,5         | 18 351,0         | 22 808,6         | 22 968,5         | (159,9)        | 22 968,5         |
| <b>Total – Amendes et pénalités</b>           | <b>169 707,1</b> | <b>186 196,1</b> | <b>214 106,6</b> | <b>211 458,9</b> | <b>2 647,7</b> | <b>211 458,9</b> |

Les revenus des amendes et pénalités en 2024 se sont élevés à 214,1 M\$, un écart favorable de 2,6 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique par les éléments suivants :

- Un écart favorable de 2,8 M\$ dans les revenus des contraventions relatives à la circulation et au stationnement, composé d'un écart défavorable de 16,9 M\$ lié à la diminution du nombre de constats émis par le personnel du SPVM, qui est compensé par un écart favorable de 45,6 M\$ dans les constats émis par le personnel de l'Agence de mobilité durable, ainsi que d'un écart défavorable de 25,9 M\$ en lien avec la mise en application de la nouvelle norme SP 3400<sup>4</sup>;
- Un écart défavorable de 0,2 M\$ dans les autres revenus d'amendes et de pénalités.

<sup>4</sup> Pour en savoir plus sur la norme comptable SP 3400, voir la note 3 du *Rapport financier annuel 2024*.

## INTÉRÊTS

Ces revenus comprennent les intérêts sur les fonds d'amortissement, les intérêts sur l'encaisse et les autres intérêts, ainsi que les intérêts sur les arriérés de taxes.

**Tableau 12 – Intérêts**

(en milliers de dollars)

|                             | Réal             |                  |                  | Budget<br>original | Écart             | Budget<br>modifié |
|-----------------------------|------------------|------------------|------------------|--------------------|-------------------|-------------------|
|                             | 2022             | 2023             | 2024             | 2024               | 2024              | 2024              |
| <b>Intérêts</b>             |                  |                  |                  |                    |                   |                   |
| Fonds d'amortissement       | 83 367,9         | 79 049,2         | 86 960,0         | 91 950,2           | (4 990,2)         | 91 950,2          |
| Encaisse et autres intérêts | 93 491,2         | 147 702,6        | 127 123,2        | 154 406,2          | (27 283,0)        | 154 406,2         |
| Arriérés de taxes           | 21 557,7         | 32 854,5         | 32 677,8         | 16 291,5           | 16 386,3          | 16 291,5          |
| <b>Total – Intérêts</b>     | <b>198 416,8</b> | <b>259 606,3</b> | <b>246 761,0</b> | <b>262 647,9</b>   | <b>(15 886,9)</b> | <b>262 647,9</b>  |

Les revenus d'intérêts totalisent 246,8 M\$, soit une baisse de 15,9 M\$ par rapport au budget original. Cette diminution est attribuable à :

- Un déficit de 5,0 M\$ dans les intérêts liés aux fonds d'amortissement, essentiellement créé par le changement de la méthode d'amortissement des placements (qui est passée d'un amortissement linéaire au budget vers un amortissement à taux effectif au réel) et par la vente en 2024 de 84,0 M\$ de placements à long terme dont les intérêts étaient prévus jusqu'au 31 décembre 2024;
- Des revenus d'intérêts en baisse de 27,3 M\$, en raison principalement de la baisse du solde moyen d'encaisse et du solde d'ouverture estimé en 2024;
- Des revenus additionnels d'arriérés de taxes de 16,4 M\$, qui s'expliquent principalement par l'allongement du délai de paiement des factures (y compris les taxes) par les citoyens et citoyennes en raison de la conjoncture économique.



## AUTRES REVENUS

Cette rubrique comprend les revenus de cession d'éléments d'actif, les contributions des organismes municipaux et les revenus divers.

**Tableau 13 – Autres revenus**

(en milliers de dollars)

|                               | Réal            |                 |                 | Budget<br>original | Écart           | Budget<br>modifié |
|-------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|--------------------|-----------------|-------------------|
|                               | 2022            | 2023            | 2024            | 2024               | 2024            | 2024              |
| <b>Autres revenus</b>         |                 |                 |                 |                    |                 |                   |
| Cession d'éléments d'actif    | 3 547,6         | 5 952,9         | 16 664,6        | 13 995,8           | 2 668,8         | 23 750,3          |
| Autres                        | 31 270,2        | 57 048,8        | 62 086,2        | 17 657,0           | 44 429,2        | 38 132,4          |
| <b>Total – Autres revenus</b> | <b>34 817,8</b> | <b>63 001,7</b> | <b>78 750,8</b> | <b>31 652,8</b>    | <b>47 098,0</b> | <b>61 882,7</b>   |

Les autres revenus s'élèvent à 78,8 M\$, soit une hausse de 47,1 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique principalement par les éléments suivants :

### *Cession d'éléments d'actif :*

- Hausse des revenus de 2,7 M\$ liée au nombre de ventes de terrains à des fins de logements abordables et sociaux, un nombre supérieur à celui qui avait été anticipé lors de la préparation du budget.

### *Autres :*

- Écart favorable de 44,4 M\$, qui s'explique principalement par les éléments suivants :
  - Écart favorable de 12,3 M\$ en provenance des fonds d'inclusion pour compenser les dépenses des projets AccèsLogis Québec au Service de l'habitation;
  - Écart favorable de 10,7 M\$ associé au remboursement des prêts consentis par la Ville de Montréal dans le cadre du Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME) pendant la pandémie. Cet écart correspond aux sommes remboursées pendant l'année par les entreprises qui ont bénéficié de cette aide;
  - Écart favorable de 9,4 M\$ attribuable au remboursement partiel du prêt consenti à l'organisme Le Chaînon;
  - Écart favorable de 2,8 M\$ lié à des ententes avec Espace pour la vie pour la Biosphère et avec la Fondation Espace pour la vie pour différents projets touchant la Stratégie de réconciliation avec les peuples autochtones, des projets de recherche et de conservation, la programmation hors les murs et le programme La Nature près de chez vous;
  - Écart favorable de 2,6 M\$ attribuable à la réception par le Service de l'eau d'une entente de règlement à l'amiable pour vices de conception;
  - Écart favorable de 2,1 M\$ lié à la réception des actifs et des comptes à recevoir du Bureau du taxi de Montréal à la suite de sa dissolution;

- Écart favorable de 3,2 M\$ lié à l'utilisation des fonds relatifs aux parcs, aux terrains de jeu et aux stationnements dans les arrondissements.

## AFFECTATION DE REVENUS

Cette rubrique regroupe, d'une part, le financement provenant des excédents cumulés des années antérieures, des fonds réservés et des réserves financières et, d'autre part, les montants à pourvoir qui sont permis en vertu des dispositions régissant la comptabilité municipale du MAMH.

**Tableau 14 – Affectation de revenus**

(en milliers de dollars)

|                                                        | Réal             |                  |                  | Budget<br>original | Écart           | Budget<br>modifié |
|--------------------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|--------------------|-----------------|-------------------|
|                                                        | 2022             | 2023             | 2024             | 2024               | 2024            | 2024              |
| <b>Affectation de revenus</b>                          |                  |                  |                  |                    |                 |                   |
| Financement à long terme – SOFIL-STM                   | 21 764,8         | 4 425,9          | 6 803,0          | 6 803,0            | -               | 6 803,0           |
| Financement à long terme – Autres                      | 31 390,4         | 19 220,0         | 9 212,7          | -                  | 9 212,7         | -                 |
| Excédent de fonctionnement                             | 178 179,6        | 145 365,6        | 73 764,4         | 25 754,3           | 48 010,1        | 73 764,4          |
| Excédent de fonctionnement spécifique                  | -                | 72 680,5         | 26 858,8         | 26 858,8           | -               | 26 858,8          |
| Excédent de fonctionnement – Gestion de la dette       | -                | 65 795,3         | -                | -                  | -               | -                 |
| Excédent de fonctionnement – Ralentissement économique | -                | -                | 30 000,0         | 30 000,0           | -               | 30 000,0          |
| Affectation des réserves – Immobilisations             | 172 778,0        | 11 189,5         | -                | -                  | -               | -                 |
| Affectation des réserves et fonds                      | 2 858,5          | 58,4             | 25,5             | -                  | 25,5            | -                 |
| <b>Total – Affectation de revenus</b>                  | <b>406 971,3</b> | <b>318 735,2</b> | <b>146 664,4</b> | <b>89 416,1</b>    | <b>57 248,3</b> | <b>137 426,2</b>  |

Ces affectations, totalisant 146,7 M\$, affichent une hausse de 57,2 M\$ par rapport au budget, qui s'explique principalement par les éléments suivants :

- Affectation de 9,2 M\$ reflétant la décision de financer par emprunt certaines dépenses de fonctionnement, notamment :
  - Des dépenses de 18,8 M\$ liées à la réalisation du Plan de gestion de la forêt urbaine, dans le cadre du Plan d'action canopée 2012-2021 de la Ville de Montréal;
  - Des contributions de 5,9 M\$ versées notamment à divers organismes culturels, dans le cadre de l'entente entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville visant à favoriser l'accès aux arts, à la culture et à l'histoire;
  - Des dépenses de 5,8 M\$ dans le cadre de l'implantation de l'environnement infonuagique à la Ville de Montréal;
  - Des dépenses de 3,7 M\$ pour l'acquisition et la distribution d'outils de collecte des matières résiduelles dans le cadre du Plan directeur de gestion des matières résiduelles;
  - Des dépenses de 2,6 M\$ pour l'acquisition et la restauration d'œuvres d'art;
  - Des dépenses de 2,4 M\$ pour la déconstruction et la décontamination d'immeubles;
  - Le renversement d'une provision de 30,0 M\$ pour éventualités diverses;

- Affectation additionnelle de 48,0 M\$ reflétant un recours plus important aux excédents accumulés des exercices antérieurs de la Ville, pour financer :
  - Des dépenses additionnelles de 33,6 M\$ réalisées par les arrondissements et financées à même leurs excédents accumulés, notamment pour des projets d'aménagement urbain et des contributions financières à des organismes communautaires et de loisirs, ainsi que pour la bonification des services de proximité destinés à la population;
  - Des dépenses supplémentaires de 14,4 M\$ effectuées par les services centraux et financées par les excédents de fonctionnement antérieurs affectés, dont :
    - Une somme de 6,0 M\$ pour le financement d'études en avant-projet touchant les projets prioritaires de l'Administration et la mobilité urbaine;
    - Un montant de 4,0 M\$ pour compenser l'effet de l'inflation sur le prix du carburant et le coût d'entretien des véhicules;
    - Une somme de 1,7 M\$ consacrée à des projets innovants de logement abordable;
    - Un montant de 1,3 M\$ en lien avec le Programme de contributions financières pour la transition écologique et des études sur l'adaptation aux changements climatiques;
    - Une somme de 0,9 M\$ pour le financement des analyses pour la caractérisation des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et l'estimation des coûts d'une démolition potentielle;
    - Un montant de 0,4 M\$ pour la démolition de bâtiments vacants et excédentaires;
    - Des sommes totalisant 0,1 M\$ pour le Programme Engagements prévention – jeunesse.

# Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

# 2024

Analyse des charges  
par secteurs d'activités

Services administratifs

Habitation et économie

Qualité de vie

Sécurité urbaine  
et conformité

Services de proximité

Urbanisme, mobilité  
et infrastructures

Arrondissements







## ANALYSE DES CHARGES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

**Tableau 15 – Charges par secteurs d'activités**

(en milliers de dollars)

|                                                            | Réel               |                    |                    | Budget original    | Écart              | Budget modifié     |
|------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
|                                                            | 2022               | 2023               | 2024               | 2024               | 2024               | 2024               |
| <b>Services centraux</b>                                   |                    |                    |                    |                    |                    |                    |
| Direction générale                                         | 20 073,3           | 25 823,7           | 25 115,9           | 24 550,0           | (565,9)            | 26 812,3           |
| Finances et évaluation foncière                            | 69 646,6           | 72 275,3           | 73 551,2           | 73 227,7           | (323,5)            | 74 502,2           |
| Planification stratégique et performance organisationnelle | 15 814,7           | 15 100,0           | 15 615,8           | 9 696,1            | (5 919,7)          | 17 971,4           |
| Ressources humaines et communications                      | 73 361,5           | 75 130,4           | 77 610,9           | 79 861,4           | 2 250,5            | 78 033,8           |
| Bureau de l'inspecteur général                             | 4 505,1            | 4 828,0            | 4 452,1            | 7 230,4            | 2 778,3            | 7 230,4            |
| Bureau du vérificateur général                             | 5 579,8            | 6 276,4            | 5 813,6            | 7 375,8            | 1 562,2            | 7 375,8            |
| Commission de la fonction publique de Montréal             | 766,9              | 830,4              | 2 148,8            | 1 758,4            | (390,4)            | 2 258,3            |
| Office de consultation publique de Montréal                | -                  | -                  | 2 303,1            | -                  | (2 303,1)          | 2 818,5            |
| Secrétariat de liaison de l'agglomération de Montréal      | 90,6               | 65,4               | 90,3               | 834,7              | 744,4              | 834,7              |
| <b>Total – Services administratifs</b>                     | <b>189 838,5</b>   | <b>200 329,6</b>   | <b>206 701,7</b>   | <b>204 534,5</b>   | <b>(2 167,2)</b>   | <b>217 837,4</b>   |
| Approvisionnement                                          | 31 694,0           | 33 974,2           | 36 432,4           | 35 102,0           | (1 330,4)          | 35 116,1           |
| Développement économique                                   | 85 535,6           | 114 060,1          | 123 315,8          | 85 649,8           | (37 666,0)         | 130 566,3          |
| Habitation                                                 | 118 358,9          | 161 160,0          | 224 104,8          | 183 760,1          | (40 344,7)         | 315 656,5          |
| Stratégie immobilière                                      | 61 925,3           | 57 800,2           | 61 082,3           | 61 554,2           | 471,9              | 62 121,7           |
| <b>Total – Habitation et économie</b>                      | <b>297 513,8</b>   | <b>366 994,5</b>   | <b>444 935,3</b>   | <b>366 066,1</b>   | <b>(78 869,2)</b>  | <b>543 460,6</b>   |
| Culture                                                    | 63 695,5           | 67 731,6           | 74 773,1           | 73 326,7           | (1 446,4)          | 74 229,3           |
| Diversité et inclusion sociale                             | 42 962,8           | 47 563,5           | 44 631,6           | 41 223,7           | (3 407,9)          | 49 453,4           |
| Environnement                                              | 173 066,3          | 206 751,3          | 198 315,8          | 215 242,5          | 16 926,7           | 213 019,8          |
| Espace pour la vie                                         | 81 227,9           | 82 694,2           | 88 039,0           | 87 604,5           | (434,5)            | 91 258,7           |
| <b>Total – Qualité de vie</b>                              | <b>360 952,5</b>   | <b>404 740,6</b>   | <b>405 759,5</b>   | <b>417 397,4</b>   | <b>11 637,9</b>    | <b>427 961,2</b>   |
| Affaires juridiques                                        | 68 431,8           | 69 336,6           | 74 697,6           | 73 716,5           | (981,1)            | 73 726,7           |
| Greffe                                                     | 30 067,3           | 32 430,8           | 32 095,6           | 35 719,3           | 3 623,7            | 35 715,8           |
| Police                                                     | 805 095,8          | 819 026,8          | 868 677,1          | 821 544,4          | (47 132,7)         | 827 191,4          |
| Sécurité incendie                                          | 389 166,2          | 408 588,1          | 404 845,8          | 393 344,6          | (11 501,2)         | 394 830,2          |
| <b>Total – Sécurité urbaine et conformité</b>              | <b>1 292 761,1</b> | <b>1 329 382,3</b> | <b>1 380 316,1</b> | <b>1 324 324,8</b> | <b>(55 991,3)</b>  | <b>1 331 464,1</b> |
| Concertation des arrondissements et expérience citoyenne   | 136 137,1          | 163 797,7          | 128 277,0          | 136 363,1          | 8 086,1            | 136 955,8          |
| Expérience citoyenne et communications                     | 206,6              | (540,5)            | 639,8              | 845,7              | 205,9              | 853,4              |
| Grands parcs, Mont-Royal et sports                         | 64 715,2           | 69 091,8           | 75 893,2           | 45 382,3           | (30 510,9)         | 46 229,4           |
| Matériel roulant et ateliers                               | 136 299,4          | 145 114,8          | 147 880,9          | 135 184,6          | (12 696,3)         | 146 753,8          |
| Technologies de l'information                              | 88 266,9           | 99 635,9           | 128 425,1          | 126 251,5          | (2 173,6)          | 125 943,4          |
| <b>Total – Services de proximité</b>                       | <b>425 625,2</b>   | <b>477 099,7</b>   | <b>481 116,0</b>   | <b>444 027,2</b>   | <b>(37 088,8)</b>  | <b>456 735,8</b>   |
| Commission des services électriques                        | 69 783,9           | 82 292,6           | 87 050,4           | 94 486,7           | 7 436,3            | 94 486,6           |
| Eau                                                        | 298 757,2          | 318 661,9          | 347 630,4          | 350 240,5          | 2 610,1            | 355 782,6          |
| Gestion et planification des immeubles                     | 127 625,5          | 136 536,7          | 136 033,8          | 134 118,7          | (1 915,1)          | 136 284,3          |
| Infrastructures du réseau routier                          | 31 007,4           | 40 686,8           | 37 663,9           | 37 275,4           | (388,5)            | 37 536,9           |
| Urbanisme et mobilité                                      | 73 678,0           | 76 984,1           | 94 158,9           | 94 875,3           | 716,4              | 114 729,9          |
| <b>Total – Urbanisme, mobilité et infrastructures</b>      | <b>600 852,0</b>   | <b>655 162,1</b>   | <b>702 537,4</b>   | <b>710 996,6</b>   | <b>8 459,2</b>     | <b>738 820,3</b>   |
| <b>Arrondissements</b>                                     | <b>991 805,9</b>   | <b>1 036 659,4</b> | <b>1 084 681,8</b> | <b>1 063 734,2</b> | <b>(20 947,6)</b>  | <b>1 120 697,9</b> |
| <b>Total – Charges par secteurs d'activités</b>            | <b>4 159 349,0</b> | <b>4 470 368,2</b> | <b>4 706 047,8</b> | <b>4 531 080,8</b> | <b>(174 967,0)</b> | <b>4 836 977,3</b> |



Activités de  
fonctionnement –  
Analyse des résultats

2024

Analyse des charges par  
secteurs d'activités

Services administratifs







## SERVICES ADMINISTRATIFS

Tableau 16 – Services administratifs

(en milliers de dollars)

|                                                               | Réal             |                  |                  | Budget<br>original | Écart            | Budget<br>modifié |
|---------------------------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|--------------------|------------------|-------------------|
|                                                               | 2022             | 2023             | 2024             | 2024               | 2024             | 2024              |
| <b>Services administratifs</b>                                |                  |                  |                  |                    |                  |                   |
| <b>Services de la direction générale</b>                      |                  |                  |                  |                    |                  |                   |
| Direction générale                                            | 20 073,3         | 25 823,7         | 25 115,9         | 24 550,0           | (565,9)          | 26 812,3          |
| Finances et évaluation foncière                               | 69 646,6         | 72 275,3         | 73 551,2         | 73 227,7           | (323,5)          | 74 502,2          |
| Planification stratégique et performance<br>organisationnelle | 15 814,7         | 15 100,0         | 15 615,8         | 9 696,1            | (5 919,7)        | 17 971,4          |
| Ressources humaines et communications                         | 73 361,5         | 75 130,4         | 77 610,9         | 79 861,4           | 2 250,5          | 78 033,8          |
| <b>Autres services administratifs</b>                         |                  |                  |                  |                    |                  |                   |
| Bureau de l'inspecteur général                                | 4 505,1          | 4 828,0          | 4 452,1          | 7 230,4            | 2 778,3          | 7 230,4           |
| Bureau du vérificateur général                                | 5 579,8          | 6 276,4          | 5 813,6          | 7 375,8            | 1 562,2          | 7 375,8           |
| Commission de la fonction publique de Montréal                | 766,9            | 830,4            | 2 148,8          | 1 758,4            | (390,4)          | 2 258,3           |
| Office de consultation publique de Montréal                   | -                | -                | 2 303,1          | -                  | (2 303,1)        | 2 818,5           |
| Secrétariat de liaison de l'agglomération de<br>Montréal      | 90,6             | 65,4             | 90,3             | 834,7              | 744,4            | 834,7             |
| <b>Total – Services administratifs</b>                        | <b>189 838,5</b> | <b>200 329,6</b> | <b>206 701,7</b> | <b>204 534,5</b>   | <b>(2 167,2)</b> | <b>217 837,4</b>  |

## DIRECTION GÉNÉRALE

Sous l'autorité du comité exécutif, la Direction générale dirige l'ensemble des activités administratives de la Ville de Montréal, établit les priorités d'action, soutient le processus décisionnel des instances politiques et voit à la mise en œuvre de leurs décisions.

La Direction générale exerce un rôle de leadership, d'expertise et de coordination, notamment en matière de transition écologique et de résilience, de relations gouvernementales et municipales, de relations internationales, de contrôle interne et de lutte contre le racisme et les discriminations systémiques.

**Tableau 17 – Direction générale**

(en milliers de dollars)

|                                            | Réal            |                 |                 | Budget<br>original | Écart          | Budget<br>modifié |
|--------------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|--------------------|----------------|-------------------|
|                                            | 2022            | 2023            | 2024            | 2024               | 2024           | 2024              |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                 |                 |                 |                    |                |                   |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 15 303,9        | 20 673,9        | 19 930,6        | 19 307,3           | (623,3)        | 20 014,7          |
| Transport et communications                | 446,6           | 591,6           | 376,6           | 608,9              | 232,3          | 528,1             |
| Services professionnels                    | 614,5           | 462,3           | 793,8           | 568,2              | (225,6)        | 1 216,6           |
| Services techniques et autres              | 1 995,0         | 1 987,9         | 2 256,4         | 2 830,1            | 573,7          | 2 770,1           |
| Location, entretien et réparation          | 79,1            | 80,9            | 53,1            | 89,5               | 36,4           | 55,8              |
| Biens durables et non durables             | 457,0           | 111,8           | 131,2           | 300,3              | 169,1          | 300,5             |
| Contributions à des organismes             | 1 159,4         | 1 897,5         | 1 536,0         | 807,5              | (728,5)        | 1 888,3           |
| Autres objets de dépenses                  | 17,8            | 17,8            | 38,2            | 38,2               | -              | 38,2              |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>20 073,3</b> | <b>25 823,7</b> | <b>25 115,9</b> | <b>24 550,0</b>    | <b>(565,9)</b> | <b>26 812,3</b>   |

## Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2024 ont été marqués par les éléments suivants :

### *Contrôleur général*

- Accompagnement des unités dans la conception des contrôles entourant la protection des renseignements personnels recueillis dans le cadre des activités des camps de jour;
- Évaluation des risques entourant les processus de délivrance des permis de construction et de gestion des systèmes de vidéosurveillance; identification des contrôles qui mitigent ces risques et établissement des actions correctives, le cas échéant;
- Visite de chantiers de travaux en régie dans les arrondissements pour vérifier le respect des règles de santé et sécurité du travail (SST) et de signalisation routière, et sensibilisation du personnel à l'importance de respecter ces règles.

### *Bureau des relations gouvernementales et municipales*

- Obtention de gains législatifs significatifs (projet de loi sur les règles d'adjudication des contrats et l'allégement administratif);



- Renouvellement de deux ententes de financement majeures, en matière de lutte contre la pauvreté et de développement culturel;
- Confirmation d'importants financements en infrastructures, au chapitre de l'eau et du logement;
- Poursuite de la réalisation de la Stratégie de réconciliation avec les peuples autochtones 2020-2025.

#### *Bureau des relations internationales*

- Accueil de nombreuses délégations étrangères avec accompagnement personnalisé et programmation dédiée, renforçant les relations internationales et le rayonnement de Montréal;
- Réalisation de missions officielles pour accroître l'influence de Montréal et favoriser l'échange de bonnes pratiques avec d'autres villes;
- Soutien actif à la vie consulaire et onusienne;
- Réalisation de partenariats créatifs et dynamiques avec l'écosystème local en matière de relations internationales.

#### *Bureau de la commissaire à la lutte au racisme et aux discriminations systémiques*

- Coordination de la troisième reddition de comptes annuelle publique, présentant les avancées en matière de lutte contre le racisme et les discriminations systémiques;
- Poursuite des démarches de coconstruction des plans en équité, diversité et inclusion (EDI);
- Déploiement de la phase 2 des ateliers de sensibilisation et de formation sur le respect et l'équité pour les officiers et officières ainsi que les pompiers et pompières.

#### *Bureau de la transition écologique et de la résilience*

- Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2024 du *Règlement sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) des nouveaux bâtiments*, qui interdit les émissions de GES des nouvelles constructions;
- Création d'un groupe de travail avec le gouvernement du Québec et Hydro-Québec sur le déploiement de réseaux thermiques urbains à Montréal;
- Mise à jour du Plan climat 2020-2030, en collaboration avec les villes liées.

### **Principales variations**

#### Budget modifié

L'écart de 2,3 M\$ entre le budget original et le budget modifié est principalement attribuable aux éléments détaillés ci-dessous :

- Contributions et honoraires professionnels provenant des surplus réservés à l'urgence climatique, pour 1,3 M\$;

- Subventions en lien avec le Plan d'action en matière de valorisation de la langue française de la Ville de Montréal et le programme Accélérer la transition climatique locale volet 1, ainsi que le Plan pour une économie verte 2030, pour 0,7 M\$ (compensé par un revenu);
- Ajustement en lien avec la réorganisation au 15 juin 2024, pour 0,3 M \$.

#### Charges de fonctionnement

Globalement, la Direction générale présente un déficit budgétaire de 0,6 M\$ par rapport au budget original, principalement attribuable aux éléments détaillés ci-dessous :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart défavorable de 0,6 M\$ attribuable aux dépenses financées par la subvention liée au Plan pour une économie verte 2030 ainsi que par la subvention liée au Plan d'action en matière de valorisation de la langue française.

Autres familles de dépenses :

- Écart favorable de 1,5 M\$ résultant des mesures de contrôle mises en place : suivi régulier des dépenses afin de s'assurer qu'elles restent dans les limites prévues et de repérer celles qui ne sont pas utilisées ou pour lesquelles une économie peut être réalisée;
- Écart défavorable de 1,3 M\$ lié à des dépenses de contributions financières et de services professionnels et techniques financées par un budget provenant de l'utilisation de surplus réservés à l'urgence climatique;
- Écart défavorable de 0,2 M\$ attribuable aux dépenses financées par la subvention liée au Plan d'action en matière de valorisation de la langue française et par la subvention liée au programme Accélérer la transition climatique locale volet 1.

## FINANCES ET ÉVALUATION FONCIÈRE

Leader de la fonction « finances » et gardien des fonds publics, le Service des finances et de l'évaluation foncière réalise des activités de conseil stratégique ainsi que des activités opérationnelles et transactionnelles, selon les meilleures pratiques de gouvernance, de gestion et de contrôle. Il confectionne, tient à jour et défend le rôle d'évaluation foncière des municipalités de l'agglomération de Montréal, conformément aux dispositions de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

**Tableau 18 – Finances et évaluation foncière**

(en milliers de dollars)

|                                            | Réel            |                 |                 | Budget<br>original | Écart          | Budget<br>modifié |
|--------------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|--------------------|----------------|-------------------|
|                                            | 2022            | 2023            | 2024            | 2024               | 2024           | 2024              |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                 |                 |                 |                    |                |                   |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 56 513,0        | 57 546,9        | 59 036,6        | 59 359,6           | 323,0          | 59 458,6          |
| Transport et communications                | 1 884,6         | 1 495,7         | 1 631,0         | 1 742,9            | 111,9          | 1 677,8           |
| Services professionnels                    | 1 556,9         | 2 047,4         | 2 700,8         | 2 434,9            | (265,9)        | 2 828,7           |
| Services techniques et autres              | 5 885,0         | 7 016,6         | 6 209,2         | 5 534,3            | (674,9)        | 6 287,5           |
| Location, entretien et réparation          | 82,2            | 68,9            | 56,3            | 108,8              | 52,5           | 84,9              |
| Biens durables et non durables             | 193,1           | 141,0           | 122,2           | 252,7              | 130,5          | 156,9             |
| Autres objets de dépenses                  | 3 531,8         | 3 958,8         | 3 795,1         | 3 794,5            | (0,6)          | 4 007,8           |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>69 646,6</b> | <b>72 275,3</b> | <b>73 551,2</b> | <b>73 227,7</b>    | <b>(323,5)</b> | <b>74 502,2</b>   |

## Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2024 ont été marqués par les éléments suivants :

- Maintien d'une cote de crédit Aa2, attribuée par l'agence de notation Moody's en 2006, et d'une cote AA stable, attribuée par Standard & Poor's en juin 2022;
- Mise en place d'un plan de mobilisation et démarrage d'une démarche stratégique afin de déterminer les nouveaux enjeux et défis et d'optimiser les activités et processus du service;
- Intégration des équipes de l'évaluation foncière au sein du Service des finances et de l'évaluation foncière;
- Poursuite de la collaboration avec le Service de la planification stratégique et de la performance organisationnelle (SPSPO) dans le cadre des travaux liés à la revue des activités et des programmes de la Ville;
- Accompagnement du Service de l'habitation dans l'analyse de montages financiers permettant le financement d'initiatives en habitation, notamment celles découlant du chantier Montréal abordable;
- Poursuite de l'optimisation des processus et des systèmes informatiques.

## Principales variations

### Budget modifié

L'écart à la hausse de 1,3 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique, d'une part, par les crédits reçus de 0,9 M\$ pour l'application des normes comptables en lien avec le passif environnemental et, d'autre part, par les crédits reçus pour des dépenses contingentes de 0,4 M\$ afin de financer les coûts de l'audit 2024 des états financiers de la Ville de Montréal.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des finances et de l'évaluation foncière présente un déficit budgétaire de 0,3 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments détaillés ci-dessous :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart favorable de 0,3 M\$ attribuable principalement aux économies dans la gestion des postes vacants.

Autres familles de dépenses :

- Écart défavorable de 0,8 M\$ attribuable principalement aux dépenses pour services techniques liées au passif environnemental, notamment les frais de caractérisation environnementale de plusieurs bâtiments et terrains municipaux;
- Écart défavorable de 0,4 M\$ lié aux dépenses contingentes, pour financer les coûts de l'audit 2024 des états financiers de la Ville de Montréal;
- Écart favorable de 0,6 M\$ résultant des mesures de contrôle mises en place.

## PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

Le Service de la planification stratégique et de la performance organisationnelle (SPSPO) assure la coordination du cycle de planification stratégique de la Ville, incluant sa mise en œuvre. Il met en place des mécanismes et des outils nécessaires à la gestion axée sur les résultats ainsi qu'à l'arrimage entre les processus décisionnels. Il assure la cohérence et la priorisation des actions, des projets et des programmes afin d'optimiser la gestion des ressources humaines et financières. Il met de l'avant des projets stratégiques assurant la capitalisation des apprentissages, l'innovation et l'amélioration continue de l'organisation, et permettant de répondre aux grands défis urbains.

**Tableau 19 – Planification stratégique et performance organisationnelle**

(en milliers de dollars)

|                                            | Réel            |                 |                 | Budget original | Écart            | Budget modifié  |
|--------------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|
|                                            | 2022            | 2023            | 2024            | 2024            | 2024             | 2024            |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                 |                 |                 |                 |                  |                 |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 5 815,6         | 6 777,9         | 6 794,3         | 7 176,8         | 382,5            | 7 881,7         |
| Transport et communications                | 62,3            | 38,6            | 33,4            | 31,0            | (2,4)            | 51,4            |
| Services professionnels                    | 1 388,0         | 1 441,2         | 3 305,9         | 1 344,1         | (1 961,8)        | 3 764,2         |
| Services techniques et autres              | 114,4           | 49,9            | 108,1           | 1 039,4         | 931,3            | 878,1           |
| Location, entretien et réparation          | 3,8             | 1,0             | 25,3            | -               | (25,3)           | 25,0            |
| Biens durables et non durables             | 20,4            | 29,6            | 27,9            | 34,8            | 6,9              | 50,1            |
| Contributions à des organismes             | 8 410,2         | 6 761,8         | 5 320,9         | 70,0            | (5 250,9)        | 5 320,9         |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>15 814,7</b> | <b>15 100,0</b> | <b>15 615,8</b> | <b>9 696,1</b>  | <b>(5 919,7)</b> | <b>17 971,4</b> |

## Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2024 ont été marqués par les éléments suivants :

- Poursuite de la révision des activités et des programmes, portant à 14 le nombre de revues thématiques réalisées depuis 2023;
- Démarrage de la mise en œuvre des recommandations de 11 revues thématiques;
- Poursuite de l'approche Quartiers inclusifs et résilients (QIR) dans les trois milieux témoins : Saint-Pierre (Lachine), Sainte-Marie (Ville-Marie) et Nord-Est (Montréal-Nord);
- Coordination d'une quarantaine de comités de gouvernance de projets et programmes d'envergure;
- Réalisation de plus de 29 mandats en amélioration continue (17 mandats terminés et 12 en cours) soutenant directement l'optimisation de processus clés de la Ville;
- Actualisation de la Charte des données numériques;
- Production du portrait annuel de l'état des actifs;
- Ajout de projets financés par Montréal en commun; 0,6 M\$ ont notamment été accordés aux trois milieux témoins QIR.



## Principales variations

### Budget modifié

L'écart de 8,3 M\$ entre le budget original et le budget modifié est principalement attribuable au budget de subvention dans le cadre du Défi des villes intelligentes.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le SPSPPO présente un déficit budgétaire de 5,9 M\$ par rapport au budget original (entièrement compensé par un revenu), attribuable aux éléments détaillés ci-dessous :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart favorable de 0,4 M\$ dû aux éléments suivants :
  - Écart défavorable de 0,7 M\$ principalement lié aux postes financés par la subvention du Défi des villes intelligentes;
  - Écart favorable de 1,1 M\$ attribuable principalement aux économies dans la gestion des postes vacants.

Autres familles de dépenses :

- Écart défavorable de 6,3 M\$ dû aux éléments suivants :
  - Écart défavorable de 8,1 M\$ principalement dû aux dépenses financées par la subvention du Défi des villes intelligentes;
  - Écart favorable de 0,8 M\$ attribuable aux dépenses moins élevées que prévu, principalement dans les honoraires professionnels et les services techniques;
  - Écart favorable de 0,5 M\$ découlant des économies liées au budget de la division Revue des activités;
  - Écart favorable de 0,5 M\$ attribuable au virement budgétaire effectué vers le Service de l'expérience citoyenne et des communications (SECC) dans le cadre du budget participatif.

## RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATIONS

Le Service des ressources humaines et des communications exerce un leadership stratégique en offrant des services-conseils et des solutions à haute valeur ajoutée qui permettent une gestion rigoureuse des ressources humaines et des communications.

Il contribue de manière importante à ce que la Ville dispose d'un personnel compétent, mobilisé et en santé dans une perspective d'excellence du service aux citoyennes et citoyens. Il inspire les Montréalaises et Montréalais en communiquant une vision claire d'une ville dynamique, attrayante et inclusive. Il accompagne la population en fournissant une information accessible sur les services municipaux et favorise sa participation conformément aux valeurs de démocratie et de participation publique.

**Tableau 20 – Ressources humaines et communications**

(en milliers de dollars)

|                                            | Réal            |                 |                 | Budget original | Écart          | Budget modifié  |
|--------------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
|                                            | 2022            | 2023            | 2024            | 2024            | 2024           | 2024            |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                 |                 |                 |                 |                |                 |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 63 852,6        | 64 932,7        | 67 894,0        | 67 129,2        | (764,8)        | 64 922,3        |
| Transport et communications                | 3 209,0         | 3 166,9         | 3 522,0         | 3 243,6         | (278,4)        | 4 280,4         |
| Services professionnels                    | 3 254,8         | 3 666,9         | 3 145,8         | 4 808,7         | 1 662,9        | 4 691,7         |
| Services techniques et autres              | 1 520,8         | 1 806,5         | 1 518,4         | 2 981,3         | 1 462,9        | 2 345,7         |
| Location, entretien et réparation          | 25,2            | 93,2            | 77,6            | 140,7           | 63,1           | 111,0           |
| Biens durables et non durables             | 1 499,0         | 1 454,2         | 1 353,8         | 1 557,9         | 204,1          | 1 583,4         |
| Contributions à des organismes             | -               | -               | 99,3            | -               | (99,3)         | 99,3            |
| Autres objets de dépenses                  | 0,1             | 10,0            | -               | -               | -              | -               |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>73 361,5</b> | <b>75 130,4</b> | <b>77 610,9</b> | <b>79 861,4</b> | <b>2 250,5</b> | <b>78 033,8</b> |

## Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2024 ont été marqués par les éléments suivants :

- Augmentation du nombre de personnes issues de minorités visibles ou ethniques parmi les gestionnaires : une personne sur quatre embauchées ou promues à un poste de gestionnaire était issue d'une minorité visible ou ethnique;
- Constitution d'une banque d'intervieweuses et d'intervieweurs externes spécialisés en EDI pour les comités d'entrevue aux postes de cadres de direction;
- Déploiement d'une vaste campagne de sensibilisation sur le respect et la civilité pour le personnel;
- Signature de la convention collective des juristes 2024-2028;
- Distribution de la boîte d'accueil Bienvenue Bébé : plus de 4 700 boîtes ont été remises, et le taux de satisfaction des familles est de 99 %.

## Principales variations

### Budget modifié

L'écart à la baisse de 1,8 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par le transfert budgétaire du programme d'assignation temporaire aux unités d'affaires.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des ressources humaines et des communications présente un excédent budgétaire de 2,3 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments détaillés ci-dessous :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart défavorable de 0,8 M\$ principalement attribuable au financement de postes temporaires dans le cadre de l'implantation du nouveau système de paie, compensé par des efforts budgétaires dans les autres familles de dépenses.

Autres familles de dépenses :

- Écart favorable de 3,0 M\$ principalement attribuable aux économies dégagées dans les services techniques et les honoraires professionnels, servant au financement de certains postes temporaires dans le cadre de l'implantation du nouveau système de paie, et à diverses économies en lien avec les tests d'évaluation psychométrique, l'évaluation des cadres, les services professionnels en actuariat-conseil (volet régime de retraite), le diagnostic du climat de travail, le développement de la marque employeur et le programme de mobilisation.

## BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL

Le Bureau de l'inspecteur général (BIG) a pour mandat de surveiller les processus de passation de contrats et l'exécution de ceux-ci par la Ville ou par toute personne morale qui lui est liée, par exemple la Société d'habitation de Montréal, la Société du parc Jean-Drapeau ou la Société de transport de Montréal (STM).

L'inspecteur général recommande au conseil municipal et aux autres instances toute mesure visant à prévenir les manquements à l'intégrité dans le cadre de la passation de contrats. Il recommande également au conseil toute mesure visant à favoriser le respect des dispositions légales et des exigences de la Ville en matière de passation et d'exécution de contrats.

Le Bureau exerce son mandat à l'égard tant des contrats qui relèvent d'une compétence d'agglomération que de ceux qui relèvent d'une compétence de proximité. L'article 68 de la *Loi sur l'Autorité des marchés publics* (LRQ, a-33.2.1) confère au BIG une juridiction exclusive sur les contrats montréalais.

**Tableau 21 – Bureau de l'inspecteur général**

(en milliers de dollars)

|                                            | Réal           |                |                | Budget original | Écart          | Budget modifié |
|--------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|-----------------|----------------|----------------|
|                                            | 2022           | 2023           | 2024           | 2024            | 2024           | 2024           |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                |                |                |                 |                |                |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 4 046,5        | 4 337,6        | 4 128,1        | 4 915,0         | 786,9          | 4 915,0        |
| Transport et communications                | 74,1           | 66,6           | 25,1           | 109,0           | 83,9           | 101,5          |
| Services professionnels                    | 141,0          | 165,9          | 87,8           | 1 871,6         | 1 783,8        | 1 765,1        |
| Services techniques et autres              | 109,9          | 94,5           | 65,6           | 212,0           | 146,4          | 216,1          |
| Location, entretien et réparation          | 22,3           | 39,3           | 36,6           | 50,3            | 13,7           | 57,3           |
| Biens durables et non durables             | 111,3          | 124,1          | 108,9          | 72,5            | (36,4)         | 175,4          |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>4 505,1</b> | <b>4 828,0</b> | <b>4 452,1</b> | <b>7 230,4</b>  | <b>2 778,3</b> | <b>7 230,4</b> |

## Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2024 ont été marqués par les éléments suivants :

- Réception de plusieurs centaines de signalements, réalisation d'enquêtes ponctuelles et de longue haleine, surveillance de chantiers et réalisation de plusieurs interventions préventives;
- Publication d'un bulletin de prévention ainsi que d'un rapport annuel auprès du conseil municipal et du conseil d'agglomération, pour rendre compte des interventions menées dans l'année 2024;
- Offre de formations sur l'intégrité dans la gestion des contrats. Ces formations sont revues et mises à jour pour refléter les changements au cadre normatif, et sont dispensées en séances de groupe aux fonctionnaires de la Ville et aux personnes élues en formule virtuelle ou présentielle. En 2024, plus de 1 873 personnes en ont bénéficié, au cours de 76 séances;
- Vigie et analyse des appels d'offres publiés et des contrats octroyés afin d'y déceler tout indice de collusion ou toute anomalie. Ces travaux ont mené à des enquêtes plus approfondies et à plusieurs interventions préventives;

- Obtention d’une confirmation de la Cour d’appel du Québec selon laquelle la Ville de Montréal peut créer et administrer, dans le cadre de ses pouvoirs réglementaires en matière de gestion contractuelle, un registre des personnes inadmissibles.

### **Principales variations**

#### Charges de fonctionnement

Globalement, le Bureau de l’inspecteur général présente un excédent budgétaire de 2,8 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments détaillés ci-dessous :

Rémunération et cotisations de l’employeur :

- Écart favorable de 0,8 M\$ correspondant aux montants budgétés mais non dépensés pour pourvoir les postes vacants.

Services professionnels :

- Écart favorable de 1,8 M\$ qui reflète l’absence de la nécessité de recourir à des ressources externes pour les dossiers en cours.

## COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

La mission de la Commission de la fonction publique de Montréal (CFPM) est de traiter les plaintes relatives au processus de dotation de la Ville de Montréal et de mener des audits en ce sens. Lors du traitement de ces plaintes ou à la lumière de ces audits, il s'agit de déterminer si la Ville respecte les principes d'équité, d'impartialité et de transparence.

Également, la CFPM assure le processus d'enquête à la suite de plaintes ou de signalements faits par le personnel de la Ville de Montréal en matière de discrimination ou de harcèlement, ainsi que l'analyse de situations de discrimination systémique.

Par ailleurs, la Commission vise une amélioration continue. Dans cette optique, elle peut faire toute recommandation qu'elle juge pertinente, même en l'absence d'une plainte.

**Tableau 22 – Commission de la fonction publique de Montréal**

(en milliers de dollars)

|                                            | Réal         |              |                | Budget original | Écart          | Budget modifié |
|--------------------------------------------|--------------|--------------|----------------|-----------------|----------------|----------------|
|                                            | 2022         | 2023         | 2024           | 2024            | 2024           | 2024           |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |              |              |                |                 |                |                |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 637,1        | 689,3        | 1 545,6        | 1 458,8         | (86,8)         | 1 458,8        |
| Transport et communications                | 19,6         | 25,9         | 31,0           | 53,1            | 22,1           | 36,0           |
| Services professionnels                    | 74,2         | 70,4         | 486,6          | 147,0           | (339,6)        | 663,3          |
| Services techniques et autres              | 26,8         | 24,5         | 48,7           | 70,0            | 21,3           | 59,5           |
| Location, entretien et réparation          | 1,6          | 3,9          | 15,6           | 11,5            | (4,1)          | 17,7           |
| Biens durables et non durables             | 7,6          | 16,4         | 21,3           | 18,0            | (3,3)          | 23,0           |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>766,9</b> | <b>830,4</b> | <b>2 148,8</b> | <b>1 758,4</b>  | <b>(390,4)</b> | <b>2 258,3</b> |

## Faits saillants

Les résultats de la Commission de la fonction publique de Montréal pour l'année 2024 ont été marqués par les éléments suivants :

- Réception de 237 requêtes, dont 32 demandes d'information, 10 signalements, 153 plaintes et 42 autres demandes redirigées vers d'autres entités de la Ville;
- Fermeture de 102 dossiers de plainte : 57 plaintes étaient non recevables, 39 se sont avérées non fondées et 6 étaient fondées;
- Traitement de 74 demandes d'ouverture d'un dossier de plainte : 45 étaient en cours d'enquête en 2024, 25 en attente de l'assignation d'une personne enquêtrice et 4 en analyse préliminaire de recevabilité;
- Répartition des motifs allégués pour les 44 plaintes recevables reçues en 2024 : harcèlement sexuel (6), harcèlement psychologique (28), harcèlement discriminatoire (8), dotation et gestion de la main-d'œuvre (9) et discrimination (10). C'est sur ces cinq motifs que peut enquêter la CFPM; une plainte peut reposer sur un ou plusieurs de ces motifs;



- Délai d’assignation de 53 jours en 2024. Le délai d’assignation correspond au nombre de jours ouvrés entre la date de réception d’une plainte et le début de l’analyse de sa recevabilité par une personne enquêtrice;
- Délai de traitement de 100 jours. Le délai de traitement correspond au nombre de jours ouvrés entre le début de l’analyse de recevabilité par la personne enquêtrice et la fermeture du dossier après enquête;
- Mise en place d’un système de priorisation des plaintes recevables selon certains critères : présence de violence physique, harcèlement sexuel, risque pour l’intégrité de la personne plaignante, proximité de la personne plaignante et de la personne mise en cause, etc.;
- Finalisation et dépôt des conclusions d’une mission d’audit portant sur l’atteinte des cibles organisationnelles en matière d’embauche et de promotion à des postes de gestion de personnes issues de la diversité à la Ville de Montréal : deux constats et neuf recommandations ont été émis;
- Réalisation en cours de deux missions d’audit :
  - Les communications dans le cadre du processus de dotation;
  - Les répercussions des pratiques d’accueil et d’intégration sur la rétention des nouveaux employés et des nouvelles employées;
- Réalisation en cours d’une démarche d’analyse de situation en discrimination systémique avec le Service de sécurité incendie de Montréal sur l’accueil et l’intégration du nouveau personnel.

## Principales variations

### Budget modifié

La variation à la hausse de 0,5 M\$ s’explique par un virement budgétaire provenant du Service des ressources humaines et des communications visant à permettre à la CFPM de réaliser son nouveau mandat sur les enquêtes en matière de harcèlement et de discrimination, confié par le conseil municipal.

### Charges de fonctionnement

Globalement, la CFPM présente un déficit budgétaire de 0,4 M\$ par rapport au budget original, qui s’explique par les éléments suivants :

#### Rémunération et cotisations de l’employeur :

- Écart défavorable de 0,1 M\$ attribuable à des écarts salariaux.

#### Services professionnels :

- Écart défavorable de 0,3 M\$ attribuable à des dépenses en honoraires professionnels payés à des firmes externes pour des mandats d’enquête.

## OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) organise des consultations publiques pour recueillir l'opinion de la population sur des projets qui touchent le développement et les enjeux des quartiers ou de la Ville de Montréal. L'objectif de ces consultations est d'améliorer ces projets en tenant compte des préoccupations et de l'expertise de la population. L'OCPM consulte le public montréalais sur tout projet confié par le conseil municipal ou le comité exécutif. Il propose des règles visant à encadrer les consultations publiques des instances municipales afin d'en assurer la crédibilité, la transparence et l'efficacité.

**Tableau 23 – Office de consultation publique de Montréal**

(en milliers de dollars)

|                                            | Réal |      |                | Budget original | Écart            | Budget modifié |
|--------------------------------------------|------|------|----------------|-----------------|------------------|----------------|
|                                            | 2022 | 2023 | 2024           | 2024            | 2024             | 2024           |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |      |      |                |                 |                  |                |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | -    | -    | 1 390,4        | -               | (1 390,4)        | 1 069,5        |
| Transport et communications                | -    | -    | 127,0          | -               | (127,0)          | 216,4          |
| Services professionnels                    | -    | -    | 472,0          | -               | (472,0)          | 879,8          |
| Services techniques et autres              | -    | -    | 253,6          | -               | (253,6)          | 440,2          |
| Location, entretien et réparation          | -    | -    | 30,2           | -               | (30,2)           | 92,0           |
| Biens durables et non durables             | -    | -    | 29,9           | -               | (29,9)           | 120,6          |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | -    | -    | <b>2 303,1</b> | -               | <b>(2 303,1)</b> | <b>2 818,5</b> |

## Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2024 ont été marqués par les éléments suivants :

- À la suite de modifications apportées en 2023 à la Charte de la Ville de Montréal, l'OCPM, créé en 2002 et inscrit à la Charte (article 75), relève désormais de la Ville sur le plan administratif, tout en conservant son indépendance dans la réalisation de sa mission (article 76);
- En juin 2024, les employés de l'OCPM sont devenus des employés de la Ville. Le président de l'Office a été nommé pour un mandat de quatre ans et la cheffe du bureau a été embauchée;
- La structure de gouvernance a été révisée, et les processus administratifs d'octroi de contrats et d'autorisation de dépenses ont été mis à niveau. Un plan d'action a été déposé en réponse aux recommandations du rapport d'audit de la vérificatrice générale;
- Auparavant versé sous forme de contribution financière, le budget de l'OCPM est depuis juillet 2024 établi de la même façon que celui d'un service de la Ville;
- Deux journées de formation pour les commissaires ont été tenues : une sur l'éthique et l'autre sur la démarche d'analyse et de rédaction;
- L'OCPM a réalisé en 2024 huit mandats de consultation; deux mandats d'envergure (sur le projet de plan d'urbanisme et de mobilité, et sur l'itinérance et la cohabitation sociale) pour lesquels de nombreuses activités complémentaires ont été organisées;

- L'OCPM a organisé le forum Anticiper le Montréal de 2050;
- En 2024, l'Office a rejoint plus de 14 000 personnes dans le cadre de ses activités.

### **Principales variations**

#### Budget modifié et charges de fonctionnement

En 2024, l'OCPM est devenu sur le plan administratif un service de la Ville. Cette réorganisation majeure a entraîné un écart budgétaire de 2,8 M\$ entre le budget original et le budget modifié.

### SECRÉTARIAT DE LIAISON DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL

Le Secrétariat de liaison de l'agglomération de Montréal (SLAM) est entré en service le 1<sup>er</sup> janvier 2009, à la suite de l'adoption par le gouvernement du Québec, en juin 2008, du projet de loi 22 modifiant le décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005). Le SLAM relève directement du conseil d'agglomération.

La mission du SLAM est de répondre à toute demande d'information formulée par un membre du conseil d'agglomération sur tout aspect de l'administration de la municipalité centrale qui intéresse l'agglomération. Pour ce faire, le SLAM soumet une demande à la municipalité centrale, en s'adressant à la personne désignée par la direction générale, le tout suivant les dispositions du décret concernant l'agglomération de Montréal.

Le SLAM assure une réponse rapide et efficace aux demandes en provenance des mairesses et des maires des villes liées. En maintenant un délai de traitement minimal de ces demandes, le SLAM offre un service à la clientèle de qualité qui comble les besoins des membres de l'agglomération.

**Tableau 24 – Secrétariat de liaison de l'agglomération de Montréal**

(en milliers de dollars)

|                                            | Réal        |             |             | Budget original | Écart        | Budget modifié |
|--------------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-----------------|--------------|----------------|
|                                            | 2022        | 2023        | 2024        | 2024            | 2024         | 2024           |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |             |             |             |                 |              |                |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 89,8        | 63,5        | 89,0        | 255,2           | 166,2        | 255,2          |
| Transport et communications                | -           | -           | -           | 12,7            | 12,7         | 8,7            |
| Services professionnels                    | -           | -           | -           | 150,7           | 150,7        | 150,7          |
| Services techniques et autres              | 0,8         | 1,9         | 1,2         | 14,9            | 13,7         | 15,0           |
| Location, entretien et réparation          | -           | -           | -           | 4,0             | 4,0          | 4,0            |
| Biens durables et non durables             | -           | -           | 0,1         | 397,2           | 397,1        | 401,1          |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>90,6</b> | <b>65,4</b> | <b>90,3</b> | <b>834,7</b>    | <b>744,4</b> | <b>834,7</b>   |

### Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2024 ont été marqués par les éléments suivants :

- Traitement de 89 demandes en provenance des mairesses et maires des villes liées;
- Coordination de 6 demandes de présentation sous forme de séance d'information :
  - Une présentation effectuée par le SPVM;
  - Une séance d'information portant sur les activités d'agglomération soutenues par le Service de la culture;
  - Une rencontre avec les représentants d'Aéroports de Montréal (ADM);
  - Une rencontre avec le Service des finances et de l'évaluation foncière et la STM;

- Une présentation portant sur la Charte de la langue française effectuée par la commissaire à la langue française;
- Une présentation portant sur la sécurité publique effectuée par la direction générale adjointe à la sécurité urbaine et à la conformité.

### **Principales variations**

#### Charges de fonctionnement

Globalement, le Secrétariat de liaison présente un excédent budgétaire de 0,7 M\$ par rapport au budget original, principalement attribuable aux éléments détaillés ci-dessous :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart favorable de 0,2 M\$ découlant des économies générées par un poste vacant.

Autres familles de dépenses :

- Écart favorable de 0,5 M\$ attribuable à l'absence de dépenses, alors que le budget global du service est établi par règlement.

Activités de  
fonctionnement –  
Analyse des résultats

2024

Analyse des charges  
par secteurs d'activités

Habitation et économie







## HABITATION ET ÉCONOMIE

Tableau 25 – Habitation et économie

(en milliers de dollars)

|                                       | Réal             |                  |                  | Budget<br>original | Écart             | Budget<br>modifié |
|---------------------------------------|------------------|------------------|------------------|--------------------|-------------------|-------------------|
|                                       | 2022             | 2023             | 2024             | 2024               | 2024              | 2024              |
| <b>Habitation et économie</b>         |                  |                  |                  |                    |                   |                   |
| Approvisionnement                     | 31 694,0         | 33 974,2         | 36 432,4         | 35 102,0           | (1 330,4)         | 35 116,1          |
| Développement économique              | 85 535,6         | 114 060,1        | 123 315,8        | 85 649,8           | (37 666,0)        | 130 566,3         |
| Habitation                            | 118 358,9        | 161 160,0        | 224 104,8        | 183 760,1          | (40 344,7)        | 315 656,5         |
| Stratégie immobilière                 | 61 925,3         | 57 800,2         | 61 082,3         | 61 554,2           | 471,9             | 62 121,7          |
| <b>Total – Habitation et économie</b> | <b>297 513,8</b> | <b>366 994,5</b> | <b>444 935,3</b> | <b>366 066,1</b>   | <b>(78 869,2)</b> | <b>543 460,6</b>  |

## APPROVISIONNEMENT

Par l'expertise de son personnel, le Service de l'approvisionnement soutient les unités administratives quant à leurs besoins liés au matériel, aux services et aux activités. Il développe des stratégies d'acquisition et de logistique contribuant à la saine gestion et à l'essor de la Ville de Montréal.

**Tableau 26 – Approvisionnement**

(en milliers de dollars)

|                                            | Réal            |                 |                 | Budget<br>original | Écart            | Budget<br>modifié |
|--------------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|--------------------|------------------|-------------------|
|                                            | 2022            | 2023            | 2024            | 2024               | 2024             | 2024              |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                 |                 |                 |                    |                  |                   |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 28 162,5        | 29 864,2        | 32 233,1        | 30 733,9           | (1 499,2)        | 30 747,9          |
| Transport et communications                | 221,3           | 252,7           | 195,4           | 251,0              | 55,6             | 229,9             |
| Services professionnels                    | 377,7           | 317,4           | 73,2            | 245,2              | 172,0            | 141,9             |
| Services techniques et autres              | 2 347,8         | 3 263,2         | 3 233,4         | 3 143,5            | (89,9)           | 3 409,3           |
| Location, entretien et réparation          | 16,5            | 30,7            | 26,4            | 56,7               | 30,3             | 22,9              |
| Biens durables et non durables             | 281,1           | 181,6           | 245,9           | 382,6              | 136,7            | 266,8             |
| Autres objets de dépenses                  | 287,1           | 64,4            | 425,0           | 289,1              | (135,9)          | 297,4             |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>31 694,0</b> | <b>33 974,2</b> | <b>36 432,4</b> | <b>35 102,0</b>    | <b>(1 330,4)</b> | <b>35 116,1</b>   |

## Faits saillants

Les résultats du Service de l'approvisionnement pour l'année 2024 ont été marqués par les éléments suivants :

- Poursuite du soutien à l'ensemble des services municipaux et des arrondissements en matière d'appels d'offres de biens et services. De plus, 43 services centraux et bureaux et 4 arrondissements passent par le Service de l'approvisionnement pour leurs achats de gré à gré (0 \$ à 133 k\$);
- Nombre d'ententes actives en 2024 : 1 346, pour une valeur de 2,89 G\$, dont 429 ententes issues d'appels d'offres corporatifs totalisant un montant convenu de 818,0 M\$. L'ensemble des ententes ont généré pour la Ville des économies de 55,0 M\$;
- Consommation en matière d'ententes corporatives : 69 % en date du 30 septembre 2024, ce qui représente une nette amélioration comparativement à 2023 (54 %);
- Révision du *Règlement du conseil de la Ville sur la gestion contractuelle* (RGC) à la suite de l'adoption de la loi 57 (*Loi édictant la Loi visant à protéger les élus et à favoriser l'exercice sans entraves de leurs fonctions et modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal*, adoptée le 6 juin 2024), pour élargir les achats auprès de fournisseurs canadiens autres que québécois, alléger les règles d'octroi et de rotation des contrats de gré à gré;
- Maintien d'un taux de conformité global de 95,3 % en 2023 pour les achats de gré à gré, grâce à une application rigoureuse du RGC;

- Dépôt du bilan annuel 2023 d'évaluation du rendement des fournisseurs. Plus de 50 % des évaluations de contrat prévues pour 2023 ont été déposées en 2024;
- Révision des activités de l'ensemble de la fonction d'approvisionnement dans le cadre du programme de revue des activités de la Direction générale, et élaboration de six recommandations visant à augmenter le potentiel d'économies générées par les activités d'achat;
- Formation annuelle d'environ 500 personnes dans les unités administratives (RGC, évaluation du rendement des fournisseurs, processus d'achat, etc.), et offre de formations de perfectionnement à environ 200 membres du personnel du Service de l'approvisionnement occupant différentes fonctions (cautionnements et assurances, approvisionnement responsable, etc.);
- Lancement du premier plan d'approvisionnement responsable de la Ville, annoncé lors du Sommet Climat Montréal 2024, et poursuite des initiatives pour favoriser les fournisseurs locaux et responsables : 72,0 M\$ pour les entreprises d'économie sociale, 74,0 M\$ pour des fournisseurs issus de la diversité, 234,0 M\$ pour les organismes à but non lucratif (OBNL) et coopératives, pour un total de 1,24 G\$ incluant les fournisseurs ayant des établissements à Montréal.

## Principales variations

### Budget modifié

Aucune variation significative.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'approvisionnement présente un déficit budgétaire de 1,3 M\$, qui s'explique par les éléments détaillés ci-dessous :

#### Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart défavorable de 0,8 M\$ principalement dû à des taux de charges sociales plus élevés que prévu;
- Écart défavorable de 0,5 M\$ dû à des écarts salariaux et à l'ajustement de diverses banques de rémunération (vacances, congés mobiles et anciennes banques);
- Écart défavorable de 0,2 M\$ attribuable au temps supplémentaire pour le soutien des opérations du Service du matériel roulant et des ateliers.

#### Services professionnels :

- Écart favorable de 0,2 M\$ attribuable à une diminution des dépenses.

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le Service du développement économique (SDE) vise à faire de Montréal un leader dans des secteurs d'avenir et une référence en matière de croissance économique durable et inclusive, en collaboration avec les acteurs du milieu.

**Tableau 27 – Développement économique**

(en milliers de dollars)

|                                            | Réal            |                  |                  | Budget original | Écart             | Budget modifié   |
|--------------------------------------------|-----------------|------------------|------------------|-----------------|-------------------|------------------|
|                                            | 2022            | 2023             | 2024             | 2024            | 2024              | 2024             |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                 |                  |                  |                 |                   |                  |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 10 285,1        | 10 758,8         | 9 851,2          | 9 725,9         | (125,3)           | 10 040,5         |
| Transport et communications                | 879,7           | 549,5            | 599,6            | 1 018,6         | 419,0             | 842,8            |
| Services professionnels                    | 4 019,6         | 3 585,8          | 3 908,9          | 3 918,5         | 9,6               | 5 478,1          |
| Services techniques et autres              | 633,9           | 929,9            | 14 577,8         | 638,2           | (13 939,6)        | 14 757,6         |
| Location, entretien et réparation          | 28,4            | 35,0             | 73,2             | 15,1            | (58,1)            | 75,5             |
| Biens durables et non durables             | 488,0           | 348,6            | 274,8            | 47,4            | (227,4)           | 301,9            |
| Contributions à des organismes             | 69 200,9        | 97 852,5         | 94 030,3         | 70 281,1        | (23 749,2)        | 99 069,9         |
| Autres objets de dépenses                  | -               | -                | -                | 5,0             | 5,0               | -                |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>85 535,6</b> | <b>114 060,1</b> | <b>123 315,8</b> | <b>85 649,8</b> | <b>(37 666,0)</b> | <b>130 566,3</b> |

## Faits saillants

Les principales réalisations du SDE au cours de l'année 2024 sont les suivantes :

- Lancement et déploiement des premières actions de la stratégie Agir pour l'avenir du centre-ville;
- Lancement de la *Feuille de route montréalaise en économie circulaire* lors du Sommet Climat Montréal, et publication du *Rapport sur l'écart de circularité de Montréal*;
- Création d'un nouveau programme de soutien aux sociétés de développement commercial (SDC) montréalaises, qui leur offrira davantage de prévisibilité et de flexibilité ainsi qu'un soutien financier bonifié, et confirmation du financement des neuf projets de piétonnisation existants pour les trois prochaines années;
- Renouvellement de l'entente avec le réseau PME MTL (36,7 M\$) pour 2024-2026, avec renforcement de son rôle en matière de coordination du développement économique local et de soutien aux commerces locaux et à l'économie sociale;
- Soutien au développement de l'Académie Asylum, un nouveau pôle collectif en jeu vidéo qui devrait regrouper 25 studios indépendants employant 500 personnes d'ici 2027, et poursuite au centre-ville des travaux d'aménagement de Ax-C, espace de calibre international qui accueillera de jeunes entreprises innovantes et différents organismes en entrepreneuriat à partir de l'été 2025;

- Accompagnement dans la création d'Espace Aéro, la zone d'innovation du Québec en aérospatiale, incluant le projet d'ancrage du Centre collaboratif d'innovation en aérospatiale et mobilité au Technoparc;
- Accompagnement du Groupe Hypertec afin de relocaliser l'entreprise sur le territoire montréalais et d'ainsi y maintenir ses activités économiques tout en permettant à la Ville de protéger un espace naturel dans le Technoparc;
- Lancement d'Entreprendre ensemble, un appel de projets ayant permis de soutenir six organismes d'accompagnement d'entrepreneurs issus de la diversité;
- Accompagnement de 15 initiatives et projets liés à la qualité en design et en architecture;
- Production de plus d'une quarantaine de projets de données et d'analyses économiques;
- Réalisation de cinq missions économiques hors Québec pour faire rayonner Montréal et ses entreprises, et attirer des investissements sur le territoire.

## Principales variations

### Budget modifié

La variation de 44,9 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par un budget additionnel de dépenses obtenu pour les éléments suivants :

- Variation favorable de 39,8 M\$ liée aux budgets octroyés dans le cadre des ententes relatives au Fonds régions et ruralité (FRR), au développement du secteur bioalimentaire de la région de Montréal (ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec [MAPAQ]), aux appels de projets pour les ateliers d'artistes (MCC) ainsi qu'à la réhabilitation de terrains (ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie [MEIE] et ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs [MELCCFP]);
- Variation favorable de 0,6 M\$ liée au budget octroyé dans le cadre de l'entente avec le ministère des Ressources naturelles du Canada relativement à l'installation de bornes de recharge électrique de 2023 à 2025;
- Variation favorable de 1,7 M\$ liée aux budgets octroyés dans le cadre de deux ententes avec le MEIE pour la mise en œuvre de projets touchant le centre-ville de Montréal;
- Variation favorable de 1,6 M\$ liée aux budgets octroyés dans le cadre de deux ententes conclues avec le MEIE pour 2018-2022 et 2022-2025;
- Variation défavorable de 5,0 M\$ liée à des transferts budgétaires aux autres unités administratives;
- Variation favorable de 6,1 M\$ liée à des transferts budgétaires en provenance des budgets de dépenses contingentes dans le cadre des programmes relatifs à la réhabilitation de terrains contaminés.



### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service du développement économique présente un écart budgétaire défavorable de 37,7 M\$ par rapport au budget original. Cet écart est compensé par un revenu et s'explique principalement par les éléments détaillés ci-dessous :

Services techniques et autres :

- Écart défavorable de 13,9 M\$ dû principalement à des dépenses liées aux ententes non présentées au budget original, dont l'entente de réhabilitation de terrains avec le MEIE, pour 13,4 M\$. Cet écart est compensé par un revenu.

Contributions à des organismes :

- Écart défavorable de 27,3 M\$ dû à des dépenses liées aux ententes non présentées au budget original, dont l'entente de réhabilitation de terrains avec le MELCCFP pour 10,6 M\$, l'entente FRR pour 10,2 M\$, et l'entente avec le MCC pour le projet d'ateliers d'artistes pour 4,6 M\$. Cet écart est compensé par un revenu;
- Écart favorable de 5,2 M\$ lié à des transferts vers d'autres unités administratives, principalement dans le cadre de la stratégie Agir pour l'avenir du centre-ville;
- Écart défavorable de 4,3 M\$ lié à des dépenses dans le cadre du programme de subvention pour la réhabilitation de terrains contaminés (19-022), qui ont été réalisées à la suite d'un transfert provenant des dépenses contingentes;
- Écart défavorable de 1,0 M\$ attribuable à un versement établi selon l'entente de financement de l'oratoire Saint-Joseph;
- Écart favorable de 3,7 M\$ lié aux différences entre l'évaluation des besoins annuels et les réalisations dans le cadre des programmes PR@M-Industrie et Plan commerce.

## HABITATION

Le Service de l’habitation a pour mission de soutenir et d’accélérer un développement résidentiel équilibré à Montréal, d’améliorer l’habitat et de répondre aux enjeux urbains en intervenant de façon structurante sur le cadre bâti et le territoire.

**Tableau 28 – Habitation**

(en milliers de dollars)

|                                            | Réal             |                  |                  | Budget original  | Écart             | Budget modifié   |
|--------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|------------------|
|                                            | 2022             | 2023             | 2024             | 2024             | 2024              | 2024             |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                  |                  |                  |                  |                   |                  |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 12 505,9         | 13 846,1         | 15 010,7         | 15 638,7         | 628,0             | 15 638,7         |
| Transport et communications                | 83,9             | 77,1             | 75,1             | 139,0            | 63,9              | 136,9            |
| Services professionnels                    | 666,0            | 869,4            | 621,3            | 2 081,4          | 1 460,1           | 1 487,3          |
| Services techniques et autres              | 78,3             | 134,2            | 816,2            | 156,2            | (660,0)           | 1 914,3          |
| Location, entretien et réparation          | 0,5              | 79,2             | 207,7            | 13,9             | (193,8)           | 299,0            |
| Biens durables et non durables             | 36,5             | 2 632,5          | 11 234,7         | 71,0             | (11 163,7)        | 11 461,5         |
| Contributions à des organismes             | 104 987,8        | 141 789,5        | 194 277,9        | 165 659,9        | (28 618,0)        | 284 718,8        |
| Autres objets de dépenses                  | -                | 1 732,0          | 1 861,2          | -                | (1 861,2)         | -                |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>118 358,9</b> | <b>161 160,0</b> | <b>224 104,8</b> | <b>183 760,1</b> | <b>(40 344,7)</b> | <b>315 656,5</b> |

## Faits saillants

En 2024, le Service de l’habitation a poursuivi ses efforts afin de permettre d’importantes réalisations :

- Mise en œuvre du projet Propriétaire responsable et de ses trois volets : détecter l’insalubrité, avec la mise en place d’une nouvelle activité d’inspection préventive; intensifier les actions d’inspection, avec l’établissement de cibles ambitieuses; et protéger les droits des locataires, avec le soutien financier de la Ville au registre des loyers de Vivre en ville;
- Mesures d’accélération : élaboration de la norme des 120 jours pour l’octroi de permis de construction et de logement de plein droit, et implantation de cette norme dans six arrondissements. La généralisation aux 19 arrondissements est prévue pour 2025;
- Nouvelle Politique de cession d’immeubles municipaux aux fins de logements hors marché (social et abordable) : mise en ligne des sites municipaux pouvant faire l’objet de démarches pour la réalisation de logements hors marché, et établissement d’une nouvelle mécanique de cession de terrains appartenant à la Ville à des fins de réalisation de logements hors marché;
- Programmes d’aide à la rénovation : bonification du programme RénoPlex, adoptée en août 2024, pour mieux financer les travaux permettant de lutter contre les inondations qui peuvent survenir lors de fortes pluies;
- Développement de projets de logements hors marché : plus d’une trentaine de dossiers, pour des investissements avoisinant les 175,0 M\$ en 2024. Ces projets permettront à terme la construction d’environ 3 000 logements et sont réalisés dans le cadre de plusieurs programmes et initiatives.

## Principales variations

### Budget modifié

L'écart de 131,9 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par les éléments ci-dessous :

- Augmentation de 68,6 M\$ liée aux budgets supplémentaires découlant des ententes tripartites 2018-2023 intervenues entre la Ville de Montréal, la Société d'habitation du Québec (SHQ) et le gouvernement du Québec dans le cadre du programme AccèsLogis;
- Augmentation de 34,6 M\$ liée à l'Initiative pour la création rapide de logements (ICRL), qui vise à venir en aide à une population vulnérable ou faisant face à un risque d'itinérance;
- Augmentation de 13,0 M\$ liée à la réalisation de projets de logements sociaux, provenant des fonds de la stratégie d'inclusion;
- Augmentation de 4,8 M\$ liée à la réalisation de projets de logements hors marché;
- Augmentation de 10,8 M\$ liée à la vente au coût comptable des immeubles acquis pour la réalisation de logements sociaux.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'habitation présente un déficit budgétaire de 40,3 M\$, attribuable principalement aux éléments détaillés ci-dessous :

Biens durables et non durables :

- Écart défavorable de 11,2 M\$ principalement attribuable à la vente au coût comptable d'immeubles à des organismes, afin de préserver la vocation de ces immeubles.

Contributions à des organismes :

- Écart défavorable de 28,6 M\$, qui s'explique principalement par les éléments suivants :
  - Écart favorable de 11,0 M\$ pour le programme Rénovation Québec – Montréal, attribuable à un volume moindre des demandes de subvention;
  - Écart favorable de 8,0 M\$ en lien avec les budgets consacrés à l'acquisition, au maintien et à la gestion locative d'immeubles résidentiels;
  - Écart favorable de 5,7 M\$ pour le Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ) et pour les fonds fiscalisés (Desjardins, Capital pour TOIT du Fonds de solidarité FTQ);
  - Écart défavorable de 13,0 M\$ attribuable à des projets de logements sociaux et provenant des fonds de la stratégie d'inclusion;
  - Écart défavorable de 16,6 M\$ attribuable à des dépenses faites dans le cadre du programme AccèsLogis;

- Écart défavorable de 22,9 M\$ attribuable à des dépenses faites dans le cadre de l'ICRL.

## STRATÉGIE IMMOBILIÈRE

Le Service de la stratégie immobilière (SSI) élabore, recommande et réalise des stratégies immobilières intégrées ainsi que des transactions immobilières, dans un contexte d'optimisation des investissements, pour l'ensemble du territoire de Montréal.

**Tableau 29 – Stratégie immobilière**

(en milliers de dollars)

|                                            | Réal            |                 |                 | Budget original | Écart        | Budget modifié  |
|--------------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|--------------|-----------------|
|                                            | 2022            | 2023            | 2024            | 2024            | 2024         | 2024            |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                 |                 |                 |                 |              |                 |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 8 124,7         | 7 631,4         | 8 129,9         | 9 277,4         | 1 147,5      | 9 277,4         |
| Transport et communications                | 37,0            | 55,1            | 57,6            | 107,2           | 49,6         | 105,3           |
| Services professionnels                    | 105,9           | 56,7            | 215,5           | 701,9           | 486,4        | 1 024,6         |
| Services techniques et autres              | 73,6            | 183,9           | 254,6           | 149,8           | (104,8)      | 277,2           |
| Location, entretien et réparation          | 47 247,0        | 49 658,6        | 50 642,4        | 51 230,5        | 588,1        | 51 349,8        |
| Biens durables et non durables             | 5,2             | 13,4            | 23,2            | 87,4            | 64,2         | 87,4            |
| Frais de financement                       | -               | 201,0           | 1 637,2         | -               | (1 637,2)    | -               |
| Remboursement de la dette à long terme     | -               | 0,1             | 121,9           | -               | (121,9)      | -               |
| Contributions à des organismes             | 6 331,9         | -               | -               | -               | -            | -               |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>61 925,3</b> | <b>57 800,2</b> | <b>61 082,3</b> | <b>61 554,2</b> | <b>471,9</b> | <b>62 121,7</b> |

## Faits saillants

Les principales réalisations du SSI au cours de l'année 2024 sont les suivantes :

### *Transactions à des fins d'habitation :*

- 5 acquisitions pour le développement de logements hors marché (15,0 M\$), 2 acquisitions de maisons de chambres (2,4 M\$), 3 acquisitions d'immeubles commerciaux (12,1 M\$) et 3 ventes/cessions de sites à divers organismes d'habitation (8,1 M\$);
- Entente de collaboration avec la Société de développement Écoquartier Louvain (SDEL) pour la vente et la construction de 9 lots, et entente hors cour pour l'acquisition d'un terrain (4,9 M\$) dans l'arrondissement de Verdun à des fins de logement social.

### *Acquisitions à des fins de parcs et de protection des milieux naturels :*

- Promesse bilatérale visant l'acquisition à des fins de parc-nature d'un terrain appartenant aux Recluses missionnaires (6,0 M\$); promesse bilatérale visant l'acquisition d'un terrain du Canadien National (CN) (12,2 M\$) à des fins d'aménagement d'un espace vert et d'un ouvrage destiné à atténuer les nuisances sonores; projet d'entente bilatérale pour la vente (12,6 M\$) et l'achat (30,6 M\$) de terrains vacants visant la protection de 11 hectares de milieux naturels, pour le parc-nature des Sources et la relocalisation dans l'arrondissement de LaSalle d'Hypertec, une entreprise technologique majeure représentant 800 emplois dans la métropole.

*Locations :*

- Gestion de près de 480 baux (locaux et terrains) et suivi des obligations liées aux emphytéoses (260); plus de 160 mandats actifs pour différents usages répondant aux besoins des services centraux, des arrondissements et des partenaires externes, à titre de locataire ou de locateur.

*Projets stratégiques :*

- Réinventer Montréal (initiative Reinventing Cities, menée par C40) : au 987, rue de la Commune, livraison du complexe comprenant notamment plus de 360 logements, dont 40 logements sociaux et 65 logements abordables;
- Îlot Voyageur Sud (IVS) : mise en vente du site par appel public de soumissions; émission d'avis de non-conformité des offres reçues; et amorce d'un processus d'appel d'intérêt visant une vente de gré à gré avec un acquéreur qui proposera un projet répondant aux orientations de la Ville;
- Théâtre Empress : réalisation d'analyses de rentabilité financière pour divers scénarios de développement;
- Cité-des-Hospitalières : poursuite de l'occupation transitoire et amorce d'une démarche visant à élaborer un plan d'affaires pour une utilisation pérenne.

*Droit de préemption :*

- 43 assujettissements complétés; 52 avis d'intention d'aliéner reçus; 4 acquisitions.

*Analyse immobilière :*

- Réalisation d'analyses immobilières pour le développement de grands secteurs de planification; réalisation d'analyses de sites pour des projets d'écoles, et réponse aux besoins d'immeubles en lien avec les centres de services scolaires; réalisation de près de 250 estimations de la valeur marchande.

*Mesures visant à assurer la solidarité, l'équité et l'inclusion :*

- Acquisition de l'église Sainte-Bibiane à des fins de services sociaux et communautaires (2,5 M\$); recherche de sites en lien avec des projets destinés aux personnes vulnérables; prolongation des emphytéoses pour les coopératives d'habitation Objectif chez nous et Parc Marquette.

**Principales variations**

Budget modifié

La variation à la hausse de 0,6 M\$ s'explique principalement par des virements budgétaires provenant du Service de la diversité et de l'inclusion sociale et de l'Office de consultation publique de Montréal.



### Charges de fonctionnement

Le SSI présente un surplus budgétaire de près de 0,5 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments détaillés ci-dessous :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart favorable de 1,1 M\$ dû aux économies générées par la gestion des postes vacants.

Autres familles de dépenses :

- Écart défavorable de 0,7 M\$ attribuable principalement au reclassement de dépenses de location comptabilisées selon la norme comptable Transfert de droit et à des dépenses de location moins élevées que prévu.

Activités de  
fonctionnement –  
Analyse des résultats

2024

Analyse des charges  
par secteurs d'activités

Qualité de vie







## QUALITÉ DE VIE

Tableau 30 – Qualité de vie

(en milliers de dollars)

|                                | Réal             |                  |                  | Budget<br>original | Écart           | Budget<br>modifié |
|--------------------------------|------------------|------------------|------------------|--------------------|-----------------|-------------------|
|                                | 2022             | 2023             | 2024             | 2024               | 2024            | 2024              |
| <b>Qualité de vie</b>          |                  |                  |                  |                    |                 |                   |
| Culture                        | 63 695,5         | 67 731,6         | 74 773,1         | 73 326,7           | (1 446,4)       | 74 229,3          |
| Diversité et inclusion sociale | 42 962,8         | 47 563,5         | 44 631,6         | 41 223,7           | (3 407,9)       | 49 453,4          |
| Environnement                  | 173 066,3        | 206 751,3        | 198 315,8        | 215 242,5          | 16 926,7        | 213 019,8         |
| Espace pour la vie             | 81 227,9         | 82 694,2         | 88 039,0         | 87 604,5           | (434,5)         | 91 258,7          |
| <b>Total – Qualité de vie</b>  | <b>360 952,5</b> | <b>404 740,6</b> | <b>405 759,5</b> | <b>417 397,4</b>   | <b>11 637,9</b> | <b>427 961,2</b>  |

## CULTURE

Le Service de la culture a pour mission de favoriser l'accès à la culture pour toutes et tous et d'enrichir l'expérience culturelle de la population dans tous les arrondissements ainsi qu'au Quartier des spectacles. Cette culture de proximité s'exprime dans un esprit d'inclusion et de diversité et dans une perspective de transition écologique.

De manière plus précise, l'action du service a pour but de développer ou de mettre en valeur :

- le réseau des bibliothèques et le réseau des maisons de la culture;
- la médiation culturelle, l'art public et le patrimoine artistique;
- les événements et les festivals culturels;
- l'industrie cinématographique et télévisuelle, ainsi que les industries culturelles et créatives;
- les équipements, espaces (ateliers d'artistes) et quartiers culturels;
- le loisir, la pratique artistique amateur, le patrimoine immatériel et mémoriel et les musées.

**Tableau 31 – Culture**

(en milliers de dollars)

|                                            | 2022            | Réel<br>2023    | 2024            | Budget<br>original<br>2024 | Écart<br>2024    | Budget<br>modifié<br>2024 |
|--------------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------------------|------------------|---------------------------|
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                 |                 |                 |                            |                  |                           |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 17 855,3        | 18 800,3        | 19 595,7        | 18 938,7                   | (657,0)          | 18 936,7                  |
| Transport et communications                | 334,3           | 235,5           | 271,7           | 349,2                      | 77,5             | 369,9                     |
| Services professionnels                    | 3 777,0         | 4 213,5         | 1 072,2         | 5 380,1                    | 4 307,9          | 564,9                     |
| Services techniques et autres              | 3 460,8         | 4 534,8         | 9 391,5         | 3 480,9                    | (5 910,6)        | 8 732,5                   |
| Location, entretien et réparation          | 169,7           | 225,5           | 453,4           | 392,3                      | (61,1)           | 561,7                     |
| Biens durables et non durables             | 8 105,3         | 8 125,5         | 10 700,5        | 8 024,8                    | (2 675,7)        | 8 431,5                   |
| Contributions à des organismes             | 29 922,4        | 31 596,6        | 33 290,8        | 36 760,7                   | 3 469,9          | 36 632,1                  |
| Autres objets de dépenses                  | 70,7            | (0,1)           | (2,7)           | -                          | 2,7              | -                         |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>63 695,5</b> | <b>67 731,6</b> | <b>74 773,1</b> | <b>73 326,7</b>            | <b>(1 446,4)</b> | <b>74 229,3</b>           |

## Faits saillants

La Politique de développement culturel 2025-2030 a occupé une place importante en 2024. Présenté à la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports en septembre, le projet de politique sera revu à la lumière des recommandations reçues, en vue d'une adoption en 2025. Le Service a aussi renégocié l'Entente de développement culturel avec le gouvernement du Québec pour 2024-2027. Cette entente prévoit des investissements de 158,0 M\$ dans les arts, la culture et le patrimoine à Montréal. Le Service s'est également vu octroyer de nouveaux mandats, dont la relance du Quartier latin, la Stratégie hivernale et la Politique de la vie nocturne.

### *Des équipements culturels de proximité, pour la vitalité des quartiers*

- Poursuite de la modernisation des bibliothèques de Villeray, Saint-Charles (Le Sud-Ouest) et Interculturelle (Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce), et réouverture de la bibliothèque Marie-Uguay (Le Sud-Ouest);
- Poursuite de trois projets mixtes (bibliothèque et maison de la culture) : centre Sanaaq (Ville-Marie), Cœur-Nomade (Montréal-Nord et Ahuntsic-Cartierville) et Espace Rivière (Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles);
- Début des travaux de mise à niveau des maisons de la culture : maison de la culture Rosemont–La Petite-Patrie et maison de la culture L’Entrepôt (Lachine).

### *Une offre culturelle riche et diversifiée*

En plus de son soutien aux réseaux des bibliothèques et des maisons de la culture, le Service s’est occupé en 2024 des programmations du théâtre de Verdure, de la chapelle historique du Bon-Pasteur, des concerts Campbell, de La Roulotte et du MEM – Centre des mémoires montréalaises. Il a continué aussi d’enrichir sa collection de quelque 380 œuvres d’art public, avec 4 nouvelles œuvres et 6 murales, et de soutenir les festivals et autres événements tant sur le plan financier qu’en matière d’occupation du domaine public.

### *Actualisation du soutien au milieu culturel et développement de stratégies*

En 2024, le Service de la culture a notamment lancé le nouveau programme Participation culturelle dans les quartiers, destiné au milieu culturel et aux arrondissements, en remplacement de cinq programmes de financement. Il a également lancé le nouveau programme de soutien aux salles de spectacles ayant des enjeux de cohabitation (Politique de la vie nocturne). Il a financé 21 grands festivals (Fonds des festivals et événements majeurs, budget de 6,0 M\$), 86 événements dont 8 nouveaux (Programme de soutien aux festivals et aux événements culturels, budget de 1,8 M\$) et 9 événements professionnels pour les industries culturelles et créatives (Fonds de soutien aux marchés et vitrines culturels et créatifs, budget de 0,26 M\$). Le Service a aussi lancé l’appel de projets du temps des fêtes, en collaboration avec plusieurs autres bailleurs de fonds (ministère du Tourisme du Québec, Tourisme Montréal, MAMH, SDC Vieux-Montréal, SDC Montréal centre-ville), d’une valeur de 1,6 M\$, pour la tenue d’événements festifs par des organismes culturels. Enfin, il a déployé une campagne de notoriété pour les maisons de la culture.

### *Contribution de la culture à une métropole francophone plus inclusive et plus verte*

- Valorisation de la langue française : plus d’un millier d’activités de valorisation de la langue et de francisation tenues dans les bibliothèques, dans les maisons de la culture et au MEM;
- Transition écologique : réception de l’accréditation Scène écoresponsable par le théâtre de Verdure;



- Réconciliation avec les peuples autochtones : activités de mise en valeur des cultures autochtones dans les bibliothèques, dans les maisons de la culture et au MEM, et réalisation d'une murale et de quatre œuvres d'art public temporaires par des artistes autochtones;
- Diversité et inclusion : offre de formation et d'outils touchant l'analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+) au personnel des maisons de la culture, et programme Commissaire en résidence pour des artistes provenant de la diversité ethnoculturelle et des groupes racisés.

## Principales variations

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de la culture présente un déficit budgétaire de 1,4 M\$ par rapport au budget original, principalement attribuable au financement d'œuvres d'art par des règlements d'emprunt non capitalisables dont l'impact est présenté au budget de fonctionnement. Voici les principales variations par catégories :

Rémunération et cotisations de l'employeur:

- Écart défavorable de 0,7 M\$ s'expliquant principalement par la main-d'œuvre affectée à des installations culturelles et le retard dans la livraison de l'exposition permanente du MEM.

Services professionnels :

- Écart favorable de 4,3 M\$ s'expliquant principalement par un virement budgétaire vers l'objet des services techniques pour le financement du contrat de services avec le Partenariat du Quartier des spectacles.

Services techniques et autres :

- Écart défavorable de 5,9 M\$, qui s'explique principalement par les éléments suivants :
  - Écart défavorable de 4,3 M\$ lié à un virement budgétaire pour le financement du contrat de services avec le Partenariat du Quartier des spectacles;
  - Écart défavorable de 1,4 M\$ dû à des dépenses liées à l'Entente de développement culturel de Montréal.

Biens durables et non durables :

- Écart défavorable de 2,7 M\$ principalement attribuable au financement d'œuvres d'art.

Contributions à des organismes :

- Écart favorable de 3,5 M\$, qui s'explique principalement par les éléments suivants :
  - Écart favorable de 2,7 M\$ attribuable à des dépenses reportées prévues dans l'Entente de développement culturel de Montréal;

- Écart favorable de 0,8 M\$ lié à un virement budgétaire vers l'Arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour la prise en charge de la gestion de la contribution financière pour le projet de construction du musée de l'Holocauste de Montréal.

## DIVERSITÉ ET INCLUSION SOCIALE

Dans un monde où l'accès à la ville est inégal, certaines Montréalaises et certains Montréalais peuvent vivre de l'exclusion. Face à cette situation, le Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS) travaille de concert avec ses partenaires pour que chaque personne ait sa place à Montréal, quels que soient son statut, son identité, son origine et ses capacités.

**Tableau 32 – Diversité et inclusion sociale**

(en milliers de dollars)

|                                            | Réel            |                 |                 | Budget original | Écart            | Budget modifié  |
|--------------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|
|                                            | 2022            | 2023            | 2024            | 2024            | 2024             | 2024            |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                 |                 |                 |                 |                  |                 |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 7 928,5         | 9 110,5         | 8 886,7         | 9 080,9         | 194,2            | 9 478,0         |
| Transport et communications                | 62,9            | 359,5           | 191,3           | 44,2            | (147,1)          | 273,7           |
| Services professionnels                    | 4 285,4         | 6 457,8         | 6 502,2         | 2 270,6         | (4 231,6)        | 8 483,8         |
| Services techniques et autres              | 449,4           | 1 150,8         | 234,0           | 8 128,3         | 7 894,3          | 744,3           |
| Location, entretien et réparation          | 35,7            | 161,4           | 10,7            | 13,0            | 2,3              | 70,9            |
| Biens durables et non durables             | 62,6            | 84,3            | 25,3            | 62,7            | 37,4             | 95,2            |
| Contributions à des organismes             | 30 138,3        | 30 243,3        | 28 781,4        | 21 624,0        | (7 157,4)        | 30 307,5        |
| Autres objets de dépenses                  | -               | (4,1)           | -               | -               | -                | -               |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>42 962,8</b> | <b>47 563,5</b> | <b>44 631,6</b> | <b>41 223,7</b> | <b>(3 407,9)</b> | <b>49 453,4</b> |

## Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2024 ont été marqués par les éléments suivants :

### *Renforcer le virage de l'inclusion*

- Finalisation du renouvellement de l'entente sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale : 55,0 M\$ sur cinq ans (2024-2029);
- Pour une Ville ADS+ : formation d'environ 400 membres du personnel de la Ville, réception de 90 demandes d'accompagnement, tenue d'une deuxième cohorte d'intégration transversale de l'ADS+ dans cinq unités d'affaires et mise à disposition d'une capsule vidéo sur l'ADS+ qui a fait l'objet de 745 visionnements.

### *Lutter contre les discriminations*

- Clôture d'un vaste chantier en accessibilité universelle auquel ont travaillé près de 50 unités d'affaires depuis 2020, et finalisation du Plan municipal en accessibilité universelle 2024-2030;
- Déploiement à l'automne 2024 de la deuxième campagne de sensibilisation au harcèlement de rue *Témoins, agissons*, en collaboration avec la STM et le SPVM.

### *Bâtir une intelligence d'affaires sociales*

- Diffusion de la deuxième édition du rapport *Écho – Le baromètre de la Ville de Montréal sur l'inclusion des personnes immigrantes*, une recherche qui s'inscrit dans le cadre du Plan d'action solidarité, équité et inclusion 2021-2025 de la Ville de Montréal;
- Indice d'équité des milieux de vie : formation de 80 % des comités de direction au sein de l'appareil municipal. Plus de 50 utilisations significatives ont été recensées.

### *Renforcer l'intervention territoriale*

- Poursuite du déploiement des services de l'Équipe mobile de médiation et d'intervention sociale (ÉMMIS) dans quatre arrondissements, et nouveau déploiement dans le réseau du métro de la STM de 6 h à minuit, 7 jours par semaine;
- Octroi de quatre contrats pour le déploiement progressif de l'ÉMMIS sur l'ensemble du territoire montréalais et pour la mise en place d'une centrale d'appels 24/7 pour 2024-2028 (34,5 M\$);
- Recherche de locaux pour accueillir des haltes-chalet ou des services d'hébergement pour les personnes en situation d'itinérance : cinq sites dans quatre arrondissements (Ville-Marie, Verdun, Pierrefonds-Roxboro, Rosemont–La Petite-Patrie);
- Appels de projets (généraux, Autochtones, femmes) dans le cadre du Plan d'action montréalais en itinérance : 6,6 M\$ octroyés à 46 organismes pour la réalisation de 56 initiatives;
- Contribution à l'expérimentation de l'approche des Quartiers inclusifs et résilients, en collaboration avec le Service de la planification stratégique et de la performance organisationnelle, le Service de l'urbanisme et de la mobilité et les acteurs de trois milieux témoins (Lachine, Montréal-Nord et Ville-Marie) : détermination de près de 80 interventions municipales potentielles en lien avec 6 dimensions de vulnérabilité (mobilisation de 11 services municipaux et 3 tables de quartier).

### *Réduire les inégalités*

- Prolongation de 350 projets et initiatives de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans le cadre de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (11,0 M\$);
- Soutien de 46 organismes dans le cadre du nouveau programme pluriannuel Prévention Montréal, qui vise à offrir des milieux de vie solidaires, inclusifs et sécuritaires où les obstacles sont levés et où des occasions favorables sont accessibles aux enfants et aux jeunes en situation de vulnérabilité ainsi qu'à leurs familles (7,2 M\$ pour 2024-2025);
- Soutien de neuf organismes pour la réalisation d'initiatives auprès de personnes migrantes à statut précaire et sans statut, à travers le nouveau programme Montréal pour toutes et tous, sans égard au statut (1,9 M\$ pour 2024-2026).

## Principales variations

### Budget modifié

L'écart de 8,2 M\$ entre le budget original et le budget modifié provient des éléments détaillés ci-dessous :

- Subventions de 17,2 M\$ principalement liées à des ententes avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) et le ministère de la Sécurité publique (MSP) :
  - Entente MIFI 2018-2024 pour planifier, mettre en œuvre et soutenir des projets visant l'intégration des personnes immigrantes;
  - Transition entre les ententes administratives sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) dans le cadre des Alliances pour la solidarité, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 mars 2025;
  - Projet d'entente administrative sur la gestion du FQIS dans le cadre des Alliances pour la solidarité;
  - Programme fédéral Bâtir des communautés plus sécuritaires;
- Diminution de 6,5 M\$ principalement liée aux transferts budgétaires aux arrondissements dans le cadre du projet Prévention Montréal;
- Diminution de 2,2 M\$ attribuable à l'entente avec le MSP afin d'étendre la couverture de l'ÉMMIS, entre le 1<sup>er</sup> avril 2023 et le 31 mars 2028.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de la diversité et de l'inclusion sociale présente un déficit budgétaire de 3,4 M\$ par rapport au budget original, principalement attribuable aux éléments détaillés ci-dessous :

#### Services professionnels :

- Écart défavorable de 4,2 M\$ qui s'explique principalement par les dépenses liées au contrat de services professionnels accordé à la Société de développement social pour prolonger son projet de bonification de l'ÉMMIS 2023-2024.

#### Services techniques :

- Écart favorable de 7,9 M\$ principalement attribuable aux virements budgétaires vers d'autres rubriques dans le cadre de l'entente ÉMMIS avec le ministère de la Sécurité publique ainsi qu'à des économies liées à la même entente.

#### Contributions à des organismes :

- Écart défavorable de 7,1 M\$ principalement attribuable aux contributions versées en vue de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans le cadre de l'entente avec le MESS :

- Écart défavorable de 8,1 M\$ lié à l'entente MESS 2024-2029;
- Écart défavorable de 2,0 M\$ lié à l'entente MESS 2023-2024;
- Écart favorable de 1,9 M\$ lié au Plan d'action montréalais en itinérance;
- Écart favorable de 1,0 M\$ attribuable à diverses contributions non versées ainsi qu'à des virements budgétaires.



## ENVIRONNEMENT

Le Service de l'environnement oriente ses actions afin d'améliorer la qualité et le cadre de vie de la population de l'agglomération de Montréal, en la sensibilisant aux problématiques environnementales, en assurant la promotion et le contrôle de la qualité du milieu physique, en agissant pour une gestion responsable des matières résiduelles et des ressources sur le territoire, et en contrôlant la qualité et l'innocuité des aliments des établissements alimentaires.

Le service assume, auprès des services municipaux, des arrondissements, des villes liées et des autres instances, un rôle d'expert en matière de protection de l'environnement et développe à ce titre des politiques, des programmes et des plans d'action, le tout dans une perspective de transition écologique.

**Tableau 33 – Environnement**

(en milliers de dollars)

|                                            | Réel             |                  |                  | Budget original  | Écart           | Budget modifié   |
|--------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|-----------------|------------------|
|                                            | 2022             | 2023             | 2024             | 2024             | 2024            | 2024             |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                  |                  |                  |                  |                 |                  |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 24 896,9         | 25 321,5         | 27 278,3         | 27 599,4         | 321,1           | 27 391,3         |
| Transport et communications                | 324,2            | 333,0            | 312,4            | 1 918,7          | 1 606,3         | 477,2            |
| Services professionnels                    | 393,6            | 580,1            | 399,6            | 897,6            | 498,0           | 1 050,0          |
| Services techniques et autres              | 136 644,2        | 169 145,9        | 179 865,7        | 184 462,2        | 4 596,5         | 183 971,1        |
| Location, entretien et réparation          | 1 314,6          | 1 425,4          | 1 632,8          | 2 197,7          | 564,9           | 2 222,7          |
| Biens durables et non durables             | 6 910,5          | 4 354,4          | 5 746,5          | 4 416,2          | (1 330,3)       | 4 829,5          |
| Contributions à des organismes             | 82,8             | 45,9             | 63,8             | 164,3            | 100,5           | 63,8             |
| Autres objets de dépenses                  | 2 499,5          | 5 545,1          | (16 983,3)       | (6 413,6)        | 10 569,7        | (6 985,8)        |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>173 066,3</b> | <b>206 751,3</b> | <b>198 315,8</b> | <b>215 242,5</b> | <b>16 926,7</b> | <b>213 019,8</b> |

## Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2024 ont été marqués par les éléments suivants :

- Application du *Règlement interdisant la distribution de certains articles à usage unique* : 92 % des restaurateurs conformes;
- Application du *Règlement visant la réduction des impacts environnementaux associés à la distribution d'articles publicitaires* : dépôt du bilan, réduction significative du poids des circulaires et de la quantité de papier imprimé dans les centres de tri;
- Plan d'action sur le gaspillage alimentaire : cocréation en cours d'une solution réglementaire visant à maintenir les denrées en surplus dans le circuit pour l'alimentation humaine;
- Poursuite du déploiement de la collecte des matières organiques dans les immeubles de neuf logements et plus : 68 % des immeubles desservis en août, 87 % du secteur résidentiel et 75 % du total des établissements scolaires complétés, taux de desserte des industries, commerces et institutions (ICI) assimilables estimé à 84 % à la fin de 2024;

- Mise en opération du centre de traitement des matières organiques (CTMO) de Saint-Laurent à la fin août, et construction du CTMO de Montréal-Est réalisée à 95 %;
- Signature en janvier 2024 de l'entente de partenariat formalisant les rôles et responsabilités entre Éco Entreprises Québec (ÉEQ) et la Ville de Montréal pour les matières recyclables; modification et adaptation des règlements sur les collectes et les délégations de pouvoirs, ainsi que les cohérences d'intervention d'agglomération et permettre les inspections pour le contrôle de la qualité du tri des matières;
- Fin des opérations au centre de tri des matières recyclables (CTMR) de Saint-Michel à compter du 30 septembre 2024; les matières traitées au CTMR Saint-Michel sont prises en charge au nouveau CTMR, à Montréal-Est. Le processus de vente du centre de tri de Lachine à la Société V.I.A. est en cours;
- Soutien apporté aux arrondissements de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve et Verdun pour l'espacement des collectes d'ordures; intégration dans le cahier des charges en vue de l'appel d'offres à venir en 2025;
- Accompagnement du Service du développement économique dans les projets de développement de l'est de Montréal, ainsi que des services centraux et des arrondissements dans l'optimisation de la gestion des sols contaminés générés par la Ville et ses activités : implication dans près de 330 dossiers;
- Poursuite du mandat d'application réglementaire pour le respect des normes de qualité de l'air, de qualité de l'eau et de salubrité alimentaire. À la fin juillet, les actions suivantes ont été menées :
  - Délivrance de 90 permis et autorisations pour différents travaux et activités, prononciation de 24 condamnations pour infractions et traitement de 909 plaintes (au 30 septembre 2024);
  - Travaux en cours du comité conjoint regroupant également la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), la Direction régionale de santé publique (DRSP) et le MELCCFP, pour une révision globale du règlement sur la qualité de l'air;
  - Présentation du bilan annuel de la qualité de l'air auprès de services, d'arrondissements, de villes liées et de parties prenantes du milieu; déménagement de la station de mesure nomade de Montréal-Est vers le centre-ville et acquisition complétée de la station trafic;
  - Inspection des aliments : augmentation notable de tous les indicateurs : poursuites judiciaires (+17 %), infractions (+100 %), montants des amendes (+21 %), plaintes et intoxications alimentaires (+10 %);
  - Poursuite de l'application du règlement sur les trappes à graisses ainsi que du règlement sur les articles de plastique à usage unique.

## Principales variations

### Budget modifié

L'écart de 2,2 M\$ entre le budget original et le budget modifié provient principalement de l'élément suivant :

- Diminution de 2,1 M\$ due aux virements budgétaires effectués vers les arrondissements pour le financement d'activités d'information, de sensibilisation et d'éducation liées au déploiement de la collecte des résidus organiques et à l'espacement des collectes.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'environnement présente un surplus budgétaire de 16,9 M\$ par rapport au budget original.

Les principaux écarts s'expliquent par les éléments détaillés ci-dessous :

#### Transport et communications :

- Écart favorable de 1,4 M\$ lié aux virements budgétaires vers les arrondissements pour financer les actions d'information, de sensibilisation et d'éducation requises pour la poursuite du déploiement de la collecte des matières organiques dans les immeubles de neuf logements et plus.

#### Honoraires professionnels, services techniques et autres :

- Écart favorable de 7,1 M\$ lié aux contrats de collecte et de transport des matières résiduelles (contingences non utilisées, indexation des contrats et nouveaux contrats) et à des études et projets non effectués;
- Écart défavorable de 1,5 M\$ lié aux activités de tri des matières recyclables, plus précisément à la volatilité du marché, au volume et aux coûts d'opération;
- Écart favorable de 1,1 M\$ attribuable à la participation moins importante qu'anticipé de la population et des ICI aux collectes de matières organiques, au coût plus avantageux de l'élimination comparativement au coût du traitement des matières organiques, et à la variation favorable du tonnage pour les matériaux de construction, rénovation et démolition;
- Écart défavorable de 1,6 M\$ lié aux pluies diluviennes (ajout de collectes et de transport, et hausse du volume des matières);
- Écart défavorable de 1,1 M\$ attribuable à la hausse des coûts de location et de transport des conteneurs aux écocentres;
- Écart favorable de 0,4 M\$ attribuable aux honoraires professionnels pour les sols contaminés et le soutien aux infrastructures.

Location, entretien et réparation, biens durables et non durables :

- Écart défavorable de 3,2 M\$ généré par l'achat d'outils de collecte des matières résiduelles (implantation et remplacement), initialement prévu au budget d'investissement de 2024;
- Écart favorable de 2,3 M\$ lié au passif environnemental de Pointe-Saint-Charles (rodage de l'usine) et du CESM (report de travaux).

Autres objets de dépenses :

- Écart favorable de 4,8 M\$ essentiellement lié à la révision annuelle des provisions pour le passif environnemental du Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles (PEPSC);
- Écart défavorable de 2,6 M\$ attribuable à la baisse des coûts d'opération en 2024 pour le passif environnemental du CESM (report de travaux) et du PEPSC;
- Écart favorable de 1,1 M\$ attribuable à l'application de la norme SP 3280<sup>5</sup> liée à l'obligation de mettre hors service de façon permanente certaines immobilisations;
- Écart favorable de 7,2 M\$ attribuable au passif environnemental des sols contaminés, principalement en raison des correctifs sur les critères et les changements dans le champ d'application de la norme SP 3260<sup>6</sup> et l'ajout de nouveaux terrains.

---

<sup>5</sup> Pour en savoir plus sur la norme comptable SP 3280, voir la note 15 sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations du *Rapport financier annuel 2024*.

<sup>6</sup> Pour en savoir plus sur la norme comptable SP 3260, voir les notes 3 et 16 sur le passif environnemental du *Rapport financier annuel 2024*.

## ESPACE POUR LA VIE

Espace pour la vie est le plus grand complexe en sciences de la nature au Canada. Sa mission consiste à accompagner la population pour lui permettre de vivre en harmonie avec la nature. Par leurs actions de diffusion, de conservation, de recherche et d'éducation, le Biodôme, la Biosphère, le Jardin botanique, l'Insectarium et le Planétarium se positionnent ensemble comme catalyseurs de changement en faveur de la préservation de la biodiversité, de la protection de l'environnement et d'une transition écologique plus juste et inclusive.

**Tableau 34 – Espace pour la vie – Charges de fonctionnement**

(en milliers de dollars)

|                                            | Réal            |                 |                 | Budget original | Écart          | Budget modifié  |
|--------------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
|                                            | 2022            | 2023            | 2024            | 2024            | 2024           | 2024            |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                 |                 |                 |                 |                |                 |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 39 160,8        | 40 969,0        | 42 648,5        | 41 073,4        | (1 575,1)      | 42 027,6        |
| Transport et communications                | 2 065,2         | 2 019,0         | 2 495,9         | 1 912,8         | (583,1)        | 2 604,3         |
| Services professionnels                    | 3 409,3         | 2 188,0         | 1 163,4         | 4 453,2         | 3 289,8        | 1 261,0         |
| Services techniques et autres              | 12 201,7        | 12 830,6        | 16 856,6        | 12 517,6        | (4 339,0)      | 17 747,3        |
| Location, entretien et réparation          | 241,8           | 261,3           | 271,4           | 177,3           | (94,1)         | 294,5           |
| Biens durables et non durables             | 5 706,7         | 5 365,8         | 5 574,5         | 6 223,3         | 648,8          | 5 958,1         |
| Frais de financement                       | 6 610,0         | 6 471,5         | 6 231,4         | 7 494,6         | 1 263,2        | 7 494,6         |
| Remboursement de la dette à long terme     | 11 358,1        | 11 895,6        | 12 116,1        | 13 169,3        | 1 053,2        | 13 169,3        |
| Contributions à des organismes             | 517,0           | 621,8           | 702,0           | 583,0           | (119,0)        | 702,0           |
| Autres objets de dépenses                  | (42,7)          | 71,6            | (20,8)          | -               | 20,8           | -               |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>81 227,9</b> | <b>82 694,2</b> | <b>88 039,0</b> | <b>87 604,5</b> | <b>(434,5)</b> | <b>91 258,7</b> |

## Faits saillants

La performance d'Espace pour la vie en 2024 s'appuie sur :

- L'accueil de 2,5 millions de personnes dans les musées, qui ont généré des revenus d'exploitation de 34,9 M\$;
- Des projets et programmes attrayants, qui ont entraîné des retombées économiques et touristiques annuelles évaluées à 120,0 M\$;
- Des projets muséaux créatifs et inclusifs offrant un contact privilégié avec la nature et invitant à la protéger (*Rouge 2100* au Planétarium, *Les saumons de la Mitis* à la Biosphère, *Une nature tissée serrée* au Biodôme, *Laissez-moi vous raconter le territoire*, en collaboration avec Terre Innue, au Jardin botanique, *La nostalgie du papillon malgache* à l'Insectarium, etc.);
- Des programmes éducatifs, scientifiques et d'engagement citoyen pour outiller les publics et les amener à prendre soin du vivant et de l'environnement (Mission monarque, Jardins-jeunes, Printemps citoyen, camps de jour Espace pour la vie, etc.);

- Des activités de conservation et de recherche en phase avec les enjeux sociétaux (collaboration à la chaire d'excellence du Canada Une seule santé urbaine, travaux sur les espèces en péril, monitoring de la biodiversité, restauration des milieux humides, etc.);
- Des activités grand public gratuites en dehors des murs, qui ont culminé avec un événement exceptionnel tenu par le Planétarium au parc Jean-Drapeau à l'occasion de l'éclipse solaire du 8 avril, qui a réuni plus de 100 000 personnes;
- Un rayonnement impressionnant, avec entre autres 13 689 mentions dans les médias, 17 millions de pages vues sur le site Web et 8 millions d'impressions sur les réseaux sociaux;
- Une collaboration accrue avec la Fondation Espace pour la vie, qui a financé des projets à fort impact sociétal qui n'auraient pu se réaliser à leur plein potentiel sans son soutien.

### Principales variations

#### Budget modifié

La variation favorable de 3,7 M\$ s'explique principalement par un budget additionnel de dépenses obtenu pour les éléments suivants :

- 3,1 M\$ pour les services techniques dans les camps de jour, divers projets financés par la Fondation Espace pour la vie et les sociétés amies et des contrats-échanges;
- 0,3 M \$ pour le projet La Nature près de chez vous (subvention provenant du MAMH);
- 0,2 M\$ en transfert du Service des ressources humaines pour le remboursement du salaire du personnel en fonction sur une base temporaire.

#### Charges de fonctionnement

Globalement, Espace pour la vie présente un écart défavorable de 0,4 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments ci-dessous :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart défavorable de 1,6 M\$ en lien avec des enjeux de main-d'œuvre et des ajustements apportés aux différentes banques d'heures compensées, de vacances et de congés de maladie.

Transport et communications :

- Écart défavorable de 0,6 M\$ attribuable principalement à différents projets financés par des contributions de la Fondation Espace pour la vie.



Services professionnels, techniques et autres :

- Écart défavorable de 0,2 M\$ découlant principalement des frais d'administration interne facturés par la Ville sur la portion des dépenses d'exploitation administrée par le Service de la gestion et de la planification des immeubles;
- Écart défavorable de 0,3 M \$ attribuable principalement à différents mandats financés en majeure partie par des contributions de la Fondation Espace pour la vie et des sociétés amies.

Frais de financement et remboursement de la dette à long terme :

- Écart favorable de 2,3 M\$ à la suite de la réduction du volume d'emprunt relatif aux projets d'investissement.

**Tableau 35 – Espace pour la vie – Revenus**

(en milliers de dollars)

|                        | Réel            |                 |                 | Budget original | Écart          | Budget modifié  |
|------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
|                        | 2022            | 2023            | 2024            | 2024            | 2024           | 2024            |
| <b>Revenus</b>         |                 |                 |                 |                 |                |                 |
| Transferts             | 19,5            | 135,2           | 331,2           | -               | 331,2          | 334,5           |
| Services rendus        | 39 864,6        | 46 579,2        | 43 647,1        | 35 874,9        | 7 772,2        | 39 075,9        |
| <b>Total – Revenus</b> | <b>39 884,1</b> | <b>46 714,4</b> | <b>43 978,3</b> | <b>35 874,9</b> | <b>8 103,4</b> | <b>39 410,4</b> |

### Principales variations

#### Budget modifié

L'augmentation de 3,6 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique par des revenus additionnels :

- 1,7 M\$ pour les camps de jours, les contrats d'échanges et d'autres projets financés par la Fondation Espace pour la vie;
- 1,6 M\$ pour les opérations de la Biosphère, grâce à l'entente de contribution de la Fondation Espace pour la vie;
- 0,3 M\$ pour le projet La Nature près de chez vous (subvention provenant du MAMH).

#### Revenus

L'écart favorable de 8,1 M\$ entre les revenus réels et le budget original est principalement attribuable aux éléments indiqués ci-dessous :

Services rendus :

- Écart favorable de 4,9 M\$ lié aux droits d'entrée et aux recettes des restaurants et boutiques.

Autres revenus :

- Écart favorable de 2,8 M\$ lié aux contributions de la Fondation Espace pour la vie, des sociétés amies et d'autres partenaires pour la réalisation de différents projets.

Transferts :

- Écart favorable de 0,3 M\$ lié au projet La Nature près de chez vous (subvention provenant du MAMH).



Activités de  
fonctionnement –  
Analyse des résultats

2024

Analyse des charges par  
secteurs d'activités

Sécurité urbaine  
et conformité



**SÉCURITÉ URBAINE ET CONFORMITÉ**
**Tableau 36 – Sécurité urbaine et conformité**

(en milliers de dollars)

|                                               |                    | Réel               |                    | Budget<br>original | Écart             | Budget<br>modifié  |
|-----------------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|-------------------|--------------------|
|                                               | 2022               | 2023               | 2024               | 2024               | 2024              | 2024               |
| <b>Sécurité urbaine et conformité</b>         |                    |                    |                    |                    |                   |                    |
| Affaires juridiques                           | 68 431,8           | 69 336,6           | 74 697,6           | 73 716,5           | (981,1)           | 73 726,7           |
| Greffes                                       | 30 067,3           | 32 430,8           | 32 095,6           | 35 719,3           | 3 623,7           | 35 715,8           |
| <b>Services de sécurité publique</b>          |                    |                    |                    |                    |                   |                    |
| Police                                        | 805 095,8          | 819 026,8          | 868 677,1          | 821 544,4          | (47 132,7)        | 827 191,4          |
| Sécurité incendie                             | 389 166,2          | 408 588,1          | 404 845,8          | 393 344,6          | (11 501,2)        | 394 830,2          |
| <b>Total – Sécurité urbaine et conformité</b> | <b>1 292 761,1</b> | <b>1 329 382,3</b> | <b>1 380 316,1</b> | <b>1 324 324,8</b> | <b>(55 991,3)</b> | <b>1 331 464,1</b> |

## AFFAIRES JURIDIQUES

La mission du Service des affaires juridiques est d’offrir des services-conseils en matière juridique ainsi que des services de négociation et de rédaction de contrats et d’actes notariés pour le compte des autorités administratives et politiques de la Ville (services centraux et arrondissements), de rédiger des règlements municipaux et de représenter la Ville devant les tribunaux de droit commun et les tribunaux administratifs.

Le Service des affaires juridiques assure également à la population de l’agglomération de Montréal les services d’une cour municipale accessible, moderne et efficace ayant pour objectif d’offrir à l’ensemble des justiciables de l’île de Montréal une justice pénale de proximité. Il s’occupe de la représentation de la poursuite de la Ville de Montréal, des 15 autres municipalités de l’agglomération de Montréal, de la Communauté métropolitaine de Montréal, de la Société de transport de Montréal et de Sa Majesté le Roi dans les dossiers traités par la cour municipale en matière pénale et criminelle relevant de sa compétence.

Enfin, le Service des affaires juridiques offre les services accessibles et efficaces du Bureau des réclamations, où les citoyennes et citoyens peuvent déposer leurs demandes d’indemnisation pour des dommages subis en raison d’une faute commise par la Ville ou un membre de son personnel.

**Tableau 37 – Affaires juridiques**

(en milliers de dollars)

|                                            | Réal            |                 |                 | Budget original | Écart          | Budget modifié  |
|--------------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
|                                            | 2022            | 2023            | 2024            | 2024            | 2024           | 2024            |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                 |                 |                 |                 |                |                 |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 57 667,5        | 59 465,7        | 56 952,8        | 62 062,7        | 5 109,9        | 62 072,8        |
| Transport et communications                | 2 186,2         | 1 752,2         | 2 394,4         | 2 442,3         | 47,9           | 2 356,7         |
| Services professionnels                    | 2 500,3         | 2 037,0         | 7 899,4         | 1 955,1         | (5 944,3)      | 1 947,7         |
| Services techniques et autres              | 5 222,5         | 5 322,5         | 6 205,5         | 6 536,4         | 330,9          | 6 103,8         |
| Location, entretien et réparation          | 204,9           | 177,2           | 305,3           | 129,8           | (175,5)        | 261,8           |
| Biens durables et non durables             | 628,0           | 560,2           | 931,2           | 580,2           | (351,0)        | 963,9           |
| Contributions à des organismes             | 15,0            | 17,7            | 20,0            | 10,0            | (10,0)         | 20,0            |
| Autres objets de dépenses                  | 7,4             | 4,1             | (11,0)          | -               | 11,0           | -               |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>68 431,8</b> | <b>69 336,6</b> | <b>74 697,6</b> | <b>73 716,5</b> | <b>(981,1)</b> | <b>73 726,7</b> |

## Faits saillants

Les résultats du service pour l’année 2024 ont été marqués par les éléments suivants :

- Accompagnement soutenu en vue d’une nouvelle approche quant au contrôle des résidences touristiques (de type Airbnb);
- Implication soutenue des juristes dans de nombreux dossiers stratégiques de sécurité publique, d’actions collectives et d’injonctions (manifestations), de gestion contractuelle et d’accompagnement hautement spécialisé;



- Accompagnement ciblé de l'Escouade tourisme et du Service de sécurité incendie (notamment formation, révision et autorisation des constats d'infraction);
- Conclusion d'une nouvelle entente en matière de violence conjugale permettant à la Ville de recevoir la juste rétribution des coûts engendrés, par un remboursement de 4,0 M\$;
- Poursuite des travaux sur la diminution et la stabilisation des délais;
- Rehaussement des mesures de sécurité du chef-lieu de la cour municipale par l'ajout d'un détecteur de métal de type rayons X (à l'arche de sécurité et à la zone de présence policière);
- Perception, hausse des revenus : développement complété d'une plateforme pour effectuer des paiements en ligne (ententes avec débiteurs).

## Principales variations

### Budget modifié

Aucune variation significative.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des affaires juridiques présente un déficit budgétaire de 1,0 M\$ par rapport au budget original.

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart favorable de 5,1 M\$ attribuable aux éléments suivants :
  - Écart favorable de 5,9 M\$ principalement lié à la rémunération de la magistrature. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024, les juges sont employés par le ministère de la Justice. En conséquence, leur rémunération est désormais faite sous la forme d'honoraires professionnels;
  - Écart défavorable de 0,8 M\$ principalement dû à des taux de charges sociales plus élevés que prévu.

Autres familles de dépenses :

- Écart défavorable de 6,1 M\$ principalement attribuable au mécanisme de compensation des juges.

## GREFFE

Le Service du greffe voit à la préparation, à la tenue et au suivi des séances du comité exécutif, du conseil municipal et du conseil d'agglomération. Il assure le soutien opérationnel et professionnel aux commissions permanentes du conseil municipal et du conseil d'agglomération, au Conseil du patrimoine de Montréal, au Comité Jacques-Viger, au Comité consultatif en reconnaissance, au Conseil interculturel de Montréal, au Conseil des Montréalaises et au Conseil jeunesse de Montréal. Il voit à la gestion des documents et des archives de la Ville ainsi qu'au traitement et à la signature des contrats. Il a également comme obligation de veiller à l'application de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* et de la *Loi sur les archives* ainsi qu'à la gestion des processus électoraux.

**Tableau 38 – Greffe**

(en milliers de dollars)

|                                            | Réal            |                 |                 | Budget original | Écart          | Budget modifié  |
|--------------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
|                                            | 2022            | 2023            | 2024            | 2024            | 2024           | 2024            |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                 |                 |                 |                 |                |                 |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 28 764,0        | 30 915,1        | 30 502,1        | 32 714,9        | 2 212,8        | 32 714,9        |
| Transport et communications                | 258,3           | 255,7           | 239,6           | 401,6           | 162,0          | 429,1           |
| Services professionnels                    | 299,3           | 308,4           | 283,7           | 560,5           | 276,8          | 526,4           |
| Services techniques et autres              | 352,7           | 533,2           | 600,3           | 1 500,2         | 899,9          | 1 383,5         |
| Location, entretien et réparation          | 245,8           | 316,4           | 342,1           | 269,9           | (72,2)         | 424,1           |
| Biens durables et non durables             | 132,2           | 100,6           | 108,6           | 232,2           | 123,6          | 213,6           |
| Contributions à des organismes             | 5,0             | -               | 10,0            | 40,0            | 30,0           | 15,0            |
| Autres objets de dépenses                  | 10,0            | 1,4             | 9,2             | -               | (9,2)          | 9,2             |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>30 067,3</b> | <b>32 430,8</b> | <b>32 095,6</b> | <b>35 719,3</b> | <b>3 623,7</b> | <b>35 715,8</b> |

## Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2024 ont été marqués par les éléments suivants :

- Soutien administratif de qualité fourni aux instances décisionnelles et à l'administration municipale;
- Retour des différentes équipes à l'hôtel de ville restauré et inauguration en juin 2024, incluant la tenue d'une journée citoyenne (samedi 8 juin 2024) pour mettre en valeur les nouveaux espaces publics (plus de 3 000 visiteurs et visiteuses);
- Dématérialisation des dossiers décisionnels (signature électronique des résolutions et archivage numérique);
- Publication d'une directive sur la gestion intégrée de l'information et des archives, et mise en place d'un portail de gestion de l'information pour regrouper les guides et outils disponibles pour le personnel;
- Traitement de plusieurs fonds d'archives institutionnels et création d'un compte Instagram pour mettre en valeur des documents essentiellement photographiques et cibler un nouveau public.

## Principales variations

### Budget modifié

Aucune variation significative.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service du greffe présente un surplus de 3,6 M\$, dont voici les principales variations par catégories :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart favorable de 2,2 M\$ attribuable à la suspension de l'indexation de la rémunération des élus et à des économies importantes dans le régime de retraite des élus.

Transport et communications :

- Écart favorable de 0,2 M\$ attribuable à des dépenses moindres en frais de déplacement et d'hébergement ainsi qu'en frais de transport et de stationnement.

Services professionnels :

- Écart favorable de 0,3 M\$ principalement pour combler la compensation des présidents du Comité Jacques-Viger et du Conseil du patrimoine de Montréal à la rémunération.

Services techniques et autres:

- Écart favorable de 0,9 M\$ attribuable principalement au report en 2025 d'une partie des travaux pour les élections générales de 2025, qui devaient être réalisés en 2024.

## POLICE

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a pour mission de protéger la vie et les biens des citoyennes et citoyens, de maintenir la paix et la sécurité publique, de prévenir et combattre le crime, et de faire respecter les lois et les règlements en vigueur.

En partenariat avec les institutions, les groupes communautaires ainsi que la population de l'agglomération de Montréal, le SPVM s'engage à réduire la criminalité, à améliorer le bilan routier, à favoriser le sentiment de sécurité, à constituer un milieu de vie paisible et sûr, et ce, dans le respect des droits et libertés garantis par les chartes canadienne et québécoise.

**Tableau 39 – Police**

(en milliers de dollars)

|                                            | Réal             |                  |                  | Budget<br>original | Écart             | Budget<br>modifié |
|--------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|--------------------|-------------------|-------------------|
|                                            | 2022             | 2023             | 2024             | 2024               | 2024              | 2024              |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                  |                  |                  |                    |                   |                   |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 771 427,3        | 786 241,2        | 830 573,9        | 784 322,5          | (46 251,4)        | 786 880,1         |
| Transport et communications                | 3 776,9          | 3 657,7          | 4 115,2          | 2 920,7            | (1 194,5)         | 4 297,7           |
| Services professionnels                    | 1 175,0          | 1 055,6          | 999,9            | 1 475,5            | 475,6             | 1 243,5           |
| Services techniques et autres              | 6 837,4          | 8 164,0          | 10 922,9         | 11 100,8           | 177,9             | 11 943,9          |
| Location, entretien et réparation          | 3 370,1          | 2 947,2          | 3 235,7          | 2 529,8            | (705,9)           | 3 806,8           |
| Biens durables et non durables             | 13 669,5         | 11 955,2         | 13 643,9         | 14 040,0           | 396,1             | 13 827,0          |
| Contributions à des organismes             | 4 796,6          | 4 992,4          | 5 175,1          | 5 155,1            | (20,0)            | 5 175,1           |
| Autres objets de dépenses                  | 43,0             | 13,5             | 10,5             | -                  | (10,5)            | 17,3              |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>805 095,8</b> | <b>819 026,8</b> | <b>868 677,1</b> | <b>821 544,4</b>   | <b>(47 132,7)</b> | <b>827 191,4</b>  |

## Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2024 sont principalement attribuables aux éléments suivants :

- Poursuite de la lutte contre la violence armée et mise en place de mesures additionnelles;
- Implantation du projet MEGA, qui vise la diminution de la criminalité et des incivilités ainsi que l'augmentation du sentiment de sécurité dans le métro de Montréal;
- Mise en place d'un plan stratégique en matière de vols de véhicules à moteur (VVM);
- Mise en place du plan directeur en sécurité publique;
- Réalisation d'actions dans le cadre du conflit au Moyen-Orient;
- Construction du nouveau centre intégré de formation destiné au personnel policier du SPVM et de la province;
- Mise en circulation du premier comptoir mobile destiné au rapprochement avec les populations;
- Mise en œuvre du protocole en matière d'étranglements dans un contexte de violence conjugale.

## Principales variations

### Budget modifié

L'écart à la hausse entre le budget original et le budget modifié, de l'ordre de 5,6 M\$, est attribuable majoritairement aux éléments suivants :

- 4,5 M\$ en subventions et contributions financières provenant majoritairement du ministère de la Sécurité publique et de la Sûreté du Québec, en lien avec les activités des équipes et des programmes financés ainsi qu'avec le prêt de ressources : Équipe intégrée de coordination des disparitions et des enlèvements (EICDE), Équipe de surveillance des délinquants sexuels (ESDS), Module de l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet (ESEI), Équipes multisectorielles dédiées aux armes à feu (ÉMAF), équipes d'enquête dédiées aux actions concertées contre l'économie souterraine en général, et contre l'économie souterraine liée au cannabis et aux crimes économiques et financiers (ACCES, ACCES-Cannabis, ACCEF), Équipe multidisciplinaire d'intervention dans les écoles (ÉMIÉ), équipe mixte liée au Centre québécois de dépistage d'armes à feu (CQDAAF), Escouade intégrée en renseignement sur la violence armée (EIRVA) et Projet Rapprochement Jeunesse, ainsi que pour la participation à un programme de formation sur les capacités affaiblies par la drogue;
- 0,7 M\$ servant à répondre à un besoin opérationnel important et ponctuel afin d'être en adéquation avec les nouvelles réalités criminelles;
- 0,4 M\$ servant à financer la hausse des frais de remorquage sur le territoire desservi par le SPVM et à permettre au service d'ainsi répondre à ses obligations financières.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de police présente un déficit budgétaire de 47,1 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart défavorable de 46,3 M\$ qui s'explique principalement par les éléments suivants :
  - Écart favorable de 7,6 M\$ lié à des économies dans la structure policière (banque de vacances et primes, remboursement de mesures d'urgence, renversement de provisions pour griefs);
  - Écart favorable de 2,6 M\$ provenant d'économies sur les contributions de l'employeur pour le personnel policier;
  - Écart favorable de 1,6 M\$ composé d'économies liées à des postes vacants dans la structure civile (brigadières et brigadiers et personnel civil);
  - Écart défavorable de 40,3 M\$ attribuable aux heures supplémentaires, en grande partie liées aux opérations générales (services d'ordre pour manifestations et événements publics,

besoins en enquêtes, remplacement des absences et des postes vacants, événements avec armes à feu);

- Écart défavorable de 10,5 M\$ en lien avec le régime surcomplémentaire de retraite, d'autres ajustements ponctuels du régime de retraite du personnel policier et des écarts dans les taux de contribution;
- Écart défavorable de 5,0 M\$ généré par une augmentation du recrutement et une baisse par rapport au nombre anticipé d'absences, de départs à la retraite et de postes laissés vacants parmi le corps policier;
- Écart défavorable de 2,3 M\$ dû aux heures supplémentaires du personnel civil, en grande partie liées aux activités du centre d'appels 911.

Autres familles de dépenses :

- Écart défavorable de 0,9 M\$ attribuable principalement aux éléments suivants :
  - Écart favorable de 2,1 M\$ lié au remboursement des frais de scolarité aux recrues policières, le nombre d'embauches et les remboursements étant moins élevés que prévu;
  - Écart favorable de 0,8 M\$ attribuable à des économies dans les achats d'uniformes et d'accessoires pour les ressources policières et civiles;
  - Écart défavorable de 0,8 M\$ attribuable aux frais de fonctionnement non prévus au budget, en lien avec diverses équipes subventionnées par le ministère de la Sécurité publique et la Sûreté du Québec (ÉMAF, ESDS, EICDE et Projet Rapprochement Jeunesse);
  - Écart défavorable de 2,0 M\$ lié aux dépenses en enquêtes spéciales (locaux, équipements spécialisés, frais d'observation et de communication et autres services) et aux frais d'écoute électronique;
  - Écart défavorable de 0,6 M\$ en lien avec le plan de désuétude des équipements bureautique;
  - Écart défavorable de 0,4 M\$ généré par les divers frais de services techniques liés au plan de formation policière.

## SÉCURITÉ INCENDIE

Le Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) s'emploie à rendre l'agglomération de Montréal plus sécuritaire en protégeant les vies, les biens et l'environnement.

Le SIM réalise cette mission en intervenant lors de tous types d'urgences, notamment les urgences médicales, les incendies et les situations exigeant des mesures d'urgence, et en poursuivant les actions de prévention, d'éducation et de sécurité civile.

**Tableau 40 – Sécurité incendie**

(en milliers de dollars)

|                                            | Réal             |                  |                  | Budget original  | Écart             | Budget modifié   |
|--------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|------------------|
|                                            | 2022             | 2023             | 2024             | 2024             | 2024              | 2024             |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                  |                  |                  |                  |                   |                  |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 362 826,4        | 382 234,4        | 381 952,1        | 377 586,1        | (4 366,0)         | 378 513,0        |
| Transport et communications                | 790,8            | 817,3            | 721,1            | 961,4            | 240,3             | 908,0            |
| Services professionnels                    | 2 246,2          | 3 239,3          | 2 745,8          | 1 280,5          | (1 465,3)         | 1 295,0          |
| Services techniques et autres              | 4 711,0          | 6 574,6          | 7 667,5          | 3 281,9          | (4 385,6)         | 2 820,9          |
| Location, entretien et réparation          | 6 860,0          | 4 864,7          | 2 950,1          | 958,3            | (1 991,8)         | 901,9            |
| Biens durables et non durables             | 11 833,5         | 10 750,2         | 8 754,3          | 9 076,4          | 322,1             | 10 330,5         |
| Contributions à des organismes             | 39,5             | 30,0             | 54,9             | 200,0            | 145,1             | 60,9             |
| Autres objets de dépenses                  | (141,2)          | 77,6             | -                | -                | -                 | -                |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>389 166,2</b> | <b>408 588,1</b> | <b>404 845,8</b> | <b>393 344,6</b> | <b>(11 501,2)</b> | <b>394 830,2</b> |

## Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2024 ont été marqués par les éléments suivants :

- Déploiement d'une campagne de recrutement avec la collaboration du Service des ressources humaines, qui a permis d'embaucher 23 nouvelles personnes à la Direction de la prévention et de la gestion intégrée des risques;
- Augmentation des inspections dans les bâtiments de catégorie élevée et très élevée, ainsi que dans les bâtiments résidentiels n'ayant jamais été inspectés;
- Révision des méthodes d'inspection des lieux de réunion et d'événements d'envergure, pour sensibiliser, responsabiliser et accompagner les propriétaires, les tenanciers et les promoteurs en amont de l'événement, de façon à maintenir la sécurité des lieux pour le public;
- Commencement des formations et des ateliers obligatoires sur le respect, l'équité et la lutte contre les discriminations pour l'ensemble du personnel pompier, en collaboration avec le Bureau de la commissaire à la lutte au racisme et aux discriminations systémiques;
- Poursuite de la mise en œuvre du programme de développement des officiers et officières, qui permet d'assurer une relève mobilisée et engagée, prête à répondre aux défis futurs;



- Création d'un comité directeur multidisciplinaire et de sous-comités composés du SIM, du Service des ressources humaines (relations de travail, partenaires d'affaires et rémunération) et du Service des finances, afin de préparer la négociation de la prochaine convention collective de l'Association des pompiers de Montréal (APM);
- Élaboration des procédures pour une équipe spécialisée dans la réduction de la contamination lors des interventions, qui sera déployée au début de 2025, et établissement de critères de performance pour les vêtements de protection individuelle (VPI), le tout afin de minimiser les risques pour la santé;
- Mise en place de solutions en matière de sauvetage nautique visant à répondre à des recommandations du coroner et de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST);
- Intégration de la gestion de la continuité des affaires à la gestion de la sécurité civile à Montréal.

## Principales variations

### Budget modifié

L'écart de 1,5 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par un budget additionnel de 0,5 M\$ pour la recherche et le sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd, par un montant de 0,3 M\$ pour l'entraide entre les villes et par le remboursement de 0,7 M\$ d'affectations temporaires.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de sécurité incendie présente un déficit budgétaire de 11,5 M\$ par rapport au budget original.

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart défavorable de 4,4 M\$ qui s'explique par les éléments suivants :
  - Écart défavorable de 5,4 M\$ dû à des cotisations de l'employeur supérieures au budget;
  - Écart défavorable de 2,5 M\$ dû à des dépenses de rémunération supérieures aux hypothèses budgétaires;
  - Écart défavorable de 1,5 M\$ dû aux dépenses de rémunération des autres unités de la Ville qui ont été transférées au Service de sécurité incendie, en lien principalement avec les mesures d'urgence lors d'un épisode de verglas, de pluies diluviennes et du bris d'aqueduc dans l'arrondissement de Ville-Marie;
  - Écart favorable de 5,0 M\$ attribuable à des économies (qui ne seront pas nécessairement récurrentes) liées aux postes vacants, aux écarts salariaux, à un remboursement plus élevé de la CNESST et à d'autres facteurs.

Autres familles de dépenses :

- Écart défavorable de 7,1 M\$ entre les dépenses réelles et le budget original, attribuable aux éléments suivants :
  - Écart défavorable de 9,4 M\$ lié aux dépenses de la Sécurité civile, des villes liées, des arrondissements et d'autres services de la Ville concernant principalement les mesures d'urgence relatives au verglas, aux pluies diluviennes ainsi qu'au bris d'aqueduc dans l'arrondissement de Ville-Marie;
  - Écart favorable de 2,3 M\$ attribuable à une augmentation de 1,2 M\$ des inventaires aux opérations spécialisées ainsi qu'à d'autres dépenses diverses.



Activités de  
fonctionnement –  
Analyse des résultats

2024

Analyse des charges par  
secteurs d'activités

Services de proximité







## SERVICES DE PROXIMITÉ

Tableau 41 – Services de proximité

(en milliers de dollars)

|                                                             |                  | Réel             |                  | Budget<br>original | Écart             | Budget<br>modifié |
|-------------------------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|--------------------|-------------------|-------------------|
|                                                             | 2022             | 2023             | 2024             | 2024               | 2024              | 2024              |
| <b>Services de proximité</b>                                |                  |                  |                  |                    |                   |                   |
| Concertation des arrondissements et<br>expérience citoyenne | 136 137,1        | 163 797,7        | 128 277,0        | 136 363,1          | 8 086,1           | 136 955,8         |
| Expérience citoyenne et communications                      | 206,6            | (540,5)          | 639,8            | 845,7              | 205,9             | 853,4             |
| Grands parcs, Mont-Royal et sports                          | 64 715,2         | 69 091,8         | 75 893,2         | 45 382,3           | (30 510,9)        | 46 229,4          |
| Matériel roulant et ateliers                                | 136 299,4        | 145 114,8        | 147 880,9        | 135 184,6          | (12 696,3)        | 146 753,8         |
| Technologies de l'information                               | 88 266,9         | 99 635,9         | 128 425,1        | 126 251,5          | (2 173,6)         | 125 943,4         |
| <b>Total – Services de proximité</b>                        | <b>425 625,2</b> | <b>477 099,7</b> | <b>481 116,0</b> | <b>444 027,2</b>   | <b>(37 088,8)</b> | <b>456 735,8</b>  |

### CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET EXPÉRIENCE CITOYENNE

Tout en exerçant les compétences qui lui ont été attribuées dans divers domaines, le Service de la concertation des arrondissements et de l'expérience citoyenne (SCAEC) mise sur le développement de services à valeur ajoutée, en complémentarité avec les activités locales des services centraux et des arrondissements. Par ses conseils et sa collaboration, il soutient l'élaboration et la réalisation de projets et programmes qui influencent positivement la qualité de vie de la collectivité.

Ses champs d'action sont diversifiés :

- Gestion contractuelle;
- Soutien technique et opérationnel du déneigement;
- Stratégie d'élimination;
- Gestion des sols d'excavation;
- Développement et exploitation de systèmes;
- Formation;
- Amélioration de la propreté et de la mobilité urbaine;
- Gestion animalière;
- Soutien à l'implantation de nouvelles écoles et de nouveaux CPE;
- Services à la population : 311, montreal.ca et budget participatif;
- Concertation, coordination et mobilisation des arrondissements.

**Tableau 42 – Concertation des arrondissements et expérience citoyenne**  
(en milliers de dollars)

|                                            | Réal             |                  |                  | Budget original  | Écart          | Budget modifié   |
|--------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|----------------|------------------|
|                                            | 2022             | 2023             | 2024             | 2024             | 2024           | 2024             |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                  |                  |                  |                  |                |                  |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 27 867,7         | 29 524,6         | 32 959,1         | 29 902,2         | (3 056,9)      | 30 093,6         |
| Transport et communications                | 596,1            | 378,9            | 161,7            | 493,3            | 331,6          | 325,8            |
| Services professionnels                    | 635,3            | 652,2            | 837,3            | 595,5            | (241,8)        | 1 195,7          |
| Services techniques et autres              | 105 004,1        | 131 441,7        | 91 828,5         | 103 870,7        | 12 042,2       | 101 828,0        |
| Location, entretien et réparation          | 930,2            | 968,9            | 740,5            | 565,3            | (175,2)        | 1 412,2          |
| Biens durables et non durables             | 766,7            | 501,7            | 1 374,4          | 561,1            | (813,3)        | 1 708,2          |
| Contributions à des organismes             | 337,0            | 329,6            | 318,9            | 375,0            | 56,1           | 351,0            |
| Autres objets de dépenses                  | -                | 0,1              | 56,6             | -                | (56,6)         | 41,3             |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>136 137,1</b> | <b>163 797,7</b> | <b>128 277,0</b> | <b>136 363,1</b> | <b>8 086,1</b> | <b>136 955,8</b> |



## Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2024 ont été marqués par les éléments suivants :

### *Déneigement*

- Contexte d'adaptation constante face à la variabilité des conditions météorologiques;
- Déclenchement par le SCAEC de deux chargements dans l'année;
- Total de 155 cm de neige reçue comparativement à 236 cm à l'hiver 2023;
- Total de 5,2 millions de mètres cubes de neige ramassée en 2024.

### *Gestion des sols d'excavation*

- Plateforme de gestion des sols standardisée et conforme qui permet le traitement de 85 000 tonnes provenant des travaux d'excavation de 10 arrondissements et d'un projet de la Ville;
- Traitement de 65 000 tonnes de matières en 2024;
- Revalorisation de 89 % des sols traités (A/B) à la plateforme de revalorisation des sols. Ces sols revalorisés sont intégrés au projet de réhabilitation environnementale qu'est la constitution du parc Frédéric-Back, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension;
- Réutilisation de 14 500 tonnes de matières recyclées (MR-02) issues du projet pilote de concassage du roc et du béton dans des projets du Service des infrastructures du réseau routier (SIRR), ce qui représente une économie de plus de 0,2 M\$.

### *Escouade mobilité*

- Réalisation de plus de 10 000 interventions visant à améliorer la fluidité et la sécurité des déplacements aux abords des chantiers de construction;
- Réalisation de 385 interventions relativement aux entraves aux abords des écoles;
- Remise de 88 avis de non-conformité pour des entraves relativement à l'accessibilité universelle;
- Saisie de 7 600 équipements de signalisation inutiles;
- Dégagement et réouverture à la circulation de 30 000 m<sup>2</sup> de routes;
- Démobilisation ou régularisation de 965 chantiers illégaux.

### *Gestion animalière*

- Déploiement d'efforts visant à assurer la sécurité du public et à favoriser la cohabitation;
- Augmentation de plus de 25 % en deux ans des dossiers traités, et traitement de plus de 500 incidents impliquant des morsures ou des chiens au comportement agressif;
- Poursuite des travaux d'implantation du refuge animalier de Montréal.

### *Propreté*

- Intervention manuelle des brigades de propreté dans les rues très achalandées, dans tous les arrondissements;
- Installation et entretien de 1 000 cendriers publics et de 508 modules d’affichage;
- Soutien à plus de 13 projets dans 9 arrondissements pour le programme de réalisation de murales, volet 2.

### *Pilotage de systèmes technologiques*

- Révision, bonification et communication de l’offre de services du SCAEC visant à accompagner et à soutenir les arrondissements dans la prise en charge et le suivi des projets technologiques;
- Bonification des services offerts à la population par l’amélioration des applications en arrondissement (ex. : Permis GT, Permis animalier, GDT mobile).

### *Formation*

- Formation de 5 460 opérateurs et opératrices, pour un total de 28 792 heures de formation.

### *Coordination des projets d’écoles*

- Gestion et facilitation de l’arrimage entre les arrondissements, les services municipaux et les centres de services scolaires relativement aux projets d’agrandissement ou de construction d’écoles.

### *Expérience citoyenne et 311*

- Normes du centre de services 311 :
  1. Taux d’appels ayant obtenu une réponse en moins de 100 secondes : 79 % (cible de 80 %);
  2. Délai moyen de réponse : 59 secondes (cible de 100 secondes);
  3. Pourcentage des appels abandonnés : 5,4 % (cible de 10 %);
  4. Délai moyen de réponse aux courriels : 1,3 jour (cible de 2 jours);
- Expérimentation d’une charte de services avec trois arrondissements volontaires;
- Soutien de neuf arrondissements volontaires dans la mise en œuvre de plans d’action pour l’amélioration du traitement des requêtes générant des insatisfactions;
- Expérimentation avec un arrondissement de la captation des insatisfactions par le centre de services 311;
- Déploiement de nouvelles fonctionnalités de la plateforme CCC (centre de contact client);
- Réalisation d’un prototype de robot conversationnel (*chatbot*);
- Développement et intégration de solutions dans la plateforme montréal.ca, dont Info entraves et travaux et la gestion des horaires des lieux;

- Regroupement de l'arrondissement LaSalle, ce qui porte à 17 le nombre d'arrondissements regroupés, ainsi que du centre de service des demandes opérationnelles du Service de la gestion et de la planification des immeubles et de la vigie des caméras de l'Escouade mobilité;
- Lancement du troisième budget participatif.

## Principales variations

### Budget modifié

L'écart de 0,6 M\$ entre le budget original et le budget modifié provient principalement d'un montant de 0,4 M\$ reçu des arrondissements dans le cadre de leur intégration au site de gestion des matières issues des travaux d'excavation au PEPSC.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de la concertation des arrondissements et de l'expérience citoyenne présente un surplus budgétaire de 8,1 M\$ par rapport au budget original, provenant principalement des éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart défavorable de 1,0 M\$ en lien avec la centrale 311 pour l'atteinte des normes de service;
- Écart défavorable de 2,1 M\$ résultant du projet pilote de déneigement en régie, financé par des économies dans les autres familles de dépenses.

Services techniques et autres :

- Écart favorable de 6,5 M\$ attribuable aux activités de déneigement, de transport et d'élimination de la neige;
- Écart favorable de 2,8 M\$ provenant des activités de remorquage, dont une portion des dépenses a été imputée aux contrats de déneigement clés en main;
- Écart favorable de 1,4 M\$ résultant de conditions climatiques défavorables qui ont empêché la réalisation de la dernière campagne de colmatage prévue à la fin de décembre;
- Écart favorable de 0,5 M\$ découlant principalement d'économies réalisées qui ont permis de financer en partie le déficit de rémunération pour la centrale 311;
- Écart favorable de 0,8 M\$ lié à un virement budgétaire vers l'objet des biens durables et non durables.

Biens durables et non durables :

- Écart défavorable de 0,8 M\$ pour les travaux de scellement des rues, financé par un virement en provenance de l'objet des services techniques.

## EXPÉRIENCE CITOYENNE ET COMMUNICATIONS

Le Service de l'expérience citoyenne et des communications (SECC) a pour mission de créer une expérience citoyenne simplifiée et fluide en établissant des liens intelligibles, compréhensibles et logiques entre les actions de la Ville et la population. Porte-étendard de la Ville, il fait rayonner celle-ci en la rendant inspirante, attrayante et accueillante.

**Tableau 43 – Expérience citoyenne et communications**

(en milliers de dollars)

|                                            | Réel         |                |              | Budget original | Écart        | Budget modifié |
|--------------------------------------------|--------------|----------------|--------------|-----------------|--------------|----------------|
|                                            | 2022         | 2023           | 2024         | 2024            | 2024         | 2024           |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |              |                |              |                 |              |                |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 1 761,4      | 294,6          | 634,2        | 845,7           | 211,5        | 851,2          |
| Transport et communications                | (44,6)       | (187,4)        | -            | -               | -            | -              |
| Services professionnels                    | (205,3)      | (73,6)         | 2,2          | -               | (2,2)        | 2,2            |
| Services techniques et autres              | 8,5          | (183,9)        | -            | -               | -            | -              |
| Location, entretien et réparation          | 1,7          | 2,6            | 0,6          | -               | (0,6)        | -              |
| Biens durables et non durables             | (1 316,0)    | (392,9)        | 2,8          | -               | (2,8)        | -              |
| Autres objets de dépenses                  | 0,9          | 0,1            | -            | -               | -            | -              |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>206,6</b> | <b>(540,5)</b> | <b>639,8</b> | <b>845,7</b>    | <b>205,9</b> | <b>853,4</b>   |

### Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2024 ont été marqués par sa réorganisation au 15 juin 2024. Le budget 2024 représente le budget des directions abolies du SECC.

### Principales variations

#### Budget modifié

L'écart favorable de 0,008 M\$ entre le budget original et le budget modifié est attribuable à la réorganisation du service au 15 juin 2024.

#### Charges de fonctionnement

Le surplus budgétaire de 0,2 M\$ est attribuable principalement à l'écart favorable dans la catégorie Rémunération et cotisations de l'employeur. L'écart s'explique par la réorganisation du service au 15 juin 2024.

## GRANDS PARCS, MONT-ROYAL ET SPORTS

Le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports contribue à la transition écologique de Montréal, et offre un réseau de grands parcs et d'installations sportives d'envergure. Il a pour mandat de protéger, de réhabiliter et de mettre en valeur les milieux naturels, la forêt urbaine et les espaces publics. Le Service contribue à une vie physiquement active en soutenant la pratique sportive, le développement et la mise aux normes d'équipements sportifs, et il accompagne la tenue d'événements sportifs de portée régionale, nationale et internationale.

**Tableau 44 – Grands parcs, Mont-Royal et sports**

(en milliers de dollars)

|                                            | Réal            |                 |                 | Budget original | Écart             | Budget modifié  |
|--------------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-------------------|-----------------|
|                                            | 2022            | 2023            | 2024            | 2024            | 2024              | 2024            |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                 |                 |                 |                 |                   |                 |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 23 241,8        | 25 254,3        | 26 459,4        | 23 013,7        | (3 445,7)         | 23 077,5        |
| Transport et communications                | 177,6           | 199,4           | 145,9           | 246,1           | 100,2             | 217,2           |
| Services professionnels                    | 2 444,6         | 2 606,0         | 2 634,2         | 1 479,4         | (1 154,8)         | 2 083,2         |
| Services techniques et autres              | 17 052,4        | 21 376,3        | 27 543,2        | 8 628,5         | (18 914,7)        | 10 406,3        |
| Location, entretien et réparation          | 3 611,1         | 4 945,8         | 4 553,7         | 4 828,2         | 274,5             | 4 773,8         |
| Biens durables et non durables             | 9 001,8         | 7 073,6         | 7 796,2         | 719,8           | (7 076,4)         | 1 103,6         |
| Contributions à des organismes             | 9 121,0         | 7 571,1         | 9 261,0         | 6 352,1         | (2 908,9)         | 6 595,9         |
| Autres objets de dépenses                  | 64,9            | 65,3            | (2 500,4)       | 114,5           | 2 614,9           | (2 028,1)       |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>64 715,2</b> | <b>69 091,8</b> | <b>75 893,2</b> | <b>45 382,3</b> | <b>(30 510,9)</b> | <b>46 229,4</b> |

## Faits saillants

Le service se distingue par son implication majeure dans la transition écologique et sa contribution à l'amélioration des milieux de vie. Ses actions sont guidées par le Plan nature et sports. Ses résultats pour l'année 2024 ont été marqués par les éléments suivants :

### Transition écologique :

- Création du Grand parc de l'Est : protection et mise en valeur d'espaces verts et bleus;
- Programme de déminéralisation pour favoriser la plantation : bonification du soutien financier;
- Production de 46 000 arbres à la pépinière municipale, dont 3 400 livrés aux arrondissements;
- Adoption du Plan régional des milieux humides et hydriques;
- Adoption de deux plans de conservation : Grand parc de l'Est et secteur du Bois-de-la-Roche du Grand parc de l'Ouest.

### Amélioration des milieux de vie :

- Tenue de 120 événements dans les installations municipales, dont 21 nationaux et internationaux;
- Tenue de 400 activités encadrées dans les parcs-nature et de 700 dans les parcs métropolitains;

- Planification concertée avec le milieu :
  - Adoption de la stratégie de mise en valeur du Grand parc de l'Ouest;
  - Poursuite du plan directeur du parc Jarry et du plan d'aménagement du parc de la Promenade-Bellerive.

## Principales variations

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports présente un déficit budgétaire de 30,5 M\$ par rapport au budget original, principalement attribuable à la réalisation du Plan de gestion de la forêt urbaine, dont les dépenses sont financées par des règlements d'emprunt non capitalisables et présentées au budget de fonctionnement. Les principaux écarts sont détaillés ci-dessous.

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart défavorable de 3,4 M\$ principalement lié à la capitalisation de la main-d'œuvre et à des écarts salariaux.

Services professionnels :

- Écart défavorable de 1,1 M\$ attribuable principalement aux services professionnels en foresterie dans le cadre du Plan de gestion de la forêt urbaine.

Services techniques et autres :

- Écart défavorable de 17,7 M\$ attribuable aux dépenses de plantation et d'abattage d'arbres dans le cadre du Plan de gestion de la forêt urbaine;
- Écart défavorable de 2,2 M\$ principalement lié aux travaux de réhabilitation environnementale et à la gestion des sols contaminés pour l'aménagement du parc du Bassin-à-Bois, dans Griffintown;
- Écart favorable de 0,8 M\$ attribuable principalement à la gestion de la biodiversité urbaine et aux opérations dans les parcs-nature et dans les installations sportives.

Biens durables et non durables :

- Écart défavorable de 7,0 M\$ attribuable principalement à l'achat d'arbres et d'arbustes ainsi qu'à d'autres intrants dans le cadre du Plan de gestion de la forêt urbaine.

Contributions à des organismes :

- Écart défavorable de 2,9 M\$ principalement attribuable au soutien financier pour le verdissement et le renforcement de la canopée montréalaise dans le cadre du Plan de gestion de la forêt urbaine.

Autres objets de dépenses :

- Écart favorable de 2,6 M\$ attribuable à la récupération des dépenses dans le cadre des travaux de réhabilitation environnementale pour l'aménagement du parc du Bassin-à-Bois, dans Griffintown.



## MATÉRIEL ROULANT ET ATELIERS

Le Service du matériel roulant et des ateliers (SMRA) a pour mission d’assurer la disponibilité et la fiabilité des véhicules et des équipements, ainsi que d’offrir divers services et produits spécialisés adaptés aux besoins des arrondissements et des services centraux, de façon écoresponsable et dans un milieu sécuritaire.

**Tableau 45 – Matériel roulant et ateliers**

(en milliers de dollars)

|                                            | Réal             |                  |                  | Budget<br>original | Écart             | Budget<br>modifié |
|--------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|--------------------|-------------------|-------------------|
|                                            | 2022             | 2023             | 2024             | 2024               | 2024              | 2024              |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                  |                  |                  |                    |                   |                   |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 50 502,2         | 52 541,7         | 54 405,1         | 52 116,3           | (2 288,8)         | 52 479,1          |
| Transport et communications                | 136,0            | 126,3            | 91,3             | 133,8              | 42,5              | 144,7             |
| Services professionnels                    | 24,4             | 32,0             | 53,7             | 51,3               | (2,4)             | 72,6              |
| Services techniques et autres              | 5 015,3          | 4 537,3          | 3 467,5          | 5 000,9            | 1 533,4           | 3 703,1           |
| Location, entretien et réparation          | 24 739,4         | 28 665,8         | 30 898,8         | 29 015,3           | (1 883,5)         | 33 025,5          |
| Biens durables et non durables             | 57 985,1         | 60 921,5         | 60 662,5         | 52 367,0           | (8 295,5)         | 60 758,8          |
| Autres objets de dépenses                  | (2 103,0)        | (1 709,8)        | (1 698,0)        | (3 500,0)          | (1 802,0)         | (3 430,0)         |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>136 299,4</b> | <b>145 114,8</b> | <b>147 880,9</b> | <b>135 184,6</b>   | <b>(12 696,3)</b> | <b>146 753,8</b>  |

## Faits saillants

Les résultats du service pour l’année 2024 ont été marqués par les éléments suivants :

- Acquisition de 660 actifs, comprenant des véhicules et des équipements;
- Préparation des équipements hors saison et contrôle de la qualité : plus de 3 255 véhicules et équipements pour 57 350 heures de travail;
- Amélioration de la gestion des contrats de location;
- Extension de l’exercice des besoins opérationnels et de rééquilibrage aux services centraux;
- Développement d’un outil de publication des données pour les indicateurs clients;
- Élaboration des critères balisant la prise en charge des frais de location par le SMRA;
- Ouverture d’un nouvel atelier mécanique dans Saint-Michel sans bris de service;
- Poursuite de la standardisation des plans d’entretien (gamme opératoire et temps standard).

## Principales variations

### Budget modifié

La variation à la hausse de 11,6 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par les éléments détaillés ci-dessous :

- Budget supplémentaire de 11,0 M\$ provenant des provisions et des surplus affectés pour l'inflation de la Ville, visant à contrer les effets de l'inflation sur certains postes budgétaires (pièces, entretien de véhicules à l'externe et carburant) et à couvrir des dépenses plus élevées en raison de la désuétude et de la croissance du parc de véhicules;
- Transfert budgétaire de 0,4 M\$ provenant du Service des ressources humaines pour le remboursement du salaire du personnel en assignation temporaire ou en retour progressif;
- Transfert budgétaire de 0,2 M\$ provenant du Service des technologies de l'information pour la continuité des opérations d'entretien des véhicules du Service de police.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le SMRA présente un déficit budgétaire de 12,7 M\$ par rapport au budget original.

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart défavorable de 2,3 M\$ attribuable en grande partie à l'effet combiné de l'augmentation des provisions pour les griefs de cols bleus, des charges sociales et du temps supplémentaire.

Services techniques et autres :

- Écart favorable de 1,5 M\$ attribuable principalement à la réception d'un crédit pour les immatriculations.

Location, entretien et réparation :

- Écart défavorable de 1,9 M\$ attribuable principalement à l'augmentation des coûts pour l'entretien des véhicules (3,1 M\$), en raison de la désuétude et de la croissance du parc de véhicules et de la poursuite de l'inflation en 2024, le tout compensé en partie par des économies dans les locations et les bris facturables (1,2 M\$).

Biens durables et non durables :

- Écart défavorable de 8,3 M\$ attribuable en grande partie à l'augmentation du coût des pièces de véhicules et du carburant.

Autres objets de dépenses :

- Écart défavorable de 1,8 M\$ dans la facturation interne, dû au nombre plus faible que prévu de commandes traitées.

## TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

La mission du Service des technologies de l'information (STI) est d'assurer le maintien et de soutenir la modernisation des services technologiques clés de la Ville afin d'appuyer les projets de transformation et d'améliorer les services à la population.

**Tableau 46 – Technologies de l'information**

(en milliers de dollars)

|                                            | Réal            |                 |                  | Budget<br>original | Écart            | Budget<br>modifié |
|--------------------------------------------|-----------------|-----------------|------------------|--------------------|------------------|-------------------|
|                                            | 2022            | 2023            | 2024             | 2024               | 2024             | 2024              |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                 |                 |                  |                    |                  |                   |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 48 768,9        | 50 462,3        | 63 928,2         | 57 542,1           | (6 386,1)        | 57 384,0          |
| Transport et communications                | 7 714,2         | 8 556,7         | 8 664,3          | 8 969,3            | 305,0            | 8 842,3           |
| Services professionnels                    | 788,3           | 1 108,4         | 3 997,9          | 1 276,6            | (2 721,3)        | 1 233,6           |
| Services techniques et autres              | 28 883,6        | 37 151,8        | 49 920,5         | 56 195,5           | 6 275,0          | 56 207,3          |
| Location, entretien et réparation          | 902,8           | 794,2           | 941,8            | 909,0              | (32,8)           | 909,0             |
| Biens durables et non durables             | 1 209,1         | 1 583,0         | 1 105,6          | 1 359,0            | 253,4            | 1 362,2           |
| Contributions à des organismes             | -               | 5,0             | 5,0              | -                  | (5,0)            | 5,0               |
| Autres objets de dépenses                  | -               | (25,5)          | (138,2)          | -                  | 138,2            | -                 |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>88 266,9</b> | <b>99 635,9</b> | <b>128 425,1</b> | <b>126 251,5</b>   | <b>(2 173,6)</b> | <b>125 943,4</b>  |

## Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2024 ont été marqués par les éléments suivants :

- Soutien aux opérations et aux projets de l'ensemble de la Ville : plus de 49 unités d'affaires (services et arrondissements);
- Opération de plus de 1 073 actifs informationnels et 445 contrats sous gestion;
- Lancement de 32 appels d'offres publics;
- Traitement de 114 300 appels et de 36 700 demandes de service en soutien direct aux utilisateurs;
- Mise en application de la directive sur la gouvernance de l'intelligence artificielle;
- Déploiement de plusieurs initiatives visant la simplification, l'autonomie, l'optimisation et la cybersécurité;
- Réalisation de 17 webinaires d'appropriation de la nouvelle suite bureautique (incluant l'intelligence artificielle générative), vus par 15 000 personnes;
- Embauche de 115 employés permanents (incluant 60 promotions internes), 26 employés temporaires et 34 stagiaires.

## Principales variations

### Budget modifié

La variation à la baisse de 0,3 M\$ entre le budget original et le budget modifié est attribuable à un virement de 0,1 M\$ vers le Service du matériel roulant et des ateliers et à un virement de 0,2 M\$ vers Espace pour la vie.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le STI présente un déficit budgétaire de 2,2 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments détaillés ci-dessous :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart défavorable de 6,4 M\$ attribuable aux éléments suivants :
  - Écart défavorable de 4,4 M\$ en lien avec l'affectation des dépenses pour l'implantation des solutions infonuagiques prévues au Programme décennal d'immobilisations (PDI) et financées par emprunt (STI et partenaires);
  - Écart défavorable de 3,0 M\$ dû au reclassement de la main-d'œuvre suite à l'ajustement en lien avec la comptabilisation des sites Internet (STI et partenaires);
  - Écart défavorable de 2,0 M\$ dû au paiement d'heures supplémentaires et de primes;
  - Écart défavorable de 1,3 M\$ résultant d'une affectation moins élevée que prévu des coûts de la main-d'œuvre à des projets d'immobilisations;
  - Écart favorable de 4,3 M\$ lié aux postes vacants et aux écarts salariaux.

Services professionnels :

- Écart défavorable de 2,7 M\$ attribuable à l'affectation des dépenses liées aux solutions infonuagiques prévues au PDI et financées par emprunt et aux reclassements à la suite de l'ajustement pour la comptabilisation des sites Internet.

Services techniques et autres :

- Écart favorable de 6,3 M\$ attribuable principalement à la révision de la stratégie de déploiement et des priorités, ainsi qu'à des économies non récurrentes.



Activités de  
fonctionnement –  
Analyse des résultats

2024

Analyse des charges par  
secteurs d'activités

Urbanisme, mobilité  
et infrastructures







## URBANISME, MOBILITÉ ET INFRASTRUCTURES

Tableau 47 – Urbanisme, mobilité et infrastructures

(en milliers de dollars)

|                                                       |                  | Réel             |                  | Budget<br>original | Écart          | Budget<br>modifié |
|-------------------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|--------------------|----------------|-------------------|
|                                                       | 2022             | 2023             | 2024             | 2024               | 2024           | 2024              |
| <b>Urbanisme, mobilité et infrastructures</b>         |                  |                  |                  |                    |                |                   |
| Commission des services électriques                   | 69 783,9         | 82 292,6         | 87 050,4         | 94 486,7           | 7 436,3        | 94 486,6          |
| Eau                                                   | 298 757,2        | 318 661,9        | 347 630,4        | 350 240,5          | 2 610,1        | 355 782,6         |
| Gestion et planification des immeubles                | 127 625,5        | 136 536,7        | 136 033,8        | 134 118,7          | (1 915,1)      | 136 284,3         |
| Infrastructures du réseau routier                     | 31 007,4         | 40 686,8         | 37 663,9         | 37 275,4           | (388,5)        | 37 536,9          |
| Urbanisme et mobilité                                 | 73 678,0         | 76 984,1         | 94 158,9         | 94 875,3           | 716,4          | 114 729,9         |
| <b>Total – Urbanisme, mobilité et infrastructures</b> | <b>600 852,0</b> | <b>655 162,1</b> | <b>702 537,4</b> | <b>710 996,6</b>   | <b>8 459,2</b> | <b>738 820,3</b>  |

## COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES

La Commission des services électriques de Montréal (CSEM) s'emploie à promouvoir et à favoriser l'enfouissement des réseaux câblés sur l'ensemble du territoire de Montréal, conformément aux orientations et politiques de la Ville.

La CSEM planifie, conçoit, fait construire, entretient, exploite et administre le réseau de conduits souterrains. Elle gère et coordonne les interventions sur le réseau de distribution aérien et assure l'intégration de celui-ci au réseau souterrain.

La CSEM se finance au moyen de redevances perçues auprès de ses usagères et usagers ainsi que de ses utilisatrices et utilisateurs.

**Tableau 48 – Commission des services électriques**

(en milliers de dollars)

|                                            | Réal            |                 |                 | Budget<br>original | Écart          | Budget<br>modifié |
|--------------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|--------------------|----------------|-------------------|
|                                            | 2022            | 2023            | 2024            | 2024               | 2024           | 2024              |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                 |                 |                 |                    |                |                   |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 8 114,0         | 9 179,3         | 10 077,5        | 12 178,8           | 2 101,3        | 12 178,8          |
| Transport et communications                | 213,8           | 220,0           | 199,7           | 250,0              | 50,3           | 236,5             |
| Services professionnels                    | 366,2           | 550,0           | 225,2           | 1 247,8            | 1 022,6        | 1 227,8           |
| Services techniques et autres              | (1 514,9)       | 3 999,5         | 3 302,1         | 6 893,5            | 3 591,4        | 6 691,2           |
| Location, entretien et réparation          | 1 717,5         | 1 964,8         | 1 783,8         | 1 930,8            | 147,0          | 2 061,8           |
| Biens durables et non durables             | 612,6           | 652,5           | 569,4           | 689,1              | 119,7          | 793,8             |
| Frais de financement                       | 20 970,1        | 24 070,4        | 26 892,0        | 25 016,2           | (1 875,8)      | 25 016,2          |
| Remboursement de la dette à long terme     | 38 797,4        | 41 132,1        | 43 760,7        | 44 080,5           | 319,8          | 44 080,5          |
| Contributions à des organismes             | 507,2           | 524,0           | 240,0           | 2 200,0            | 1 960,0        | 2 200,0           |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>69 783,9</b> | <b>82 292,6</b> | <b>87 050,4</b> | <b>94 486,7</b>    | <b>7 436,3</b> | <b>94 486,6</b>   |

## Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2024 ont été marqués par les éléments suivants :

- Réalisation d'un volume de travaux de construction et de modification de conduits souterrains totalisant 118,4 M\$, incluant ceux de la Ville et des tiers sur le réseau de la CSEM;
- Enlèvement de poteaux sur 7,0 km de rues à la suite de l'enfouissement du réseau;
- Inspection de l'occupation des conduits sur 3 500 structures;
- Fixation par le conseil d'administration du taux de redevance à 3,933 \$ le mètre, soit une augmentation de 8,11 %, pour revenir au taux réel de 2021.

## Principales variations

### Charges de fonctionnement

Globalement, la CSEM présente un excédent budgétaire de 7,4 M\$ par rapport au budget original, principalement attribuable aux éléments détaillés ci-dessous :

#### Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart favorable de 2,1 M\$ provenant principalement d'une économie due aux postes vacants ainsi qu'aux augmentations annuelles et à l'équité salariale non versées (en cours de négociation en 2025), compensée par une baisse de la rémunération capitalisable liée aux travaux intégrés et aux travaux des tiers et par le dépassement des heures supplémentaires.

#### Services professionnels :

- Écart favorable de 1,0 M\$ provenant principalement de la baisse des honoraires professionnels scientifiques et administratifs (vente de trois châssis de camions au Centre de gestion des équipements roulants [CGER]), des frais juridiques et des frais de services professionnels en ressources humaines.

#### Services techniques et autres :

- Écart favorable de 3,6 M\$ qui s'explique principalement par les éléments suivants :
  - Écart favorable de 2,3 M\$ résultant de l'intégration de plusieurs travaux de construction aux contrats de la Ville de Montréal et du MTMDQ, qui n'ont donc pas été imputés aux comptes de dépenses et de revenus de la CSEM;
  - Écart favorable de 1,3 M\$ lié à des économies dans les autres services techniques (concessions), les dépenses des services administratifs, les dépenses de gestion des matières ainsi que des équipements et du matériel roulant, et les frais d'administration de la Ville.

#### Frais de financement et remboursement de la dette à long terme :

- Écart défavorable de 1,9 M\$ attribuable aux remboursements d'emprunts réels, qui sont supérieurs aux montants budgétés.

#### Contributions à des organismes :

- Écart favorable de 2,0 M\$ lié au programme d'aide et de subvention (Programme d'élimination des poteaux [PEP]) pour les projets d'enfouissement des fils qui ont été reportés ou retardés à cause de la non-disponibilité des partenaires (Hydro-Québec, Vidéotron, Bell, etc.).

## EAU

Le Service de l'eau fournit l'eau potable à la collectivité montréalaise, gère les eaux pluviales et assainit les eaux usées pour assurer la santé et la sécurité publiques et protéger l'environnement, maintenant et pour les générations futures.

**Tableau 49 – Eau**

(en milliers de dollars)

|                                            | Réal             |                  |                  | Budget<br>original | Écart          | Budget<br>modifié |
|--------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|--------------------|----------------|-------------------|
|                                            | 2022             | 2023             | 2024             | 2024               | 2024           | 2024              |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                  |                  |                  |                    |                |                   |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 90 684,1         | 92 327,3         | 97 499,6         | 92 237,1           | (5 262,5)      | 93 109,4          |
| Transport et communications                | 570,3            | 485,2            | 506,0            | 989,7              | 483,7          | 626,9             |
| Services professionnels                    | 7 990,9          | 5 560,6          | 6 061,7          | 7 745,9            | 1 684,2        | 7 327,2           |
| Services techniques et autres              | 10 508,3         | 9 915,0          | 12 445,7         | 10 744,6           | (1 701,1)      | 14 117,8          |
| Location, entretien et réparation          | 10 497,7         | 9 647,4          | 9 100,3          | 11 378,5           | 2 278,2        | 11 301,2          |
| Biens durables et non durables             | 63 034,3         | 67 296,4         | 72 736,1         | 73 309,6           | 573,5          | 74 889,0          |
| Frais de financement                       | 38 299,4         | 44 943,8         | 51 546,0         | 54 706,8           | 3 160,8        | 54 706,8          |
| Remboursement de la dette à long terme     | 77 006,1         | 86 966,9         | 96 517,6         | 98 922,9           | 2 405,3        | 98 922,9          |
| Contributions à des organismes             | 479,7            | 1 394,8          | 1 257,7          | 538,2              | (719,5)        | 1 229,2           |
| Autres objets de dépenses                  | (313,6)          | 124,5            | (40,3)           | (332,8)            | (292,5)        | (447,8)           |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>298 757,2</b> | <b>318 661,9</b> | <b>347 630,4</b> | <b>350 240,5</b>   | <b>2 610,1</b> | <b>355 782,6</b>  |

## Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2024 ont été marqués par les éléments suivants :

- Gestion de plusieurs urgences majeures;
- Auscultation de 6 916 km de conduites du réseau secondaire d'aqueduc et de 295 km de conduites de gros diamètre, soit 7 %, du réseau primaire d'aqueduc;
- Ajout de 11 000 m<sup>3</sup> de rétention à travers des parcs résilients et construction de 15 000 m<sup>2</sup> d'infrastructures vertes drainantes sur rue;
- Réalisation de 19 000 dépisages d'entrées de service en plomb et de 2 500 remplacements, pour un total de 34 715 entrées remplacées;
- Obtention par quatre usines d'eau potable de récompenses dans le cadre du Programme d'excellence en eau potable – volet traitement;
- Mise en œuvre du plan d'action sur la résilience urbaine aux fortes pluies;
- Réalisation de campagnes de sensibilisation à l'économie d'eau potable dans les médias sociaux et avec les patrouilles bleue et verte;
- Élaboration de la Stratégie montréalaise de l'eau.

## Principales variations

### Budget modifié

L'écart favorable de 5,5 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique par les éléments suivants :

- Augmentation de 5,7 M\$ résultant de l'affectation de la réserve financière pour financer les dépenses de fonctionnement du Service de l'eau;
- Augmentation de 1,0 M\$ liée à des crédits reçus à titre de subventions;
- Diminution de 1,7 M\$ pour le renflouement du déficit des arrondissements;
- Augmentation de 0,5 M\$ principalement liée au remboursement des assignations temporaires de main-d'œuvre des services centraux.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'eau présente un surplus budgétaire de 2,6 M\$ par rapport au budget original, principalement attribuable aux éléments détaillés ci-dessous :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart défavorable de 5,3 M\$ attribuable à la hausse des heures supplémentaires, aux banques de vacances et de congés mobiles, et à la diminution de la main-d'œuvre financée par le budget d'immobilisations, qui ont généré des dépenses supérieures à ce qui avait été budgété.

Transport et communications :

- Écart favorable de 0,5 M\$ qui s'explique principalement par la révision de la stratégie de communication dans le cadre du programme de remplacement des entrées de service en plomb.

Services professionnels :

- Écart favorable de 1,7 M\$ qui s'explique principalement par les éléments suivants :
  - Écart favorable de 1,0 M\$ lié aux activités d'inspection et d'auscultation;
  - Écart favorable de 0,4 M\$ lié au report de certains travaux d'entretien aux usines de production d'eau potable;
  - Écart favorable de 0,2 M\$ lié au report des travaux d'inspection aux stations de pompage.

Services techniques et autres :

- Écart défavorable de 1,7 M\$ qui s'explique principalement par les éléments suivants :
  - Écart défavorable de 1,0 M\$ lié au pompage de l'eau à la carrière Lafarge à la suite de pluies abondantes;
  - Écart défavorable de 0,5 M\$ lié à l'acquisition de logiciels informatiques.

Location, entretien et réparation :

- Écart favorable de 2,3 M\$ qui s'explique principalement par les éléments suivants :
  - Écart favorable de 0,8 M\$ résultant d'un recours moindre à la réserve pour travaux majeurs et imprévus;
  - Écart favorable de 1,3 M\$ lié au report de certains travaux aux usines de production d'eau potable;
  - Écart favorable de 0,2 M\$ lié au report des activités d'inspection des vannes en raison de contraintes opérationnelles.

Biens durables et non durables :

- Écart favorable de 0,6 M\$ qui s'explique principalement par les éléments suivants :
  - Écart favorable de 1,5 M\$ attribuable à la baisse du prix du gaz naturel en cours d'année;
  - Écart favorable de 0,2 M\$ attribuable à la baisse des achats de petits équipements d'entretien et au report de travaux d'entretien aux usines d'eau potable;
  - Écart défavorable de 1,3 M\$ dans les dépenses en électricité, résultant de l'indexation des tarifs.

Frais de financement et remboursement de la dette à long terme :

- Écart favorable de 5,6 M\$ attribuable principalement à la baisse des investissements financés par emprunt.

Contributions à des organismes :

- Écart défavorable de 0,7 M\$ dû essentiellement à une contribution à Hydro-Québec en lien avec le report de la mise en service de l'usine de désinfection des eaux usées.

Autres objets de dépenses :

- Écart défavorable de 0,3 M\$ dû essentiellement au remboursement des travaux faits par les arrondissements et les villes liées sur le réseau primaire.

## GESTION ET PLANIFICATION DES IMMEUBLES

Le Service de la gestion et de la planification des immeubles (SGPI) a pour mission de protéger et de développer les immeubles de la Ville de Montréal de façon durable.

**Tableau 50 – Gestion et planification des immeubles**

(en milliers de dollars)

|                                            | Réal             |                  |                  | Budget<br>original | Écart            | Budget<br>modifié |
|--------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|--------------------|------------------|-------------------|
|                                            | 2022             | 2023             | 2024             | 2024               | 2024             | 2024              |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                  |                  |                  |                    |                  |                   |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 62 751,9         | 66 001,7         | 67 351,9         | 67 217,0           | (134,9)          | 67 934,6          |
| Transport et communications                | 451,8            | 459,0            | 420,8            | 505,6              | 84,8             | 491,5             |
| Services professionnels                    | 444,3            | 663,8            | 543,7            | 1 263,0            | 719,3            | 902,3             |
| Services techniques et autres              | 8 293,7          | 8 405,3          | 9 234,0          | 9 289,4            | 55,4             | 9 810,8           |
| Location, entretien et réparation          | 28 375,4         | 29 601,2         | 31 267,3         | 28 916,8           | (2 350,5)        | 30 478,4          |
| Biens durables et non durables             | 27 308,4         | 27 304,5         | 26 736,1         | 26 926,9           | 190,8            | 26 725,4          |
| Autres objets de dépenses                  | -                | 4 101,2          | 480,0            | -                  | (480,0)          | (58,7)            |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>127 625,5</b> | <b>136 536,7</b> | <b>136 033,8</b> | <b>134 118,7</b>   | <b>(1 915,1)</b> | <b>136 284,3</b>  |

## Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2024 ont été marqués par les éléments suivants :

- Mise en œuvre de la stratégie sur les bâtiments vacants et excédentaires (sécurisation de la station Craig, déconstruction du 1300, Saint-Antoine) et réalisation d'études de requalification (incinérateur Dickson, ancienne caserne 14, centre de tri du CESM);
- Prise en charge de nouveaux bâtiments vacants acquis à des fins d'habitation, et soutien aux activités immobilières visant l'hébergement des personnes en situation d'itinérance et l'occupation transitoire;
- Sécurisation des serres d'exposition et de production du Jardin botanique;
- Prise en charge de huit nouveaux bâtiments/projets en entretien;
- Réalisation de 130 audits permettant de faire le portrait complet de l'état de santé et de la conformité des immeubles, portant notamment sur le musée Pointe-à-Callière, le marché Bonsecours et le théâtre Outremont;
- Élaboration du Plan municipal en accessibilité universelle 2024-2030;
- Réalisation d'une expertise-conseil dans 45 projets intégrant l'accessibilité universelle afin d'assurer la prise en compte des exigences municipales;



- Caractérisation complète des matières préoccupantes (amiante, plomb, réfrigérants) dans les bâtiments municipaux pour l'ensemble du parc immobilier de la Ville, en conformité avec la norme comptable SP 3280<sup>7</sup>;
- Soutien de la stratégie du SDIS pour la mise en place de sites d'hébergement d'urgence (SHU) par l'aménagement d'une halte-chaleur, l'analyse et la caractérisation de sites potentiels, ainsi que la rédaction du devis pour les unités modulaires;
- Recherche de sites et accompagnement du SDIS dans le dossier de l'itinérance pour :
  - La mise en place de haltes-chaleur;
  - Le déploiement d'unités modulaires d'habitation;
- Élaboration du plan d'affaires pour le déploiement du *Building Information Modeling* (BIM, ou modélisation des données des infrastructures) à la Ville de Montréal;
- Rédaction conjointe avec le SIRR d'un guide pour l'élaboration du portrait annuel de l'état des actifs immobiliers et des infrastructures routières;
- Réalisation du portrait de l'état des actifs sous la responsabilité du SGPI et des actifs des arrondissements;
- Livraison du projet pilote d'aménagement des locaux au 801, Brennan, avec l'intégration d'espaces collaboratifs et de postes de travail non assignés;
- Révision et implantation du plan d'optimisation des locaux administratifs afin d'offrir un plan global évolutif et résilient, intégrant trois modèles de réalisation permettant d'optimiser les investissements;
- Rehaussement de la sécurité physique de l'hôtel de ville :
  - Création d'un plan de protection avec la collaboration de services partenaires (SPVM, SIM);
  - Ajustement des niveaux de protection des occupants et des actifs du bâtiment, incluant l'ajout de nouvelles technologies de sécurité;
  - Formation multi-intervenants sur les mesures de sécurité offerte aux utilisateurs du bâtiment.

---

<sup>7</sup> Pour en savoir plus sur la norme comptable SP 3280, voir la note 3 du *Rapport financier annuel 2024*.

## Principales variations

### Budget modifié

La variation à la hausse de 2,2 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique par les éléments suivants :

- Augmentation de 1,1 M\$ provenant de subventions : Plan pour une économie verte – décarbonation des immeubles municipaux (PEV-DIM) (0,6 M\$), entretien de la Biosphère (0,3 M\$) et soutien à l'implantation de la modélisation des données des infrastructures (0,2 M\$);
- Augmentation de 0,4 M\$ liée à la réception de surplus affectés à la stratégie visant les bâtiments vacants et excédentaires (démolition de la piscine intérieure George-Vernot et de la maison Berri);
- Augmentation de 0,4 M\$ pour le remboursement de salaires pour des assignations temporaires;
- Augmentation de 0,3 M\$ pour la prise en charge par le SGPI de terrains et d'immeubles acquis à des fins de logement social.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le SGPI présente un déficit budgétaire de 1,9 M\$ par rapport au budget original.

Services professionnels, techniques et autres :

- Écart favorable de 0,8 M\$ résultant d'une économie sur les services livrés.

Location, entretien et réparation :

- Écart défavorable de 2,4 M\$ attribuable aux éléments suivants :
  - Écart défavorable de 0,6 M\$ lié à la démolition de la piscine George-Vernot et de la maison Berri, au projet de décarbonation d'immeubles municipaux (PEV-DIM) et à la prise en charge de la Biosphère;
  - Écart défavorable de 1,7 M\$ attribuable à des dépenses d'entretien d'immeubles.

Biens durables et non durables :

- Écart favorable de 0,2 M\$ attribuable aux éléments suivants :
  - Écart favorable de 1,1 M\$ lié aux pièces et accessoires nécessaires à l'entretien des immeubles;
  - Écart défavorable de 0,9 M\$ attribuable à des dépenses plus élevées que prévu en énergie.

Autres objets de dépenses :

- Écart défavorable de 0,5 M\$ attribuable à l'application de la norme SP 3280<sup>8</sup> liée à l'obligation de mettre hors service de façon permanente certaines immobilisations.

---

<sup>8</sup> Pour en savoir plus sur la norme comptable SP 3280, voir la note 3 du *Rapport financier annuel 2024*.

## INFRASTRUCTURES DU RÉSEAU ROUTIER

La mission du Service des infrastructures du réseau routier (SIRR) est de protéger, d'aménager et de développer les infrastructures urbaines de façon durable et innovante, afin de concrétiser le Montréal de demain.

**Tableau 51 – Infrastructures du réseau routier**

(en milliers de dollars)

|                                            | Réal            |                 |                 | Budget original | Écart          | Budget modifié  |
|--------------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
|                                            | 2022            | 2023            | 2024            | 2024            | 2024           | 2024            |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                 |                 |                 |                 |                |                 |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 24 687,9        | 23 617,0        | 27 543,6        | 26 649,9        | (893,7)        | 27 035,0        |
| Transport et communications                | 284,9           | 257,1           | 252,6           | 507,1           | 254,5          | 490,6           |
| Services professionnels                    | 1 031,5         | 957,2           | 1 354,2         | 1 662,6         | 308,4          | 1 542,3         |
| Services techniques et autres              | 720,0           | 3 618,7         | 1 391,5         | 1 180,4         | (211,1)        | 1 507,0         |
| Location, entretien et réparation          | 857,0           | 8 414,8         | 6 767,3         | 6 854,2         | 86,9           | 6 511,5         |
| Biens durables et non durables             | 3 341,1         | 3 780,4         | 273,9           | 349,9           | 76,0           | 357,6           |
| Contributions à des organismes             | 85,0            | 38,3            | 81,8            | 71,3            | (10,5)         | 92,9            |
| Autres objets de dépenses                  | -               | 3,3             | (1,0)           | -               | 1,0            | -               |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>31 007,4</b> | <b>40 686,8</b> | <b>37 663,9</b> | <b>37 275,4</b> | <b>(388,5)</b> | <b>37 536,9</b> |

## Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2024 ont été marqués par les éléments suivants :

- Planification intégrée de projets et réalisation de travaux représentant environ 500,0 M\$ pour le compte de différents services, incluant l'exécution de projets d'envergure tels que :
  - Gouin Ouest – parc-nature du Bois-de-Saraguay : 29,0 M\$;
  - Saint-Antoine / Saint-Jacques : 14,0 M\$;
  - Achèvement de la construction de la place des Montréalaises : 25,0 M\$;
  - Corridors de mobilité durable Henri-Bourassa et Jean-Talon : 24,0 M\$;
  - Sainte-Catherine Ouest : 37,0 M\$;
  - Secteur Griffintown : 20,0 M\$;
  - Achèvement du remplacement du pont Jacques-Bizard : 31,0 M\$;
- Ajustement de la stratégie d'intervention quant aux travaux de réhabilitation d'aqueduc et de remplacement de sortie d'eau en plomb (RESEP) combinés au Programme complémentaire de planage-revêtement (PCPR). Ce nouveau programme permet de réduire le nombre d'entraves sur le réseau et évite une mobilisation sur un même tronçon deux années consécutives;
- Déploiement accéléré des corridors de mobilité;

- Poursuite de la mise en œuvre d’engagements de la Charte montréalaise des chantiers et de la mission de l’Escouade chantier pour assurer la qualité des travaux, introduction de nouvelles mesures d’atténuation des impacts des chantiers, et renforcement des canaux de communication avec diverses clientèles;
- Poursuite du déploiement du volet AGIR-Coordination, qui vise à assurer une programmation intégrée et coordonnée des travaux des services centraux, des partenaires et des arrondissements, et développement du volet Cafés-terrasses;
- Mise sur pied d’un cadre de collaboration entre Hydro-Québec et la Ville de Montréal;
- Mise en œuvre de la solution numérique Info entraves et travaux;
- Auscultation du réseau cyclable à l’aide d’une technologie innovante (vélo avec assistance électrique);
- Réalisation d’un projet pilote sur l’utilisation d’un béton à faible émission de GES pour les trottoirs en vue d’accélérer la transition écologique;
- Protection du domaine public par le maintien de l’inventaire des actifs et la représentation numérique du territoire montréalais, géolocalisation des infrastructures urbaines dans le cadre des travaux et des relevés d’arpentage, et réalisation de relevés par drone pour le suivi du volume de neige dans chacun des dépôts à neige à des fins de gestion.

## Principales variations

### Budget modifié

La variation à la hausse de 0,3 M\$ entre le budget original et le budget modifié s’explique principalement par l’augmentation du nombre d’études et d’expertises en phase d’avant-projet, afin de soutenir les projets menés en partenariat (SRB Pie-IX).

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des infrastructures du réseau routier présente un déficit budgétaire de 0,4 M\$ par rapport au budget original.

Rémunération et cotisations de l’employeur :

- Écart défavorable de 0,9 M\$ attribuable principalement à des déficits dans les cotisations de l’employeur, liés à l’écart de taux par accréditation entre les taux budgétés et les taux réels.

## URBANISME ET MOBILITÉ

Le Service de l'urbanisme et de la mobilité a pour mission de planifier et d'encadrer la réalisation d'un Montréal attrayant, inclusif et résilient au bénéfice de la population actuelle et future. Il oriente la mise en valeur des milieux de vie, du paysage et du patrimoine en plus de développer des solutions écologiques de mobilité.

Ses interventions sont résolument orientées en fonction des quatre piliers du plan stratégique Montréal 2030, soit la transition écologique; la solidarité, l'équité et l'inclusion; la démocratie et la participation; l'innovation et la créativité.

**Tableau 52 – Urbanisme et mobilité**

(en milliers de dollars)

|                                            | Réal            |                 |                 | Budget<br>original | Écart        | Budget<br>modifié |
|--------------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|--------------------|--------------|-------------------|
|                                            | 2022            | 2023            | 2024            | 2024               | 2024         | 2024              |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                 |                 |                 |                    |              |                   |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 33 534,0        | 33 165,4        | 38 379,2        | 39 948,9           | 1 569,7      | 40 589,9          |
| Transport et communications                | 330,8           | 260,1           | 573,1           | 440,9              | (132,2)      | 770,1             |
| Services professionnels                    | 8 682,8         | 7 402,3         | 11 122,8        | 7 820,5            | (3 302,3)    | 22 091,4          |
| Services techniques et autres              | 3 095,6         | 29 928,0        | 36 134,7        | 34 714,6           | (1 420,1)    | 39 142,0          |
| Location, entretien et réparation          | 8 330,6         | 2 526,8         | 2 607,3         | 2 619,6            | 12,3         | 2 687,3           |
| Biens durables et non durables             | 551,7           | 767,6           | 2 461,1         | 1 525,7            | (935,4)      | 2 168,7           |
| Contributions à des organismes             | 19 152,5        | 2 933,9         | 2 880,7         | 7 805,1            | 4 924,4      | 7 280,5           |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>73 678,0</b> | <b>76 984,1</b> | <b>94 158,9</b> | <b>94 875,3</b>    | <b>716,4</b> | <b>114 729,9</b>  |

## Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2024 ont été marqués par les éléments suivants :

- Tenue de consultations publiques sur le projet de Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM) en vue de son adoption en 2025;
- Adoption par le conseil d'agglomération du projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement en vue de soutenir la mise en œuvre du Plan régional des milieux humides et hydriques;
- Adoption de l'inventaire des immeubles patrimoniaux construits avant 1940 des villes liées et arrondissements suivants : Saint-Laurent, L'Île-Dorval, Anjou, Saint-Léonard, Baie-D'Urfé, Côte-Saint-Luc, Senneville, Beaconsfield, Pierrefonds-Roxboro et L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, ainsi que de l'inventaire 1940-1975 de Saint-Laurent;
- Poursuite de la mise en œuvre des secteurs de planification stratégique Louvain Est, Lachine-Est, Bridge-Bonaventure et PPU des Faubourgs;

- Dans le cadre du projet sur le site de l'Hippodrome dans le secteur Namur/de la Savane, annonce d'un financement conjoint de la Ville, du gouvernement du Québec et de la Banque de l'infrastructure du Canada pour soutenir les études de faisabilité requises;
- Poursuite de la planification de grands projets de mobilité, dont le réaménagement de la voie Camillien-Houde et du chemin Remembrance, et inauguration de l'œuvre-parcours de la rue Peel;
- En collaboration avec le SPSP, le SDIS et les acteurs des milieux témoins, contribution à la détermination de près de 80 interventions municipales potentielles en lien avec 6 dimensions de vulnérabilité, pour expérimenter l'approche des Quartiers inclusifs et résilients (mobilisation de 11 services municipaux, 3 arrondissements et 3 tables de quartier);
- Accompagnement des grands projets de transport en partenariat. Cet accompagnement s'est notamment traduit par la poursuite du prolongement de la ligne bleue avec l'ajout de cinq stations entre le boulevard Pie-IX et les Galeries d'Anjou, par le démarrage de l'avant-projet préliminaire pour la transformation de la rue Jean-Talon Est accompagnant l'arrivée du métro, par la poursuite de l'élaboration des dossiers d'opportunité pour un mode de transport structurant dans le grand Sud-Ouest (GSP) et pour l'échangeur Saint-Pierre, par l'analyse des nouveaux scénarios pour le projet structurant de l'Est (PSE), et par le lancement des études de faisabilité des scénarios de requalification du boulevard Ville-Marie.

## Principales variations

### Budget modifié

L'écart à la hausse de 19,9 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par les éléments suivants :

- Augmentation de 12,6 M\$ provenant du fonds de la voirie, de l'affectation de surplus et des crédits associés à des revenus dédiés, dépenses communes;
- Augmentation de 3,9 M\$ attribuable à l'entente pour le tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine;
- Augmentation de 3,5 M\$ liée aux bornes de recharge électrique.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'urbanisme et de la mobilité présente une économie budgétaire de 0,7 M\$ par rapport au budget original.

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart favorable de 1,6 M\$ s'expliquant par des économies diverses liées aux postes vacants et aux écarts salariaux.



Services professionnels :

- Écart défavorable de 3,3 M\$ s'expliquant par les éléments suivants :
  - Écart défavorable de 3,8 M\$ lié à des études et à des expertises en phase d'avant-projet;
  - Écart favorable de 0,5 M\$ résultant de dépenses plus faibles que prévu dans le cadre de l'entente MCCQ.

Services techniques et autres :

- Écart défavorable de 1,4 M\$ s'expliquant par les éléments suivants :
  - Écart favorable de 1,5 M\$ résultant de dépenses plus faibles que prévu pour BIXI Montréal;
  - Écart défavorable de 2,5 M\$ dû à des dépenses plus élevées pour l'utilisation des bornes de recharge des véhicules électriques;
  - Écart défavorable de 0,8 M\$ dû à la reclassification des dépenses non capitalisables dans le cadre de la déconstruction du site Louvain;
  - Écart favorable de 0,4 M\$ lié à des études pour divers projets et à des expertises en phase d'avant-projet : REV, Programme d'aménagement des rues – Artériel (PAR), stratégie de mobilité durable, Centre de gestion de la mobilité urbaine (CGMU), projet Louvain.

Biens durables et non durables :

- Écart défavorable de 0,9 M\$ s'expliquant par les éléments suivants :
  - Écart défavorable de 1,6 M\$ dû à la reclassification des dépenses non capitalisables dans le cadre de la déconstruction du site Louvain;
  - Écart favorable de 0,6 M\$ associé au budget discrétionnaire des directions non utilisé.

Contributions à des organismes :

- Écart favorable de 4,9 M\$ s'expliquant en grande partie par les éléments suivants :
  - Écart favorable de 4,6 M\$ lié à des dépenses plus faibles que prévu pour les inventaires des bâtiments patrimoniaux, en raison d'un retard dans les travaux;
  - Écart favorable de 0,6 M\$ lié à des dépenses plus faibles que prévu dans le cadre de l'entente MCCQ;
  - Écart défavorable de 0,3 M\$ dû à des contributions financières à différents organismes (Piétons Québec, Vélo Québec, Fondation Héritage Montréal).



Activités de  
fonctionnement –  
Analyse des résultats

2024

Analyse des charges par  
secteurs d'activités

Arrondissements





## ARRONDISSEMENTS

Pour 2024, les arrondissements affichent un excédent de 36,5 M\$ par rapport au budget original de 1 063,7 M\$ pour les dépenses de fonctionnement. Cet excédent s'explique principalement par les raisons suivantes :

- Une utilisation moindre du budget de contingences pour les imprévus, l'application de mesures d'optimisation budgétaire, et une utilisation accrue des surplus cumulés au lieu du budget de fonctionnement;
- Des opérations effectuées aux travaux publics et des conditions climatiques favorables, qui ont eu un effet sur les montants liés à l'utilisation du sel et des abrasifs, à l'énergie, aux locations de machinerie, aux pièces et accessoires, ainsi qu'aux agrégats et matériaux de construction;
- Des revenus importants générés, principalement en lien avec l'occupation du domaine public, les subventions reçues, le stationnement et la taxation locale en fonction du contexte immobilier des dernières années;
- Une diminution des travaux d'entretien requis sur les immeubles qui ont subi des réfections majeures;
- Des ajustements corporatifs de (13,3 M\$) sur le résultat de gestion des arrondissements, notamment : le remboursement apporté au budget des matières résiduelles, pour 8,0 M\$, et à celui des activités d'entretien du réseau d'aqueduc et d'égout, pour 0,6 M\$; le remboursement de libérations syndicales de cols bleus, pour 1,0 M\$; le financement pour l'ajout de nouvelles activités à Ville-Marie, pour 0,9 M\$; des ajustements touchant l'imputabilité de la santé et sécurité au travail (SST), pour 0,7 M\$; des revenus divers à imputer aux arrondissements, pour 0,6 M\$; des remboursements relatifs aux mesures d'urgence, pour 0,6 M\$; une participation budgétaire récurrente des arrondissements auprès de la Ville visant l'abolition des mesures transitoires relatives au régime de retraite, pour (4,0 M\$); et l'impact de la mutualisation des résultats découlant des revenus de permis de construction et de modification des bâtiments, pour (22,2 M\$).

**Tableau 53 – Sommaire des arrondissements**

(en milliers de dollars)

|                                          | Réal 2024          |                      |                 |                            |                 | Réal 2023       |
|------------------------------------------|--------------------|----------------------|-----------------|----------------------------|-----------------|-----------------|
|                                          | Revenus            | Charges <sup>1</sup> | Affectations    | Ajustements<br>corporatifs | Excédent        | Excédent        |
| <b>Arrondissements</b>                   |                    |                      |                 |                            |                 |                 |
| Ahuntsic-Cartierville                    | 66 187,5           | 68 612,8             | 3 253,9         | (1 859,3)                  | (1 030,7)       | 852,6           |
| Anjou                                    | 33 407,3           | 30 563,3             | 145,9           | (317,5)                    | 2 672,4         | 1 658,0         |
| Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce      | 79 342,7           | 80 405,0             | 2 735,8         | 1 064,6                    | 2 738,1         | 5 293,5         |
| Lachine                                  | 32 346,8           | 34 233,2             | 2 720,3         | (502,0)                    | 331,9           | 1 155,3         |
| LaSalle                                  | 46 184,6           | 44 246,3             | 1 138,4         | (1 100,2)                  | 1 976,5         | 1 161,1         |
| Le Plateau-Mont-Royal                    | 66 573,4           | 62 736,4             | 2 256,1         | (683,2)                    | 5 409,9         | 3 106,5         |
| Le Sud-Ouest                             | 63 721,0           | 64 226,9             | 4 357,7         | (1 184,1)                  | 2 667,7         | 816,9           |
| L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève            | 14 391,8           | 14 720,3             | 244,7           | 165,0                      | 81,2            | 468,1           |
| Mercier–Hochelaga-Maisonneuve            | 80 094,0           | 82 206,8             | 4 960,3         | (561,3)                    | 2 286,2         | 9 516,8         |
| Montréal-Nord                            | 47 993,9           | 47 118,1             | 1 230,6         | 171,9                      | 2 278,3         | 1 891,6         |
| Outremont                                | 19 404,0           | 20 075,6             | 1 511,5         | (232,4)                    | 607,5           | 3 871,5         |
| Pierrefonds-Roxboro                      | 38 151,3           | 38 483,1             | 1 483,8         | (57,7)                     | 1 094,3         | 4 209,7         |
| Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles | 70 103,1           | 70 606,0             | 2 878,2         | 1 091,5                    | 3 466,8         | 1 056,2         |
| Rosemont–La Petite-Patrie                | 75 500,2           | 80 948,1             | 7 464,6         | (1 798,8)                  | 217,9           | 5 653,8         |
| Saint-Laurent                            | 81 905,8           | 77 630,8             | 507,0           | (2 926,7)                  | 1 855,3         | 4 303,3         |
| Saint-Léonard                            | 41 939,6           | 40 542,9             | 988,9           | (1 333,9)                  | 1 051,7         | 1 604,4         |
| Verdun                                   | 40 896,8           | 42 107,6             | 1 976,4         | (1 976,1)                  | (1 210,5)       | 596,4           |
| Ville-Marie                              | 108 637,4          | 116 273,8            | 17 591,8        | (154,7)                    | 9 800,7         | 10 733,4        |
| Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension     | 69 358,2           | 68 944,8             | 908,5           | (1 142,3)                  | 179,6           | 2 418,1         |
| <b>Total – Arrondissements</b>           | <b>1 076 139,4</b> | <b>1 084 681,8</b>   | <b>58 354,4</b> | <b>(13 337,2)</b>          | <b>36 474,8</b> | <b>60 367,2</b> |

1. Ces montants incluent le remboursement de la dette à long terme.

La diminution des surplus des arrondissements de 23,9 M\$ comparativement à l'exercice 2023 s'explique principalement par une baisse des revenus attendus des permis de construction et de modification, accentuée par l'application de la norme comptable SP 3400<sup>9</sup>, ainsi que par des économies moindres au chapitre des régimes de retraite en 2024 comparativement à 2023.

<sup>9</sup> Pour en savoir plus sur la norme comptable SP 3400, voir la note 3 du *Rapport financier annuel 2024*.

## ARRONDISSEMENT D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE

Tableau 54 – Ahuntsic-Cartierville

(en milliers de dollars)

|                                                               | Réal            |                 |                  | Budget original | Écart            | Budget modifié  |
|---------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|------------------|-----------------|
|                                                               | 2022            | 2023            | 2024             | 2024            | 2024             | 2024            |
| <b>Revenus</b>                                                |                 |                 |                  |                 |                  |                 |
| Taxes <sup>1</sup>                                            | 8 172,7         | 9 063,6         | 10 127,4         | 10 011,1        | 116,3            | 10 011,1        |
| Transferts centraux                                           | 49 465,7        | 51 278,7        | 53 170,1         | 52 293,3        | 876,8            | 53 170,0        |
| Services rendus et autres revenus                             | 2 314,8         | 1 842,8         | 2 374,4          | 2 289,0         | 85,4             | 2 330,6         |
| Transferts                                                    | 309,2           | 487,2           | 515,6            | -               | 515,6            | 365,1           |
| <b>Total – Revenus</b>                                        | <b>60 262,4</b> | <b>62 672,3</b> | <b>66 187,5</b>  | <b>64 593,4</b> | <b>1 594,1</b>   | <b>65 876,8</b> |
| <b>Charges de fonctionnement</b>                              |                 |                 |                  |                 |                  |                 |
| Administration générale                                       | 8 099,3         | 8 592,2         | 9 621,5          | 9 352,1         | (269,4)          | 9 698,5         |
| Sécurité publique                                             | 172,5           | 274,8           | 216,0            | 245,4           | 29,4             | 249,3           |
| Transport                                                     | 14 471,2        | 16 014,3        | 14 649,2         | 14 689,0        | 39,8             | 15 073,4        |
| Hygiène du milieu                                             | 9 197,3         | 8 991,7         | 9 783,6          | 8 351,8         | (1 431,8)        | 8 810,7         |
| Santé et bien-être                                            | 332,6           | 1 026,2         | 726,6            | 396,5           | (330,1)          | 919,6           |
| Aménagement, urbanisme et développement                       | 4 008,4         | 4 168,2         | 3 912,8          | 3 882,9         | (29,9)           | 4 241,3         |
| Loisirs et culture                                            | 26 391,1        | 29 981,8        | 29 703,1         | 28 686,4        | (1 016,7)        | 30 137,9        |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>                      | <b>62 672,4</b> | <b>69 049,2</b> | <b>68 612,8</b>  | <b>65 604,1</b> | <b>(3 008,7)</b> | <b>69 130,7</b> |
| Affectations                                                  | 3 487,1         | 5 755,8         | 3 253,9          | 1 010,7         | 2 243,2          | 3 253,9         |
| <b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b> | <b>1 077,1</b>  | <b>(621,1)</b>  | <b>828,6</b>     | <b>-</b>        | <b>828,6</b>     | <b>-</b>        |
| Ajustements                                                   | 3 851,9         | 1 473,7         | (1 859,3)        |                 |                  |                 |
| <b>Excédent (déficit) de gestion</b>                          | <b>4 929,0</b>  | <b>852,6</b>    | <b>(1 030,7)</b> | <b>-</b>        | <b>(1 030,7)</b> | <b>-</b>        |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

## Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2024 ont été marqués par les éléments suivants :

- Poursuite du Plan d'action intégré en diversité et en inclusion sociale 2021-2026;
- Renforcement de la canopée sur le territoire de l'arrondissement (1 400 arbres plantés);
- Continuation de la mise en œuvre du plan de propreté et du Plan local de déplacements;
- Poursuite de la mise en place de mesures de sécurisation aux abords des écoles et de mesures d'apaisement de la circulation dans tous les quartiers;
- Poursuite des projets sélectionnés pour le troisième budget participatif;
- Consolidation de l'offre culturelle de la salle Charles-Daudelin, au centre culturel et communautaire de Cartierville;
- Démarrage des travaux de construction de la bibliothèque et espace culturel du Cœur-Nomade, en partenariat avec l'arrondissement de Montréal-Nord;



- Poursuite du projet pilote Mobilité de quartier pour la réduction de l'auto solo.

## Principales variations

### Budget modifié

- Affectation de surplus cumulés de 2,2 M\$ pour la réfection de la maison de la culture Albert-Dumouchel, le financement de la bibliothèque interarrondissements, et les mesures d'apaisement et de sécurisation des rues;
- Augmentation de 0,9 M\$ provenant des services centraux pour des contributions financières à différents organismes et pour le programme Prévention Montréal;
- Ajout de 0,4 M\$ provenant de diverses subventions, notamment pour la rénovation de la cuisine du centre culturel et communautaire de Cartierville et pour le programme Climat Municipalités.

### Revenus

Transferts centraux :

- Écart favorable de 0,9 M\$ découlant principalement du programme Prévention Montréal.

Transferts :

- Écart favorable de 0,5 M\$ attribuable notamment à une aide financière reçue dans le cadre du programme Climat Municipalités et du projet de système alimentaire.

### Charges de fonctionnement

Hygiène du milieu :

- Écart défavorable de 1,4 M\$ attribuable principalement à la rémunération pour les activités de gestion des matières résiduelles en fonction des opérations.

Loisirs et culture :

- Dépenses additionnelles de 1,0 M\$ concernant le centre culturel et communautaire de Cartierville. Ces dépenses ont été intégrées au fonds des immeubles et autres dépenses additionnelles relatives au plan maître de plantation et au plan maître de propreté.

## ARRONDISSEMENT D'ANJOU

Tableau 55 – Anjou

(en milliers de dollars)

|                                                               | Réal            |                 |                 | Budget<br>original<br>2024 | Écart<br>2024  | Budget<br>modifié<br>2024 |
|---------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------------------|----------------|---------------------------|
|                                                               | 2022            | 2023            | 2024            |                            |                |                           |
| <b>Revenus</b>                                                |                 |                 |                 |                            |                |                           |
| Taxes <sup>1</sup>                                            | 8 245,8         | 9 237,3         | 10 723,8        | 10 659,7                   | 64,1           | 10 659,7                  |
| Transferts centraux                                           | 19 818,2        | 20 058,3        | 20 788,0        | 20 228,5                   | 559,5          | 20 787,8                  |
| Services rendus et autres revenus                             | 2 015,1         | 1 374,8         | 1 844,4         | 1 532,1                    | 312,3          | 1 723,6                   |
| Transferts                                                    | 64,7            | 37,1            | 51,1            | 50,5                       | 0,6            | 50,5                      |
| <b>Total – Revenus</b>                                        | <b>30 143,8</b> | <b>30 707,5</b> | <b>33 407,3</b> | <b>32 470,8</b>            | <b>936,5</b>   | <b>33 221,6</b>           |
| <b>Charges de fonctionnement</b>                              |                 |                 |                 |                            |                |                           |
| Administration générale                                       | 4 463,8         | 4 839,7         | 4 742,2         | 6 537,7                    | 1 795,5        | 6 336,0                   |
| Sécurité publique                                             | 132,4           | 272,1           | 268,8           | 200,2                      | (68,6)         | 374,2                     |
| Transport                                                     | 8 295,1         | 8 743,0         | 7 973,9         | 8 406,6                    | 432,7          | 8 515,5                   |
| Hygiène du milieu                                             | 2 607,7         | 2 097,5         | 2 469,7         | 1 897,5                    | (572,2)        | 2 497,1                   |
| Aménagement, urbanisme et développement                       | 1 890,7         | 1 863,5         | 2 003,5         | 2 117,5                    | 114,0          | 2 157,9                   |
| Loisirs et culture                                            | 12 127,4        | 12 269,8        | 12 922,2        | 13 128,2                   | 206,0          | 13 303,7                  |
| Frais de financement                                          | 33,2            | 23,8            | 13,8            | 13,9                       | 0,1            | 13,9                      |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>                      | <b>29 550,3</b> | <b>30 109,4</b> | <b>30 394,1</b> | <b>32 301,6</b>            | <b>1 907,5</b> | <b>33 198,3</b>           |
| Financement                                                   | (149,7)         | (159,2)         | (169,2)         | (169,2)                    | -              | (169,2)                   |
| Affectations                                                  | 274,0           | 260,4           | 145,9           | -                          | 145,9          | 145,9                     |
| <b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b> | <b>717,8</b>    | <b>699,3</b>    | <b>2 989,9</b>  | <b>-</b>                   | <b>2 989,9</b> | <b>-</b>                  |
| Ajustements                                                   | 109,6           | 958,7           | (317,5)         |                            |                |                           |
| <b>Excédent (déficit) de gestion</b>                          | <b>827,4</b>    | <b>1 658,0</b>  | <b>2 672,4</b>  | <b>-</b>                   | <b>2 672,4</b> | <b>-</b>                  |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

## Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2024 ont été marqués par les éléments suivants :

- Optimisation du verdissement avec la plantation de 6 500 bulbes, de 12 000 fleurs et de 206 arbres;
- Reconstruction des jardinets du jardin communautaire André-Laurendeau;
- Implantation de la collecte des résidus alimentaires dans les immeubles de neuf logements et plus (phases 1 et 2);
- Première édition de l'événement familial L'hiver en fête au parc Goncourt;
- Implantation à la bibliothèque Jean-Corbeil du projet Biblio pour tous, visant les familles d'enfants qui ont des besoins particuliers;
- Animation et prêt de jeux gratuit dans les parcs de l'arrondissement pendant la saison estivale;

- Rehaussement de la sécurité : ajout de caméras et de dispositifs d'accès électronique dans les parcs et les installations;
- Numérisation de tous les permis d'Anjou afin d'optimiser l'accès à l'information, de faciliter le travail des inspecteurs et de répondre aux obligations légales.

## Principales variations

### Budget modifié

La variation de 0,9 M\$ s'explique principalement par des transferts des services centraux pour les activités de gestion de l'eau, le programme Prévention Montréal et la collecte des résidus alimentaires, ainsi que par le recours à l'affectation de surplus cumulés et aux revenus reportés de parcs et terrains de jeu pour financer divers projets.

### Revenus

Transferts centraux :

- Transfert de 0,4 M\$ en provenance du Service de l'eau pour la réalisation de travaux essentiels et pour l'entretien du lac de retenue Anjou;
- Transfert de 0,1 M\$ du programme de collecte des résidus alimentaires pour les immeubles de neuf logements et plus.

Services rendus et autres revenus :

- Écart favorable de 0,2 M\$ lié à l'affichage numérique;
- Écart défavorable de 0,2 M\$ engendré par la diminution des inscriptions aux camps de jour ainsi que par la participation moins élevée que prévu aux cours et aux activités;
- Surplus de 0,3 M\$ découlant des travaux effectués par l'Arrondissement touchant les entrées charretières et l'entretien des réseaux d'eau potable et des réseaux principaux d'aqueduc et d'égout.

### Charges de fonctionnement

Administration générale :

- Excédent de 1,8 M\$ majoritairement lié à la réserve pour imprévus.

Transport :

- Économies de 0,2 M\$ liées à la location des équipements et du matériel roulant avec opérateur pour l'enlèvement de la neige;
- Écart favorable de 0,2 M\$ majoritairement lié à la réserve pour imprévus.

Hygiène du milieu :

- Dépenses additionnelles de 0,4 M\$ pour la réalisation de travaux essentiels et l'entretien du lac de retenue Anjou;
- Dépenses supplémentaires de 0,1 M\$ liées à la gestion des matières résiduelles à la suite du déploiement de la collecte dans les immeubles de neuf logements et plus.

ARRONDISSEMENT DE CÔTE-DES-NEIGES–NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

Tableau 56 – Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

(en milliers de dollars)

|                                                               | Réal            |                 |                 | Budget original | Écart            | Budget modifié  |
|---------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|
|                                                               | 2022            | 2023            | 2024            | 2024            | 2024             | 2024            |
| <b>Revenus</b>                                                |                 |                 |                 |                 |                  |                 |
| Taxes <sup>1</sup>                                            | 10 065,6        | 11 448,2        | 12 581,3        | 12 432,4        | 148,9            | 12 432,4        |
| Transferts centraux                                           | 57 367,3        | 59 784,2        | 61 064,0        | 60 568,5        | 495,5            | 61 094,2        |
| Services rendus et autres revenus                             | 4 188,5         | 4 303,2         | 5 373,9         | 4 216,1         | 1 157,8          | 4 764,3         |
| Transferts                                                    | 131,6           | 102,2           | 323,5           | 47,0            | 276,5            | 247,0           |
| <b>Total – Revenus</b>                                        | <b>71 753,0</b> | <b>75 637,8</b> | <b>79 342,7</b> | <b>77 264,0</b> | <b>2 078,7</b>   | <b>78 537,9</b> |
| <b>Charges de fonctionnement</b>                              |                 |                 |                 |                 |                  |                 |
| Administration générale                                       | 7 438,9         | 6 635,9         | 7 740,6         | 8 765,2         | 1 024,6          | 7 668,4         |
| Sécurité publique                                             | 483,8           | 380,7           | 666,3           | 668,6           | 2,3              | 667,8           |
| Transport                                                     | 13 799,5        | 14 261,6        | 13 538,7        | 14 254,4        | 715,7            | 14 148,8        |
| Hygiène du milieu                                             | 10 744,9        | 10 960,1        | 11 899,0        | 10 950,3        | (948,7)          | 11 477,6        |
| Santé et bien-être                                            | 1 804,0         | 2 285,8         | 2 388,8         | 1 680,8         | (708,0)          | 2 466,4         |
| Aménagement, urbanisme et développement                       | 5 817,8         | 5 300,6         | 6 938,6         | 6 521,1         | (417,5)          | 7 317,0         |
| Loisirs et culture                                            | 32 843,9        | 34 298,7        | 36 759,1        | 35 905,8        | (853,3)          | 37 023,5        |
| Frais de financement <sup>2</sup>                             | -               | 730,5           | 111,9           | -               | (111,9)          | 111,9           |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>                      | <b>72 932,8</b> | <b>74 853,9</b> | <b>80 043,0</b> | <b>78 746,2</b> | <b>(1 296,8)</b> | <b>80 881,4</b> |
| Financement                                                   | -               | (1 132,6)       | (362,0)         | -               | (362,0)          | (362,0)         |
| Affectations                                                  | 3 471,8         | 2 757,1         | 2 735,8         | 1 482,2         | 1 253,6          | 2 705,5         |
| <b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b> | <b>2 292,0</b>  | <b>2 408,4</b>  | <b>1 673,5</b>  | <b>-</b>        | <b>1 673,5</b>   | <b>-</b>        |
| Ajustements                                                   | 3 360,4         | 2 885,1         | 1 064,6         |                 |                  |                 |
| <b>Excédent (déficit) de gestion</b>                          | <b>5 652,4</b>  | <b>5 293,5</b>  | <b>2 738,1</b>  | <b>-</b>        | <b>2 738,1</b>   | <b>-</b>        |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».
2. Les frais de financement sont liés au reclassement comptable des frais de location de bureaux administratifs.

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2024 ont été marqués par les éléments suivants :

- Poursuite des actions en sécurisation et développement de voies cyclables;
- Octroi de contributions financières additionnelles visant à rehausser la capacité des banques alimentaires;
- Multiplication des projets d'agriculture urbaine, avec notamment l'élaboration du Plan de développement d'une communauté nourricière et un projet temporaire sur le site de l'ancien hippodrome;
- Plantation de 1 020 arbres;
- Diversification des activités culturelles dans les parcs et les lieux publics (par exemple, un café-terrasse jumelé à de l'animation au pavillon du parc Notre-Dame-de-Grâce);

- Poursuite des actions de développement économique, comme la piétonnisation de l’avenue de Monkland;
- Déploiement d’un nouveau service de collecte des résidus organiques dans les immeubles de neuf logements et plus ainsi que dans les écoles et les ICI admissibles.

## Principales variations

### Budget modifié

- Affectation de surplus cumulés de 1,4 M\$ pour financer divers projets, dont la lutte contre l’insécurité alimentaire, la mise sur pied d’un programme de sécurisation des pistes cyclables et la création de l’escouade salubrité;
- Utilisation de 0,5 M\$ provenant des revenus reportés des parcs et terrains de jeu pour le remboursement d’un trop-perçu à la suite de la révision à la baisse de la valeur du site d’un projet immobilier;
- Transfert de 0,5 M\$ des services centraux vers l’Arrondissement, entre autres pour la collecte des résidus organiques dans les immeubles de neuf logements et plus, le programme Prévention Montréal (soutien à la création et à la consolidation d’espaces jeunesse montréalais et à une intervention accrue auprès des jeunes en difficulté), et les activités de gestion de l’eau;
- Subventions reçues de 0,2 M\$ principalement pour la bonification d’activités et d’espaces destinés aux jeunes;
- Transfert de 0,2 M\$ de l’Arrondissement vers les services centraux pour l’intégration de l’arrondissement au projet de site intégré de traitement des sols du Parc d’entreprises de la Pointe-Saint-Charles;
- Affectation de 0,2 M\$ au programme décennal d’immobilisations, notamment pour l’ajout d’éclairage au parc Georges-Saint-Pierre et pour des travaux à la cour Darlington.

### Revenus

#### Transferts centraux :

- Écart favorable de 0,5 M\$ attribuable aux virements des services centraux, notamment pour le programme Prévention Montréal, la collecte des résidus organiques dans les immeubles de neuf logements et plus, le projet Rêver Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce nourricier, et le renforcement de l’accessibilité universelle.

#### Services rendus et autres revenus :

- Excédent de 0,5 M\$ lié notamment à l’émission de permis d’occupation du domaine public;
- Utilisation des revenus reportés des parcs et terrains de jeu de 0,5 M\$ en raison d’un remboursement découlant de la modification de l’évaluation d’un projet.

### Charges de fonctionnement

#### Administration générale / Frais de financement :

- Excédent de 0,9 M\$ provenant principalement d'un budget discrétionnaire pour la réalisation de projets prioritaires, dont le plan maître de plantation, et des répercussions du reclassement comptable de la location de bureaux administratifs.

#### Transport :

- Économies de 0,7 M\$, notamment dans les activités de déblaiement et de chargement de la neige ainsi que d'épandage d'abrasifs, en raison d'un hiver clément.

#### Hygiène du milieu :

- Écart défavorable de 0,9 M\$, surtout lié aux opérations de collecte des matières résiduelles et à l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout.

#### Santé et bien-être :

- Contributions additionnelles de 0,7 M\$ visant le développement social, la sécurité alimentaire et le développement du quartier Namur-Hippodrome.

#### Loisirs et culture :

- Déficit de 0,9 M\$ lié notamment à la mise en œuvre du plan maître de plantation et à l'aménagement de fosses d'arbres.



## ARRONDISSEMENT DE LACHINE

Tableau 57 – Lachine

(en milliers de dollars)

|                                                               | Réal            |                 |                 | Budget<br>original<br>2024 | Écart<br>2024    | Budget<br>modifié<br>2024 |
|---------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------------------|------------------|---------------------------|
|                                                               | 2022            | 2023            | 2024            |                            |                  |                           |
| <b>Revenus</b>                                                |                 |                 |                 |                            |                  |                           |
| Taxes <sup>1</sup>                                            | 4 786,6         | 5 268,7         | 5 682,7         | 5 596,8                    | 85,9             | 5 596,8                   |
| Transferts centraux                                           | 23 187,3        | 23 781,9        | 24 288,4        | 23 899,7                   | 388,7            | 24 288,4                  |
| Services rendus et autres revenus                             | 2 298,7         | 2 164,9         | 2 346,6         | 2 035,6                    | 311,0            | 2 045,5                   |
| Transferts                                                    | 54,4            | 27,5            | 29,1            | 56,0                       | (26,9)           | 56,0                      |
| <b>Total – Revenus</b>                                        | <b>30 327,0</b> | <b>31 243,0</b> | <b>32 346,8</b> | <b>31 588,1</b>            | <b>758,7</b>     | <b>31 986,7</b>           |
| <b>Charges de fonctionnement</b>                              |                 |                 |                 |                            |                  |                           |
| Administration générale                                       | 4 687,4         | 5 234,6         | 6 619,6         | 6 007,9                    | (611,7)          | 6 161,2                   |
| Sécurité publique                                             | (26,3)          | (34,4)          | -               | (5,0)                      | (5,0)            | -                         |
| Transport                                                     | 5 691,7         | 5 886,6         | 5 594,0         | 5 867,9                    | 273,9            | 6 165,7                   |
| Hygiène du milieu                                             | 3 622,9         | 3 495,0         | 4 250,5         | 4 033,0                    | (217,5)          | 4 451,4                   |
| Santé et bien-être                                            | 1 479,6         | 1 747,6         | 1 715,4         | 1 246,8                    | (468,6)          | 1 494,3                   |
| Aménagement, urbanisme et développement                       | 2 276,2         | 2 556,4         | 2 897,6         | 3 184,4                    | 286,8            | 3 366,5                   |
| Loisirs et culture                                            | 13 497,8        | 14 063,3        | 13 156,1        | 12 680,3                   | (475,8)          | 13 067,9                  |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>                      | <b>31 229,3</b> | <b>32 949,1</b> | <b>34 233,2</b> | <b>33 015,3</b>            | <b>(1 217,9)</b> | <b>34 707,0</b>           |
| Affectations                                                  | 1 485,6         | 2 320,2         | 2 720,3         | 1 427,2                    | 1 293,1          | 2 720,3                   |
| <b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b> | <b>583,3</b>    | <b>614,1</b>    | <b>833,9</b>    | <b>-</b>                   | <b>833,9</b>     | <b>-</b>                  |
| Ajustements                                                   | 1 649,7         | 541,2           | (502,0)         |                            |                  |                           |
| <b>Excédent (déficit) de gestion</b>                          | <b>2 233,0</b>  | <b>1 155,3</b>  | <b>331,9</b>    | <b>-</b>                   | <b>331,9</b>     | <b>-</b>                  |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

## Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2024 ont été marqués par les éléments suivants :

## Réaliser et déployer

- Consultation publique auprès des commerçantes et commerçants de la rue Notre-Dame concernant le réaménagement de la rue;
- Plan stratégique en santé et sécurité du travail 2023-2027 et formation en continu du personnel;
- Campagne faisant la promotion de l'achat local;
- Ajout d'une équipe de propreté au cours de la période estivale;
- Campagne de sensibilisation à la sécurité routière, appuyée par le ministère des Transports et de la Mobilité durable;
- Mise en place de la gestion différenciée des espaces verts;

- Augmentation du nombre de spectacles dans le cadre de la programmation estivale du parc Noël-Spinelli et élaboration du concept des Pique-niques musicaux;
- Édition bonifiée des Fêtes de Lachine;
- Aide au déploiement de la SDC de la rue Notre-Dame.

#### *Créer et diffuser*

- Magazine bisannuel, programmation à L'Entrepôt, maison de la culture de Lachine, et cahier Loisirs;
- Nouveau programme favorisant la vitalité culturelle dans les quartiers;
- Adaptation aux nouvelles normes de la *Charte de la langue française* (loi 96).

#### *Adopter et octroyer*

- PPU de Lachine-Est;
- Contrat pour la refonte de la réglementation de zonage;
- Acquisition d'un terrain réservé pour le projet de centre sportif et communautaire;
- Subventions aux organismes reconnus.

### **Principales variations**

#### Budget modifié :

- Affectation de surplus cumulés de 1,3 M\$ pour divers projets spéciaux, notamment les activités liées à la circulation, à l'environnement, à la signalisation et à la propreté, le projet Lachine-Est ainsi que les réglementations de zonage et de piscines;
- Virements de 0,4 M\$ en provenance des services centraux, notamment pour le programme Prévention Montréal, consacré à la sécurité urbaine pour les enfants et les jeunes vulnérables.

#### Revenus :

##### Transferts centraux :

- Transferts budgétaires de 0,4 M\$ pour le nouveau programme Prévention Montréal.

##### Services rendus et autres revenus :

- Surplus de 0,3 M\$ liés à l'occupation du domaine public et à l'étude des demandes de permis.

#### Charges de fonctionnement :

##### Administration générale :

- Dépenses supplémentaires de 0,6 M\$ pour la bonification de l'offre de services à la population en lien avec des projets touchant l'environnement, la circulation et l'aménagement urbain.

Santé et bien-être :

- Virement des services centraux de 0,3 M\$ pour le programme Prévention Montréal;
- Dépenses additionnelles de 0,2 M\$ liées à la rémunération pour le maintien d'activités sportives.

Loisirs et culture :

- Écart défavorable de 0,5 M\$ résultant principalement des surplus cumulés et de la rémunération additionnelle pour la bonification des activités culturelles et de loisirs.

## ARRONDISSEMENT DE LaSALLE

Tableau 58 – LaSalle

(en milliers de dollars)

|                                                               | Réal            |                 |                 | Budget original | Écart          | Budget modifié  |
|---------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
|                                                               | 2022            | 2023            | 2024            | 2024            | 2024           | 2024            |
| <b>Revenus</b>                                                |                 |                 |                 |                 |                |                 |
| Taxes <sup>1</sup>                                            | 5 293,3         | 6 409,8         | 7 490,3         | 7 325,0         | 165,3          | 7 325,0         |
| Transferts centraux                                           | 35 936,0        | 37 097,2        | 37 713,2        | 37 542,1        | 171,1          | 37 786,7        |
| Services rendus et autres revenus                             | 1 088,4         | 1 373,2         | 955,4           | 1 566,9         | (611,5)        | 1 620,2         |
| Transferts                                                    | 5,0             | 16,3            | 25,7            | 30,1            | (4,4)          | 30,1            |
| <b>Total – Revenus</b>                                        | <b>42 322,7</b> | <b>44 896,5</b> | <b>46 184,6</b> | <b>46 464,1</b> | <b>(279,5)</b> | <b>46 762,0</b> |
| <b>Charges de fonctionnement</b>                              |                 |                 |                 |                 |                |                 |
| Administration générale                                       | 6 510,2         | 6 368,1         | 6 558,6         | 8 726,5         | 2 167,9        | 8 108,2         |
| Sécurité publique                                             | 386,2           | 382,2           | 210,5           | 303,8           | 93,3           | 269,9           |
| Transport                                                     | 10 697,4        | 11 138,8        | 10 556,6        | 10 739,7        | 183,1          | 10 490,6        |
| Hygiène du milieu                                             | 3 701,7         | 3 878,5         | 3 458,7         | 3 626,4         | 167,7          | 3 866,0         |
| Santé et bien-être                                            | -               | 122,4           | 307,3           | 90,0            | (217,3)        | 414,9           |
| Aménagement, urbanisme et développement                       | 2 659,8         | 2 947,7         | 3 278,7         | 3 172,0         | (106,7)        | 3 547,3         |
| Loisirs et culture                                            | 17 897,6        | 17 755,7        | 19 875,9        | 19 805,7        | (70,2)         | 21 129,9        |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>                      | <b>41 852,9</b> | <b>42 593,4</b> | <b>44 246,3</b> | <b>46 464,1</b> | <b>2 217,8</b> | <b>47 826,8</b> |
| Affectations                                                  | 1 570,2         | 594,9           | 1 138,4         | -               | 1 138,4        | 1 064,8         |
| <b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b> | <b>2 040,0</b>  | <b>2 898,0</b>  | <b>3 076,7</b>  | <b>-</b>        | <b>3 076,7</b> | <b>-</b>        |
| Ajustements                                                   | (908,2)         | (1 736,9)       | (1 100,2)       |                 |                |                 |
| <b>Excédent (déficit) de gestion</b>                          | <b>1 131,8</b>  | <b>1 161,1</b>  | <b>1 976,5</b>  | <b>-</b>        | <b>1 976,5</b> | <b>-</b>        |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

## Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2024 ont été marqués par les éléments suivants :

- Aménagement d'un parcours en boucle fermée pour vélos le long du canal de l'Aqueduc, entre la rue Broadway et la 2<sup>e</sup> Avenue;
- Travaux de sécurisation et de verdissement de huit intersections;
- Déploiement d'une démarche participative sur l'avenir du boulevard Newman;
- Consultation publique sur l'avenir de l'ancienne école Allion dans le Village des Rapides;
- Implantation d'un programme d'aménagement de ruelles vertes et aménagement de la première ruelle verte au nord de la rue Broadway, entre la 8<sup>e</sup> et la 9<sup>e</sup> Avenue;
- Tenue du troisième Festival de l'harmonie interculturelle de LaSalle, en collaboration avec les organismes locaux;

- Mise aux normes des feux de circulation à l'angle de la rue Airlie et de la 75<sup>e</sup> Avenue ainsi qu'à l'intersection des boulevards Bishop-Power et Champlain;
- Réhabilitation de la conduite d'aqueduc sur la rue Salley, entre l'avenue Dollard et la rue Carignan, ainsi que sur la rue Centrale, entre la 65<sup>e</sup> et la 66<sup>e</sup> Avenue;
- Plantation de 700 arbres sur le domaine public pour le renforcement de la canopée.

## Principales variations

### Budget modifié

- Variation de 0,3 M\$ résultant principalement de transferts avec les services centraux pour le programme Prévention Montréal et la centralisation de la prise d'appels du 311, ainsi que d'une subvention octroyée par l'Union des municipalités du Québec pour le projet Fous du français;
- Affectation de surplus cumulés de 1,1 M\$, notamment pour des contributions financières liées à l'ajout d'un local mis à la disposition des organismes communautaire et à l'éclairage d'un terrain de sport.

### Revenus

#### Transferts centraux :

- Écart favorable de 0,2 M\$ lié principalement aux virements budgétaires avec les services centraux pour le programme Prévention Montréal et la centralisation des appels du 311.

#### Services rendus et autres revenus :

- Écart défavorable de 0,6 M\$ découlant principalement d'une diminution des travaux de réfection des chaussées et trottoirs et des permis d'occupation temporaire du domaine public.

### Charges de fonctionnement

#### Administration générale :

- Excédent de 2,2 M\$ provenant principalement de transferts à d'autres activités budgétaires et d'économies sur des sommes réservées aux imprévus.

#### Transport :

- Écart favorable de 0,2 M\$ attribuable aux conditions météorologiques clémentes de l'hiver 2024.

#### Hygiène du milieu :

- Surplus de 0,2 M\$ découlant du report en 2025 d'un contrat pour le nettoyage des puisards.

#### Santé et bien-être :

- Écart défavorable de 0,2 M\$ lié au budget obtenu pour le programme Prévention Montréal, qui a permis de financer plusieurs projets des organismes de l'arrondissement.

## ARRONDISSEMENT DU PLATEAU-MONT-ROYAL

Tableau 59 – Le Plateau-Mont-Royal

(en milliers de dollars)

|                                                               | Réal            |                 |                 | Budget<br>original<br>2024 | Écart<br>2024  | Budget<br>modifié<br>2024 |
|---------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------------------|----------------|---------------------------|
|                                                               | 2022            | 2023            | 2024            |                            |                |                           |
| <b>Revenus</b>                                                |                 |                 |                 |                            |                |                           |
| Taxes <sup>1</sup>                                            | 10 828,7        | 11 470,0        | 12 659,2        | 12 639,0                   | 20,2           | 12 639,0                  |
| Transferts centraux                                           | 37 287,0        | 38 418,3        | 40 688,1        | 38 614,4                   | 2 073,7        | 40 553,9                  |
| Services rendus et autres revenus                             | 9 915,4         | 10 029,6        | 13 192,2        | 11 061,7                   | 2 130,5        | 11 170,3                  |
| Transferts                                                    | 42,3            | 8,7             | 33,9            | -                          | 33,9           | -                         |
| <b>Total – Revenus</b>                                        | <b>58 073,4</b> | <b>59 926,6</b> | <b>66 573,4</b> | <b>62 315,1</b>            | <b>4 258,3</b> | <b>64 363,2</b>           |
| <b>Charges de fonctionnement</b>                              |                 |                 |                 |                            |                |                           |
| Administration générale                                       | 7 188,9         | 6 924,0         | 6 821,9         | 7 521,8                    | 699,9          | 8 057,3                   |
| Sécurité publique                                             | 54,3            | 68,4            | 13,6            | 14,8                       | 1,2            | 14,9                      |
| Transport                                                     | 18 027,3        | 17 309,0        | 16 415,6        | 16 756,0                   | 340,4          | 17 735,8                  |
| Hygiène du milieu                                             | 7 513,3         | 9 116,9         | 9 135,8         | 7 990,5                    | (1 145,3)      | 8 407,8                   |
| Santé et bien-être                                            | -               | 347,0           | 468,0           | 311,5                      | (156,5)        | 494,7                     |
| Aménagement, urbanisme et développement                       | 4 806,2         | 5 435,0         | 5 790,6         | 5 675,7                    | (114,9)        | 6 611,6                   |
| Loisirs et culture                                            | 21 848,6        | 21 424,1        | 24 090,9        | 24 681,4                   | 590,5          | 25 431,6                  |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>                      | <b>59 438,6</b> | <b>60 624,4</b> | <b>62 736,4</b> | <b>62 951,7</b>            | <b>215,3</b>   | <b>66 753,7</b>           |
| Affectations                                                  | 1 589,3         | 2 651,2         | 2 256,1         | 636,6                      | 1 619,5        | 2 390,5                   |
| <b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b> | <b>224,1</b>    | <b>1 953,4</b>  | <b>6 093,1</b>  | <b>-</b>                   | <b>6 093,1</b> | <b>-</b>                  |
| Ajustements                                                   | (435,4)         | 1 153,1         | (683,2)         |                            |                |                           |
| <b>Excédent (déficit) de gestion</b>                          | <b>(211,3)</b>  | <b>3 106,5</b>  | <b>5 409,9</b>  | <b>-</b>                   | <b>5 409,9</b> | <b>-</b>                  |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

## Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2024 ont été marqués par les éléments suivants :

- Lancement du Plan équité, diversité et inclusion (EDI) 2024-2026;
- Aménagement transitoire de la place-école sur la rue De Lanaudière;
- Tenue pour une première fois de l'événement Le Plateau s'anime... encore plus!;
- Ouverture de la caserne 26, dont le troisième étage a une vocation culturelle;
- Réalisation d'activités en régie, notamment l'entretien des trottoirs, bordures et chaussées ainsi que la construction et la réparation de dos d'âne;
- Nouvelle occupation du centre Calixa-Lavallée par un partenaire en loisirs culturels : la Maison des arts participatifs;
- Tenue d'une Semaine des travaux publics;

- Élaboration en cours d'un plan de propreté.

## Principales variations

### Budget modifié

- Affectation de surplus cumulés de 1,8 M\$ pour financer divers projets liés à l'aménagement, au transport, à la culture et aux loisirs;
- Virement de 0,4 M\$ en provenance du Service de la diversité et de l'inclusion sociale dans le cadre du programme Prévention Montréal, qui vise la sécurité urbaine pour les enfants et les jeunes en situation de vulnérabilité;
- Contribution financière de 0,7 M\$ du Service de la culture, dans le cadre du projet de construction du musée de l'Holocauste;
- Virement de 0,4 M\$ provenant du Service du développement économique, dans le cadre de l'offre de l'Arrondissement du Plateau-Mont-Royal de prendre en charge la gestion du contrat de contribution financière pour le projet d'acquisition d'un bâtiment par le Centre culturel afro-canadien de Montréal;
- Virement de 0,4 M\$ du Service de l'eau pour combler des besoins opérationnels.

### Revenus

#### Transferts centraux :

- Écart favorable de 2,1 M\$ reflétant principalement les virements en provenance des services centraux dans le cadre de la prise en charge par l'Arrondissement de divers projets, dont la construction du musée de l'Holocauste et l'acquisition d'un bâtiment par le Centre culturel afro-canadien.

#### Services rendus et autres revenus :

- Montant supplémentaire de 2,1 M \$ attribuable à l'augmentation du nombre de permis et d'études de demandes d'occupation temporaire du domaine public, et à une hausse du prix et du volume des ventes des permis de stationnement.

### Charges de fonctionnement

#### Administration générale :

- Surplus de 0,7 M\$ attribuable à une projection des coûts plus favorable dans les causes en justice.

#### Hygiène du milieu :

- Dépenses supplémentaires de 0,8 M\$ en rémunération des cols bleus et autres dépenses dans le cadre des activités de gestion des matières résiduelles, en raison du déploiement de la collecte des résidus organiques dans les immeubles de neuf logements et plus et les ICI;



- Déficit de 0,3 M\$ en rémunération des cols bleus affectés aux activités du Fonds de l'eau, en raison d'une augmentation des interventions liées aux puisards, aux égouts, au défonçage de chaussées et à l'inspection de bornes d'incendie.

Loisirs et culture :

- Écart favorable de 0,4 M\$ en lien avec l'entretien des immeubles, des parcs et des ruelles vertes;
- Économie de 0,2 M\$ en contributions financières en raison de l'occupation tardive du centre Calixa-Lavallée par le nouvel organisme (la Maison des arts participatifs) choisi pour les activités de loisir.

## ARRONDISSEMENT LE SUD-OUEST

Tableau 60 – Le Sud-Ouest

(en milliers de dollars)

|                                                               | Réal            |                 |                 | Budget original | Écart          | Budget modifié  |
|---------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
|                                                               | 2022            | 2023            | 2024            | 2024            | 2024           | 2024            |
| <b>Revenus</b>                                                |                 |                 |                 |                 |                |                 |
| Taxes <sup>1</sup>                                            | 9 448,3         | 9 761,0         | 10 385,5        | 10 353,5        | 32,0           | 10 353,5        |
| Transferts centraux                                           | 43 454,9        | 45 180,0        | 46 359,3        | 45 766,3        | 593,0          | 46 359,2        |
| Services rendus et autres revenus                             | 5 695,0         | 5 332,8         | 6 855,2         | 6 514,9         | 340,3          | 6 538,4         |
| Transferts                                                    | 258,7           | 125,6           | 121,0           | -               | 121,0          | 136,4           |
| <b>Total – Revenus</b>                                        | <b>58 856,9</b> | <b>60 399,4</b> | <b>63 721,0</b> | <b>62 634,7</b> | <b>1 086,3</b> | <b>63 387,5</b> |
| <b>Charges de fonctionnement</b>                              |                 |                 |                 |                 |                |                 |
| Administration générale                                       | 11 866,8        | 6 707,0         | 6 720,3         | 6 666,9         | (53,4)         | 7 108,3         |
| Sécurité publique                                             | 13,1            | 33,5            | -               | 0,1             | 0,1            | -               |
| Transport                                                     | 12 480,8        | 13 842,9        | 11 969,2        | 14 299,5        | 2 330,3        | 14 132,7        |
| Hygiène du milieu                                             | 8 834,7         | 8 863,7         | 8 583,5         | 8 418,3         | (165,2)        | 8 561,8         |
| Santé et bien-être                                            | 3 997,1         | 4 177,7         | 2 567,2         | 1 910,1         | (657,1)        | 2 560,8         |
| Aménagement, urbanisme et développement                       | 5 311,8         | 6 534,7         | 6 782,7         | 6 997,6         | 214,9          | 7 441,0         |
| Loisirs et culture                                            | 18 485,9        | 24 542,3        | 27 604,0        | 27 342,2        | (261,8)        | 27 940,6        |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>                      | <b>60 990,2</b> | <b>64 701,8</b> | <b>64 226,9</b> | <b>65 634,7</b> | <b>1 407,8</b> | <b>67 745,2</b> |
| Affectations                                                  | 3 856,5         | 5 141,1         | 4 357,7         | 3 000,0         | 1 357,7        | 4 357,7         |
| <b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b> | <b>1 723,2</b>  | <b>838,7</b>    | <b>3 851,8</b>  | <b>-</b>        | <b>3 851,8</b> | <b>-</b>        |
| Ajustements                                                   | 941,5           | (21,8)          | (1 184,1)       |                 |                |                 |
| <b>Excédent (déficit) de gestion</b>                          | <b>2 664,7</b>  | <b>816,9</b>    | <b>2 667,7</b>  | <b>-</b>        | <b>2 667,7</b> | <b>-</b>        |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

## Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2024 ont été marqués par les éléments suivants :

*Développement durable et transition écologique :*

- Majoration du Fonds vert à une hauteur de 0,2 M \$ afin de soutenir les actions en transition écologique;
- Distribution de végétaux et d'enveloppes de semences de plantes indigènes, mellifères ou nectarifères;
- Révision réglementaire visant à faciliter la création de projets nourriciers.

*Développement économique et commercial :*

- Soutien financier aux organismes pour stimuler l'activité économique et la vitalité des quartiers;
- Prolongation d'un mois de la période d'occupation des cafés-terrasses.

*Aménagement urbain et entretien des espaces publics :*

- Émission de permis pour la construction de 760 logements hors marché;
- Déploiement de près d'une centaine de mesures d'apaisement pour sécuriser les déplacements;
- Lancement du plan local de déplacements pour une mobilité durable, sécuritaire et écologique;
- Intensification des inspections des chantiers et des occupations du domaine public;
- Enlèvement de plus de 6 000 m<sup>2</sup> de graffitis sur le territoire.

*Accès à la culture, aux sports et aux loisirs :*

- Soutien financier de 0,2 M\$ à des organismes pour bonifier l'offre culturelle grand public;
- Réalisation de 125 événements culturels et mise en place d'un programme offrant une vitrine aux artistes émergents;
- Bonification de la collection d'objets disponibles pour le prêt dans les bibliothèques.

*Soutien aux organismes et aux personnes vulnérables :*

- Contributions de 0,4 M\$ aux organismes pour des projets d'intervention auprès des jeunes;
- Maintien de la mesure de réduction de 50 % sur plusieurs tarifs et services offerts par l'Arrondissement, pour les personnes âgées de 65 ans et plus.

**Principales variations**

Budget modifié

- Affectation de surplus cumulés de 1,4 M\$, principalement aux loisirs et à la culture, au développement économique ainsi qu'à divers projets permettant l'amélioration de la qualité de vie de la collectivité;
- Virements budgétaires des services centraux de 0,6 M\$, notamment pour le programme Prévention Montréal, qui vise à offrir des milieux de vie solidaires, inclusifs et sécuritaires.

Revenus

Transferts centraux :

- Virements budgétaires de 0,6 M\$ liés au programme Prévention Montréal.

### Charges de fonctionnement

#### Transport :

- Écart favorable de 2,3 M\$ attribuable à une gestion rigoureuse des activités ainsi qu'à des économies dans les frais d'électricité et certaines activités hivernales, en lien avec la clémence des conditions météorologiques à l'hiver 2024.

#### Hygiène du milieu :

- Dépenses additionnelles de 0,4 M\$ pour les coûts de la main-d'œuvre affectée à la gestion des matières résiduelles dans les parcs et à la voirie, en réponse à la hausse du besoin de collectes.

#### Santé et bien-être :

- Ajout de diverses contributions totalisant 0,7 M\$ pour l'amélioration des conditions de vie des populations en situation de vulnérabilité ainsi que le renforcement de la sécurité alimentaire et de la cohabitation harmonieuse sur le territoire.

## ARRONDISSEMENT DE L'ÎLE-BIZARD–SAINTE-GENEVIÈVE

Tableau 61 – L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

(en milliers de dollars)

|                                                               | Réal            |                 |                 | Budget<br>original | Écart            | Budget<br>modifié |
|---------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|--------------------|------------------|-------------------|
|                                                               | 2022            | 2023            | 2024            | 2024               | 2024             | 2024              |
| <b>Revenus</b>                                                |                 |                 |                 |                    |                  |                   |
| Taxes <sup>1</sup>                                            | 2 392,2         | 2 805,5         | 3 094,3         | 3 087,3            | 7,0              | 3 087,3           |
| Transferts centraux                                           | 9 120,3         | 9 929,3         | 10 387,7        | 9 924,4            | 463,3            | 10 401,2          |
| Services rendus et autres revenus                             | 441,9           | 487,2           | 909,8           | 470,2              | 439,6            | 612,2             |
| <b>Total – Revenus</b>                                        | <b>11 954,4</b> | <b>13 222,0</b> | <b>14 391,8</b> | <b>13 481,9</b>    | <b>909,9</b>     | <b>14 100,7</b>   |
| <b>Charges de fonctionnement</b>                              |                 |                 |                 |                    |                  |                   |
| Administration générale                                       | 3 174,4         | 2 622,4         | 2 914,3         | 2 109,4            | (804,9)          | 2 373,8           |
| Sécurité publique                                             | 298,6           | 322,6           | 485,3           | 425,3              | (60,0)           | 569,2             |
| Transport                                                     | 3 677,9         | 3 350,8         | 3 454,6         | 3 244,6            | (210,0)          | 3 084,1           |
| Hygiène du milieu                                             | 953,2           | 981,1           | 1 205,3         | 751,2              | (454,1)          | 1 134,7           |
| Santé et bien-être                                            | 27,3            | 12,8            | 0,5             | -                  | (0,5)            | 2,0               |
| Aménagement, urbanisme et développement                       | 941,3           | 1 067,7         | 989,8           | 1 052,5            | 62,7             | 1 048,4           |
| Loisirs et culture                                            | 3 774,5         | 4 692,3         | 5 670,5         | 5 898,9            | 228,4            | 6 119,9           |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>                      | <b>12 847,2</b> | <b>13 049,7</b> | <b>14 720,3</b> | <b>13 481,9</b>    | <b>(1 238,4)</b> | <b>14 332,1</b>   |
| Affectations                                                  | 51,0            | 37,6            | 244,7           | -                  | 244,7            | 231,4             |
| <b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b> | <b>(841,8)</b>  | <b>209,9</b>    | <b>(83,8)</b>   | <b>-</b>           | <b>(83,8)</b>    | <b>-</b>          |
| Ajustements                                                   | 276,8           | 258,2           | 165,0           |                    |                  |                   |
| <b>Excédent (déficit) de gestion</b>                          | <b>(565,0)</b>  | <b>468,1</b>    | <b>81,2</b>     | <b>-</b>           | <b>81,2</b>      | <b>-</b>          |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

## Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2024 ont été marqués par les éléments suivants :

- Poursuite des efforts visant à maintenir l'équilibre budgétaire à long terme;
- Accueil de la Coupe des présidents 2024;
- Soutien à la population dans le cadre des pluies diluviennes du mois d'août;
- Organisation de plusieurs événements, dont la Grande Fête du monde et la fête de la Saint-Jean;
- Versement de contributions à de nombreux organismes locaux;
- Inauguration du nouveau pont Jacques-Bizard.

## Principales variations

### Budget modifié

- Augmentation de 0,5 M\$ attribuable à des transferts budgétaires des services centraux dans le cadre du programme Prévention Montréal et des activités de gestion de l'eau;
- Affectation de 0,4 M\$ en provenance des surplus cumulés et du revenu reporté des parcs et terrains de jeu, notamment pour l'ajout de ressources en fonction des besoins dans les parcs et en soutien administratif.

### Revenus

#### Transferts centraux :

- Virement de 0,5 M\$ provenant des services centraux notamment pour le programme Prévention Montréal et les activités de gestion de l'eau.

#### Services rendus :

- Augmentation de 0,2 M\$ générée par l'accueil de la Coupe des présidents;
- Surplus de 0,1 M\$ provenant du revenu reporté des parcs et terrains de jeu, principalement pour l'ajout de main-d'œuvre.

### Charges de fonctionnement

#### Administration générale :

- Écart défavorable de 0,8 M\$ qui s'explique par une surestimation des économies liées aux postes vacants.

#### Transport :

- Coûts supplémentaires de 0,2 M\$ liés au personnel affecté aux activités de voirie et de déneigement.

#### Hygiène du milieu :

- Dépenses additionnelles de 0,5 M\$ pour l'entretien et la réparation du réseau de distribution d'eau potable et du réseau d'égout.

#### Loisirs et culture :

- Écart favorable de 0,2 M\$ attribuable au processus d'imputation des salaires des cols bleus dans l'activité des parcs.

## ARRONDISSEMENT DE MERCIER–HOCHELAGA-MAISONNEUVE

Tableau 62 – Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

(en milliers de dollars)

|                                                               | Réal            |                 |                 | Budget<br>original | Écart            | Budget<br>modifié |
|---------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|--------------------|------------------|-------------------|
|                                                               | 2022            | 2023            | 2024            | 2024               | 2024             | 2024              |
| <b>Revenus</b>                                                |                 |                 |                 |                    |                  |                   |
| Taxes <sup>1</sup>                                            | 11 066,7        | 12 535,6        | 13 648,4        | 13 458,3           | 190,1            | 13 458,3          |
| Transferts centraux                                           | 55 314,6        | 57 987,7        | 60 928,4        | 59 650,1           | 1 278,3          | 60 928,2          |
| Services rendus et autres revenus                             | 4 433,9         | 5 569,5         | 5 160,5         | 4 013,9            | 1 146,6          | 4 422,0           |
| Transferts                                                    | 236,8           | 161,3           | 356,7           | -                  | 356,7            | -                 |
| <b>Total – Revenus</b>                                        | <b>71 052,0</b> | <b>76 254,1</b> | <b>80 094,0</b> | <b>77 122,3</b>    | <b>2 971,7</b>   | <b>78 808,5</b>   |
| <b>Charges de fonctionnement</b>                              |                 |                 |                 |                    |                  |                   |
| Administration générale                                       | 7 587,9         | 8 568,3         | 7 984,5         | 7 908,8            | (75,7)           | 7 951,4           |
| Sécurité publique                                             | 308,9           | 138,6           | 90,0            | 475,1              | 385,1            | 434,3             |
| Transport                                                     | 16 401,3        | 17 138,6        | 16 648,0        | 16 821,5           | 173,5            | 16 500,2          |
| Hygiène du milieu                                             | 7 705,3         | 8 258,3         | 9 751,4         | 8 126,6            | (1 624,8)        | 9 122,8           |
| Santé et bien-être                                            | 347,9           | 504,6           | 1 299,5         | 548,8              | (750,7)          | 1 642,0           |
| Aménagement, urbanisme et développement                       | 5 395,9         | 5 577,2         | 5 625,0         | 5 721,2            | 96,2             | 6 087,3           |
| Loisirs et culture                                            | 32 124,3        | 35 528,6        | 40 808,4        | 41 005,8           | 197,4            | 42 030,8          |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>                      | <b>69 871,5</b> | <b>75 714,2</b> | <b>82 206,8</b> | <b>80 607,8</b>    | <b>(1 599,0)</b> | <b>83 768,8</b>   |
| Affectations                                                  | 3 086,2         | 4 390,4         | 4 960,3         | 3 485,5            | 1 474,8          | 4 960,3           |
| <b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b> | <b>4 266,7</b>  | <b>4 930,3</b>  | <b>2 847,5</b>  | <b>-</b>           | <b>2 847,5</b>   | <b>-</b>          |
| Ajustements                                                   | 1 721,5         | 4 586,5         | (561,3)         |                    |                  |                   |
| <b>Excédent (déficit) de gestion</b>                          | <b>5 988,2</b>  | <b>9 516,8</b>  | <b>2 286,2</b>  | <b>-</b>           | <b>2 286,2</b>   | <b>-</b>          |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

## Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour 2024 ont été marqués par les éléments suivants :

*Transition écologique*

- Réalisation de l'espacement de la collecte des matières résiduelles et implantation de la collecte des résidus alimentaires, mise sur pied d'une brigade de sensibilisation et bonification des inspections pour assurer la propreté du domaine public;
- Plantation de 2 500 arbres, distribution de 139 000 végétaux, établissement de la tonte différenciée sur une surface totale de 216 000 m<sup>2</sup> pour favoriser la biodiversité, et déminéralisation de 1 400 m<sup>2</sup> par l'Escouade fraîcheur.

*Développement social et cohabitation*

- Coordination des efforts en cohabitation sociale et consultation pour la réalisation d'un plan d'action intégré.



### *Qualité de vie*

- Mise sur pied de l'activité Viens lire dehors!, qui donne accès aux livres et aux ressources des bibliothèques dans trois chalets de parcs;
- Prêt d'équipement sportif et de plein air (programme Viens jouer dehors!) dans huit chalets de parcs;
- Bonification de l'entretien des terrains sportifs extérieurs;
- Tenue de la première Fête MHM;
- Poursuite de la piétonnisation de la rue Ontario et du projet Les Balcons bleus sur la rue Hochelaga.

### *Sécurité et mobilité*

- Aménagement de pistes cyclables (rues Gérin-Lajoie et de Marseille) et construction de 103 dos d'âne.

### *Participation citoyenne*

- Élaboration du Plan directeur de biodiversité et du Plan de développement d'une communauté nourricière.

## **Principales variations**

### Budget modifié

- Affectation de surplus cumulés et utilisation des revenus reportés de 1,9 M\$ pour augmenter l'offre de services prévue au budget et contribuer à celle des partenaires;
- Financement additionnel de 1,3 M\$ provenant des services centraux principalement pour l'espacement de la collecte des ordures ménagères, le programme Prévention Montréal et la sécurité urbaine.

### Revenus

#### Transferts centraux :

- Financement additionnel de 1,3 M\$ provenant des services centraux pour l'espacement de la collecte des ordures ménagères et le programme Prévention Montréal.

#### Services rendus et autres :

- Revenus excédentaires de 1,1 M\$ liés à la location et à l'occupation du domaine public, aux frais de stationnement sur rue, aux revenus reportés pour fins de parcs et aux inscriptions et abonnements.

Transferts :

- Financement additionnel de 0,4 M\$ en provenance des revenus reportés des parcs pour l'achat et la plantation d'arbres.

Charges de fonctionnement

Sécurité publique :

- Économies de 0,4 M\$ liées principalement à la fin de la contribution à Tandem Montréal.

Hygiène du milieu :

- Charges additionnelles de 1,4 M\$ principalement pour la gestion des matières résiduelles, les opérations de collecte en régie, des dépenses additionnelles en lien avec l'espacement des collectes et la poursuite de l'implantation de la collecte des résidus alimentaires.

Santé et bien-être :

- Financement additionnel de 0,8 M\$ pour la mise en place d'une nouvelle division axée sur le développement social, y compris le transfert des ressources et du soutien de la Ville lié au programme Prévention Montréal.

## ARRONDISSEMENT DE MONTRÉAL-NORD

Tableau 63 – Montréal-Nord

(en milliers de dollars)

|                                                               | Réal            |                 |                 | Budget original | Écart          | Budget modifié  |
|---------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
|                                                               | 2022            | 2023            | 2024            | 2024            | 2024           | 2024            |
| <b>Revenus</b>                                                |                 |                 |                 |                 |                |                 |
| Taxes <sup>1</sup>                                            | 10 195,1        | 10 591,8        | 11 706,9        | 11 517,7        | 189,2          | 11 517,7        |
| Transferts centraux                                           | 32 834,0        | 33 966,3        | 34 737,9        | 33 949,2        | 788,7          | 34 737,6        |
| Services rendus et autres revenus                             | 837,7           | 740,7           | 1 515,8         | 866,9           | 648,9          | 1 088,1         |
| Transferts                                                    | 8,5             | 22,4            | 33,3            | -               | 33,3           | 20,3            |
| <b>Total – Revenus</b>                                        | <b>43 875,3</b> | <b>45 321,2</b> | <b>47 993,9</b> | <b>46 333,8</b> | <b>1 660,1</b> | <b>47 363,7</b> |
| <b>Charges de fonctionnement</b>                              |                 |                 |                 |                 |                |                 |
| Administration générale                                       | 6 915,9         | 6 510,2         | 7 022,5         | 7 836,6         | 814,1          | 7 528,0         |
| Sécurité publique                                             | 8,5             | (27,7)          | -               | 1,8             | 1,8            | 1,1             |
| Transport                                                     | 8 389,6         | 8 327,1         | 8 660,6         | 8 149,5         | (511,1)        | 8 843,1         |
| Hygiène du milieu                                             | 4 773,2         | 4 467,4         | 4 681,8         | 4 314,8         | (367,0)        | 4 574,2         |
| Santé et bien-être                                            | 1 263,9         | 1 966,6         | 1 919,9         | 1 516,9         | (403,0)        | 1 976,5         |
| Aménagement, urbanisme et développement                       | 3 642,2         | 3 541,5         | 3 446,8         | 3 418,2         | (28,6)         | 3 597,0         |
| Loisirs et culture                                            | 19 878,0        | 19 717,4        | 21 386,5        | 21 526,0        | 139,5          | 22 074,4        |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>                      | <b>44 871,3</b> | <b>44 502,5</b> | <b>47 118,1</b> | <b>46 763,8</b> | <b>(354,3)</b> | <b>48 594,3</b> |
| Affectations                                                  | 2 257,3         | 2 605,7         | 1 230,6         | 430,0           | 800,6          | 1 230,6         |
| <b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b> | <b>1 261,3</b>  | <b>3 424,4</b>  | <b>2 106,4</b>  | <b>-</b>        | <b>2 106,4</b> | <b>-</b>        |
| Ajustements                                                   | (728,7)         | (1 532,8)       | 171,9           |                 |                |                 |
| <b>Excédent (déficit) de gestion</b>                          | <b>532,6</b>    | <b>1 891,6</b>  | <b>2 278,3</b>  | <b>-</b>        | <b>2 278,3</b> | <b>-</b>        |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

## Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2024 ont été marqués par les éléments suivants :

- Poursuite des actions visant à renforcer le sentiment de sécurité et actualisation du rôle de la Table paix et sécurité urbaines de Montréal-Nord;
- Adoption, lancement et mise en œuvre du Plan d'action collectif visant les personnes âgées de Montréal-Nord;
- Soutien de quatre projets du Plan d'action collectif des personnes âgées de Montréal-Nord et de huit projets du Plan d'action collectif Priorité jeunesse en lien avec l'entente administrative MESS-Ville;
- Collaboration avec le poste de police de quartier, le Service des infrastructures du réseau routier et le centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île pour l'ouverture d'une nouvelle école secondaire;
- Accueil de 3 000 personnes au parc Pilon pour un spectacle de l'Orchestre métropolitain;

- Actualisation des stratégies en lien avec la propreté des rues, l'élagage planifié des arbres sur le domaine public, l'accessibilité universelle dans les infrastructures de l'arrondissement et la distribution de végétaux;
- Mise en œuvre de l'approche Quartiers inclusifs et résilients (QIR) dans le secteur nord-est de l'arrondissement (projet pilote). L'approche QIR consiste à agir de manière intégrée et de concert avec les communautés pour améliorer la qualité et le cadre de vie;
- Réalisation d'études techniques en lien avec le projet de centre sportif de Montréal-Nord;
- Aménagement de l'espace public Triangle Fleury, en réponse à la volonté d'améliorer la sécurité des espaces publics à travers l'animation, grâce à une aide financière de l'Initiative canadienne pour des collectivités en santé (ICCS);
- Adaptation de l'offre de services en équité, diversité et inclusion (EDI), volet citoyen.

### **Principales variations**

#### Budget modifié

L'écart de 1,8 M\$ est principalement attribuable à l'affectation de surplus cumulés de 0,8 M\$ pour bonifier les activités de déneigement et soutenir la réalisation de projets et d'opérations surtout dans les parcs; à des transferts des services centraux totalisant 0,7 M\$, notamment pour le programme Prévention Montréal et le Service de l'eau; ainsi qu'à des subventions de 0,2 M\$.

#### Revenus

Transferts centraux :

- Virements de 0,7 M\$ des services centraux, notamment pour le programme Prévention Montréal.

Services rendus et autres revenus :

- Écart favorable de 0,6 M\$ dû à l'émission accrue de permis d'occupation du domaine public et à différents programmes de soutien accordés pour divers projets.

#### Charges de fonctionnement

Administration générale :

- Excédent de 0,8 M\$ lié aux imprévus, aux honoraires professionnels et services techniques non engagés, aux dépenses contingentes non réalisées, ainsi qu'aux écarts dus aux congés non rémunérés.

Transport :

- Écart défavorable de 0,5 M\$ dû aux activités de déneigement.

Santé et bien-être :

- Écart défavorable de 0,4 M\$ attribuable notamment à la contribution supplémentaire pour le programme Prévention Montréal.

## ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT

Tableau 64 – Outremont

(en milliers de dollars)

|                                                               | Réal            |                 |                 | Budget<br>original<br>2024 | Écart<br>2024    | Budget<br>modifié<br>2024 |
|---------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------------------|------------------|---------------------------|
|                                                               | 2022            | 2023            | 2024            |                            |                  |                           |
| <b>Revenus</b>                                                |                 |                 |                 |                            |                  |                           |
| Taxes <sup>1</sup>                                            | 3 148,0         | 3 638,6         | 4 102,5         | 3 916,2                    | 186,3            | 3 916,2                   |
| Transferts centraux                                           | 10 449,0        | 10 788,5        | 11 674,1        | 10 501,2                   | 1 172,9          | 11 674,2                  |
| Services rendus et autres revenus                             | 2 904,9         | 3 149,2         | 3 408,9         | 3 346,3                    | 62,6             | 4 038,6                   |
| Transferts                                                    | -               | 101,5           | 218,5           | 8,0                        | 210,5            | 8,0                       |
| <b>Total – Revenus</b>                                        | <b>16 501,9</b> | <b>17 677,8</b> | <b>19 404,0</b> | <b>17 771,7</b>            | <b>1 632,3</b>   | <b>19 637,0</b>           |
| <b>Charges de fonctionnement</b>                              |                 |                 |                 |                            |                  |                           |
| Administration générale                                       | 3 918,1         | 3 818,2         | 4 506,6         | 4 351,1                    | (155,5)          | 4 722,5                   |
| Sécurité publique                                             | 763,9           | 779,2           | 972,0           | 911,8                      | (60,2)           | 1 021,6                   |
| Transport                                                     | 3 058,4         | 3 454,8         | 3 611,6         | 3 058,9                    | (552,7)          | 3 962,2                   |
| Hygiène du milieu                                             | 873,9           | 931,4           | 1 013,7         | 723,0                      | (290,7)          | 814,9                     |
| Santé et bien-être                                            | 193,2           | 290,9           | 443,1           | 128,7                      | (314,4)          | 517,2                     |
| Aménagement, urbanisme et développement                       | 1 588,7         | 1 486,8         | 1 959,1         | 1 996,1                    | 37,0             | 2 123,5                   |
| Loisirs et culture                                            | 6 524,6         | 6 678,4         | 7 569,5         | 6 850,3                    | (719,2)          | 7 986,6                   |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>                      | <b>16 920,8</b> | <b>17 439,7</b> | <b>20 075,6</b> | <b>18 019,9</b>            | <b>(2 055,7)</b> | <b>21 148,5</b>           |
| Affectations                                                  | 636,5           | 710,8           | 1 511,5         | 248,2                      | 1 263,3          | 1 511,5                   |
| <b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b> | <b>217,6</b>    | <b>948,9</b>    | <b>839,9</b>    | <b>-</b>                   | <b>839,9</b>     | <b>-</b>                  |
| Ajustements                                                   | 177,2           | 2 922,6         | (232,4)         |                            |                  |                           |
| <b>Excédent (déficit) de gestion</b>                          | <b>394,8</b>    | <b>3 871,5</b>  | <b>607,5</b>    | <b>-</b>                   | <b>607,5</b>     | <b>-</b>                  |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

## Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2024 ont été marqués par les éléments suivants :

*Outremont plus sécuritaire*

- Indexation et prolongation du contrat en matière de sécurité publique sur le territoire de l'arrondissement et signature par la Sécurité publique d'Outremont d'une entente pour un service de répartition des appels;
- Indexation et octroi du contrat de réalisation du marquage de la chaussée dans l'arrondissement;
- Dépôt du plan de mobilité durable d'Outremont.

*Outremont plus vert*

- Consultation sur le plan d'urgence climatique d'Outremont et dépôt du rapport;
- Octroi d'un contrat pour un service d'élagage et d'essouchage des arbres publics;

- Mise sur pied de l'Éco-quartier d'Outremont par l'octroi d'une contribution financière au Regroupement des éco-quartiers;
- Octroi d'un contrat additionnel pour la propreté et le nettoyage de graffitis.

#### *Outremont plus inclusif*

- Prolongation du projet de communautés de ruelles pour créer des liens et instaurer un dialogue avec les membres de la communauté hassidique.

#### *Culture et bibliothèques*

- Retour des activités pour la fête nationale du Québec et de la programmation culturelle sur l'avenue Bernard;
- Préparation des activités pour le 150<sup>e</sup> anniversaire d'Outremont;
- Accord d'un soutien financier à la Corporation du Théâtre Outremont pour la réalisation de sa programmation culturelle 2024-2025.

### **Principales variations**

#### Budget modifié

- Affectation de surplus cumulés et utilisation des revenus reportés des parcs, terrains de jeu et stationnements de 2,0 M\$, principalement pour la sécurisation des rues, la réfection du chalet du parc Saint-Viateur à la suite d'un incendie, la réalisation de plans directeurs, la mobilité et la sécurisation des ruelles;
- Virements des services centraux de 1,1 M\$, notamment pour le remboursement par le fonds d'autoassurance de la Ville de dépenses liées à la réfection du chalet du parc Saint-Viateur, ainsi que pour le programme Prévention Montréal et le Théâtre Outremont.

#### Revenus

##### Transferts centraux :

- Surplus de 1,2 M\$ liés à des transferts des services centraux, notamment pour le programme Prévention Montréal et le Théâtre Outremont.

#### Charges de fonctionnement

##### Transport :

- Dépenses supplémentaires de 0,6 M\$ pour les activités de transport, notamment pour le plan directeur de mobilité durable, ainsi que pour le marquage de la chaussée.

Loisirs et culture :

- Dépenses supplémentaires de 0,7 M\$ pour le soutien financier dans le cadre du renouvellement de l'entente avec le Théâtre Outremont, la préparation du 150<sup>e</sup> anniversaire d'Outremont, une contribution à l'organisme Casteliers pour divers projets culturels, ainsi que le plan de développement culturel.



## ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO

Tableau 65 – Pierrefonds-Roxboro

(en milliers de dollars)

|                                                               | Réal            |                 |                 | Budget<br>original<br>2024 | Écart<br>2024    | Budget<br>modifié<br>2024 |
|---------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------------------|------------------|---------------------------|
|                                                               | 2022            | 2023            | 2024            |                            |                  |                           |
| <b>Revenus</b>                                                |                 |                 |                 |                            |                  |                           |
| Taxes <sup>1</sup>                                            | 7 044,7         | 7 601,4         | 8 623,1         | 8 558,4                    | 64,7             | 8 558,4                   |
| Transferts centraux                                           | 27 060,9        | 26 691,2        | 27 536,1        | 26 852,7                   | 683,4            | 27 537,8                  |
| Services rendus et autres revenus                             | 1 527,2         | 1 884,7         | 1 992,1         | 1 350,3                    | 641,8            | 1 710,6                   |
| Transferts                                                    | 26,5            | 18,0            | -               | 26,2                       | (26,2)           | 26,2                      |
| <b>Total – Revenus</b>                                        | <b>35 659,3</b> | <b>36 195,3</b> | <b>38 151,3</b> | <b>36 787,6</b>            | <b>1 363,7</b>   | <b>37 833,0</b>           |
| <b>Charges de fonctionnement</b>                              |                 |                 |                 |                            |                  |                           |
| Administration générale                                       | 5 791,4         | 6 179,9         | 5 977,3         | 6 560,4                    | 583,1            | 6 704,7                   |
| Sécurité publique                                             | 10,4            | (4,2)           | (0,1)           | (25,2)                     | (25,1)           | -                         |
| Transport                                                     | 8 062,1         | 7 667,7         | 8 905,5         | 7 969,0                    | (936,5)          | 8 334,3                   |
| Hygiène du milieu                                             | 4 395,9         | 3 237,3         | 4 005,1         | 3 601,0                    | (404,1)          | 4 008,0                   |
| Santé et bien-être                                            | 464,7           | 748,6           | 748,9           | 496,6                      | (252,3)          | 815,5                     |
| Aménagement, urbanisme et développement                       | 3 238,0         | 3 609,9         | 3 036,1         | 2 739,2                    | (296,9)          | 3 003,3                   |
| Loisirs et culture                                            | 13 505,0        | 13 700,7        | 15 810,3        | 15 846,6                   | 36,3             | 16 449,3                  |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>                      | <b>35 467,5</b> | <b>35 139,9</b> | <b>38 483,1</b> | <b>37 187,6</b>            | <b>(1 295,5)</b> | <b>39 315,1</b>           |
| Affectations                                                  | 1 192,9         | 1 395,9         | 1 483,8         | 400,0                      | 1 083,8          | 1 482,1                   |
| <b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b> | <b>1 384,7</b>  | <b>2 451,3</b>  | <b>1 152,0</b>  | <b>-</b>                   | <b>1 152,0</b>   | <b>-</b>                  |
| Ajustements                                                   | 596,9           | 1 758,4         | (57,7)          |                            |                  |                           |
| <b>Excédent (déficit) de gestion</b>                          | <b>1 981,6</b>  | <b>4 209,7</b>  | <b>1 094,3</b>  | <b>-</b>                   | <b>1 094,3</b>   | <b>-</b>                  |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

## Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2024 ont été marqués par les éléments suivants :

- Gestion de la mesure d'urgence décrétée lors des pluies diluviennes du 9 août 2024;
- Poursuite de l'engagement de l'Arrondissement à offrir des services de qualité en plaçant la population au cœur de ses préoccupations;
- Dépôt du Plan de mobilité et de sécurisation des déplacements;
- Adoption du PPU Saint-Charles et du règlement de concordance.

## Principales variations

### Budget modifié

L'augmentation du budget de 2,1 M\$ provient des éléments suivants :

- Affectation de surplus cumulés de 1,1 M\$ pour financer certaines dépenses, liées entre autres aux activités des Travaux publics, à la fête du Canada et à la gestion de la mesure d'urgence appliquée lors des pluies diluviennes;
- Utilisation de 0,4 M\$ des revenus reportés des parcs et terrains de jeu pour verdir le territoire et aménager les parcs;
- Ajout d'un budget de 0,7 M\$ en provenance des services centraux, notamment pour appuyer les efforts de l'Arrondissement en lien avec le programme Prévention Montréal et pour augmenter la dotation relativement à la disposition des sols d'excavation.

### Revenus

Transferts centraux :

- Crédits additionnels de 0,7 M\$ alloués par les services centraux pour plusieurs projets communautaires ainsi que pour la disposition des sols d'excavation.

Services rendus et autres revenus :

- Écart favorable de 0,3 M\$ lié à une entente de compensation pour les heures d'utilisation des patinoires payées mais non utilisées par la Ville pendant la pandémie;
- Utilisation de 0,4 M\$ des revenus reportés des parcs et terrains de jeu.

### Charges de fonctionnement

Administration générale :

- Écart favorable de 0,6 M\$ principalement lié aux dépenses contingentes de l'Arrondissement.

Transport :

- Écart défavorable de 0,9 M\$ notamment dans la rémunération, attribuable aux besoins opérationnels des Travaux publics et aux dépenses financées par les surplus cumulés, résultant des pluies diluviennes.

Hygiène du milieu :

- Écart défavorable de 0,4 M\$ lié principalement au contrat pour la disposition des sols d'excavation financé par les services centraux pour les activités de gestion de l'eau.

## ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES–POINTE-AUX-TREMBLES

Tableau 66 – Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

(en milliers de dollars)

|                                                               | Réal            |                 |                 | Budget<br>original<br>2024 | Écart<br>2024    | Budget<br>modifié<br>2024 |
|---------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------------------|------------------|---------------------------|
|                                                               | 2022            | 2023            | 2024            |                            |                  |                           |
| <b>Revenus</b>                                                |                 |                 |                 |                            |                  |                           |
| Taxes <sup>1</sup>                                            | 10 956,0        | 11 507,0        | 12 354,6        | 12 358,0                   | (3,4)            | 12 358,0                  |
| Transferts centraux                                           | 51 312,1        | 52 793,1        | 53 989,7        | 53 445,3                   | 544,4            | 54 009,5                  |
| Services rendus et autres revenus                             | 2 287,6         | 2 679,8         | 3 211,5         | 2 411,2                    | 800,3            | 2 527,4                   |
| Transferts                                                    | 65,9            | 140,8           | 547,3           | 26,0                       | 521,3            | 573,3                     |
| <b>Total – Revenus</b>                                        | <b>64 621,6</b> | <b>67 120,7</b> | <b>70 103,1</b> | <b>68 240,5</b>            | <b>1 862,6</b>   | <b>69 468,2</b>           |
| <b>Charges de fonctionnement</b>                              |                 |                 |                 |                            |                  |                           |
| Administration générale                                       | 7 315,0         | 7 261,4         | 8 250,0         | 8 151,0                    | (99,0)           | 8 057,5                   |
| Sécurité publique                                             | 179,1           | 204,1           | 339,7           | 278,3                      | (61,4)           | 367,0                     |
| Transport                                                     | 15 234,7        | 15 796,2        | 14 784,5        | 15 231,4                   | 446,9            | 15 352,8                  |
| Hygiène du milieu                                             | 8 451,6         | 8 703,4         | 9 170,1         | 7 957,7                    | (1 212,4)        | 8 277,0                   |
| Santé et bien-être                                            | 634,5           | 996,6           | 1 381,2         | 318,8                      | (1 062,4)        | 1 386,9                   |
| Aménagement, urbanisme et développement                       | 4 040,4         | 4 597,3         | 4 609,8         | 4 405,9                    | (203,9)          | 4 732,3                   |
| Loisirs et culture                                            | 29 260,9        | 30 692,5        | 32 070,7        | 32 824,6                   | 753,9            | 34 153,1                  |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>                      | <b>65 116,2</b> | <b>68 251,5</b> | <b>70 606,0</b> | <b>69 167,7</b>            | <b>(1 438,3)</b> | <b>72 326,6</b>           |
| Affectations                                                  | 1 563,6         | 1 922,9         | 2 878,2         | 927,2                      | 1 951,0          | 2 858,4                   |
| <b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b> | <b>1 069,0</b>  | <b>792,1</b>    | <b>2 375,3</b>  | <b>-</b>                   | <b>2 375,3</b>   | <b>-</b>                  |
| Ajustements                                                   | 1 926,4         | 264,1           | 1 091,5         |                            |                  |                           |
| <b>Excédent (déficit) de gestion</b>                          | <b>2 995,4</b>  | <b>1 056,2</b>  | <b>3 466,8</b>  | <b>-</b>                   | <b>3 466,8</b>   | <b>-</b>                  |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

## Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2024 ont été marqués par les éléments suivants :

- Distinction de l'Arrondissement pour le réaménagement du parc Clémentine-De La Rousselière, finaliste à la 36e édition du concours ESTim, dans la catégorie Projet d'amélioration du milieu de vie;
- Organisation de plusieurs activités, projets et spectacles pour la célébration du 350<sup>e</sup> anniversaire de Pointe-aux-Trembles;
- Continuation des initiatives en agriculture urbaine dans l'arrondissement, en partenariat avec les éco-quartiers;
- Plantation de 3 324 arbres dans les parcs, dans les boisés et sur les rives afin d'atteindre l'objectif de 7 500 nouveaux arbres d'ici 2026;
- Reconduction du projet des navettes fluviales reliant Varennes, Pointe-aux-Trembles et le Vieux-Port de Montréal;

- Aménagement ou réaménagement de microforêts et restauration de rives aux parcs du Chevalier-Cuivré, des Cageux et Jean-Jacques-Rousseau.

## Principales variations

### Budget modifié

- Virements budgétaires de 0,6 M\$ provenant des services centraux, notamment pour le programme Prévention Montréal et les activités de gestion de l'eau;
- Crédits additionnels de 0,7 M\$ en subventions, en lien avec Espace jeunesse, Plein air Lanaudois, la prévention de la délinquance, ainsi que la plantation d'arbres;
- Affectation de surplus cumulés de 1,9 M\$ pour financer les postes de préposés à l'accueil et à l'entretien dans les parcs, des travaux non capitalisables, du marquage de rues, etc.

### Revenus

#### Transferts centraux :

- Écart favorable de 0,5 M\$ attribuable principalement aux budgets provenant de services centraux, notamment pour le programme Prévention Montréal et les activités de gestion de l'eau.

#### Services rendus et autres revenus :

- Écart favorable de 0,8 M\$ en lien avec l'augmentation du volume d'occupation du domaine public et de la location d'installations récréatives.

#### Transferts :

- Crédits additionnels de 0,5 M\$ provenant de subventions, principalement pour le remboursement du programme fédéral 2 milliards d'arbres.

### Charges de fonctionnement

#### Transport :

- Économies de 0,4 M\$ sur diverses dépenses, principalement l'achat de sel (en raison d'un hiver moins rigoureux que prévu) et les services professionnels, techniques et autres.

#### Hygiène du milieu :

- Dépenses additionnelles de 1,2 M\$ liées aux activités de gestion des matières résiduelles et au réseau de distribution d'eau potable, pour répondre aux besoins opérationnels.

#### Santé et bien-être :

- Écart défavorable de 1,1 M\$ dû à une restructuration d'activités, aux contributions et à la rémunération globale en développement social, en lien avec des subventions gouvernementales et des virements budgétaires des services centraux reçus en cours d'année.

Loisirs et culture:

- Économies de 0,8 M\$ attribuables à la restructuration d'activités ainsi qu'à des mandats de services professionnels, techniques et autres.

## ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE

**Tableau 67 – Rosemont–La Petite-Patrie**

(en milliers de dollars)

|                                                               | Réal            |                 |                 | Budget<br>original | Écart            | Budget<br>modifié |
|---------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|--------------------|------------------|-------------------|
|                                                               | 2022            | 2023            | 2024            | 2024               | 2024             | 2024              |
| <b>Revenus</b>                                                |                 |                 |                 |                    |                  |                   |
| Taxes <sup>1</sup>                                            | 9 998,8         | 11 122,5        | 12 465,1        | 12 446,1           | 19,0             | 12 446,1          |
| Transferts centraux                                           | 51 022,0        | 52 679,1        | 53 451,3        | 53 050,2           | 401,1            | 53 454,2          |
| Services rendus et autres revenus                             | 8 786,1         | 9 130,7         | 9 568,0         | 7 740,1            | 1 827,9          | 7 803,0           |
| Transferts                                                    | 57,7            | -               | 15,8            | -                  | 15,8             | -                 |
| <b>Total – Revenus</b>                                        | <b>69 864,6</b> | <b>72 932,3</b> | <b>75 500,2</b> | <b>73 236,4</b>    | <b>2 263,8</b>   | <b>73 703,3</b>   |
| <b>Charges de fonctionnement</b>                              |                 |                 |                 |                    |                  |                   |
| Administration générale                                       | 8 561,2         | 9 179,3         | 10 922,1        | 10 148,0           | (774,1)          | 10 583,4          |
| Sécurité publique                                             | (27,0)          | 68,8            | 166,1           | 142,8              | (23,3)           | 142,1             |
| Transport                                                     | 22 429,0        | 22 400,0        | 22 193,2        | 21 070,3           | (1 122,9)        | 23 006,4          |
| Hygiène du milieu                                             | 7 476,1         | 7 615,7         | 9 401,1         | 8 667,0            | (734,1)          | 8 774,5           |
| Santé et bien-être                                            | 1 896,2         | 1 668,5         | 2 276,3         | 1 308,3            | (968,0)          | 2 341,9           |
| Aménagement, urbanisme et développement                       | 4 124,4         | 4 559,5         | 5 738,0         | 4 764,9            | (973,1)          | 6 104,6           |
| Loisirs et culture                                            | 27 492,7        | 29 452,8        | 30 251,3        | 27 135,1           | (3 116,2)        | 30 212,0          |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>                      | <b>71 952,6</b> | <b>74 944,6</b> | <b>80 948,1</b> | <b>73 236,4</b>    | <b>(7 711,7)</b> | <b>81 164,9</b>   |
| Affectations                                                  | 7 350,0         | 6 200,4         | 7 464,6         | -                  | 7 464,6          | 7 461,6           |
| <b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b> | <b>5 262,0</b>  | <b>4 188,1</b>  | <b>2 016,7</b>  | <b>-</b>           | <b>2 016,7</b>   | <b>-</b>          |
| Ajustements                                                   | 1 711,8         | 1 465,7         | (1 798,8)       |                    |                  |                   |
| <b>Excédent (déficit) de gestion</b>                          | <b>6 973,8</b>  | <b>5 653,8</b>  | <b>217,9</b>    | <b>-</b>           | <b>217,9</b>     | <b>-</b>          |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

**Faits saillants**

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2024 ont été marqués par les éléments suivants :

- Piétonnisation estivale de la Plaza Saint-Hubert : mobilier, verdissement et embellissement, animations, spectacles, art public et agriculture urbaine;
- Poursuite du déploiement du plan d'action Vision vélo 2023-2027 : tenue de la première Académie du vélo, aménagement d'un parcours d'habileté pour jeunes cyclistes, reconfiguration de la rue Saint-Zotique, formations en mécanique pour les femmes et les jeunes, parcours de vélocachette, installation de 500 supports à vélos et de bornes de réparation, prêt de matériel de réparation de vélo dans les centres sportifs;
- Tenue de plus de 80 activités, séances de plantation et travaux d'aménagement portés par la communauté dans le cadre du programme Projets participatifs citoyens;
- Création d'un panel citoyen pour imaginer le réaménagement de l'intersection des rues De Drucourt et Marquette (actuelle Île aux volcans);

- Plantation de deux microforêts au parc Beaubien et au parc de la Louisiane et de 700 arbres sur l'ensemble du territoire, et création d'un nouveau jardin libre au parc Beaubien;
- Offre de 1 347 activités en bibliothèque et de 200 activités culturelles en salle ou en plein air, dont une exposition pour les personnes voyantes et non voyantes;
- Animation dans les parcs : corridors de glisse, planche à neige, prêt de matériel de sport et de loisirs à l'année (incluant des équipements adaptés), Fête de la rentrée;
- Sécurisation de 11 ruelles par l'ajout de bacs de jardinage.

## Principales variations

### Budget modifié

- Budget additionnel de 7,5 M\$ provenant de l'affectation de surplus cumulés pour financer différents projets et activités, comme la piétonnisation de la Plaza Saint-Hubert, la bonification de l'offre de services des Travaux publics, l'animation dans les parcs, l'installation de supports à vélos, etc;
- Virement de 0,4 M\$ des services centraux pour le programme Prévention Montréal, visant le développement des jeunes et la sécurité urbaine.

### Revenus

Services rendus et autres revenus :

- Revenus supplémentaires de 0,9 M\$ liés à l'occupation temporaire du domaine public et de 0,7 M\$ découlant notamment de réclamations pour dommages par des tiers, de la location d'installations et du golf.

### Charges de fonctionnement

Administration générale :

- Écart défavorable de 0,8 M\$ attribuable principalement aux assignations temporaires du personnel.

Transport :

- Coûts additionnels de 1,1 M\$ liés principalement à la bonification de la propreté des voies publiques en été, à divers projets financés par les surplus cumulés et à la facturation interne.

Hygiène du milieu :

- Écart défavorable de 0,7 M\$ attribuable à la gestion des matières résiduelles.

Santé et bien-être :

- Dépenses de 0,6 M\$ pour la mise en place de divers projets principalement financés par l'utilisation des surplus cumulés (Projets participatifs citoyens, programme Éco-quartier, etc.);
- Financement des services centraux de 0,4 M\$ pour le programme Prévention Montréal.

Aménagement, urbanisme et développement :

- Dépenses de 1,0 M\$ pour la mise en place de divers projets principalement financés par l'utilisation des surplus cumulés (piétonisation de la Plaza Saint-Hubert, aménagements temporaires, etc.).

Loisirs et culture :

- Dépenses supplémentaires de 2,3 M\$ pour bonifier la propreté, l'entretien et l'embellissement des parcs durant la période estivale;
- Ajout de 0,8 M\$ pour la mise en place de divers projets principalement financés par l'utilisation des surplus cumulés (Fête de la rentrée, stations loisirs dans les parcs, arts de ruelle, etc.).



## ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT

Tableau 68 – Saint-Laurent

(en milliers de dollars)

|                                                               | Réal            |                 |                 | Budget original | Écart          | Budget modifié  |
|---------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
|                                                               | 2022            | 2023            | 2024            | 2024            | 2024           | 2024            |
| <b>Revenus</b>                                                |                 |                 |                 |                 |                |                 |
| Taxes <sup>1</sup>                                            | 14 513,1        | 15 817,8        | 17 931,2        | 17 500,3        | 430,9          | 17 500,3        |
| Transferts centraux                                           | 55 852,0        | 57 473,2        | 59 150,3        | 58 554,9        | 595,4          | 59 150,7        |
| Services rendus et autres revenus                             | 3 447,4         | 4 314,7         | 4 479,9         | 5 098,9         | (619,0)        | 5 098,9         |
| Transferts                                                    | 135,5           | 256,2           | 344,4           | -               | 344,4          | 297,7           |
| <b>Total – Revenus</b>                                        | <b>73 948,0</b> | <b>77 861,9</b> | <b>81 905,8</b> | <b>81 154,1</b> | <b>751,7</b>   | <b>82 047,6</b> |
| <b>Charges de fonctionnement</b>                              |                 |                 |                 |                 |                |                 |
| Administration générale                                       | 10 399,1        | 10 825,4        | 11 281,2        | 14 846,5        | 3 565,3        | 13 362,5        |
| Sécurité publique                                             | 970,4           | 1 188,4         | 1 361,8         | 1 437,7         | 75,9           | 1 615,6         |
| Transport                                                     | 17 765,0        | 18 884,9        | 18 718,6        | 20 506,4        | 1 787,8        | 20 423,5        |
| Hygiène du milieu                                             | 5 421,1         | 5 464,3         | 5 999,6         | 5 744,5         | (255,1)        | 6 198,5         |
| Santé et bien-être                                            | 1 642,0         | 1 756,4         | 2 553,5         | 1 751,6         | (801,9)        | 2 728,4         |
| Aménagement, urbanisme et développement                       | 5 574,9         | 5 837,5         | 6 357,3         | 6 654,0         | 296,7          | 7 142,7         |
| Loisirs et culture                                            | 29 808,1        | 31 627,0        | 31 358,8        | 30 213,4        | (1 145,4)      | 31 083,4        |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>                      | <b>71 580,6</b> | <b>75 583,9</b> | <b>77 630,8</b> | <b>81 154,1</b> | <b>3 523,3</b> | <b>82 554,6</b> |
| Affectations                                                  | 311,0           | 966,4           | 507,0           | -               | 507,0          | 507,0           |
| <b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b> | <b>2 678,4</b>  | <b>3 244,4</b>  | <b>4 782,0</b>  | <b>-</b>        | <b>4 782,0</b> | <b>-</b>        |
| Ajustements                                                   | (2 395,6)       | 1 058,9         | (2 926,7)       |                 |                |                 |
| <b>Excédent (déficit) de gestion</b>                          | <b>282,8</b>    | <b>4 303,3</b>  | <b>1 855,3</b>  | <b>-</b>        | <b>1 855,3</b> | <b>-</b>        |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

## Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2024 ont été marqués par les éléments suivants :

- Déploiement de la collecte des matières organiques dans les immeubles de 61 à 100 logements;
- Modification réglementaire en matière de protection des oiseaux, visant à réduire les risques de collision dans les vitres de nouveaux bâtiments;
- Nouvelle réglementation visant à limiter la pollution lumineuse;
- Amélioration de la sécurité autour des écoles, notamment par l'installation de 30 dos d'âne et l'ajout de traverses piétonnes;
- Certification LEED argent de la maison patrimoniale Robert-Bélanger;
- Révision des restrictions de stationnement sur rue dans le district Norman-McLaren;
- Implantation de vignettes de stationnement autour de quatre futures stations du REM à la suite de consultations citoyennes;

- Coconstruction d'une communauté de partage de moyens de transport;
- Reconstruction de la piscine et du chalet du parc Marlborough;
- Animation d'ateliers participatifs pour le réaménagement accessible, inclusif et sécuritaire des espaces extérieurs de la bibliothèque du Boisé;
- Ouverture du comptoir de service de la maison de la culture à la bibliothèque du Boisé;
- Dévoilement d'une murale célébrant le vivre-ensemble et le métissage pour souligner la richesse culturelle et historique de l'arrondissement;
- Nouvelle offre d'ateliers de francisation dans les bibliothèques.

### Principales variations

#### Budget modifié

- Remboursement de 0,8 M\$ au fonds destiné aux projets d'investissement;
- Financement de 1,3 M\$ provenant de l'affectation de surplus cumulés pour les dépenses liées à la planification stratégique 2022-2025;
- Budget additionnel de 0,6 M\$ provenant des services centraux, notamment pour le programme Prévention Montréal;
- Financement de 0,3 M\$ pour des subventions destinées à la protection des milieux humides et hydriques au boisé du parc Marcel-Laurin.

#### Revenus

##### Taxes :

- Revenu additionnel de 0,4 M\$ provenant d'un surplus de taxes locales en lien avec le développement immobilier.

##### Transferts centraux :

- Budget additionnel de 0,6 M\$ provenant des services centraux, principalement pour le programme Prévention Montréal.

##### Services rendus et autres revenus :

- Écart défavorable de 0,6 M\$ qui s'explique par la réduction des demandes de coupes dans la voie publique, la difficulté de l'accès aux rapports de police pour facturer des dommages à un tiers et la baisse des revenus liés aux frais de surveillance de travaux facturés aux promoteurs de nouveaux secteurs immobiliers.

### Charges de fonctionnement

#### Administration générale :

- Écart favorable de 3,6 M\$ principalement lié à des réserves financières, au remboursement du fonds destiné aux projets d'investissement et aux frais de surveillance de travaux facturés aux promoteurs de nouveaux secteurs immobiliers.

#### Transport :

- Économies de 1,8 M\$ attribuables principalement à la diminution des demandes de coupes sur la voie publique effectuées par le personnel municipal, à l'utilisation moindre de sel et d'autres abrasifs, et à un excédent lié à la location de machinerie de déneigement en raison des conditions météorologiques favorables.

#### Santé et bien-être :

- Écart défavorable de 0,8 M\$ qui s'explique par des financements supplémentaires en provenance des surplus cumulés pour la planification stratégique 2022-2025 et des services centraux pour le programme Prévention Montréal.

#### Loisirs et culture :

- Écart défavorable de 1,1 M\$ dû à la rémunération, au financement supplémentaire des surplus cumulés pour la planification stratégique 2022-2025 et à une subvention gouvernementale pour la protection des milieux humides et hydriques au boisé du parc Marcel-Laurin.

## ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD

Tableau 69 – Saint-Léonard

(en milliers de dollars)

|                                                               | Réal            |                 |                 | Budget original | Écart          | Budget modifié  |
|---------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
|                                                               | 2022            | 2023            | 2024            | 2024            | 2024           | 2024            |
| <b>Revenus</b>                                                |                 |                 |                 |                 |                |                 |
| Taxes <sup>1</sup>                                            | 8 447,8         | 9 074,6         | 9 662,1         | 9 567,9         | 94,2           | 9 567,9         |
| Transferts centraux                                           | 28 822,9        | 29 100,9        | 29 405,9        | 28 933,1        | 472,8          | 29 405,9        |
| Services rendus et autres revenus                             | 1 594,8         | 2 007,1         | 2 226,5         | 2 070,3         | 156,2          | 2 156,5         |
| Transferts                                                    | 484,6           | 212,8           | 645,1           | 25,0            | 620,1          | 615,6           |
| <b>Total – Revenus</b>                                        | <b>39 350,1</b> | <b>40 395,4</b> | <b>41 939,6</b> | <b>40 596,3</b> | <b>1 343,3</b> | <b>41 745,9</b> |
| <b>Charges de fonctionnement</b>                              |                 |                 |                 |                 |                |                 |
| Administration générale                                       | 5 824,1         | 5 417,7         | 7 141,8         | 7 781,7         | 639,9          | 7 680,5         |
| Sécurité publique                                             | 173,3           | 98,3            | 74,8            | 135,4           | 60,6           | 112,3           |
| Transport                                                     | 8 120,5         | 8 355,3         | 7 547,4         | 8 421,8         | 874,4          | 8 298,2         |
| Hygiène du milieu                                             | 3 352,0         | 3 237,3         | 3 165,4         | 2 786,5         | (378,9)        | 3 208,4         |
| Santé et bien-être                                            | 518,3           | 580,0           | 1 140,7         | 196,1           | (944,6)        | 1 269,5         |
| Aménagement, urbanisme et développement                       | 2 222,6         | 2 361,6         | 2 989,3         | 2 851,1         | (138,2)        | 2 880,8         |
| Loisirs et culture                                            | 18 972,8        | 19 136,2        | 17 933,4        | 18 623,3        | 689,9          | 18 734,7        |
| Frais de financement                                          | 157,8           | 104,2           | 66,1            | 66,1            | -              | 66,1            |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>                      | <b>39 341,4</b> | <b>39 290,6</b> | <b>40 058,9</b> | <b>40 862,0</b> | <b>803,1</b>   | <b>42 250,5</b> |
| Financement                                                   | (781,6)         | (737,9)         | (484,0)         | (484,3)         | 0,3            | (484,3)         |
| Affectations                                                  | 1 268,2         | 2 021,8         | 988,9           | 750,0           | 238,9          | 988,9           |
| <b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b> | <b>495,3</b>    | <b>2 388,7</b>  | <b>2 385,6</b>  | <b>-</b>        | <b>2 385,6</b> | <b>-</b>        |
| Ajustements                                                   | (94,7)          | (784,3)         | (1 333,9)       |                 |                |                 |
| <b>Excédent (déficit) de gestion</b>                          | <b>400,6</b>    | <b>1 604,4</b>  | <b>1 051,7</b>  | <b>-</b>        | <b>1 051,7</b> | <b>-</b>        |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

## Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2024 ont été marqués par les éléments suivants :

- Mise en place d'activités impliquant plusieurs organismes jeunesse afin de prévenir la violence chez les jeunes;
- Déploiement réussi de la bibliothèque communautaire, avec 4 000 heures d'utilisation du nouvel espace;
- Poursuite des travaux d'aménagement d'un nouveau dôme au-dessus d'un terrain multisport synthétique ouvert à l'année au parc Hébert;
- Poursuite des efforts de déminéralisation et de verdissement, avec la plantation de 1 300 arbres sur le domaine public.

## Principales variations

### Budget modifié

- Affectation de surplus cumulés de 0,2 M\$, pour le financement notamment de dossiers d'urbanisme et de plantations supplémentaires d'arbres;
- Obtention d'un soutien financier de 0,4 M\$ par la Direction des réseaux d'eau pour des enjeux locaux;
- Obtention d'aides financières du ministère de la Sécurité publique totalisant 0,6 M\$ pour des programmes en stratégies jeunesse.

### Revenus

#### Transferts centraux :

- Variation favorable de 0,5 M\$ en lien avec différents programmes des services centraux, notamment pour des enjeux locaux sur le réseau d'eau et le programme Prévention Montréal.

#### Transferts :

- Surplus de 0,6 M\$ découlant de l'obtention de subventions du ministère de la Sécurité publique.

### Charges de fonctionnement

#### Administration générale :

- Variation favorable de 0,6 M\$ attribuable aux économies dans le budget pour le soutien de causes en justice et dans les budgets de contingences.

#### Transport :

- Écart favorable de 0,4 M\$ dans la rémunération totale de l'équipe de voirie (postes vacants, plan de resserrement, etc.);
- Écart favorable global de 0,4 M\$ lié aux opérations de déneigement et aux travaux de nettoyage saisonniers, en raison d'un recours moindre aux services de machinerie et d'un besoin réduit en abrasifs à l'hiver 2024.

#### Hygiène du milieu :

- Dépenses additionnelles de 0,4 M\$ principalement pour la disposition de sols d'excavation et l'acquisition de pièces d'aqueduc, à la suite d'un virement des services centraux.

#### Santé et bien-être :

- Écart défavorable de 0,9 M\$ attribuable à des dépenses additionnelles pour la création d'espaces récréatifs pour les jeunes et d'autres programmes de prévention.

Loisirs et culture :

- Écart favorable de 0,7 M\$ attribuable principalement aux contingences pour les priorités organisationnelles et aux changements opérationnels relatifs à l'utilisation du dôme Hébert pendant la période hivernale.

## ARRONDISSEMENT DE VERDUN

Tableau 70 – Verdun

(en milliers de dollars)

|                                                               | Réal            |                 |                  | Budget<br>original<br>2024 | Écart<br>2024    | Budget<br>modifié<br>2024 |
|---------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|------------------|----------------------------|------------------|---------------------------|
|                                                               | 2022            | 2023            | 2024             |                            |                  |                           |
| <b>Revenus</b>                                                |                 |                 |                  |                            |                  |                           |
| Taxes <sup>1</sup>                                            | 7 600,2         | 7 829,1         | 8 330,2          | 8 350,6                    | (20,4)           | 8 350,6                   |
| Transferts centraux                                           | 26 866,8        | 27 271,4        | 28 711,9         | 28 366,2                   | 345,7            | 28 712,2                  |
| Services rendus et autres revenus                             | 2 480,5         | 2 846,1         | 3 773,7          | 4 149,8                    | (376,1)          | 4 161,8                   |
| Transferts                                                    | 20,7            | 69,4            | 81,0             | -                          | 81,0             | 81,0                      |
| <b>Total – Revenus</b>                                        | <b>36 968,2</b> | <b>38 016,0</b> | <b>40 896,8</b>  | <b>40 866,6</b>            | <b>30,2</b>      | <b>41 305,6</b>           |
| <b>Charges de fonctionnement</b>                              |                 |                 |                  |                            |                  |                           |
| Administration générale                                       | 5 319,9         | 6 027,3         | 7 108,8          | 6 549,3                    | (559,5)          | 7 205,5                   |
| Sécurité publique                                             | 253,5           | 250,3           | 295,9            | 300,4                      | 4,5              | 299,8                     |
| Transport                                                     | 10 118,4        | 10 626,9        | 10 409,8         | 10 560,6                   | 150,8            | 10 834,9                  |
| Hygiène du milieu                                             | 2 669,4         | 2 608,5         | 2 515,1          | 2 366,4                    | (148,7)          | 2 569,5                   |
| Santé et bien-être                                            | 582,6           | 739,8           | 746,4            | 585,1                      | (161,3)          | 756,5                     |
| Aménagement, urbanisme et développement                       | 3 186,1         | 3 187,3         | 3 629,7          | 3 987,5                    | 357,8            | 4 016,6                   |
| Loisirs et culture                                            | 15 602,5        | 17 236,8        | 17 401,9         | 17 042,2                   | (359,7)          | 17 599,2                  |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>                      | <b>37 732,4</b> | <b>40 676,9</b> | <b>42 107,6</b>  | <b>41 391,5</b>            | <b>(716,1)</b>   | <b>43 282,0</b>           |
| Affectations                                                  | 2 149,2         | 1 983,0         | 1 976,4          | 524,9                      | 1 451,5          | 1 976,4                   |
| <b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b> | <b>1 385,0</b>  | <b>(677,9)</b>  | <b>765,6</b>     | <b>-</b>                   | <b>765,6</b>     | <b>-</b>                  |
| Ajustements                                                   | (199,8)         | 1 274,3         | (1 976,1)        |                            |                  |                           |
| <b>Excédent (déficit) de gestion</b>                          | <b>1 185,2</b>  | <b>596,4</b>    | <b>(1 210,5)</b> | <b>-</b>                   | <b>(1 210,5)</b> | <b>-</b>                  |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

## Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2024 ont été marqués par les éléments suivants :

- Moratoire des dépenses, gel de l'embauche et recours à l'excédent de gestion des années passées, en réponse au ralentissement des mises en chantier privées;
- Préparation et lancement des festivités pour le 150<sup>e</sup> anniversaire de Verdun;
- Adoption du Plan d'action de développement économique 2024-2027 et du plan de propreté 2024-2028 de Verdun;
- Sentence arbitrale qui a mis fin à un litige de longue date entre le Golf Exécutif Montréal et l'Arrondissement de Verdun;
- Mise en place d'actions en matière de mobilité : ajout de six rues de jeu libre et réalisation d'aménagements autour des écoles;
- Plantation de 489 arbres supplémentaires.

## Principales variations

### Budget modifié

- Budgets additionnels de 0,3 M\$ alloués par les services centraux dans le cadre du programme Prévention Montréal et pour la réalisation d'activités d'information, de sensibilisation et d'éducation concernant la collecte des résidus organiques;
- Affectation de surplus cumulés et réception de dons et commandites totalisant 1,6 M\$, principalement pour financer certaines dépenses à la suite du ralentissement des mises en chantier (qui a eu des répercussions sur l'équilibre financier de l'Arrondissement), des activités culturelles pour le 150<sup>e</sup> anniversaire de Verdun, ainsi que le règlement de litiges liés au dossier du Golf Exécutif Montréal.

### Revenus

#### Transferts centraux :

- Écart favorable de 0,3 M\$ lié à des virements des services centraux, notamment pour des projets du programme Prévention Montréal.

#### Services rendus et autres revenus :

- Écart défavorable de 0,4 M\$ causé principalement par une diminution des demandes de permis d'occupation temporaire du domaine public provenant du ralentissement des mises en chantier privées.

### Charges de fonctionnement

#### Administration générale :

- Écart défavorable de 0,3 M\$ pour les causes en justice;
- Dépenses additionnelles de 0,3 M\$ liées à la planification des activités, à la logistique et aux services de communication pour le 150<sup>e</sup> anniversaire de Verdun.

#### Aménagement, urbanisme et développement :

- Économies de 0,4 M\$ découlant principalement des mouvements de personnel et du plan de resserrement des dépenses;

#### Loisirs et culture :

- Dépenses additionnelles de 0,2 M\$ liées à l'entretien des parcs et espaces verts;
- Écart défavorable de 0,1 M\$ lié principalement à l'entretien des patinoires intérieures et extérieures;



- Montant additionnel de 0,1 M\$ constitué d'une subvention octroyée par le MCCQ pour le projet de renouvellement de l'exposition permanente de la maison Nivard-De Saint-Dizier, musée et site archéologique.

## ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE

**Tableau 71 – Ville-Marie**

(en milliers de dollars)

|                                                               | Réal             |                  |                  | Budget original  | Écart            | Budget modifié   |
|---------------------------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
|                                                               | 2022             | 2023             | 2024             | 2024             | 2024             | 2024             |
| <b>Revenus</b>                                                |                  |                  |                  |                  |                  |                  |
| Taxes <sup>1</sup>                                            | 20 166,9         | 21 358,1         | 23 487,8         | 22 436,5         | 1 051,3          | 22 436,5         |
| Transferts centraux                                           | 48 901,9         | 52 052,6         | 54 441,5         | 50 900,9         | 3 540,6          | 54 441,4         |
| Services rendus et autres revenus                             | 26 439,6         | 29 141,0         | 30 684,7         | 25 147,0         | 5 537,7          | 26 146,9         |
| Transferts                                                    | 22,0             | 46,4             | 23,4             | 10,0             | 13,4             | 10,0             |
| <b>Total – Revenus</b>                                        | <b>95 530,4</b>  | <b>102 598,1</b> | <b>108 637,4</b> | <b>98 494,4</b>  | <b>10 143,0</b>  | <b>103 034,8</b> |
| <b>Charges de fonctionnement</b>                              |                  |                  |                  |                  |                  |                  |
| Administration générale                                       | 12 976,1         | 13 499,3         | 13 550,7         | 15 476,3         | 1 925,6          | 14 948,2         |
| Sécurité publique                                             | 271,7            | 44,7             | 32,9             | 18,1             | (14,8)           | 34,7             |
| Transport                                                     | 29 442,9         | 32 532,0         | 33 285,7         | 31 686,8         | (1 598,9)        | 34 798,1         |
| Hygiène du milieu                                             | 16 110,5         | 16 760,2         | 18 069,5         | 16 360,9         | (1 708,6)        | 16 723,0         |
| Santé et bien-être                                            | 1 724,9          | 1 555,3          | 1 692,7          | 1 694,4          | 1,7              | 1 963,1          |
| Aménagement, urbanisme et développement                       | 9 335,5          | 9 719,0          | 10 916,5         | 9 206,4          | (1 710,1)        | 13 438,2         |
| Loisirs et culture                                            | 32 177,2         | 33 770,9         | 37 526,8         | 34 183,3         | (3 343,5)        | 37 521,3         |
| Frais de financement                                          | 982,0            | 1 188,0          | 1 187,7          | 975,0            | (212,7)          | 1 188,7          |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>                      | <b>103 020,8</b> | <b>109 069,4</b> | <b>116 262,5</b> | <b>109 601,2</b> | <b>(6 661,3)</b> | <b>120 615,3</b> |
| Financement                                                   | (193,0)          | (0,8)            | (11,3)           | (255,0)          | 243,7            | (11,3)           |
| Affectations                                                  | 14 096,1         | 15 822,0         | 17 591,8         | 11 361,8         | 6 230,0          | 17 591,8         |
| <b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b> | <b>6 412,7</b>   | <b>9 349,9</b>   | <b>9 955,4</b>   | <b>-</b>         | <b>9 955,4</b>   | <b>-</b>         |
| Ajustements                                                   | 4 880,6          | 1 383,5          | (154,7)          |                  |                  |                  |
| <b>Excédent (déficit) de gestion</b>                          | <b>11 293,3</b>  | <b>10 733,4</b>  | <b>9 800,7</b>   | <b>-</b>         | <b>9 800,7</b>   | <b>-</b>         |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

## Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2024 ont été marqués par les éléments suivants :

- Aménagement et développement urbain : délivrance de 2 339 permis correspondant à des coûts de travaux de 1,26 G\$, et présentation de 339 dossiers au comité consultatif d'urbanisme;
- Développement économique : octroi d'un soutien financier de 2,7 M\$ pour la réalisation de divers projets (décoration hivernale, escouade du Village, mesures de mitigation du chantier de la rue Sainte-Catherine Ouest);
- Culture, sports, loisirs et développement social : versement de contributions financières totalisant 3,1 M\$ pour divers projets et activités (soutien pour la gestion et l'opération du centre Yvon-Deschamps et de sa piscine, programme de soutien financier aux initiatives culturelles, programme de prévention en sécurité urbaine, programme d'activités physiques et de camp de jour, soutien au quartier culturel dans l'est de l'arrondissement et fonds en agriculture urbaine).

## Principales variations

### Budget modifié

- Affectation de surplus cumulés et utilisation des revenus reportés totalisant 7,2 M\$, notamment pour la bonification des activités liées à la propreté et l’octroi de contributions financières aux sociétés de développement commercial de l’arrondissement pour la réalisation de divers projets;
- Transferts budgétaires de 3,8 M\$ en provenance des services centraux, principalement pour la réalisation de projets dans le cadre de la Stratégie Centre-ville et du programme Prévention Montréal.

### Revenus

#### Taxes :

- Surplus de 1,1 M\$ découlant de la taxation locale en fonction du développement immobilier.

#### Transferts centraux :

- Écart favorable de 3,5 M\$ découlant principalement des virements budgétaires des services centraux et de l’écart de financement pour les locaux du centre Sanaaq.

#### Services rendus et autres revenus :

- Excédent de 5,5 M\$ principalement attribuable à la délivrance de permis d’occupation temporaire du domaine public en fonction des demandes.

### Charges de fonctionnement

#### Administration générale :

- Économies de 1,9 M\$ liées essentiellement au budget des dépenses contingentes, qui a servi à financer des projets ponctuels dans l’arrondissement.

#### Transport :

- Écart défavorable de 1,6 M\$ lié surtout à la rémunération du personnel manuel et à l’utilisation de surplus cumulés pour financer des activités liées à la propreté au centre-ville.

#### Hygiène du milieu :

- Dépenses additionnelles de 1,7 M\$, principalement pour les activités de gestion des matières résiduelles.

#### Aménagement, urbanisme et développement économique :

- Coûts additionnels de 1,7 M\$ liés au transfert budgétaire en provenance du Service du développement économique, pour la réalisation de divers projets dans le cadre de la Stratégie Centre-Ville.

Loisirs et culture :

- Dépenses additionnelles de 3,3 M\$, notamment pour les activités du plan de propreté, La Piscinette du parc Jos-Montferrand et l'aménagement des parcs de l'arrondissement.

## ARRONDISSEMENT DE VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC-EXTENSION

Tableau 72 – Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

(en milliers de dollars)

|                                                               | Réal            |                 |                 | Budget original | Écart            | Budget modifié  |
|---------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|
|                                                               | 2022            | 2023            | 2024            | 2024            | 2024             | 2024            |
| <b>Revenus</b>                                                |                 |                 |                 |                 |                  |                 |
| Taxes <sup>1</sup>                                            | 8 569,9         | 9 524,8         | 10 587,7        | 10 527,0        | 60,7             | 10 527,0        |
| Transferts centraux                                           | 49 594,9        | 52 153,4        | 53 824,3        | 52 342,5        | 1 481,8          | 53 845,0        |
| Services rendus et autres revenus                             | 3 115,6         | 3 601,7         | 4 501,6         | 3 764,6         | 737,0            | 4 119,7         |
| Transferts                                                    | 345,5           | 262,9           | 444,6           | -               | 444,6            | 695,9           |
| <b>Total – Revenus</b>                                        | <b>61 625,9</b> | <b>65 542,8</b> | <b>69 358,2</b> | <b>66 634,1</b> | <b>2 724,1</b>   | <b>69 187,6</b> |
| <b>Charges de fonctionnement</b>                              |                 |                 |                 |                 |                  |                 |
| Administration générale                                       | 6 999,0         | 7 829,9         | 7 863,5         | 7 514,8         | (348,7)          | 7 693,1         |
| Sécurité publique                                             | 384,6           | 348,3           | 316,8           | 341,3           | 24,5             | 327,5           |
| Transport                                                     | 14 240,6        | 14 497,2        | 14 849,3        | 16 159,9        | 1 310,6          | 16 192,8        |
| Hygiène du milieu                                             | 8 824,1         | 9 527,7         | 11 111,1        | 8 866,3         | (2 244,8)        | 10 054,7        |
| Santé et bien-être                                            | 771,1           | 803,1           | 962,2           | 317,6           | (644,6)          | 957,9           |
| Aménagement, urbanisme et développement                       | 4 389,7         | 4 331,8         | 4 156,4         | 4 205,4         | 49,0             | 4 232,9         |
| Loisirs et culture                                            | 27 683,7        | 28 746,8        | 29 685,5        | 29 228,8        | (456,7)          | 30 616,4        |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>                      | <b>63 292,8</b> | <b>66 084,8</b> | <b>68 944,8</b> | <b>66 634,1</b> | <b>(2 310,7)</b> | <b>70 075,3</b> |
| Affectations                                                  | 2 070,7         | 1 817,9         | 908,5           | -               | 908,5            | 887,7           |
| <b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b> | <b>403,8</b>    | <b>1 275,9</b>  | <b>1 321,9</b>  | <b>-</b>        | <b>1 321,9</b>   | <b>-</b>        |
| Ajustements                                                   | 36,5            | 1 142,2         | (1 142,3)       |                 |                  |                 |
| <b>Excédent (déficit) de gestion</b>                          | <b>440,3</b>    | <b>2 418,1</b>  | <b>179,6</b>    | <b>-</b>        | <b>179,6</b>     | <b>-</b>        |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

## Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2024 ont été marqués par les éléments suivants :

- Plantation de 1 000 arbres, et entretien de 7 200 m<sup>2</sup> de plates-bandes et de 385 saillies de trottoirs;
- Élaboration d'un plan d'apaisement de la circulation dans les districts de Saint-Michel et de François-Perrault, et renforcement de la sécurité aux abords d'écoles primaires;
- Soutien aux projets d'organismes visant la prévention de la criminalité chez les jeunes;
- Inspection préventive dans 500 logements et embauche d'un agent de liaison;
- Mise en œuvre d'un plan d'intervention ciblé pour améliorer la propreté;
- Poursuite du déploiement de la collecte des résidus alimentaires;
- Lancement du tout premier programme participatif de déminéralisation, Bye Bye Béton!;

- Réaménagement attirant et animation estivale de la place de la Gare-Jean-Talon;
- Relocalisation d'organismes communautaires afin de maintenir l'offre de services;
- Réalisation d'efforts continus pour encourager le développement commercial sur l'ensemble du territoire.

## Principales variations

### Budget modifié

- Budget additionnel de 2,5 M\$ provenant notamment de subventions gouvernementales et des services centraux, pour les programmes Prévention Montréal, Soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais pour le projet Agent.es pivot et Circonflexe, ainsi que pour les activités de gestion de l'eau;
- Budget additionnel de 0,9 M\$ provenant de l'affectation de surplus cumulés, pour des projets de transition écologique, des contributions financières à des organismes et divers travaux.

### Revenus

#### Transferts centraux :

- Surplus de 1,5 M\$ provenant de virements des services centraux, notamment pour le programme Prévention Montréal visant les jeunes vulnérables et pour les activités de gestion de l'eau.

#### Services rendus et autres revenus :

- Écart favorable de 0,7 M\$ attribuable principalement à une hausse des demandes de permis d'occupation temporaire du domaine public et à des travaux de voirie à la charge des citoyens et citoyennes.

#### Transferts :

- Surplus de 0,4 M\$ découlant de subventions, surtout pour la consolidation d'espaces jeunesse.

### Charges de fonctionnement

#### Transport :

- Excédent de 1,3 M\$ attribuable principalement à des économies liées à un hiver moins rigoureux que prévu ainsi qu'à la circulation et à l'éclairage de rue, à la suite de la conversion à la technologie DEL.

#### Hygiène du milieu :

- Écart défavorable de 2,2 M\$ dû principalement à la rémunération liée à la gestion des matières résiduelles et aux interventions sur les réseaux d'aqueduc et d'égout.

Santé et bien-être :

- Dépenses additionnelles de 0,6 M\$ liées principalement à des subventions du ministère de la Sécurité publique pour la prévention en sécurité urbaine et le programme Prévention Montréal.





Activités de  
fonctionnement –  
Analyse des résultats

2024

Autres charges  
corporatives –  
Financement  
et autres charges



## AUTRES CHARGES CORPORATIVES – FINANCEMENT ET AUTRES CHARGES

**Tableau 73 – Autres charges corporatives – Financement et autres charges**

(en milliers de dollars)

|                                                                          | Réal               |                    |                    | Budget<br>original | Écart             | Budget<br>modifié  |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|-------------------|--------------------|
|                                                                          | 2022               | 2023               | 2024               | 2024               | 2024              | 2024               |
| <b>Charges de financement corporatives</b>                               |                    |                    |                    |                    |                   |                    |
| Service de la dette brute                                                | 999 892,1          | 902 391,5          | 896 389,2          | 911 364,3          | 14 975,1          | 911 364,3          |
| Affectations – Activités d'investissement en immobilisations et en prêts | 431 190,6          | 657 184,4          | 547 476,1          | 503 397,1          | (44 079,0)        | 495 489,2          |
| <b>Total – Charges de financement corporatives</b>                       | <b>1 431 082,7</b> | <b>1 559 575,9</b> | <b>1 443 865,3</b> | <b>1 414 761,4</b> | <b>(29 103,9)</b> | <b>1 406 853,5</b> |
| <b>Autres charges corporatives</b>                                       |                    |                    |                    |                    |                   |                    |
| Dépenses communes                                                        | 195 908,6          | (15 875,4)         | 191 733,9          | 261 956,6          | 70 222,7          | 240 991,6          |
| Dépenses de contributions                                                | 757 878,0          | 776 462,6          | 832 357,3          | 832 655,7          | 298,4             | 829 710,1          |
| <b>Total – Autres charges corporatives</b>                               | <b>953 786,6</b>   | <b>760 587,2</b>   | <b>1 024 091,2</b> | <b>1 094 612,3</b> | <b>70 521,1</b>   | <b>1 070 701,7</b> |
| <b>Total – Autres charges corporatives et de financement</b>             | <b>2 384 869,3</b> | <b>2 320 163,1</b> | <b>2 467 956,5</b> | <b>2 509 373,7</b> | <b>41 417,2</b>   | <b>2 477 555,2</b> |

Les dépenses associées aux autres charges corporatives totalisent 2,5 G\$, soit 41,4 M\$ de moins que le budget original. Cette rubrique est constituée du service de la dette brute corporative, des paiements au comptant d'immobilisations, des dépenses communes (charges relatives aux régimes de retraite, charges requises en vertu des dispositions légales, etc.) et des dépenses de contributions versées à des agences et organismes gouvernementaux et régionaux pour la réalisation d'activités relevant de leur responsabilité.



## SERVICE DE LA DETTE BRUTE CORPORATIVE

Le service de la dette brute corporative comprend les éléments suivants :

- Frais de financement correspondant aux intérêts et aux autres frais relatifs à l'ensemble des emprunts émis par la Ville;
- Remboursement de la dette à long terme, reflétant les contributions au fonds d'amortissement et les remboursements de capital pour les emprunts liés au financement des dépenses d'immobilisations. Il inclut également le versement de contributions à la réserve financière destinée au remboursement accéléré de la dette;
- Remboursement de capital sur les emprunts servant au financement à long terme de dépenses de fonctionnement.

**Tableau 74 – Service de la dette brute corporative**

(en milliers de dollars)

|                                                | Réal               |                    |                    | Budget original    | Écart           | Budget modifié     |
|------------------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|-----------------|--------------------|
|                                                | 2022               | 2023               | 2024               | 2024               | 2024            | 2024               |
| Frais de financement                           | 417 120,8          | 419 984,7          | 431 203,8          | 452 857,1          | 21 653,3        | 453 182,7          |
| Remboursement de la dette à long terme         | 595 908,9          | 634 241,7          | 638 791,4          | 636 438,4          | (2 353,0)       | 636 556,7          |
| Affectations – Remboursement de capital        | 182 200,9          | 67 923,5           | 67 622,9           | 67 422,6           | (200,3)         | 67 422,6           |
| <b>Sous-total – Service de la dette brute</b>  | <b>1 195 230,6</b> | <b>1 122 149,9</b> | <b>1 137 618,1</b> | <b>1 156 718,1</b> | <b>19 100,0</b> | <b>1 157 162,0</b> |
| Service de la dette décentralisée <sup>1</sup> | (195 338,5)        | (219 758,4)        | (241 228,9)        | (245 353,8)        | (4 124,9)       | (245 797,7)        |
| <b>Total – Service de la dette brute</b>       | <b>999 892,1</b>   | <b>902 391,5</b>   | <b>896 389,2</b>   | <b>911 364,3</b>   | <b>14 975,1</b> | <b>911 364,3</b>   |

1. Ce montant correspond aux remboursements de dettes, aux intérêts et aux autres frais sur la dette à long terme dont le budget se trouve dans certaines unités administratives (Commission des services électriques de Montréal, Service de l'eau, Service d'Espace pour la vie et arrondissements d'Anjou, de Saint-Léonard et de Ville-Marie).

Le service de la dette brute corporative, totalisant 896,4 M\$, affiche une économie de 15,0 M\$ par rapport au budget prévu. Cette économie s'explique principalement par :

- Une baisse des charges d'intérêts de 7,4 M\$ conséquemment à la réduction du volume d'emprunt ainsi qu'à la négociation du financement à des taux d'intérêt moindres que ceux prévus au budget;
- Une baisse des charges d'intérêts de 10,7 M\$ liée à l'ajustement à la présentation recommandée par la norme comptable sur les rachats d'instruments d'emprunt émis par la Ville;
- Une hausse des charges d'intérêts de 3,3 M\$ conséquemment à l'augmentation du volume d'emprunt de la dette court terme.

## AFFECTATIONS – ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS ET EN PRÊTS, RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS

**Tableau 75 – Affectations – Activités d'investissement en immobilisations et en prêts, réserves financières et fonds réservés**

(en milliers de dollars)

|                                                                         | Réal             |                  |                  | Budget original  | Écart             | Budget modifié   |
|-------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|------------------|
|                                                                         | 2022             | 2023             | 2024             | 2024             | 2024              | 2024             |
| <b>Affectations</b>                                                     |                  |                  |                  |                  |                   |                  |
| Affectation – Réserve financière – Eau                                  | 11 036,3         | 22 467,9         | 22 964,8         | 14 561,9         | (8 402,9)         | 6 933,9          |
| Affectation – Réserve financière – Eau – Taxes dédiées                  | 42 100,0         | 42 100,0         | 42 100,0         | 42 100,0         | -                 | 42 100,0         |
| Affectation – Réserve financière – Voirie                               | (106,2)          | (605,0)          | 1 333,4          | 2 000,0          | 666,6             | 724,2            |
| Affectation – Réserve financière – Immobilisations                      | 347 657,4        | 467 347,2        | 460 342,1        | 443 600,0        | (16 742,1)        | 443 600,0        |
| Affectation – Activités d'investissement en immobilisations et en prêts | 20 250,6         | 105 072,4        | 8 052,0          | 1 065,2          | (6 986,8)         | 1 265,5          |
| Affectation – Fonds réservés                                            | 10 252,5         | 20 801,9         | 12 683,8         | 70,0             | (12 613,8)        | 865,6            |
| <b>Total – Affectations</b>                                             | <b>431 190,6</b> | <b>657 184,4</b> | <b>547 476,1</b> | <b>503 397,1</b> | <b>(44 079,0)</b> | <b>495 489,2</b> |

Le paiement au comptant des activités d'investissement en immobilisations et en prêts, totalisant 547,5 M\$, a été plus élevé en 2024 que le montant prévu au budget original. Il présente un écart défavorable de 44,1 M\$, qui s'explique par les éléments suivants :

- Augmentation de 8,4 M\$ de la réserve financière de l'eau (destinée au financement des investissements dans cette catégorie d'infrastructures), le Fonds de l'eau ayant dégagé un surplus en 2024 qui a permis de renflouer sa réserve;
- Diminution de 0,7 M\$ de la contribution à la réserve financière de la voirie, attribuable à l'affectation du budget au financement de dépenses de fonctionnement liées à des projets particuliers ou au financement d'études de faisabilité pour des projets d'immobilisations liés aux infrastructures de voirie et de transport;
- Ajout d'une contribution de 16,7 M\$ reflétant les revenus d'intérêts de la réserve financière des immobilisations en 2024;
- Affectation supplémentaire totalisant 7,0 M\$ au financement au comptant des activités d'immobilisations;
- Somme de 12,6 M\$ représentant principalement l'impact annuel du programme provincial de prêts d'urgence aux PME pendant la pandémie afin de soutenir leur viabilité financière, menacée par le ralentissement économique.

## DÉPENSES COMMUNES

Tableau 76 – Dépenses communes

(en milliers de dollars)

|                                                                                | Réal             |                   |                  | Budget original  | Écart           | Budget modifié   |
|--------------------------------------------------------------------------------|------------------|-------------------|------------------|------------------|-----------------|------------------|
|                                                                                | 2022             | 2023              | 2024             | 2024             | 2024            | 2024             |
| <b>Dépenses communes</b>                                                       |                  |                   |                  |                  |                 |                  |
| Redéploiement des ressources et dépenses relatives aux régimes de retraite     | 80 664,3         | (79 888,7)        | (76 279,9)       | 6 604,3          | 82 884,2        | 6 604,3          |
| Crédits pour dépenses contingentes                                             | 45 596,2         | 41 723,5          | 94 340,3         | 38 118,6         | (56 221,7)      | 28 868,6         |
| Pertes possibles dans la perception                                            | (15 674,3)       | 31 966,4          | 23 344,0         | 17 050,0         | (6 294,0)       | 17 050,0         |
| Prêt de personnel au MESS                                                      | 11 026,9         | 10 306,6          | 9 248,1          | 7 642,4          | (1 605,7)       | 7 642,4          |
| Développement du réseau des bibliothèques                                      | -                | -                 | -                | 500,0            | 500,0           | 500,0            |
| Prêt de personnel au Bureau du taxi de Montréal                                | 2 390,3          | 670,4             | 1,9              | -                | (1,9)           | -                |
| Bureau des régimes de retraite                                                 | 7 171,3          | 7 770,6           | 7 643,0          | 8 599,3          | 956,3           | 8 599,3          |
| Agence de mobilité durable - Entente et prêt de personnel                      | 71 591,6         | 88 322,1          | 99 537,2         | 106 171,0        | 6 633,8         | 106 171,0        |
| Affectation – Comblement de déficit ou autres                                  | -                | -                 | -                | 32 778,0         | 32 778,0        | 32 778,0         |
| Affectation – Montants à pourvoir – Régimes de retraite – Autres               | (33 933,5)       | (26 008,7)        | 7 243,1          | 2 967,5          | (4 275,6)       | 2 967,5          |
| Affectation – Montants à pourvoir – Régimes de retraite – Mesures d'allègement | (25 000,0)       | -                 | -                | -                | -               | -                |
| Affectation – Montants à pourvoir – TVQ                                        | 2 340,0          | -                 | -                | -                | -               | -                |
| Affectation – Régimes de retraite                                              | 20 611,1         | 9 631,1           | 9 631,1          | 9 631,1          | -               | 9 631,1          |
| Affectation – Fonds réservé – Élections                                        | -                | 5 370,0           | 5 580,6          | 5 000,0          | (580,6)         | 5 000,0          |
| Affectation – Montants à pourvoir – Obligations de mise hors service           | -                | -                 | 7 498,0          | 6 000,0          | (1 498,0)       | 6 000,0          |
| Affectation – Sites contaminés                                                 | 1 600,0          | (100 745,0)       | 1 600,0          | 1 600,0          | -               | 1 600,0          |
| Autres                                                                         | 27 524,7         | (4 993,7)         | 2 346,5          | 19 294,4         | 16 947,9        | 7 579,4          |
| <b>Total – Dépenses communes</b>                                               | <b>195 908,6</b> | <b>(15 875,4)</b> | <b>191 733,9</b> | <b>261 956,6</b> | <b>70 222,7</b> | <b>240 991,6</b> |

Les dépenses communes de 191,7 M\$, affichent un écart favorable de 70,2 M\$ par rapport au budget original, qui s'explique par les éléments suivants :

- Écart favorable global de 82,9 M\$ dans les charges liées au redéploiement des ressources et aux régimes de retraite, principalement attribuable à l'économie actuarielle des régimes de retraite pour les services passés et aux budgets non utilisés destinés aux nouveaux dossiers priorisés en cours d'exercice par l'administration municipale;
- Écart défavorable de 56,2 M\$ dans les dépenses contingentes, qui s'explique par les éléments suivants :
  - Économie de 16,2 M\$ liée aux sommes gardées en réserve pour imprévus courants;
  - Écart favorable de 9,3 M\$ attribuable au fait que les dépenses sont réalisées dans les unités administratives où des budgets ont été transférés pour des projets ponctuels, à la suite de l'autorisation des instances concernées;

- Déficit de 6,7 M\$ pour les litiges en réclamation contre la Ville, réglés pour un montant supérieur à celui prévu ou classés dans un autre objet de dépenses correspondant mieux à la dépense réelle;
- Déficit de 74,9 M\$ attribuable à la révision de la provision pour les causes en justice liées aux poursuites intentées contre la Ville;
- Écart défavorable de 6,3 M\$ dû aux créances douteuses ou irrécouvrables, résultant principalement de la réévaluation de la provision pour mauvaises créances en fonction de l'augmentation des comptes clients au 31 décembre, occasionnée par l'allongement des délais de paiement en raison de la conjoncture économique;
- Écart défavorable de 1,6 M\$ lié à l'entente de prêt de personnel au MESS et attribuable au nombre moins élevé que prévu de départs à la retraite en 2024. Ce déficit est cependant compensé par une augmentation des revenus équivalente;
- Écart favorable de 6,6 M\$ en lien avec l'Agence de mobilité durable, attribuable principalement à une économie des frais de gestion facturés par l'Agence en raison de l'augmentation de ses revenus autonomes et de la diminution de ses coûts d'opération, engendrée par le report de plusieurs projets;
- Écart favorable de 32,8 M\$ lié au poste budgétaire spécialement prévu à des fins de comblement des déficits accumulés de l'agglomération;
- Écart défavorable de 4,3 M\$ découlant de la révision des montants à pourvoir liés aux régimes de retraite, qui sont établis selon la plus récente évaluation actuarielle;
- Écart défavorable de 1,5 M\$ résultant de la réévaluation du financement nécessaire permettant de ventiler sur la durée de vie restante de certaines immobilisations les dépenses relatives à leur mise hors service de façon permanente selon la norme comptable SP 3280<sup>10</sup>, telles que les coûts de décontamination relatifs à l'amiante;
- Écart favorable de 16,9 M\$ dans les autres dépenses communes, principalement composé des économies suivantes :
  - 10,0 M\$ dans le budget réservé au financement des études d'avant-projet, découlant de la réalisation des dépenses dans les unités administratives où des budgets ont été transférés à la suite de l'autorisation des instances concernées;
  - 7,3 M\$ en crédits non requis liés à l'ajustement à la baisse des dépenses engagées de l'exercice précédent.

<sup>10</sup> Pour en savoir plus sur la norme comptable SP 3280, voir la note 3 du *Rapport financier annuel 2024*.

## CHARGES DE CONTRIBUTIONS CORPORATIVES

Les charges de contributions corporatives comprennent les contributions financières versées à des organismes relevant de la juridiction de la Ville, le paiement des quotes-parts de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) ainsi que la contribution à l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), qui se consacre à la planification des services de transport collectif sur l'ensemble de son territoire, constitué de ceux de la CMM, de Kahnawake et de la ville de Saint-Jérôme.

**Tableau 77 – Charges de contributions corporatives**

(en milliers de dollars)

|                                                      | Réel             |                  |                  | Budget original  | Écart        | Budget modifié   |
|------------------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|--------------|------------------|
|                                                      | 2022             | 2023             | 2024             | 2024             | 2024         | 2024             |
| <b>Charges de contributions corporatives</b>         |                  |                  |                  |                  |              |                  |
| Autorité régionale de transport métropolitain        | 648 958,0        | 665 146,4        | 722 174,2        | 715 620,6        | (6 553,6)    | 715 620,6        |
| Communauté métropolitaine de Montréal                | 42 918,7         | 42 437,4         | 42 414,9         | 45 725,1         | 3 310,2      | 45 725,1         |
| Conseil des arts                                     | 20 835,7         | 21 506,6         | 22 086,7         | 21 936,7         | (150,0)      | 22 086,7         |
| Société du parc Jean-Drapeau                         | 15 808,8         | 16 372,5         | 16 696,4         | 16 696,5         | 0,1          | 16 696,5         |
| Sociétés de développement commercial                 | 14 630,0         | 15 664,0         | 16 479,6         | 16 836,1         | 356,5        | 16 836,1         |
| Autres organismes                                    | 14 726,8         | 15 335,7         | 12 505,5         | 15 840,7         | 3 335,2      | 12 745,1         |
| <b>Total – Charges de contributions corporatives</b> | <b>757 878,0</b> | <b>776 462,6</b> | <b>832 357,3</b> | <b>832 655,7</b> | <b>298,4</b> | <b>829 710,1</b> |

Les charges de contributions corporatives, totalisant 832,4 M\$, affichent un écart favorable de 0,3 M\$ qui s'explique notamment par les éléments suivants :

- Pour l'Autorité régionale de transport métropolitain, écart défavorable de 6,6 M\$ attribuable principalement au financement plus élevé que prévu de la gratuité tarifaire offerte aux personnes âgées de 65 ans et plus dans l'ensemble du réseau de l'ARTM sur le territoire de l'agglomération, étant donné l'accroissement de la popularité de l'initiative;
- Pour la Communauté métropolitaine de Montréal, écart favorable de 3,3 M\$ attribuable principalement au ralentissement des projets de construction de logements sociaux et aux dépenses inférieures aux prévisions pour l'équipement scientifique à Montréal;
- Pour l'Office de consultation publique de Montréal (Autres organismes), écart favorable de 3,1 M\$ attribuable au retrait de la contribution, puisque cet organisme est dorénavant considéré comme une unité administrative de la Ville de Montréal.



Activités de  
fonctionnement –  
Analyse des résultats

2024

Analyses  
complémentaires





## ANALYSES COMPLÉMENTAIRES

## CHARGES DE FONCTIONNEMENT PAR OBJETS

Tableau 78 – Charges de fonctionnement par objets

(en milliers de dollars)

|                                               | Réal               |                    |                    | Budget<br>original <sup>1</sup> | Écart              | Budget<br>modifié  |
|-----------------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|---------------------------------|--------------------|--------------------|
|                                               | 2022               | 2023               | 2024               | 2024                            | 2024               | 2024               |
| <b>Charges de fonctionnement</b>              |                    |                    |                    |                                 |                    |                    |
| Rémunération                                  | 2 114 514,9        | 2 173 592,2        | 2 270 765,3        | 2 209 375,4                     | (61 389,9)         | 2 223 577,2        |
| Cotisations de l'employeur                    | 604 818,6          | 483 877,9          | 516 240,0          | 521 131,0                       | 4 891,0            | 524 668,9          |
| Transport et communications                   | 33 160,0           | 32 782,2           | 34 065,5           | 38 716,2                        | 4 650,7            | 39 798,7           |
| Services professionnels, techniques et autres | 537 280,5          | 674 432,5          | 719 339,6          | 720 991,6                       | 1 652,0            | 783 973,2          |
| Location, entretien et réparation             | 184 501,6          | 193 920,5          | 196 722,4          | 194 785,4                       | (1 937,0)          | 209 584,4          |
| Biens non durables                            | 262 095,3          | 270 317,0          | 275 143,6          | 277 138,4                       | 1 994,8            | 292 849,1          |
| Biens durables                                | 36 844,1           | 29 169,9           | 42 036,4           | 21 697,9                        | (20 338,5)         | 39 693,6           |
| Frais de financement                          | 417 120,8          | 419 984,7          | 431 203,9          | 452 857,1                       | 21 653,2           | 453 182,7          |
| Contributions à des organismes                | 1 076 686,3        | 1 142 649,7        | 1 250 439,3        | 1 180 451,7                     | (69 987,6)         | 1 356 002,5        |
| Autres objets                                 | 56 469,3           | 93 533,2           | 101 183,4          | 111 308,1                       | 10 124,7           | 82 539,3           |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>      | <b>5 323 491,4</b> | <b>5 514 259,8</b> | <b>5 837 139,4</b> | <b>5 728 452,8</b>              | <b>(108 686,6)</b> | <b>6 005 869,6</b> |

## RÉMUNÉRATION ET COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR

Tableau 79 – Rémunération et cotisations de l'employeur

(en milliers de dollars)

|                                                   | Réal               |                    |                    | Budget original    | Écart             | Budget modifié     |
|---------------------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|-------------------|--------------------|
|                                                   | 2022               | 2023               | 2024               | 2024               | 2024              | 2024               |
| <b>Rémunération</b>                               |                    |                    |                    |                    |                   |                    |
| Salaires et avantages rattachés à la rémunération | 1 936 980,0        | 1 993 767,7        | 2 095 247,6        | 2 090 045,6        | (5 202,0)         | 2 103 972,8        |
| Temps supplémentaire                              | 172 319,2          | 173 933,4          | 167 718,5          | 113 614,5          | (54 104,0)        | 113 682,4          |
| Allocations et autres avantages                   | 5 215,7            | 5 891,1            | 7 799,2            | 5 715,3            | (2 083,9)         | 5 922,0            |
| <b>Total – Rémunération</b>                       | <b>2 114 514,9</b> | <b>2 173 592,2</b> | <b>2 270 765,3</b> | <b>2 209 375,4</b> | <b>(61 389,9)</b> | <b>2 223 577,2</b> |
| <b>Cotisations de l'employeur</b>                 |                    |                    |                    |                    |                   |                    |
| Régimes de retraite                               |                    |                    |                    |                    |                   |                    |
| Services courants                                 | 242 942,5          | 196 787,3          | 201 384,5          | 196 727,1          | (4 657,4)         | 197 798,6          |
| Services passés                                   | 31 700,0           | (48 635,6)         | (40 274,7)         | (41 482,2)         | (1 207,5)         | (41 472,6)         |
| <b>Total – Régimes de retraite</b>                | <b>274 642,5</b>   | <b>148 151,7</b>   | <b>161 109,8</b>   | <b>155 244,9</b>   | <b>(5 864,9)</b>  | <b>156 326,0</b>   |
| Charges sociales et autres cotisations            | 330 176,1          | 335 726,2          | 355 130,2          | 365 886,1          | 10 755,9          | 368 342,9          |
| <b>Total – Cotisations de l'employeur</b>         | <b>604 818,6</b>   | <b>483 877,9</b>   | <b>516 240,0</b>   | <b>521 131,0</b>   | <b>4 891,0</b>    | <b>524 668,9</b>   |
| <b>Total – Rémunération globale</b>               | <b>2 719 333,5</b> | <b>2 657 470,1</b> | <b>2 787 005,3</b> | <b>2 730 506,4</b> | <b>(56 498,9)</b> | <b>2 748 246,1</b> |

*Salaires et avantages rattachés à la rémunération*

La rémunération régulière, soit les salaires et les avantages rattachés à la rémunération ainsi que les allocations et les autres avantages, s'élève à 2,1 G\$ en 2024, ce qui représente un écart défavorable de 7,3 M\$ ou de 0,3 % par rapport aux prévisions budgétaires. Cette rémunération représente 92,6 % de l'ensemble de la rémunération. L'écart budgétaire s'explique par les éléments suivants :

- Concernant les services centraux, écart favorable net de 8,0 M\$ provenant d'économies supplémentaires découlant des postes vacants;
- Concernant les secteurs chapitres corporatifs, écart défavorable net de 0,8 M\$ principalement associé aux différentes ententes de prêt de personnel et aux libérations syndicales;
- Concernant les arrondissements, écart défavorable net de 14,5 M\$.

*Heures supplémentaires*

En 2024, la rémunération liée aux heures supplémentaires s'élève à 167,7 M\$, ce qui représente un écart défavorable de 54,1 M\$ par rapport aux prévisions budgétaires. Une grande partie de l'excédent des dépenses liées à la rémunération des heures supplémentaires, soit plus de 76 %, provient du SPVM. Plus précisément, l'écart budgétaire s'explique notamment par les éléments suivants :

- Au Service de police, écart défavorable de 41,2 M\$ principalement lié aux opérations générales (services d'ordre pour manifestations et événements publics, besoins en enquêtes, remplacement

des absences et des postes vacants, événements avec armes à feu) et aux heures supplémentaires du personnel civil, en grande partie attribuables aux activités du centre d'appels 911;

- Dans les arrondissements, écart défavorable de 6,1 M\$ principalement attribuable aux heures supplémentaires non budgétées;
- Dans les services centraux, écart défavorable net de 5,5 M\$ pour le remplacement des postes vacants.

### *Cotisations de l'employeur*

Les cotisations de l'employeur incluent les charges des régimes de retraite, les avantages sociaux et la part de l'employeur dans les charges sociales.

Les régimes de retraite de la Ville de Montréal sont à prestations déterminées. On entend par *régime de retraite à prestations déterminées* un régime dans lequel est précisé soit le montant des prestations que recevront les membres du personnel, soit le mode de calcul du montant de ces prestations. Ce calcul est basé sur des facteurs comme l'âge, le salaire et le nombre d'années de service.

Un tel régime repose sur le principe de la capitalisation. Les cotisations déposées dans une caisse de retraite et les revenus de placement qui en découlent servent à financer le paiement des prestations prévues.

La charge des services courants représente la valeur des prestations acquises durant l'exercice financier. Elle est déterminée selon des hypothèses actuarielles. Ce montant permet de faire face aux obligations des régimes de retraite en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

La charge des services passés est un montant déterminé par l'actuaire afin de respecter les obligations des régimes de retraite en fonction des déficits actuariels. Il s'agit notamment de la partie nécessaire au remboursement du déficit.

Les dépenses associées aux cotisations de l'employeur ont atteint 516,2 M\$ en 2024, ce qui représente un écart favorable de 4,9 M\$ par rapport aux prévisions budgétaires. Cet écart provient des éléments suivants :

- Pour ce qui est des régimes de retraite, écart défavorable de 5,9 M\$ principalement attribuable à l'augmentation des coûts actuariels des régimes de retraite pour les services courants;
- Pour ce qui est des charges sociales et des autres cotisations, écart net favorable de 10,8 M\$ découlant principalement d'économies liées aux postes vacants.

## TRANSPORT ET COMMUNICATIONS

Tableau 80 – Transport et communications

(en milliers de dollars)

|                                            | Réal            |                 |                 | Budget<br>original | Écart          | Budget<br>modifié |
|--------------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|--------------------|----------------|-------------------|
|                                            | 2022            | 2023            | 2024            | 2024               | 2024           | 2024              |
| <b>Transport et communications</b>         |                 |                 |                 |                    |                |                   |
| Transport et communications                | 33 160,0        | 32 782,2        | 34 065,5        | 38 716,2           | 4 650,7        | 39 798,7          |
| <b>Total – Transport et communications</b> | <b>33 160,0</b> | <b>32 782,2</b> | <b>34 065,5</b> | <b>38 716,2</b>    | <b>4 650,7</b> | <b>39 798,7</b>   |

Les charges associées au transport et aux communications sont de 34,1 M\$, une baisse de 4,7 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique notamment par les éléments suivants :

- Économie de 1,3 M\$ dans les dépenses de publicité et d'information pour l'ensemble de la Ville, dont 1,4 M\$ au Service de l'environnement en lien avec le Plan directeur de gestion des matières résiduelles (PDGMR) et 0,9 M\$ dans les arrondissements. Ces économies sont contrebalancées par une hausse de 0,5 M\$ au Service des ressources humaines et des communications en raison de besoins accrus, ainsi que par une hausse de 0,5 M\$ au Service d'Espace pour la vie liée aux dépenses de la Biosphère;
- Économie de 1,1 M\$ pour la téléphonie et la téléinformatique dans l'ensemble de la Ville, contrebalancée par une hausse de 0,8 M\$ des coûts associés à l'écoute électronique et au matériel de communication pour la sécurité publique;
- Économie de 2,2 M\$ en frais de déplacement pour l'ensemble de la Ville grâce à la pérennisation du modèle du travail flexible et à la baisse des frais d'hébergement liés à la formation, des frais liés aux des moyens de transport, des allocations automobiles et des dépenses de fonction;
- Économie de 0,9 M\$ dans les frais de poste des arrondissements et des services centraux.

## SERVICES PROFESSIONNELS, TECHNIQUES ET AUTRES

Tableau 81 – Services professionnels, techniques et autres

(en milliers de dollars)

|                                                              | Réal             |                  |                  | Budget<br>original | Écart          | Budget<br>modifié |
|--------------------------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|--------------------|----------------|-------------------|
|                                                              | 2022             | 2023             | 2024             | 2024               | 2024           | 2024              |
| <b>Services professionnels, techniques et autres</b>         |                  |                  |                  |                    |                |                   |
| Honoraires professionnels                                    | 113 245,2        | 128 330,3        | 148 712,0        | 156 483,6          | 7 771,6        | 181 283,0         |
| Services techniques                                          | 418 504,9        | 540 938,4        | 566 231,1        | 558 980,8          | (7 250,3)      | 596 550,9         |
| Autres                                                       | 5 530,4          | 5 163,8          | 4 396,5          | 5 527,2            | 1 130,7        | 6 139,3           |
| <b>Total – Services professionnels, techniques et autres</b> | <b>537 280,5</b> | <b>674 432,5</b> | <b>719 339,6</b> | <b>720 991,6</b>   | <b>1 652,0</b> | <b>783 973,2</b>  |

Les charges en services professionnels, techniques et autres s'élèvent à 719,3 M\$, affichant un écart favorable de 1,7 M\$ par rapport au budget original, qui s'explique par les éléments suivants :

- Concernant les honoraires professionnels, baisse des charges de 7,8 M\$ qui s'explique ainsi :
  - Principales économies :
    - 8,4 M\$ pour la portion du budget corporatif des études de grands projets, qui n'a pas été utilisée;
    - 6,5 M\$ pour les frais de gestion facturés par l'Agence de mobilité durable, qui sont moins élevés que prévu en raison de l'augmentation des revenus autonomes de l'Agence et de la diminution des coûts liée à la capitalisation des dépenses et au report de plusieurs projets;
    - 4,0 M\$ pour les contrats de services du Quartier des spectacles, dont la dépense est comptabilisée dans les services techniques;
    - 1,8 M\$ au Bureau de l'inspecteur général en raison de la non-utilisation de la réserve pour projets ponctuels;
    - 1,7 M\$ attribuables au report des travaux d'auscultation des conduites d'eau et d'entretien des usines de production d'eau potable.
  - Principales hausses des dépenses :
    - 5,9 M\$ en honoraires professionnels pour les juges, désormais employés par le ministère de la Justice;
    - 5,6 M\$ d'affectation de surplus pour les projets majeurs (Sainte-Catherine, Lachine-Est, réaménagement de la rue Jean-Talon, etc.);
    - 2,8 pour des dépenses non capitalisables (Google, infonuagique, volet Internet, etc.);
    - 1,5 M\$ pour les mesures d'urgence.

- Concernant les services techniques, hausse des charges de 7,3 M\$ qui s'explique ainsi :
  - Principales économies :
    - 10,0 M\$ dans les opérations de déneigement, en raison des précipitations et du nombre de remorquages plus faibles que prévu;
    - 6,3 M\$ liés à la révision de la stratégie de déploiement et des priorités des services technologiques clés de la Ville;
    - 5,1 M\$ dans l'ensemble des arrondissements (excluant l'enlèvement de la neige), en raison essentiellement de la non-utilisation de diverses réserves;
    - 3,4 M\$ à la Commission des services électriques de Montréal, en raison des travaux effectués pour des tiers et pour la Ville de Montréal qui sont comptabilisés en crédits de dépenses (la Ville et le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec intégrant ces travaux dans leurs PDI);
    - 3,3 M\$ en formation, principalement en raison de l'embauche moins importante que prévu de recrues policières;
    - 1,6 M\$ attribuables à la réception de crédits de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) pour les immatriculations.
  - Principales hausses des dépenses :
    - 17,7 M\$ pour le Plan de gestion de la forêt urbaine;
    - 13,6 M\$ dans le cadre de différentes ententes gouvernementales, notamment l'entente de 100 M\$ pour la réhabilitation des terrains contaminés;
    - 5,6 M\$ pour les mesures d'urgence;
    - 4,0 M\$ pour les contrats de services du Quartier des spectacles, dont le budget est prévu en honoraires professionnels;
    - 2,2 M\$ pour les travaux de réhabilitation environnementale liés à l'aménagement du parc du Bassin-à-Bois, dans Griffintown.
- Concernant les autres services techniques, baisse des charges de 1,1 M\$ liée aux frais de réception et aux cotisations versées à des associations pour l'ensemble de la Ville.



## LOCATION, ENTRETIEN ET RÉPARATION

Tableau 82 – Location, entretien et réparation

(en milliers de dollars)

|                                                             | Réal             |                  |                  | Budget original  | Écart            | Budget modifié   |
|-------------------------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
|                                                             | 2022             | 2023             | 2024             | 2024             | 2024             | 2024             |
| <b>Location, entretien et réparation</b>                    |                  |                  |                  |                  |                  |                  |
| Location de bâtiments et de terrains                        | 74 717,3         | 74 789,5         | 77 530,1         | 79 463,9         | 1 933,8          | 79 717,8         |
| Location de véhicules et de matériel roulant                | 20 929,0         | 24 703,6         | 22 136,8         | 22 329,6         | 192,8            | 25 932,9         |
| Autres locations                                            | 5 672,1          | 4 253,1          | 4 205,0          | 4 407,9          | 202,9            | 4 815,7          |
| Entretien et réparation de bâtiments et de terrains         | 49 859,1         | 53 647,2         | 55 624,2         | 52 784,6         | (2 839,6)        | 56 291,3         |
| Entretien et réparation de véhicules et de matériel roulant | 18 650,7         | 22 785,7         | 23 882,6         | 21 361,5         | (2 521,1)        | 25 402,3         |
| Entretien et réparation – Autres                            | 14 673,4         | 13 741,4         | 13 343,7         | 14 437,9         | 1 094,2          | 17 424,4         |
| <b>Total – Location, entretien et réparation</b>            | <b>184 501,6</b> | <b>193 920,5</b> | <b>196 722,4</b> | <b>194 785,4</b> | <b>(1 937,0)</b> | <b>209 584,4</b> |

Les charges de location, d'entretien et de réparation s'élèvent à 196,7 M\$, une hausse de 1,9 M\$ par rapport au budget original. Cet écart est principalement attribuable aux éléments suivants :

- Écart favorable de 2,3 M\$ pour l'ensemble des charges de location, qui s'explique ainsi :
  - 1,2 M\$ en lien avec le bail du 8240, Ernest-Cormier. Ce montant est comptabilisé en frais de financement puisqu'il s'agit dorénavant d'un bail de location-acquisition;
  - 0,7 M\$ pour l'ensemble des baux et des locations de salles et d'installations sportives, des économies principalement attribuables au plan de rationalisation des espaces locatifs de la Ville;
  - 0,2 M\$ pour les locations de véhicules, d'outillage et de machinerie, en raison d'un nombre plus faible que prévu de bris facturables;
  - 0,2 M\$ pour la location d'ameublement, d'équipement de bureau et d'équipement informatique, dans l'ensemble des arrondissements;
- Écart défavorable de 4,3 M\$ dans les charges d'entretien et de réparation, qui s'explique principalement par les éléments suivants :
  - 2,5 M\$ pour l'entretien des véhicules, en raison de la désuétude grandissante du parc de véhicules et de l'inflation;
  - 2,2 M\$ pour les mesures d'urgence;
  - 1,7 M\$ pour les contrats d'entretien technique des immeubles, dont les coûts ont été plus importants que ceux prévus au budget;
  - Déficits antérieurs, qui sont compensés par un surplus de 2,1 M\$ dû au report de différents travaux aux usines de production d'eau potable et à la réserve pour imprévus au Service de l'eau.

**BIENS NON DURABLES**
**Tableau 83 – Biens non durables**

(en milliers de dollars)

|                                   | Réal             |                  |                  | Budget<br>original | Écart          | Budget<br>modifié |
|-----------------------------------|------------------|------------------|------------------|--------------------|----------------|-------------------|
|                                   | 2022             | 2023             | 2024             | 2024               | 2024           | 2024              |
| <b>Biens non durables</b>         |                  |                  |                  |                    |                |                   |
| Fourniture de services publics    | 83 705,7         | 83 762,2         | 84 532,1         | 86 809,3           | 2 277,2        | 85 049,1          |
| Autres biens non durables         | 178 389,6        | 186 554,8        | 190 611,5        | 190 329,1          | (282,4)        | 207 800,0         |
| <b>Total – Biens non durables</b> | <b>262 095,3</b> | <b>270 317,0</b> | <b>275 143,6</b> | <b>277 138,4</b>   | <b>1 994,8</b> | <b>292 849,1</b>  |

Les charges associées aux biens non durables s'élèvent à 275,1 M\$, affichant un écart favorable de 2,0 M\$ par rapport au budget original, qui s'explique par les éléments suivants :

- Concernant la fourniture de services publics correspondant aux dépenses liées à l'énergie, l'économie des charges de 2,3 M\$ est principalement attribuable au prix du gaz naturel inférieur au prix budgété;
- Concernant les autres biens non durables, hausse des charges de 0,3 M\$ qui s'explique ainsi :
  - Économies de 15,1 M\$ comprenant :
    - 6,0 M\$ en lien avec divers projets reportés ou non réalisés et avec les réserves budgétaires, principalement dans les arrondissements, qui ont servi au financement d'autres priorités;
    - 2,7 M\$ pour les sels et autres abrasifs, en raison des conditions météorologiques favorables;
    - 2,4 M\$ pour les fournitures de bureau et informatiques de l'ensemble de la Ville, en raison de la réévaluation des besoins;
    - 2,0 M\$ pour les pièces et accessoires destinés à l'entretien des bâtiments;
    - 1,2 M\$ liés à l'ajustement des coûts d'inventaire de l'équipement du SIM;
  - Dépassement de 15,4 M\$ comprenant :
    - 5,7 M\$ pour l'essence et le diesel utilisés par l'ensemble de la Ville, en raison de la croissance du parc automobile et de la variation des prix;
    - 5,2 M\$ pour le Plan de gestion de la forêt urbaine;
    - 2,1 M\$ associés à l'achat de pièces pour les véhicules, dont le prix a considérablement augmenté, ce qui s'ajoute au vieillissement et à l'agrandissement du parc automobile;
    - 1,4 M\$ pour les agrégats et matériaux de construction utilisés dans les travaux sur la chaussée et sur les réseaux d'égout et de distribution d'eau;

- 0,5 M\$ liés aux coûts de la marchandise destinée à la revente dans les installations d'Espace pour la vie.

**BIENS DURABLES**
**Tableau 84 – Biens durables**

(en milliers de dollars)

|                                   | Réal            |                 |                 | Budget<br>original | Écart             | Budget<br>modifié |
|-----------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|--------------------|-------------------|-------------------|
|                                   | 2022            | 2023            | 2024            | 2024               | 2024              | 2024              |
| <b>Biens durables</b>             |                 |                 |                 |                    |                   |                   |
| Biens durables                    | 33 103,2        | 24 867,7        | 30 718,6        | 20 106,3           | (10 612,3)        | 26 588,8          |
| Propriétés destinées à la revente | 3 740,9         | 4 302,2         | 11 317,8        | 1 591,6            | (9 726,2)         | 13 104,8          |
| <b>Total – Biens durables</b>     | <b>36 844,1</b> | <b>29 169,9</b> | <b>42 036,4</b> | <b>21 697,9</b>    | <b>(20 338,5)</b> | <b>39 693,6</b>   |

Les charges associées aux biens durables s'élèvent à 42,0 M\$, une hausse de 20,3 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique par les éléments suivants :

- Concernant les biens durables, hausse des charges de 10,6 M\$ attribuable notamment aux éléments suivants, qui sont pour la plupart des dépenses non capitalisables financées par emprunt :
  - 3,2 M\$ pour les outils de collecte des matières résiduelles;
  - 2,4 M\$ pour l'achat et la restauration de différentes œuvres d'art;
  - 2,3 M\$ pour le Plan de gestion de la forêt urbaine;
  - 1,9 M\$ dans les arrondissements pour l'outillage, les travaux dans les parcs, le mobilier urbain, les supports à vélos, l'aménagement et l'animation des rues commerciales;
  - 1,2 M\$ pour l'achat d'habits de combat supplémentaires au SIM, qui remplaceront les habits montrant une usure prématurée;
- Concernant les propriétés destinées à la revente, hausse des charges de 9,7 M\$ due à diverses ventes d'immeubles non prévues, notamment à la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) à des fins de logement abordable. Il est à noter qu'un impact positif sur les revenus compense ces dépenses.

**FRAIS DE FINANCEMENT**
**Tableau 85 – Frais de financement**

(en milliers de dollars)

|                                                    | Réal             |                  |                  | Budget<br>original | Écart           | Budget<br>modifié |
|----------------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|--------------------|-----------------|-------------------|
|                                                    | 2022             | 2023             | 2024             | 2024               | 2024            | 2024              |
| <b>Frais de financement</b>                        |                  |                  |                  |                    |                 |                   |
| Intérêts et autres frais sur la dette à long terme | 416 327,9        | 418 156,8        | 424 897,6        | 449 557,1          | 24 659,5        | 449 882,7         |
| Autres frais de financement                        | 792,9            | 1 827,9          | 6 306,3          | 3 300,0            | (3 006,3)       | 3 300,0           |
| <b>Total – Frais de financement</b>                | <b>417 120,8</b> | <b>419 984,7</b> | <b>431 203,9</b> | <b>452 857,1</b>   | <b>21 653,2</b> | <b>453 182,7</b>  |

Les frais de financement présentent un écart favorable de 21,7 M\$ par rapport au budget original. Cette économie s'explique principalement par :

- Une baisse des charges d'intérêts de 15,0 M\$ conséquemment à la réduction du volume d'emprunt ainsi qu'à la négociation du financement à des taux d'intérêt plus faibles que ceux prévus au budget;
- Une baisse des charges d'intérêts de 10,7 M\$ liée à l'ajustement à la présentation recommandée par la norme comptable sur les rachats d'instruments d'emprunt émis par la Ville;
- Une hausse des charges d'intérêts de 3,3 M\$ conséquemment à l'augmentation du volume d'emprunt de la dette court terme;
- Une hausse des charges d'intérêts de 1,1 M\$ conséquemment à un nouveau contrat de location acquisition.

## CONTRIBUTIONS À DES ORGANISMES

**Tableau 86 – Principales contributions à des organismes**

(en milliers de dollars)

|                                               | Réal               |                    |                    | Budget<br>original <sup>1</sup> | Écart             | Budget<br>modifié  |
|-----------------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|---------------------------------|-------------------|--------------------|
|                                               | 2022               | 2023               | 2024               | 2024                            | 2024              | 2024               |
| <b>Principales contributions</b>              |                    |                    |                    |                                 |                   |                    |
| Autorité régionale de transport métropolitain | 648 958,0          | 665 146,4          | 722 174,2          | 715 620,6                       | (6 553,6)         | 715 620,6          |
| Communauté métropolitaine de Montréal         | 42 918,7           | 42 437,4           | 42 414,9           | 45 725,1                        | 3 310,2           | 45 725,1           |
| Conseil des arts                              | 20 835,7           | 21 506,6           | 22 086,7           | 21 936,7                        | (150,0)           | 22 086,7           |
| Société du parc Jean-Drapeau                  | 15 808,8           | 16 372,5           | 16 696,4           | 16 696,5                        | 0,1               | 16 696,5           |
| Sociétés de développement commercial          | 14 630,0           | 15 664,0           | 16 479,6           | 16 836,1                        | 356,5             | 16 836,1           |
| Bureau du taxi de Montréal                    | -                  | -                  | -                  | -                               | -                 | -                  |
| Autres organismes                             | 333 535,1          | 381 522,8          | 430 587,5          | 363 636,7                       | (66 950,8)        | 539 037,5          |
| <b>Total – Principales contributions</b>      | <b>1 076 686,3</b> | <b>1 142 649,7</b> | <b>1 250 439,3</b> | <b>1 180 451,7</b>              | <b>(69 987,6)</b> | <b>1 356 002,5</b> |

Les charges de contributions corporatives totalisent 1 250,4 M\$, affichant un écart défavorable de 70,0 M\$ par rapport au budget original, attribuable notamment aux éléments suivants :

- Écart défavorable de 67,0 M\$ pour les autres organismes, qui s'explique principalement ainsi :
  - Principales économies :
    - 4,9 M\$ au Service de l'urbanisme et de la mobilité, en raison principalement de dépenses moins élevées que prévu pour l'entente sur les inventaires patrimoniaux et de l'entente MCCQ, volet habitation et mise en valeur du mont Royal;
    - 3,5 M\$ au Service de la culture, en lien principalement avec un budget non utilisé pour l'entente sur le développement culturel et avec un virement vers l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour la prise en charge du contrat de contribution financière lié au projet de construction du musée de l'Holocauste;
    - 3,1 M\$ pour l'Office de consultation publique de Montréal, en raison du retrait de la contribution respective;
  - Principaux déficits :
    - 28,6 M\$ au Service de l'habitation, qui correspondent aux portions utilisées en fonction de l'avancement des travaux et de l'évolution des chantiers, principalement pour les contributions à AccèsLogis, les contributions au fonds d'inclusion et les dépenses faites dans le cadre de l'ICRL;
    - 23,7 M\$ au Service du développement économique, en raison de dépenses non budgétées liées à des ententes (dont l'entente MELCCFP pour la réhabilitation de terrains, l'entente FRR et l'entente AMCCQ pour les ateliers d'artistes), à des dépenses

dans le cadre du programme de subvention pour la réhabilitation de terrains contaminés et à un versement pour le financement de l'oratoire Saint-Joseph;

- 7,1 M\$ au Service de la diversité et de l'inclusion sociale, correspondant aux contributions versées en vue de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans le cadre de l'entente MESS;
  - 5,2 M\$ au Service de la planification stratégique et de la performance organisationnelle, principalement pour des dépenses financées par la subvention du Défi des villes intelligentes;
  - 2,9 M\$ découlant de dépenses non capitalisables liées au Plan de gestion de la forêt urbaine;
- Pour l'Autorité régionale de transport métropolitain, écart défavorable de 6,6 M\$ attribuable principalement au financement plus élevé que prévu de la gratuité tarifaire offerte aux personnes âgées de 65 ans et plus dans l'ensemble du réseau de l'ARTM sur le territoire de l'agglomération, étant donné l'accroissement de la popularité de l'initiative;
  - Pour la Communauté métropolitaine de Montréal, écart favorable de 3,3 M\$ attribuable principalement au ralentissement des projets de construction de logements sociaux et aux dépenses inférieures aux prévisions pour l'équipement scientifique à Montréal.

## AUTRES OBJETS

**Tableau 87 – Autres objets**

(en milliers de dollars)

|                                                  | Réal            |                 |                  | Budget original  | Écart           | Budget modifié  |
|--------------------------------------------------|-----------------|-----------------|------------------|------------------|-----------------|-----------------|
|                                                  | 2022            | 2023            | 2024             | 2024             | 2024            | 2024            |
| <b>Autres objets</b>                             |                 |                 |                  |                  |                 |                 |
| Dépenses contingentes                            | 43 825,9        | 56 599,7        | 90 676,2         | 43 815,4         | (46 860,8)      | 26 454,5        |
| Créances douteuses ou irrécouvrables             | (15 627,4)      | 33 698,4        | 25 244,5         | 17 050,0         | (8 194,5)       | 17 089,5        |
| Autres objets – Autres que dépenses contingentes | 28 270,8        | 3 235,1         | (14 737,3)       | 50 442,7         | 65 180,0        | 38 995,3        |
| <b>Total – Autres objets</b>                     | <b>56 469,3</b> | <b>93 533,2</b> | <b>101 183,4</b> | <b>111 308,1</b> | <b>10 124,7</b> | <b>82 539,3</b> |

Les charges des autres objets totalisent 101,2 M\$, une baisse de 10,1 M\$ par rapport au budget original. Cet écart est attribuable principalement aux éléments suivants :

- Déficit de 46,9 M\$ dans les dépenses contingentes qui s'explique ainsi :
  - Écart favorable de 15,0 M\$ dû au fait que les dépenses pour des projets ponctuels sont réalisées dans les unités administratives où des budgets ont été transférés dans un autre objet de dépenses, à la suite de l'autorisation des instances concernées;
  - Hausse de 6,7 M\$ pour les litiges en réclamation contre la Ville, réglés pour un montant supérieur à celui prévu ou classés dans un autre objet de dépenses correspondant mieux à la dépense réelle;
  - Économie de 16,2 M\$ liée aux sommes gardées en réserve pour imprévus courants;
  - Écart favorable de 3,7 M\$ dans les arrondissements, lié à des réserves non utilisées;
  - Déficit de 74,9 M\$ attribuable à la révision de la provision pour les causes en justice liées aux poursuites intentées contre la Ville;
- Écart défavorable de 8,2 M\$ pour les créances douteuses ou irrécouvrables, résultant principalement de la réévaluation de la provision pour mauvaises créances en fonction de l'augmentation des comptes clients au 31 décembre, occasionnée par l'allongement des délais de paiement en raison de la conjoncture économique;
- Économie de 65,2 M\$ pour les autres objets, découlant principalement des éléments suivants :
  - Réduction de 2,1 M\$ pour les dépenses générales d'administration des arrondissements;
  - Économie de 7,3 M\$ attribuable aux crédits non requis liés à l'ajustement à la baisse des dépenses engagées de l'exercice précédent;



- Écart favorable de 8,6 M\$ attribuable à la diminution du passif environnemental, découlant de l'application de la norme comptable SP 3260<sup>11</sup> liée au passif au titre des sites contaminés;
- Écart favorable de 43,7 M\$ lié aux budgets non utilisés et destinés aux nouveaux dossiers priorités en cours d'exercice par l'administration municipale.

---

<sup>11</sup> Pour en savoir plus sur la norme comptable SP 3260, voir la note 3 du *Rapport financier annuel 2024*.

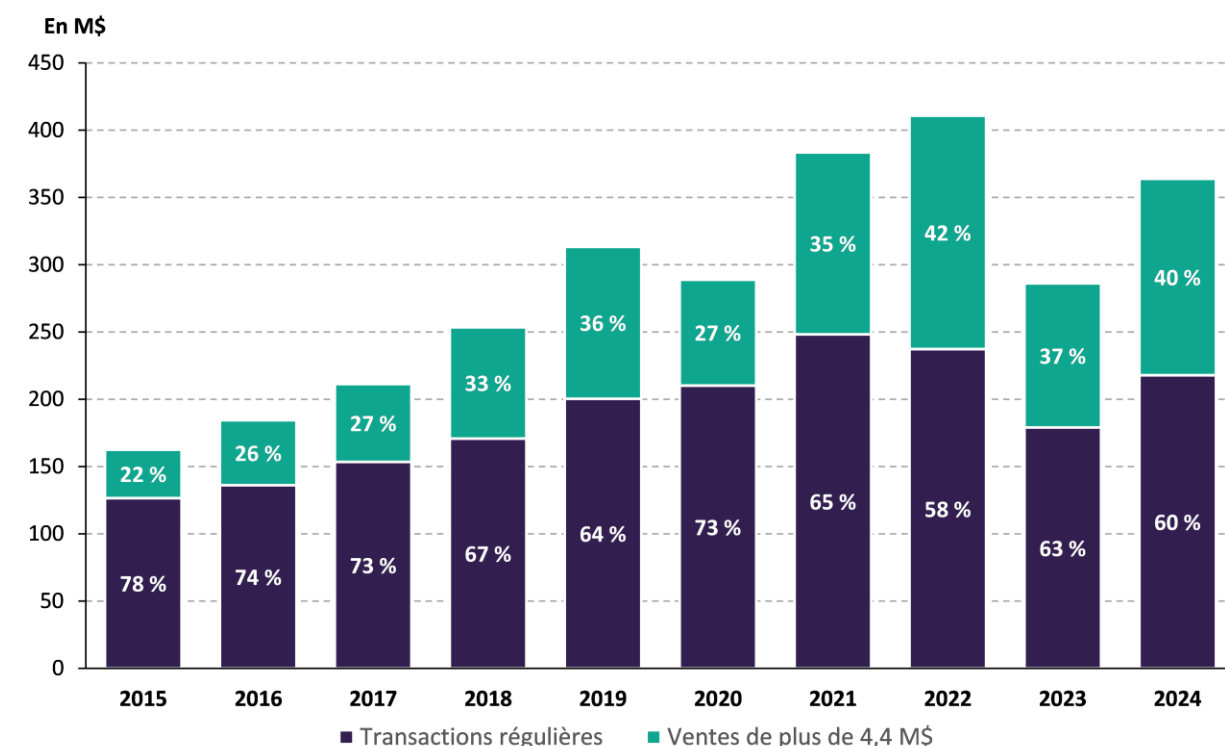
## ANALYSE DE CERTAINES ACTIVITÉS

### DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES

#### Graphique 3 – Droits sur les mutations immobilières

(en millions de dollars)

Économie

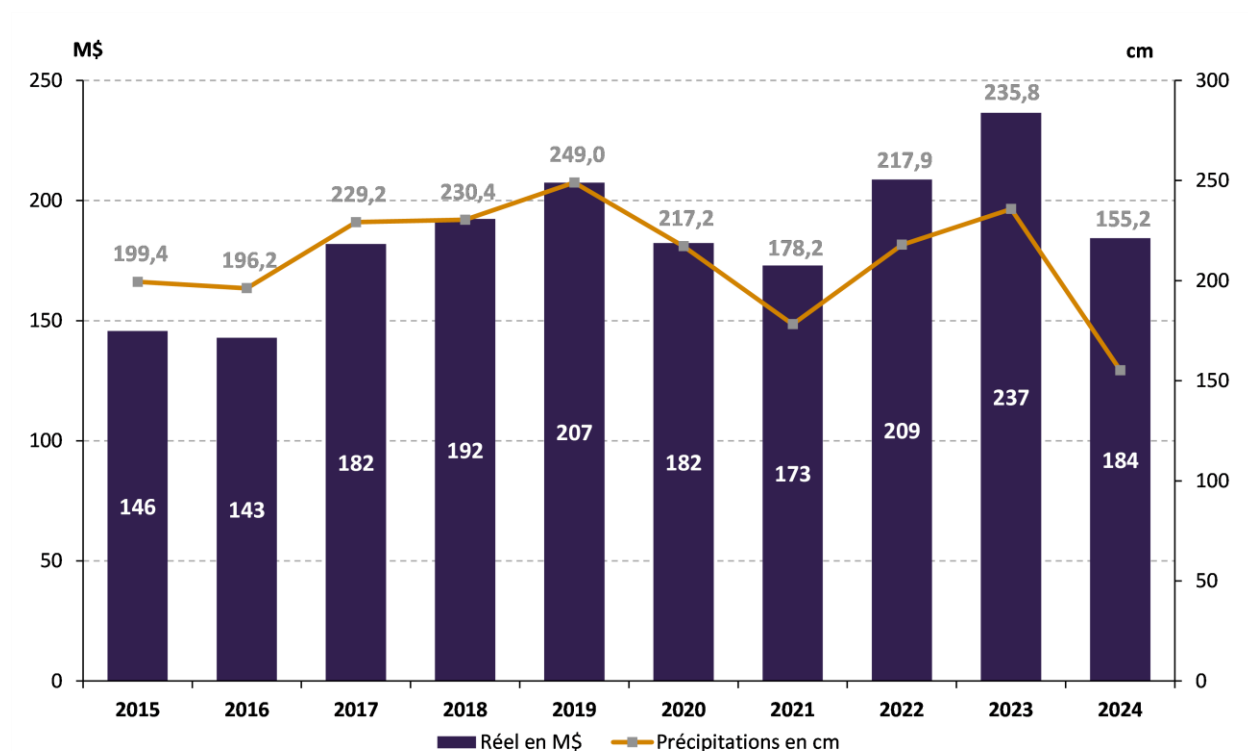


Le marché immobilier a repris de la vigueur en 2024. Au terme de l'année, le nombre de transactions a augmenté de 15,4 % par rapport à 2023. Cependant, le montant moyen facturé pour les mutations n'a augmenté que de 0,3 %. Au net, il y a donc une hausse des revenus pour les transactions régulières. Par ailleurs, les grandes transactions ont rapporté 145,9 M\$, soit 16,1 M\$ de plus que la moyenne des trois derniers exercices (129,8 M\$).

## ENLÈVEMENT DE LA NEIGE

**Graphique 4 – Évolution du coût réel de l'enlèvement de la neige en fonction des précipitations, de 2015 à 2024**

(en millions de dollars)



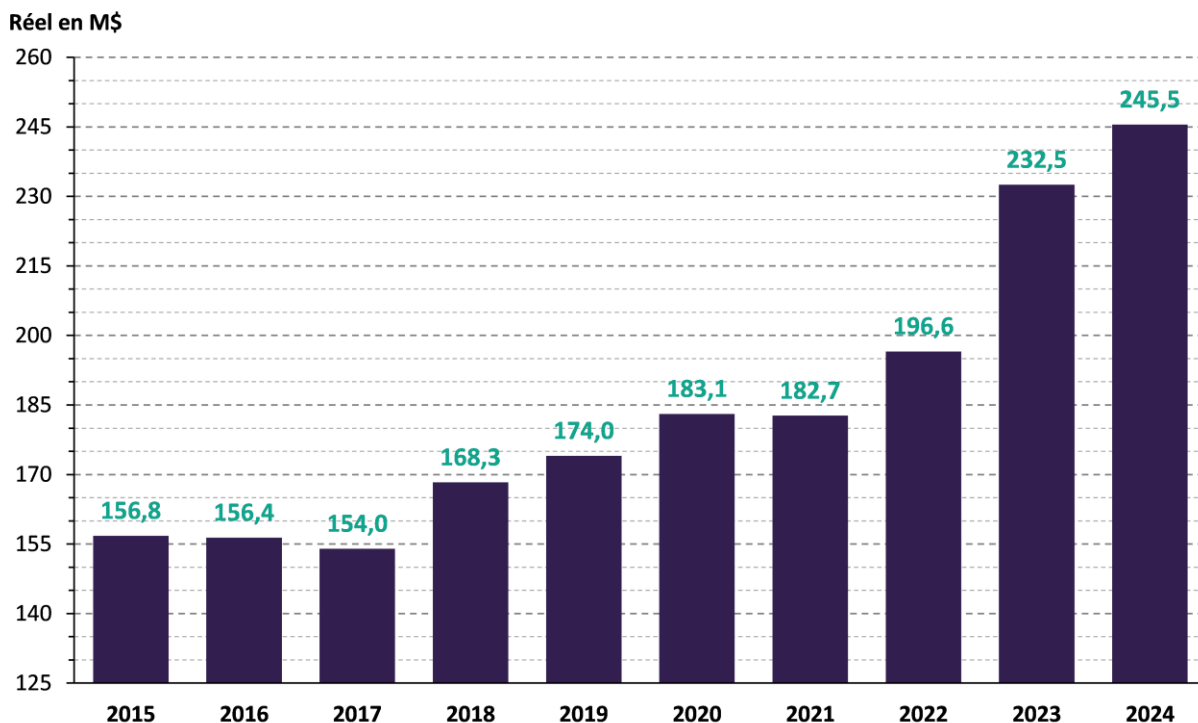
La diminution des coûts de 53,0 M\$ pour les activités de déneigement en 2024 comparativement à 2023 est directement liée au nombre plus faible de mètres cubes de neige ramassée (le déblaiement des chaussées et trottoirs étant une composante fixe du coût des contrats de déneigement) : en 2024, 5 151 537 m<sup>3</sup> de neige ont été ramassés, contre 13 620 000 m<sup>3</sup> en 2023.

Les données relatives aux précipitations proviennent de l'Aéroport international Montréal-Trudeau.

## GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

### Graphique 5 – Coût de la gestion des matières résiduelles de 2015 à 2024

(en millions de dollars)



Selon les définitions du *Manuel de la présentation de l'information financière municipale*, le coût de la gestion des matières résiduelles regroupe plusieurs dépenses relatives aux activités associées aux matières résiduelles, notamment :

- La collecte, le transport et l'élimination des déchets domestiques et assimilés;
- La collecte, le transport, le tri et le conditionnement des matières recyclables provenant de la collecte sélective;
- La collecte, le transport et le traitement des matières organiques (résidus verts et alimentaires);
- La collecte, le transport et la valorisation des matériaux secs tels que les résidus de construction, de rénovation et de démolition d'immeubles, de ponts, de routes et d'autres structures;
- La collecte, le transport, l'entreposage et la valorisation des autres matières non énumérées précédemment et destinées à être valorisées comme les pneus, les électroménagers, les meubles, les résidus domestiques dangereux, les résidus technologiques, etc.;
- La réalisation, la modification et la révision d'un plan de gestion des matières résiduelles;
- La gestion des boues des stations d'épuration.

Les dépenses de la Ville liées aux matières résiduelles s'élèvent à 245,5 M\$ en 2024. Il s'agit d'une hausse de 13,0 M\$ par rapport à 2023, principalement attribuable aux éléments suivants :

- Baisse de 8,2 M\$ pour le tri et le traitement des matières recyclables, attribuable principalement à la volatilité favorable du prix des matières;
- Hausse de 9,3 M\$ liée principalement à l'augmentation des coûts des contrats de collecte et de transport des matières résiduelles (indexation de l'Indice des prix à la consommation [IPC] et du carburant, renouvellement des contrats à la fin de 2023) et à la poursuite de l'implantation de la collecte des matières organiques dans les immeubles de neuf logements et plus et les ICI assimilables, dont les écoles (outils de collecte);
- Augmentation de 1,6 M\$ liée aux pluies diluviennes d'août 2024 (ajout de collectes et de transport, et hausse du volume des matières traitées);
- Hausse de 6,9 M\$ attribuable à l'augmentation des coûts des contrats de traitement des matières résiduelles (nouveaux contrats), du volumes traité et du taux des redevances pour l'élimination;
- Hausse de 1,3 M\$ pour les écocentres, liée principalement au transport et à la location de conteneurs;
- Hausse de 0,6 M\$ principalement liée à l'indexation des dépenses pour le matériel roulant et la collecte en régie des arrondissements.

En 2024, les revenus totaux (67,7 M\$) ont augmenté de 15,4 M\$, principalement en raison de la hausse de la compensation reçue à travers le régime de compensation en place (matières recyclables, dépenses de 2023) et de l'augmentation de la redistribution des redevances pour l'élimination (ordures ménagères).

## EXCÉDENTS ACCUMULÉS ET RÉSERVES

**Tableau 88 – Sommaire des excédents accumulés et des réserves**

(en millions de dollars)

|                                               | Compétences de nature locale |                      |              | Compétences<br>d'agglomération | Total        |              |
|-----------------------------------------------|------------------------------|----------------------|--------------|--------------------------------|--------------|--------------|
|                                               | Ville                        | Arrondis-<br>sements | Total        |                                | 2024         | 2023         |
| Excédents accumulés non affectés <sup>1</sup> | 154,2                        | 36,5                 | 190,7        | (101,5)                        | 89,2         | 118,9        |
| Excédents accumulés affectés                  | 394,7                        | 266,7                | 661,4        | 5,0                            | 666,4        | 668,7        |
| <b>Solde au 31 décembre</b>                   | <b>548,9</b>                 | <b>303,1</b>         | <b>852,1</b> | <b>(96,5)</b>                  | <b>755,6</b> | <b>787,6</b> |
| <b>Réserves</b>                               |                              |                      |              |                                |              |              |
| Eau                                           | 14,7                         |                      | 14,7         | 22,6                           | 37,4         | 28,2         |
| Voirie                                        | 11,2                         |                      | 11,2         | 2,2                            | 13,4         | 12,1         |
| Immobilisations                               | 34,3                         |                      | 34,3         | 222,9                          | 257,1        | 444,2        |
| Autres                                        | 47,3                         | 3,5                  | 50,8         | 0,7                            | 51,5         | 33,4         |
|                                               | 107,5                        | 3,5                  | 111,0        | 248,4                          | 359,4        | 517,9        |
|                                               | 656,4                        | 306,7                | 963,1        | 151,9                          | 1 115,0      | 1 305,5      |

1. Après affectation des excédents de gestion aux arrondissements et affectation à l'équilibre budgétaire de l'année suivante.

Les excédents accumulés de la Ville représentent les sommes dont la Ville dispose, en plus de son budget annuel, pour réaliser certains projets particuliers. Ils sont composés des excédents accumulés non affectés et des excédents accumulés affectés.

### EXCÉDENTS ACCUMULÉS NON AFFECTÉS

Ces excédents accumulés représentent les sommes pour lesquelles aucune affectation n'a encore été faite, c'est-à-dire les excédents libres de la Ville. Ces montants sont présentés avant toute autre affectation à différents projets ou réserves.

### EXCÉDENTS ACCUMULÉS AFFECTÉS (RÉSERVES DE FONDS)

Ces excédents accumulés représentent l'ensemble des sommes affectées par la Ville ou les arrondissements à divers projets ainsi que des sommes disponibles pour les excédents des arrondissements.

Activités  
d'investissement  
en immobilisations  
et en prêts –  
Analyse des résultats

2024

Activités d'investissement  
en immobilisations et  
en prêts

Portrait des investissements

Analyse des investissements  
par catégories d'actifs

Impact des investissements  
en immobilisations

Analyse des principales  
réalisations et principaux  
écarts

S'adapter aux changements  
climatiques







## ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS ET EN PRÊTS

Le sommaire des résultats contenus dans le tableau suivant présente les activités d'investissement en immobilisations et en prêts de la Ville de Montréal. Ces activités non consolidées couvrent les investissements réalisés sur le territoire de Montréal. Le tableau détaille aussi les revenus et le financement à long terme des activités d'investissement en immobilisations et en prêts ainsi que les affectations utilisées pour le paiement des immobilisations.

**Tableau 89 – Déficit non consolidé des activités d'investissement en immobilisations et en prêts à des fins fiscales**

(en milliers de dollars)

|                                                                                        | 2022               | Réel<br>2023       | 2024               |
|----------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| <b>Revenus</b>                                                                         |                    |                    |                    |
| Transferts                                                                             | 753 502            | 357 773            | 213 618            |
| Autres revenus                                                                         |                    |                    |                    |
| Contributions des promoteurs                                                           | 21 132             | 10 434             | 4 776              |
| Autres                                                                                 | 12 082             | 25 508             | 23 980             |
| <b>Total – Revenus</b>                                                                 | <b>786 716</b>     | <b>393 715</b>     | <b>242 374</b>     |
| <b>Dépenses d'immobilisations</b>                                                      |                    |                    |                    |
| Infrastructures                                                                        | 1 392 230          | 1 354 952          | 1 362 814          |
| Bâtiments et améliorations locatives                                                   | 311 179            | 329 569            | 330 038            |
| Véhicules                                                                              | 49 397             | 48 086             | 48 357             |
| Ameublement et équipements de bureau                                                   | 100 142            | 138 567            | 121 540            |
| Machinerie, outillage et équipements                                                   | 25 120             | 30 990             | 34 201             |
| Terrains                                                                               | 3 248              | 77 551             | 11 250             |
| Autres                                                                                 | 14 157             | (5 413)            | 9 385              |
| <b>Total – Dépenses d'immobilisations</b>                                              | <b>1 895 473</b>   | <b>1 974 302</b>   | <b>1 917 584</b>   |
| <b>Émission de prêts</b>                                                               | <b>15 812</b>      | <b>13 374</b>      | <b>-</b>           |
| <b>Déficit de l'exercice</b>                                                           | <b>(1 124 569)</b> | <b>(1 593 961)</b> | <b>(1 675 210)</b> |
| <b>Financement</b>                                                                     |                    |                    |                    |
| Financement à long terme des activités d'investissement en immobilisations et en prêts | 626 596            | 862 612            | 923 388            |
| <b>Affectations</b>                                                                    |                    |                    |                    |
| Activités de fonctionnement                                                            | 20 251             | 105 073            | 8 052              |
| Excédent (déficit) des activités de fonctionnement affecté                             | 18 082             | 5 974              | 18 321             |
| Réserves financières et fonds réservés                                                 | 333 454            | 583 355            | 703 422            |
| <b>Total – Affectations</b>                                                            | <b>371 787</b>     | <b>694 402</b>     | <b>729 795</b>     |
| <b>Déficit des activités d'immobilisations à des fins fiscales de l'exercice</b>       | <b>(126 186)</b>   | <b>(36 947)</b>    | <b>(22 027)</b>    |

## **PORTRAIT DES INVESTISSEMENTS**

Les dépenses d'immobilisations proviennent d'un ensemble de projets et de programmes d'investissement que la Ville de Montréal réalise sur son territoire pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social, et améliorer la qualité de vie de la population. La valeur de remplacement des éléments d'actifs de la Ville est estimée à environ 77,0 G\$<sup>12</sup>.

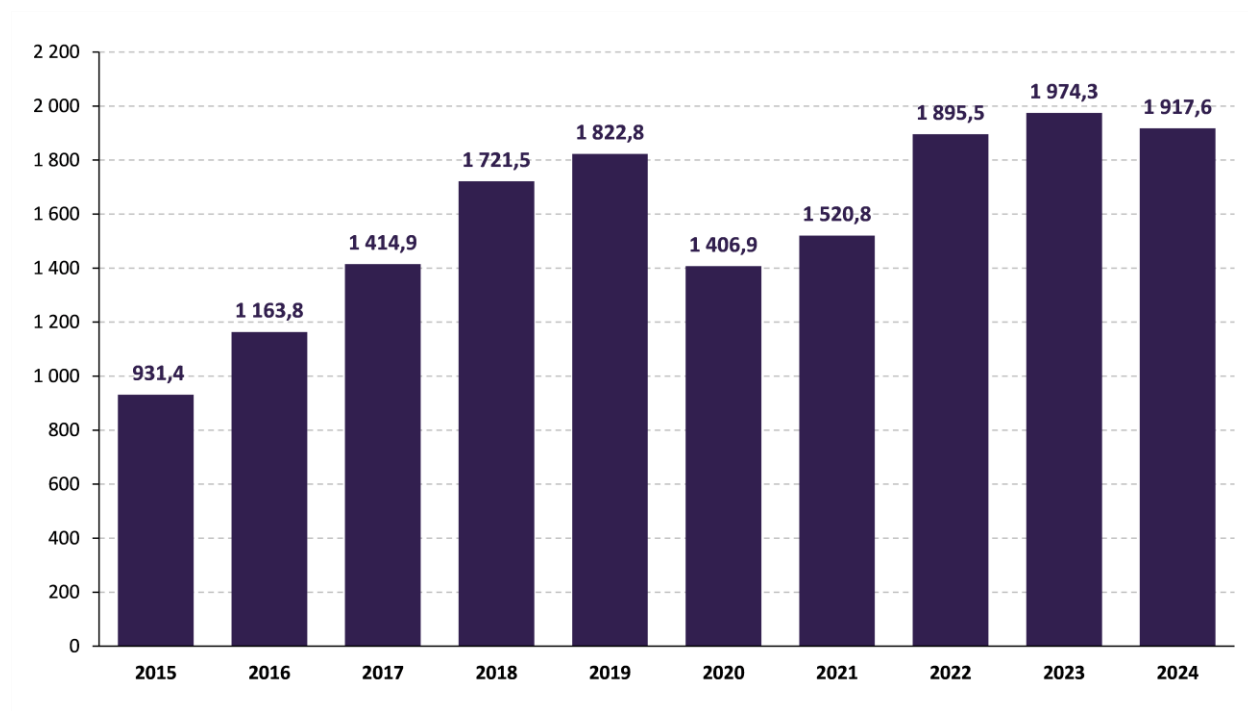
Les infrastructures de la Ville nécessitent une réfection et un entretien réguliers. Cette mesure est essentielle afin de parer à la hausse des coûts de fonctionnement et d'éviter les coûts substantiels liés à la réfection ou au remplacement complets, à la fin de la durée de vie d'un élément d'actifs. Ainsi, les activités d'investissement en immobilisations et en prêts s'imbriquent de plusieurs façons dans le budget de fonctionnement de la Ville pour maximiser l'utilisation des actifs.

---

<sup>12</sup> Portrait annuel sur la connaissance de l'état des actifs de la Ville de Montréal au 31 décembre 2023.

## Graphique 6 – Réalisation annuelle des activités d'investissement en immobilisations et en prêts à des fins fiscales

(en millions de dollars)



Depuis 2015, la Ville a mis en place plusieurs mesures afin d'accroître substantiellement ses réalisations en matière d'investissements. Ainsi, la valeur des réalisations en investissements a continuellement progressé de 2015 à 2019, passant de quelque 0,9 G\$ à 1,8 G\$. Alors que les années 2020 et 2021 ont vu un important ralentissement des réalisations en raison de la pandémie de COVID-19, dont les répercussions ont retardé ou repoussé les chantiers de construction, les années suivantes montrent un retour à un niveau d'investissements pré-pandémique.

En 2024, les sommes investies sur l'ensemble du territoire montréalais ont totalisé 1,9 G\$, soit une baisse de 56,7 M\$ ou 2,9 % par rapport à 2023.

Les principales réalisations de 2024 proviennent des investissements dans les éléments d'actifs liés à l'environnement et aux infrastructures souterraines, pour 642,0 M\$, aux infrastructures routières, pour 459,6 M\$, aux bâtiments, pour 330,0 M\$, ainsi qu'aux parcs, aux espaces verts et aux terrains de jeux, pour 261,2 M\$.

Le graphique 7 illustre les engagements cumulatifs annuels de 2022 à 2024. La progression de ces engagements de la Ville en 2024 résulte des nombreux contrats octroyés durant cette période par les différents services centraux et arrondissements. Ces contrats seront réalisés au cours des mois et des années à venir.

L'augmentation des engagements annuels témoigne de l'objectif de la Ville de combler les besoins au regard de ses infrastructures vieillissantes, notamment afin d'éliminer le déficit d'entretien dans les réseaux d'eau et de voirie.

**Graphique 7 – Engagements cumulatifs annuels – Ville de Montréal, de 2022 à 2024**

(en millions de dollars)



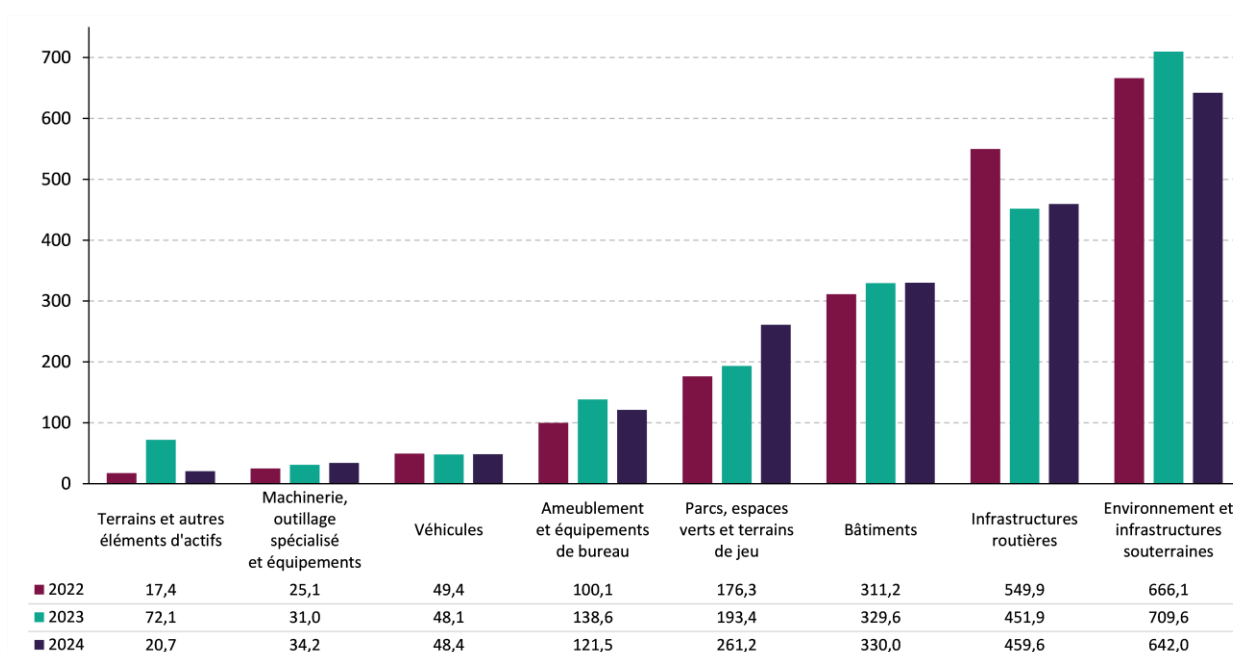
## ANALYSE DES INVESTISSEMENTS PAR CATÉGORIES D'ACTIFS

La Ville de Montréal a injecté, en 2024, 1,9 G\$ dans l'entretien, la réhabilitation et le développement d'éléments d'actifs, répartis sur l'ensemble du territoire montréalais. Les services centraux ont participé à ces investissements totaux à une hauteur de 1,7 G\$ et les arrondissements, à une hauteur de 168,0 M\$.

Cette section présente, par grandes catégories d'actifs, les principaux projets et programmes dans lesquels les sommes ont été investies.

### Graphique 8 – Réalisations de 2022 à 2024, par catégories d'actifs

(en millions de dollars)



### ENVIRONNEMENT ET INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES

Un montant de 642,0 M\$ a été investi en 2024 dans la catégorie d'actifs relative à l'environnement et aux infrastructures souterraines, ce qui constitue une baisse de 67,6 M\$ ou 9,5 % par rapport à l'exercice précédent.

La gestion de l'eau est une priorité pour la Ville de Montréal. De nombreux projets sont réalisés sur l'ensemble du territoire pour éliminer le déficit d'entretien des années antérieures et pour entretenir et développer l'ensemble des éléments d'actifs relatifs à l'eau.

Des investissements importants, totalisant 234,3 M\$, ont été consacrés au renouvellement de l'ensemble des conduites. De ce montant, 53,1 M\$ ont servi à la réhabilitation et à la reconstruction de 4,4 km de

conduites dans le réseau primaire d'aqueduc, tandis que 159,4 M\$ ont été investis dans le renouvellement de 28,8 km du réseau d'aqueduc et de 31,0 km d'égouts secondaires. La technique d'intervention sans tranchée a été utilisée pour 70 % des conduites secondaires. Un montant de 21,8 M\$ a également été employé pour le réseau primaire d'égouts.

Un montant de 29,4 M\$ a servi à la modernisation et à l'entretien des éléments d'actifs liés aux usines de production d'eau potable. Des investissements de 13,0 M\$ ont également été réalisés pour des réservoirs et des stations de pompage d'eau potable, notamment dans le projet du réservoir McTavish, pour 8,3 M\$. Afin d'améliorer et d'optimiser la consommation et la distribution de l'eau potable, 4,9 M\$ ont été investis de manière à sectoriser le réseau, à réguler la pression et à mesurer la distribution.

En ce qui a trait à la gestion des eaux usées et à la protection de l'environnement, un montant de 37,2 M\$ a été investi dans l'assainissement des eaux usées, entre autres à la station d'épuration Jean-R.-Marcotte, afin de maintenir les actifs en bon état. Les investissements suivants ont aussi été réalisés en 2024 : 6,9 M\$ dans le plan directeur de drainage, notamment avec la construction d'ouvrages de rétention afin de réduire les surverses d'eaux usées, et 95,6 M\$ dans le projet de désinfection à l'ozone des eaux usées.

Concernant les conduites d'aqueduc et d'égout, des investissements ont également été effectués pour la réalisation de projets de transport et de réaménagement d'artères importantes sur l'ensemble du territoire de Montréal, notamment 3,3 M\$ dans le cadre du projet de construction du Réseau express métropolitain (REM); 7,9 M\$ dans le cadre du réaménagement urbain sur le boulevard Pie-IX pour la mise en fonction du service rapide par bus (SRB); 15,7 M\$ dans celui du corridor du pont Samuel-De Champlain par une cessation d'actifs; ainsi que 11,5 M\$ pour le réaménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest.

En matière de développement durable, la Ville a investi 12,6 M\$ pour finaliser le nouveau centre de compostage dans l'arrondissement de Saint-Laurent, afin de traiter les matières organiques. De plus, 36,2 M\$ ont été consacrés au futur centre de biométhanisation de Montréal-Est.

Pour sa part, la Commission des services électriques de Montréal a investi 97,0 M\$ dans le programme de construction et de modification de conduits souterrains. Ce programme est autofinancé en totalité à même les redevances payées par les utilisateurs selon la portion des conduits utilisée.

## INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Un montant de 459,6 M\$ a été investi en 2024 dans la catégorie d'actifs relative aux infrastructures routières, ce qui constitue une hausse de 7,7 M\$ ou 1,7 % par rapport à l'exercice précédent.

Maintenir et améliorer l'état d'un réseau routier vieillissant comprenant plus de 4 070 km de chaussées et près de 600 structures constitue un défi majeur et demeure chaque année une grande priorité pour la Ville. La remise à niveau de ce réseau névralgique, qui permettra d'éliminer son déficit d'entretien, a été établie comme un objectif stratégique.

Globalement, c'est un investissement de 232,2 M\$ qui a été consacré à l'entretien des éléments d'actifs liés à la voirie. La Ville de Montréal a investi dans plusieurs programmes destinés aux infrastructures de cette catégorie :

- 94,7 M\$ dans les programmes d'aménagement des rues;
- 46,5 M\$ dans le programme de réfection des structures routières (ponts et tunnels);
- 63,4 M\$ dans les programmes complémentaires de planage-revêtement (qui consistent à prolonger la durée de vie de la chaussée en attente d'une réhabilitation majeure);
- 11,0 M\$ dans les programmes de réhabilitation de la chaussée par planage-revêtement;
- 16,6 M\$ dans le programme de maintien des infrastructures routières.

La Ville a poursuivi la mise en œuvre de mesures de sécurisation en consacrant 13,8 M\$ à l'amélioration de la sécurité aux abords des écoles et d'autres lieux fréquentés par les enfants ainsi que par les personnes âgées, en accord avec l'approche Vision Zéro. À cela s'ajoute un montant de 25,7 M\$ consacré aux programmes de mise aux normes, de maintien et d'amélioration des feux de circulation, afin de conserver une gestion des déplacements optimale tant en matière de sécurité et de mobilité qu'au chapitre du développement durable.

Par ailleurs, des investissements ont été effectués dans plusieurs projets de réaménagement d'artères importantes sur le territoire de Montréal, notamment ceux de l'avenue des Pins, pour 1,2 M\$, de la rue Saint-Paul dans le Vieux-Montréal, pour 5,6 M\$, et de la rue Sainte-Catherine Ouest, pour 20,5 M\$. De plus, un montant de 10,8 M\$ a été consacré au programme d'acquisition de mobilier d'éclairage et au projet de mise à niveau de l'éclairage de rue.

La réalisation de grands projets d'aménagement urbain et de transport a également nécessité des investissements en infrastructures routières, soit :

- 27,2 M\$ dans les travaux visant le remplacement du pont Jacques-Bizard;
- 15,2 M\$ dans le réaménagement urbain en lien avec la mise en fonction du SRB sur le boulevard Pie-IX;

- 10,1 M\$ dans la mise en œuvre du programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur de Griffintown;
- 9,1 M\$ dans le cadre du projet de construction du REM;
- 7,0 M\$ dans la réalisation du projet MIL Montréal, quartier universitaire et résidentiel;
- 2,9 M\$ dans la mise en valeur de la place des Montréalaises et de la place Marie-Josèphe-Angélique ainsi que de leurs abords, grâce au recouvrement de l'autoroute Ville-Marie.

La Ville de Montréal reconnaît le vélo comme l'un des modes de transport privilégiés pour le déplacement actif des personnes grâce à des axes cyclables confortables et sécuritaires. Afin d'augmenter la part modale du vélo, un investissement de 11,9 M\$ a été consacré au Réseau express vélo (REV) ainsi qu'au maintien et au développement du réseau cyclable sur rue.

Enfin, un montant total de 53,8 M\$ a été investi par les 19 arrondissements dans différents programmes de réfection routière afin de maximiser la durée de vie et le confort des réseaux locaux de rues.

## BÂTIMENTS

Un montant de 330,0 M\$ a été investi en 2024 dans la catégorie d'actifs relative aux bâtiments, en hausse de 0,4 M\$ ou 0,1 % par rapport à l'exercice précédent. Les principaux investissements sont les suivants :

- 28,4 M\$ dans les programmes de mise aux normes et de construction d'équipements aquatiques et sportifs;
- 27,5 M\$ dans le réseau des bibliothèques pour le programme de rénovation, d'agrandissement et de construction (RAC) de bibliothèques, ainsi que le programme d'aménagement des bibliothèques pour accueillir la technologie RFID;
- 26,1 M\$ en sécurité publique, notamment dans les programmes de protection des bâtiments du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et du Service de sécurité incendie (SIM) ainsi que dans le projet de relocalisation du centre d'appels 911;
- 23,9 M\$ dans le programme de protection du complexe sportif Claude-Robillard;
- 23,5 M\$ dans le programme de mise à niveau des cours de services, dans les arrondissements;
- 23,4 M\$ dans l'Espace pour la vie, principalement pour le programme commun de maintien des actifs;
- 20,1 M\$ dans le projet de rénovation de l'hôtel de ville;
- 18,9 M\$ dans le parc Jean-Drapeau, notamment pour la protection de son actif immobilisé ainsi que pour la plage Jean-Doré et le secteur du mont Boullé;
- 9,9 M\$ attribuables aux contrats de location-acquisition d'immeubles;
- 8,9 M\$ dans le programme de mise aux normes des arénas;



- 8,6 M\$ dans le programme de protection des bâtiments de compétence locale;
- 7,3 M\$ dans le programme d'acquisition et de valorisation d'équipements culturels;
- 5,3 M\$ dans le programme de transition écologique du parc immobilier de la Ville;
- 4,0 M\$ dans le programme d'accessibilité universelle;
- 3,2 M\$ dans les programmes de protection des bâtiments des grands parcs et des bâtiments sportifs;
- 2,8 M\$ dans la mise en valeur des immeubles patrimoniaux municipaux.

Enfin, 54,3 M\$ ont été consacrés par les arrondissements à différents programmes de réfection, de protection et d'amélioration des installations et des bâtiments municipaux sous leur responsabilité.

### PARCS, ESPACES VERTS ET TERRAINS DE JEUX

Un montant de 261,2 M\$ a été investi en 2024 dans la catégorie d'actifs relative aux parcs, aux espaces verts et aux terrains de jeu, ce qui représente une hausse de 67,8 M\$ ou 35,1 % par rapport à l'exercice précédent.

Une somme de 3,9 M\$ a été investie dans l'aménagement de certaines sections du parc Frédéric-Back, situé au cœur du Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM). La transformation de ce parc constitue le plus vaste projet de réhabilitation environnementale jamais entrepris en milieu urbain en Amérique du Nord. De plus, 29,9 M\$ ont été consacrés au réaménagement du réseau des grands parcs ainsi qu'au réaménagement du mont Royal, pour permettre la protection et la mise en valeur de ce dernier tout en bonifiant son accessibilité. Un montant de 30,7 M\$ a servi pour sa part à la protection de l'actif immobilisé ainsi qu'à différents projets au parc Jean-Drapeau, notamment le réaménagement du secteur du mont Boullé. Par ailleurs, 2,6 M\$ ont été consacrés au développement et à l'aménagement du grand parc de l'Ouest.

La réalisation de projets structurants d'aménagement urbain a nécessité des investissements dans les parcs, les espaces verts et les terrains de jeu : ainsi, 15,2 M\$ ont été investis dans la mise en valeur de la place des Montréalaises, de la place Marie-Josèphe-Angélique et de leurs abords; 4,8 M\$ dans la mise en œuvre du PPU du secteur de Griffintown; et 3,5 M\$ dans le nouveau quartier universitaire et résidentiel MIL Montréal. De plus, 6,5 M\$ ont été consacrés à la réalisation de divers projets issus de budgets participatifs, notamment des parcours riverains, des zones nourricières et des corridors écologiques dans différents arrondissements.

Afin de protéger la mosaïque d'habitats et la biodiversité, et pour offrir de nouveaux espaces verts qui favorisent le contact de la population avec la nature, un montant de 32,4 M\$ a été investi dans le programme d'acquisition de milieux naturels.

Dans le but de favoriser l'utilisation sécuritaire du vélo selon une approche de développement durable, un montant de 35,6 M\$ a été consacré au REV ainsi qu'au maintien et au développement du réseau cyclable montréalais dans les parcs.

Soucieuse d'améliorer la qualité de ses espaces verts, la Ville a mis en place en 2019 un programme de soutien aux 19 arrondissements visant à offrir des sites conviviaux et accessibles qui favorisent les activités de plein air. Ce programme a fait l'objet d'investissements de 12,0 M\$ en 2024 pour la rénovation de parcs dans plusieurs arrondissements.

De plus, le Programme des installations sportives extérieures (PISE) a fait l'objet d'un investissement de 11,6 M\$, qui a pour but de résorber le déficit d'entretien qui limite actuellement l'utilisation des installations. En soutenant financièrement les arrondissements dans la réalisation de leurs projets, le PISE permet de mettre à niveau les installations sportives existantes et d'offrir des installations de qualité, sécuritaires et pérennes. De cette façon, le programme favorise la pratique sportive et contribue à maintenir le statut de Montréal comme ville sportive par excellence.

Par son Programme d'aménagement urbain inclusif (PAUI), la Ville de Montréal est fermement déterminée non seulement à ne laisser personne derrière, mais aussi à renforcer la solidarité et la résilience au sein de la communauté. Elle s'engage donc à réduire les iniquités territoriales et les écarts au sein de la population montréalaise, de même qu'à mettre en place des mesures concrètes pour protéger et respecter les droits de la personne ainsi que pour lutter contre toutes formes de racisme et de discrimination systémique. En 2024, un montant de 3,2 M\$ a été consacré au PAUI.

Par ailleurs, un montant de 3,6 M\$ a été investi dans le développement d'aménagements de surface permettant une meilleure gestion des eaux pluviales dans des infrastructures multifonctionnelles. Celles-ci, en plus de remplir une fonction de loisirs (en faisant office de parcs ou de places publiques, par exemple), réduiront l'apport d'eau au réseau d'égout souterrain; l'objectif poursuivi est d'éviter le débordement d'eaux usées dans les cours d'eau et les inondations dans les bâtiments résidentiels lors des fortes pluies. Ces infrastructures, qui sont une mesure d'adaptation aux changements climatiques, contribueront à accélérer la transition écologique et à améliorer la qualité des milieux de vie urbains.

Pour leur part, les 19 arrondissements ont investi un total de 52,4 M\$ dans des programmes de réfection et d'aménagement de parcs et d'aires de jeu.

### AUTRES CATÉGORIES D'ACTIFS

Un montant de 121,5 M\$ a été investi en 2024 dans la catégorie d'actifs relative à l'ameublement et aux équipements de bureau, ce qui constitue une baisse de 17,1 M\$ ou 12,3 % par rapport à l'exercice précédent. Les principaux investissements ont été réalisés dans des projets liés aux technologies de l'information, pour 99,8 M\$.

Un montant de 48,4 M\$ a été investi dans la catégorie d'actifs relative aux véhicules, ce qui représente une hausse de 0,3 M\$ ou 0,6 % par rapport à l'exercice précédent. Plus précisément, 10,5 M\$ ont été alloués à l'achat et au remplacement de véhicules pour le SPVM et le SIM. De plus, un montant de 37,7 M\$ a contribué au renouvellement de la flotte de véhicules, de camionnettes et d'autres équipements spécialisés pour les services centraux et les arrondissements. Les véhicules sont remplacés prioritairement par des modèles entièrement électriques ou plus écologiques, selon les catégories.

Un montant de 34,2 M\$ a été investi en 2024 dans la catégorie d'actifs relative à la machinerie, à l'outillage spécialisé et aux équipements, ce qui constitue une hausse de 3,2 M\$ ou 10,3 % par rapport à l'exercice précédent. Les principaux investissements sont les suivants : 10,1 M\$ pour le développement et l'optimisation du système de vélos en libre-service BIXI ainsi que l'électrification de stations, 2,8 M\$ pour l'acquisition et l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, et 2,7 M\$ pour l'ensemble des 19 arrondissements.

Enfin, 20,7 M\$ ont été investis dans la catégorie des terrains et autres éléments d'actifs, ce qui constitue une baisse de 51,4 M\$ ou 71,3 % par rapport à l'exercice précédent. Un montant de 11,4 M\$ a été attribué au programme des secteurs stratégiques d'intervention, notamment pour l'acquisition d'un immeuble à des fins d'établissement d'équipements collectifs pour le projet de PPU dans la partie nord de L'Île-des-Sœurs.

## **IMPACT DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS**

Les projets et programmes d'immobilisations influencent le budget de fonctionnement par leurs modes de financement. En effet, différentes sources de financement sont nécessaires, entre autres des emprunts à long terme, afin que la Ville soit en mesure d'effectuer ses investissements. Les emprunts ainsi contractés constituent la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les charges prévues au budget de fonctionnement : c'est ce que l'on appelle le « service de la dette ».

Un autre mode de financement influence également le budget de fonctionnement, soit le paiement au comptant d'immobilisations.

Enfin, les frais d'exploitation liés à certains investissements en immobilisations influencent eux aussi le budget de fonctionnement. En effet, les charges concernant l'exploitation et l'entretien des infrastructures sont comptabilisées au budget de fonctionnement. Ainsi, toute nouvelle construction ou tout développement d'un nouvel élément des actifs de la Ville doit faire l'objet d'une analyse d'impact sur le budget de fonctionnement à court et à long terme, qui permet d'en mesurer les répercussions sur le cadre financier des prochaines années et d'établir les besoins de financement qui s'y rattachent.

## ANALYSE DES PRINCIPALES RÉALISATIONS ET DES PRINCIPAUX ÉCARTS

Pour un troisième exercice, la reddition de comptes financière des activités d'investissement en immobilisations présente un comparatif avec le budget original ainsi que les analyses qui en découlent. Ces dernières portent exclusivement sur les écarts significatifs attribuables aux services centraux.

Le budget original, comme c'est le cas pour tous les montants relatifs aux investissements qui sont indiqués dans ce document, considère uniquement les dépenses capitalisables. Les dépenses non capitalisables, financées par emprunt à long terme mais ne répondant pas à la définition d'une immobilisation (ex. : terrains acquis aux fins de revente dans le cours normal des activités, bacs de recyclage, etc.), sont déjà présentées et analysées dans la section sur les activités de fonctionnement.

Ainsi, le budget original de l'année 2024, de 2 494,6 M\$ dans le cadre du Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2024-2033, s'établit à 2 438,8 M\$ lorsqu'on exclut les dépenses non capitalisables (dépenses de fonctionnement financées par emprunt).

Le tableau suivant présente les investissements effectués par les unités d'affaires de la Ville de Montréal ainsi que les écarts par rapport au budget original.

**Tableau 90 – Dépenses d'immobilisations par unités d'affaires**

(en milliers de dollars)

|                                                                                              | Réal               |                    |                    | Budget original    | Écart            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|------------------|
|                                                                                              | 2022               | 2023               | 2024               | 2024               | 2024             |
| <b>Services centraux</b>                                                                     |                    |                    |                    |                    |                  |
| Commission des services électriques                                                          | 74 115,1           | 80 388,7           | 99 401,2           | 125 370,0          | 25 968,8         |
| Concertation des arrondissements et expérience citoyenne                                     | 4 674,2            | 9 319,0            | 17 563,0           | 50 000,0           | 32 437,0         |
| Culture                                                                                      | 36 608,1           | 33 861,9           | 37 880,9           | 53 697,0           | 15 816,1         |
| Diversité et inclusion sociale                                                               | 2 387,1            | 2 375,3            | 3 936,9            | 4 184,0            | 247,1            |
| Eau                                                                                          | 480 613,8          | 522 367,0          | 440 083,2          | 701 503,0          | 261 419,8        |
| Environnement                                                                                | 68 636,9           | 115 726,4          | 54 688,9           | 55 309,0           | 620,1            |
| Espace pour la vie                                                                           | 13 439,5           | 23 842,3           | 25 395,4           | 25 885,0           | 489,6            |
| Gestion et planification des immeubles                                                       | 178 991,3          | 189 811,2          | 150 166,8          | 171 825,0          | 21 658,2         |
| Grands parcs, Mont-Royal et sports                                                           | 106 527,8          | 89 618,1           | 145 459,3          | 160 793,0          | 15 333,7         |
| Habitation                                                                                   | 19 238,0           | 9 390,6            | 4 719,8            | 37 700,0           | 32 980,2         |
| Infrastructures du réseau routier                                                            | 95 992,2           | 124 916,4          | 164 177,8          | 161 834,0          | (2 343,8)        |
| Matériel roulant et ateliers                                                                 | 53 018,1           | 50 717,2           | 50 775,2           | 54 680,0           | 3 904,8          |
| Police                                                                                       | -                  | -                  | 2 329,9            | 2 330,0            | 0,1              |
| Sécurité incendie                                                                            | 710,7              | 2 032,7            | 856,9              | 2 075,0            | 1 218,1          |
| Société du parc Jean-Drapeau                                                                 | 30 153,4           | 38 146,0           | 50 810,3           | 78 304,0           | 27 493,7         |
| Technologies de l'information                                                                | 90 024,6           | 123 774,9          | 99 775,1           | 127 754,0          | 27 978,9         |
| Urbanisme et mobilité                                                                        | 473 854,9          | 396 153,2          | 390 851,3          | 479 566,0          | 88 714,7         |
| Autres ajustements                                                                           | 14 156,8           | (5 412,6)          | 10 759,7           | -                  | (10 759,7)       |
| <b>Total – Services centraux</b>                                                             | <b>1 743 142,5</b> | <b>1 807 028,3</b> | <b>1 749 631,6</b> | <b>2 292 809,0</b> | <b>543 177,4</b> |
| Intégration du budget participatif aux projets et programmes existants des services centraux | -                  | -                  | -                  | (30 000,0)         | (30 000,0)       |
| <b>Arrondissements</b>                                                                       |                    |                    |                    |                    |                  |
| Ahuntsic-Cartierville                                                                        | 14 258,8           | 9 503,4            | 8 161,2            | 7 113,0            | (1 048,2)        |
| Anjou                                                                                        | 9 195,9            | 9 072,1            | 2 347,5            | 5 663,0            | 3 315,5          |
| Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce                                                          | 5 918,2            | 13 461,9           | 17 019,3           | 6 830,0            | (10 189,3)       |
| Lachine                                                                                      | 3 327,3            | 3 006,0            | 4 502,0            | 3 677,0            | (825,0)          |
| LaSalle                                                                                      | 11 112,3           | 13 831,9           | 10 836,0           | 5 132,0            | (5 704,0)        |
| Le Plateau-Mont-Royal                                                                        | 9 522,2            | 4 968,2            | 5 629,1            | 5 695,0            | 65,9             |
| Le Sud-Ouest                                                                                 | 7 153,6            | 8 233,5            | 9 681,6            | 10 174,0           | 492,4            |
| L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève                                                                | 3 554,6            | 4 450,4            | 5 029,9            | 2 927,0            | (2 102,9)        |
| Mercier–Hochelaga-Maisonneuve                                                                | 14 334,0           | 18 159,7           | 15 687,7           | 9 085,0            | (6 602,7)        |
| Montréal-Nord                                                                                | 4 742,5            | 5 906,7            | 7 789,8            | 11 655,0           | 3 865,2          |
| Outremont                                                                                    | 2 794,4            | 2 165,0            | 2 128,2            | 2 561,0            | 432,8            |
| Pierrefonds-Roxboro                                                                          | 5 970,6            | 6 096,1            | 4 832,3            | 5 799,0            | 966,7            |
| Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles                                                     | 18 731,0           | 20 829,6           | 8 110,7            | 14 280,0           | 6 169,3          |
| Rosemont–La Petite-Patrie                                                                    | 3 594,4            | 10 534,7           | 15 313,9           | 8 840,0            | (6 473,9)        |
| Saint-Laurent                                                                                | 11 088,9           | 5 142,4            | 10 600,8           | 38 063,0           | 27 462,2         |
| Saint-Léonard                                                                                | 6 022,0            | 8 600,5            | 6 799,4            | 9 670,0            | 2 870,6          |
| Verdun                                                                                       | 4 348,1            | 4 597,7            | 6 140,7            | 4 115,0            | (2 025,7)        |
| Ville-Marie                                                                                  | 10 522,1           | 12 628,7           | 23 415,1           | 14 185,0           | (9 230,1)        |
| Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension                                                         | 6 139,7            | 6 085,4            | 3 927,6            | 10 496,0           | 6 568,4          |
| <b>Total – Arrondissements</b>                                                               | <b>152 330,6</b>   | <b>167 273,9</b>   | <b>167 952,8</b>   | <b>175 960,0</b>   | <b>8 007,2</b>   |
| <b>Total – Dépenses d'immobilisations</b>                                                    | <b>1 895 473,1</b> | <b>1 974 302,2</b> | <b>1 917 584,4</b> | <b>2 438 769,0</b> | <b>521 184,6</b> |

Les réalisations de l'année 2024 énumérées ci-après peuvent différer de celles présentées dans la section précédente, relative aux investissements par catégories d'actifs. En effet, alors que la section précédente détaille les investissements pour chaque catégorie d'actifs, les réalisations présentées dans la prochaine section peuvent couvrir plusieurs catégories d'actifs.

## SERVICES CENTRAUX

Les services centraux mettent de l'avant des projets et des programmes qui sont destinés à toute la collectivité montréalaise ou qui nécessitent une expertise particulière. Par ailleurs, ils appuient les arrondissements dans la réalisation de différents projets et programmes tels que les programmes de mise aux normes des arénas et des équipements aquatiques, les programmes de réfection des rues locales et le programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques.

En 2024, un montant de 1 749,6 M\$ a été consacré à différentes activités d'investissement en immobilisations, ce qui représente une baisse de 57,4 M\$ ou 3,2 % comparativement à l'exercice précédent. Si l'on considère l'intégration du budget participatif, les investissements réalisés sont inférieurs de 513,2 M\$ par rapport au budget original de 2 262,8 M\$.

La section suivante expose les principales réalisations et les principaux écarts par rapport au budget original pour chacun des services centraux.

### COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL (CSEM)

Réalisations de 99,4 M\$ :

- Intégration des travaux de la CSEM à 23 projets de la Ville touchant le réseau de conduits souterrains;
- Enlèvement de poteaux sur 7,0 km de rues;
- Coordination de réseaux sur 1,3 km dans les nouveaux ensembles résidentiels.

Écart de 26,0 M\$ inférieur au budget de 125,4 M\$ :

- Investissements inférieurs de 20,8 M\$ en raison d'un rythme de réalisation moins rapide que ce qui était prévu dans le programme de construction et de modification de conduits souterrains, notamment à cause de certaines restrictions d'Hydro-Québec;
- Investissements inférieurs de 6,4 M\$ en raison de retards dans la conception et la réalisation de certains travaux (délais de livraison d'équipements, comme des transformateurs pour Hydro-Québec et du câblage de cuivre pour Bell Canada), dans la conversion d'installations par des riverains, ainsi que dans les travaux visant à corriger des structures ou conduits de service en lien avec le programme d'enfouissement des réseaux câblés (ce retard est dû au report d'interventions tributaires notamment de l'achèvement de travaux privés liés au démantèlement des réseaux de télécommunications).

### CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET EXPÉRIENCE CITOYENNE

Réalisations de 17,6 M\$ :

- Programme d'aménagement et de réaménagement des lieux d'élimination de la neige ainsi que des sites relatifs à la gestion des sols d'excavation, pour 9,3 M\$ :

#### *Volet déneigement*

- Début des travaux de construction du projet de quai continu et réfection des dalles pour les quais 12 et 13 à la carrière Saint-Michel;
- Poursuite du projet d'harmonisation des installations électriques afin de standardiser les infrastructures (Thimens, 46<sup>e</sup> Avenue et Langelier);
- Poursuite des travaux de cloisonnement et de sécurisation de différents sites (Saint-Michel, LaSalle, Langelier, Butler et Fullum);
- Reconstruction complète des infrastructures (Millen, Verdun, Riverside et Sartelon);
- Rehaussement des télécommunications aux guérites à l'aide de la fibre optique, sur plusieurs sites (carrière Saint-Michel, Angrignon, Ray-Lawson et Château-Pierrefonds);
- Acquisition et installation d'une nouvelle station météorologique dans l'est de Montréal, qui permettra de considérer les particularités et disparités des précipitations sur le territoire;
- Réhabilitation de la dalle d'entrée au site Langelier;

#### *Volet gestion des sols d'excavation*

- Acquisition de blocs de béton afin d'optimiser l'aménagement de cellules de transbordement pour le roc et le béton en lien avec la production de matériel recyclé (MR);
  - Automatisation de la balance afin de permettre la saisie automatisée des données (utilisateur, matière, poids, heure, etc.) et d'assurer un meilleur contrôle des entrées et sorties, en plus d'améliorer la précision;
  - Revalorisation de 5 600 tonnes de MR-02 produit à partir de béton recyclé, en lien avec le projet de concassage initié à la fin 2023;
- Programme pour la réalisation de projets issus du budget participatif, pour 8,3 M\$ :
    - Poursuite des 17 projets lauréats, en cours de réalisation depuis leur annonce en septembre 2021 (première édition) et en novembre 2023 (deuxième édition).

Écart de 32,4 M\$ inférieur au budget de 50,0 M\$ :

- Investissements inférieurs de 21,7 M\$ dans le cadre du budget participatif, en raison de l'échéancier de réalisation de certains projets sélectionnés dans la première édition et au lancement au premier trimestre 2024 des projets de la deuxième édition, dans les divers arrondissements;



- Investissements inférieurs de 8,5 M\$ à la suite de changements dans l'exécution des travaux pour le quai continu, qui sont reportés en 2025;
- Investissements inférieurs de 2,1 M\$ en raison de délais additionnels dus à des écarts importants entre les soumissions reçues et l'estimation des coûts, dans plusieurs projets relatifs aux lieux d'élimination de neige et aux sites relatifs à la gestion des sols d'excavation.

## CULTURE

Réalisations de 37,9 M\$ :

- Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction des bibliothèques (RAC), pour 25,3 M\$, incluant les éléments suivants :
  - Réception provisoire du centre Sanaaq en décembre 2024, pour 18,2 M\$;
  - Début des travaux pour la bibliothèque et l'espace culturel du Cœur-Nomade en juin 2024, pour 4,7 M\$;
  - Début des plans et devis de la bibliothèque Saint-Charles, pour 1,1 M\$;
- Aménagement des bibliothèques pour l'implantation de la technologie RFID, pour 3,6 M\$, notamment :
  - Fin des travaux à la bibliothèque Interculturelle de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, pour 1,9 M\$;
  - Réouverture de la bibliothèque Marie-Uguay (Le Sud-Ouest), pour 0,5 M\$;
- Programme de soutien aux équipements culturels municipaux, pour 7,4 M\$, incluant les éléments suivants :
  - Réception provisoire du centre Sanaaq en décembre 2024, pour 6,6 M\$;
  - Début des travaux pour l'espace culturel du Cœur-Nomade en juin 2024, pour 0,3 M\$;
  - Ouverture de l'exposition permanente du Centre des mémoires montréalaises en septembre 2024, pour 0,3 M\$.

Écart de 15,8 M\$ inférieur au budget de 53,7 M\$ :

- Investissements inférieurs de 9,1 M\$ en raison de retards dans la réalisation des travaux aux centres Sanaaq et Espace Rivière ainsi qu'à la bibliothèque Villieray;
- Investissements inférieurs de 2,4 M\$ à la suite de retards dans les travaux liés à l'implantation de la technologie RFID, notamment à la bibliothèque Interculturelle de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce ainsi qu'à la bibliothèque de L'Île-Bizard;
- Investissements inférieurs de 1,8 M\$ en raison d'un report des travaux au théâtre Outremont.

## DIVERSITÉ ET INCLUSION SOCIALE

Réalisations de 3,9 M\$ :

- Réaménagement du parc Dan-Hanganu et réfection du parc Joannette, dans l'arrondissement de Verdun, pour 1,0 M\$;
- Réaménagement de l'aire de jeu pour les adolescents au parc D'Argenson, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, pour 0,5 M\$;
- Réaménagement du parc Pilon, dans l'arrondissement de Montréal-Nord, pour 0,3 M\$;
- Tenue de consultations et réalisation d'interventions inclusives dans le cadre de l'aménagement du parc Raymond-Préfontaine, dans l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, pour 0,3 M\$;
- Aménagement d'une aire de jeu inclusive au parc Émery-Sauvé, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, pour 0,3 M\$;
- Réaménagement de la cour des bonsaïs de la Maison de l'arbre Frédéric-Back, à Espace pour la vie, pour 0,3 M\$;
- Réaménagement de l'aire de jeu du parc Luigi-Pirandello et du miniparc Robert, dans l'arrondissement de Saint-Léonard, pour 0,2 M\$;
- Aménagement d'un parcours d'autonomie pour personnes âgées dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, pour 0,1 M\$.

## EAU

Réalisations de 440,1 M\$ :

- Maintien des actifs et rattrapage du déficit de maintien afin d'assurer un service fiable en matière d'eau potable et d'eaux usées, incluant les mesures suivantes :
  - Renouvellement de conduites secondaires d'eau potable et d'eaux usées, pour 163,6 M\$;
  - Maintien en bon état de la station d'épuration Jean-R.-Marcotte et de son réseau d'intercepteurs, pour 41,3 M\$;
  - Investissements dans le réseau de conduites primaires d'eau potable, pour 35,7 M\$;
  - Modernisation et maintien d'éléments liés aux usines de production d'eau potable, pour 29,7 M\$;
  - Mise à niveau des réservoirs et des stations de pompage, notamment avec la réhabilitation du réservoir McTavish, pour 13,1 M\$;
- Protection de l'environnement, notamment par les mesures suivantes :
  - Poursuite du projet de désinfection à l'ozone des eaux usées, pour 95,8 M\$;

- Réalisation d'études de faisabilité pour la construction de l'usine de valorisation et de traitement des boues issues du traitement des eaux usées, pour 0,7 M\$;
- Amélioration et optimisation de la consommation et de la distribution de l'eau potable, incluant les mesures suivantes :
  - Réalisation de l'aqueduc de l'Ouest, pour 18,7 M\$;
  - Implantation de deux secteurs de régulation de la pression et de dix sites de mesure du débit, pour 2,8 M\$;
- Gestion des eaux pluviales, incluant les mesures suivantes :
  - Construction d'ouvrages de rétention afin de réduire les surverses d'eaux usées, pour 6,9 M\$;
  - Réalisation d'investissements dans le réseau primaire d'égouts, pour 22,0 M\$;
  - Mise en place d'infrastructures vertes multifonctionnelles et résilientes en prévision des changements climatiques, pour 5,2 M\$.

Écart de 261,4 M\$ inférieur au budget de 701,5 M\$ :

- Investissements inférieurs de 93,4 M\$ dans le projet de désinfection à l'ozone des eaux usées, en raison de problèmes d'approvisionnement;
- Investissements inférieurs de 52,8 M\$ dans le renouvellement de conduites secondaires, en raison d'un retard d'exécution de travaux découlant de nouveaux fournisseurs et des modalités des programmes de subvention;
- Investissements inférieurs de 35,5 M\$ dans le réseau primaire d'aqueduc et le projet de l'aqueduc de l'Ouest, en raison du report de travaux sur le domaine public;
- Investissements inférieurs de 21,5 M\$ dans les usines de traitement de l'eau potable, en raison de problèmes d'approvisionnement et d'enjeux contractuels;
- Investissements inférieurs de 21,3 M\$ dans le projet de modernisation du réservoir McTavish, en raison de la révision de la stratégie de réalisation du projet;
- Investissements inférieurs de 21,0 M\$ relativement aux collecteurs, notamment en raison du retard du projet de construction du collecteur industriel;
- Investissements inférieurs de 13,3 M\$ dans le plan directeur de drainage, notamment en raison de difficultés touchant l'acquisition de terrains dans le cadre du projet de construction de l'ouvrage de rétention Turcot.

## ENVIRONNEMENT

Réalisations de 54,7 M\$ :

- Poursuite des travaux de construction du centre de biométhanisation de Montréal-Est (complété à 95 %), pour 36,2 M\$;

- Fin des travaux de construction du centre de compostage de Saint-Laurent (réception provisoire le 31 août 2024), pour 10,7 M\$;
- Poursuite des travaux de réhabilitation environnementale du terrain de l'ancienne usine Solutia, situé dans l'arrondissement de LaSalle, pour 7,2 M\$;
- Acquisition et installation d'équipements d'échantillonnage et de mesure environnementale, pour 0,8 M\$.

Écart de 0,6 M\$ inférieur au budget de 55,3 M\$ :

- Investissements supérieurs de 2,6 M\$ pour le centre de biométhanisation de Montréal-Est, en raison d'un rythme de réalisation plus rapide que prévu;
- Investissements supérieurs de 2,0 M\$ dans le chantier de réhabilitation environnementale dans l'arrondissement de LaSalle, en raison de travaux contingents imprévus dus à la complexité de la contamination réelle (le coût global du projet est respecté);
- Investissements inférieurs de 1,9 M\$ pour le centre de tri des matières recyclables de Lachine, en raison de l'arrêt des projets d'optimisation lorsque le processus de vente a débuté;
- Investissements inférieurs de 1,3 M\$ en raison du report de la relocalisation des unités du Service de l'environnement du 827, boulevard Crémazie;
- Investissements inférieurs de 0,6 M\$ pour les travaux du centre de compostage de Saint-Laurent, en raison d'un rythme de réalisation moins rapide que prévu;
- Investissements inférieurs de 0,5 M\$ liés au report en 2025 des travaux de construction du laboratoire d'olfactométrie.

#### ESPACE POUR LA VIE

Réalisations de 25,4 M\$ :

- Investissements dans le programme commun de maintien des actifs d'Espace pour la vie, pour 24,5 M\$, notamment pour les projets suivants :
  - Jardin botanique : poursuite des travaux majeurs de restauration effectués sur le bâtiment Marie-Victorin, installation d'une barrière véhiculaire au nord du Jardin et début de projets en architecture de paysage (réfection des jardins ouest et des chemins de circulation), pour 18,5 M\$;
  - Biodôme : renouvellement de l'exposition présentée au niveau 100, finalisation des travaux de réaménagement de la salle des plongeurs et de sécurisation des espaces clos (phase 1), consolidation des espaces de ventilation et d'évacuation, et acquisition d'équipements scientifiques, pour 3,2 M\$;
  - Insectarium : poursuite des travaux d'optimisation de la température dans les serres de production et les quartiers de quarantaine, pour 0,6 M\$;

- Investissements à la Biosphère :
  - Services professionnels dans le cadre du renouvellement de la Biosphère (phase 1) et investissements en signalisation, en climatisation et en chauffage, pour 0,7 M\$.

Écart de 0,5 M\$ inférieur au budget de 25,9 M\$ :

- Investissements supérieurs de 1,1 M\$ dans le projet de métamorphose de l'Insectarium à la suite du règlement d'un litige;
- Investissements supérieurs de 0,3 M\$ dans le programme commun de maintien des actifs, principalement pour l'avancement du projet de restauration du bâtiment Marie-Victorin du Jardin botanique;
- Investissements inférieurs de 1,5 M\$ à la Biosphère, en raison du rythme des travaux qui est plus lent que prévu;
- Investissements inférieurs de 0,4 M\$ dans les serres d'exposition du Jardin botanique, car le projet est en phase de démarrage.

#### GESTION ET PLANIFICATION DES IMMEUBLES

Réalisations de 150,2 M\$ :

- Restauration patrimoniale et mise aux normes de l'hôtel de ville, pour 27,7 M\$;
- Travaux de rénovation au complexe sportif Claude-Robillard, pour 23,9 M\$;
- Programme des cours de services, dont celles du Plateau-Mont-Royal, du Sud-Ouest, de Villieray–Saint-Michel–Parc-Extension (complexe modulaire) et de Saint-Léonard, pour 23,5 M\$;
- Projet de relocalisation du centre d'appels 911, pour 12,0 M\$;
- Contrats de location-acquisition d'immeubles, pour 9,9 M\$;
- Programme de protection des bâtiments du SPVM, incluant l'aménagement du centre de formation, des rénovations au quartier général et au poste de quartier (PDQ) 8, ainsi que la sécurisation de stationnements, pour 9,4 M\$;
- Programme de protection des bâtiments de compétence locale, pour 8,8 M\$;
- Rénovation des casernes 16, 23, 26, 39 et 62, et installation d'un système d'alerte en caserne, pour 7,8 M\$;
- Programme de transition écologique du parc immobilier, pour 5,3 M\$;
- Programme d'accessibilité universelle, pour 4,0 M\$;
- Projets d'optimisation des locaux administratifs, pour 1,3 M\$;
- Programme de mise à niveau des postes de carburant, pour 0,9 M\$.

Écart de 21,6 M\$ inférieur au budget de 171,8 M\$ :

- Investissements supérieurs de 11,3 M\$ dans le projet de rénovation de l'hôtel de ville, en raison du report en 2024 de travaux initialement prévus en 2023;
- Investissements non budgétés de 9,9 M\$ attribuables à la norme comptable NOSP2 liée à l'obligation de capitaliser les contrats de location-acquisition du centre de formation du SPVM (8,4 M\$) et du PDQ 31 (1,5 M\$);
- Investissements supérieurs de 7,6 M\$ dans le programme des cours de services, en raison de l'accélération de l'exécution des travaux dans les projets du Plateau-Mont-Royal et du complexe modulaire de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension;
- Investissements supérieurs de 5,1 M\$ dans le projet de rénovation du complexe sportif Claude-Robillard, en raison d'une livraison hâtive d'équipements en 2024;
- Investissements supérieurs de 1,7 M\$ dans le programme de protection des bâtiments sportifs, en raison de l'accélération des décaissements pour l'aréna Pierre « Pete » Morin, l'auditorium de Verdun et le complexe Marie-Victorin;
- Investissements supérieurs de 1,3 M\$ dans le projet de relocalisation du centre d'appels 911, en raison de la révision de l'échéancier des décaissements;
- Investissements inférieurs de 34,8 M\$ dans plusieurs programmes de protection des bâtiments, en raison du report de projets et de la révision d'échéanciers des décaissements : bâtiments à vocation communautaire (1,8 M\$), dans les grands parcs (6,0 M\$), au SPVM (2,0 M\$), au SIM (8,7 M\$), bâtiments administratifs et commerciaux (6,1 M\$) et bâtiments industriels (10,2 M\$);
- Investissements inférieurs de 16,0 M\$ dans le programme de transition écologique du parc immobilier, en raison du retard de plusieurs projets de décarbonation bénéficiant d'une subvention prolongée en 2026;
- Investissements inférieurs de 10,8 M\$ dans le programme d'optimisation des locaux administratifs, en raison de la réduction de l'envergure des travaux d'optimisation.

#### GRANDS PARCS, MONT-ROYAL ET SPORTS

Réalisations de 145,5 M\$ :

- Volet parcs, pour 78,9 M\$, notamment :
  - Acquisition majeure de milieux naturels (parc-nature des Sources), pour 32,3 M\$;
  - Réhabilitation de cinq grands parcs urbains, à savoir Angrignon, Jarry, Jeanne-Mance, La Fontaine et Maisonneuve, pour 22,0 M\$;
  - Réhabilitation de parcs-nature, d'espaces riverains et de berges, pour 12,1 M\$;
  - Réaménagement du parc du Mont-Royal, pour 5,7 M\$;
  - Aménagement du parc Frédéric-Back, notamment du secteur du Boisé Ouest, pour 4,0 M\$;

- Travaux d'aménagement dans le Grand parc de l'Ouest, pour 2,6 M\$;
- Volet sports 66,6 M\$, notamment :
  - Investissements dans les arrondissements pour les parcs locaux, les installations sportives extérieures et la mise aux normes d'équipements aquatiques, pour 29,5 M\$;
  - Poursuite des travaux au centre aquatique de Pierrefonds-Roxboro, pour 22,9 M\$;
  - Lancement des travaux de mise aux normes aux arénas Martin-Lapointe (Lachine) et Saint-Louis (Le Plateau-Mont-Royal), et poursuite des travaux en cours, pour 8,9 M\$.

Écart de 15,3 M\$ inférieur au budget de 160,8 M\$ :

- Volet parcs :
  - Investissements supérieurs de 22,4 M\$ dans les acquisitions de milieux naturels en lien avec l'acquisition de terrains dans le Technoparc;
  - Investissements inférieurs de 6,7 M\$ dans les parcs métropolitains (4,3 M\$ au parc du Mont-Royal et 2,4 M\$ au parc Frédéric-Back), en raison de délais dans la réalisation de certains projets;
  - Investissements inférieurs de 3,5 M\$ dans les parcs urbains en lien avec des changements dans les priorités;
- Volet sports :
  - Investissements supérieurs de 6,3 M\$ dans le programme de verdissement des parcs locaux, en raison des conditions météorologiques favorables qui ont permis l'accélération des travaux;
  - Investissements inférieurs de 13,8 M\$ dans le programme des arénas, à la suite de délais dans les activités de sollicitation du marché;
  - Investissements inférieurs de 7,5 M\$ dans le programme aquatique de Montréal (volet mise aux normes) et de 2,5 M\$ dans le programme des installations sportives extérieures, à la suite de délais dans la réalisation des projets dans les arrondissements;
  - Investissements inférieurs de 6,9 M\$ dans le projet du centre aquatique de Pierrefonds-Roxboro, à la suite d'une révision de la séquence de réalisation de certains travaux;
  - Investissements inférieurs de 3,7 M\$ dans le projet du centre Gadbois, en raison de la révision de l'échéancier.

## HABITATION

Réalisations de 4,7 M\$ :

- Poursuite du programme de remboursement du coût des infrastructures pour les projets de logements sociaux et communautaires, pour 4,9 M\$.

Écart de 33,0 M\$ inférieur au budget de 37,7 M\$ :

- Investissements supérieurs de 2,2 M\$ :
  - Pour plusieurs projets faisant l'objet d'ententes relatives aux infrastructures, pour lesquels l'avancement des travaux est plus rapide que prévu;
  - Pour des travaux de rénovation à des fins de modernisation de logements sociaux existants aux Habitations Jeanne-Mance, actif cédé à coût nul à la Ville par le gouvernement du Québec en 2018;
- Investissements inférieurs de 32,0 M\$ en raison de la rareté des occasions d'acquisition pour la conservation de terrains à des fins de réalisation de logements abordables;
- Investissements inférieurs de 3,2 M\$ en lien avec des projets faisant l'objet d'ententes relatives aux infrastructures soutenant le développement résidentiel, et pour lesquels l'avancement des travaux est moins rapide que prévu.

## INFRASTRUCTURES DU RÉSEAU ROUTIER

Réalisations de 164,2 M\$ :

- Réhabilitation de 60 km du réseau artériel, pour 80,7 M\$;
- Réfection de 11 structures routières, pour 47,0 M\$;
- Aménagement et/ou réhabilitation de 14 km de rues locales, pour 18,8 M\$;
- Remplacement et/ou réhabilitation de 175 éléments de mobilier d'éclairage et correction de 3 000 déficiences dans le cadre du programme de conversion aux diodes électroluminescentes (DEL), pour 10,7 M\$;
- Maintien de 34 km de voies cyclables, dont 9 km commencés en 2023 et terminés en 2024, 10 km réalisés entièrement en 2024 et 15 km intégrés dans divers projets de réhabilitation du réseau routier artériel, pour 5,7 M\$.

Écart de 2,4 M\$ supérieur au budget de 161,8 M\$ :

- Investissements supérieurs de 16,9 M\$ dans le programme de réfection des structures routières, pour les plans et devis, afin de suivre la cadence du ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTMDQ) dans les projets conjoints;
- Investissements supérieurs de 3,0 M\$ pour répondre aux besoins de remplacement d'équipements d'éclairage dans les projets intégrés;



- Investissements inférieurs de 12,5 M\$ dans le programme complémentaire de planage-revêtement artériel, en raison d'un changement des techniques d'intervention;
- Investissements inférieurs de 6,7 M\$ dans la conversion des luminaires aux DEL, en raison du délai dans l'approvisionnement en nœuds intelligents à la suite d'une mise à jour technologique (délai de test et de mise en production).

#### MATÉRIEL ROULANT ET ATELIERS

Réalisations de 50,8 M\$ :

- Acquisition de 435 véhicules (camions de déneigement, camions aqueduc, multimodes, nacelles, camions tasseurs, etc.) dans le cadre du programme de remplacement des véhicules destinés aux arrondissements et aux services centraux, pour 38,7 M\$;
- Acquisition de 201 véhicules (autopatrouilles, vélos, fourgons, camions, etc.) dans le cadre du programme de remplacement des véhicules du SPVM, pour 9,0 M\$;
- Acquisition de 24 véhicules (embarcations nautiques, camionnettes, tracteur, fardier, etc.) dans le cadre du programme de remplacement des véhicules du SIM, pour 1,7 M\$.

Écart de 3,9 M\$ inférieur au budget de 54,7 M\$ :

- Investissements supérieurs de 7,0 M\$ dans le programme de remplacement des véhicules destinés aux arrondissements et aux services centraux, en raison du devancement de la livraison de certains véhicules, d'une part, et de l'ajout de l'achat de tracteurs de trottoir ainsi que d'épandeurs remorqués pour les activités de déneigement, d'autre part;
- Investissements inférieurs de 10,0 M\$ dans les véhicules du SIM, en raison de délais dans la fabrication et la livraison de six camions-échelles;
- Investissements inférieurs de 0,8 M\$ en raison de la non-réalisation de deux projets d'outillage.

#### POLICE

Réalisations de 2,3 M\$ :

- Acquisition de vestes pare-balles (1 200 unités), pour 2,0 M\$;
- Livraison de 220 boucliers de maintien et rétablissement de l'ordre (MRO) aux quatre unités de soutien et intervention spécialisées (SIS), pour 0,3 M\$.

Aucun écart significatif par rapport au budget de 2,3 M\$.

#### SÉCURITÉ INCENDIE

Réalisations de 0,9 M\$ :

- Acquisition de détecteurs de gaz, pour 0,6 M\$;
- Remplacement et harmonisation de divers équipements, pour 0,2 M\$.

Écart de 1,2 M\$ inférieur au budget de 2,1 M\$ :

- Investissements inférieurs de 1,2 M\$ en raison du report en 2025 de l'acquisition d'un simulateur d'embrasement, à cause de délais dans les appels d'offres et dans l'obtention d'une soumission conforme.

#### SOCIÉTÉ DU PARC JEAN-DRAPEAU

Réalisations de 50,8 M\$ :

- Travaux d'aménagement du mont Boullé et du secteur des étangs de la Grande Poudrière, pour 24,2 M\$;
- Travaux de resurfaçage du circuit Gilles-Villeneuve, restauration du pavillon de la Jamaïque et aménagements divers dans le parc, pour 15,8 M\$;
- Réfection du pavillon des activités nautiques, pour 5,7 M\$;
- Travaux de toiture à la Biosphère, pour 2,5 M\$;
- Travaux de la phase 1 de la place des Nations, pour 2,1 M\$.

Écart de 27,5 M\$ inférieur au budget de 78,3 M\$ :

- Investissements inférieurs de 10,4 M\$ dans les travaux à la place des Nations, dont certains sont reportés dans l'attente d'un protocole d'entente pour une subvention (6,4 M\$) alors que d'autres ont été réalisés à un rythme moins rapide que prévu (4,0 M\$);
- Investissements inférieurs de 9,6 M\$ dans le secteur du mont Boullé, à la suite du report de certains travaux d'aménagement;
- Investissements inférieurs de 5,0 M\$ à la suite du report des travaux au complexe aquatique, au pavillon Hélène-de-Champlain et dans les pôles de mobilité;
- Investissements inférieurs de 3,8 M\$ à la suite d'un retard dans les travaux de toiture à la Biosphère;
- Investissements inférieurs de 1,2 M\$ à la suite d'un retard dans les travaux au pavillon des activités nautiques.

#### TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Réalisations de 99,8 M\$ :

- Services à la population, pour 28,3 M\$ :
  - Mise en place de plusieurs nouveaux services numériques (GED publique, Info entraves et travaux, Rendez-vous en ligne, Signaler la présence de signalisation oubliée, etc.) et réduction des délais d'émission des permis aux entreprises;
  - Déploiement du système de contrôle et de prévention des fraudes dans la gestion des matières résiduelles;

- Déploiement des fonctionnalités pour la gestion de l'inspection préventive des bâtiments en matière de salubrité (initiative Propriétaires responsables);
- Évolution de la plateforme de suivi véhiculaire, avec l'intégration des activités de déneigement de la chaussée;
- Déploiement des volets AGIR planification, permis, consentement municipal et occupation de courte durée (OCD);
- Évolution de la plateforme du centre de contact client, en vue de l'amélioration des centres d'appels de la Ville et de l'expérience citoyenne;
- Résilience et sécurité, pour 45,7 M\$ :
  - Finalisation de la migration vers Microsoft 365 et fermeture de la suite Google;
  - Modernisation des infrastructures technologiques critiques de la Ville de Montréal (informatique et télécommunications), incluant celles des usines de traitement de l'eau;
  - Implantation de technologies de pointe pour la détection des cybermenaces et la protection contre celles-ci, et élargissement du périmètre de protection pour intégrer davantage de systèmes et de données sous surveillance;
  - Déploiement de postes de travail mobiles et formation de quelque 5 000 policières et policiers à la nouvelle solution technologique;
  - Déploiement de l'application Troque ton ticket, qui permet au SPVM de réaliser des opérations de prévention en sécurité routière auprès de la population;
  - Mise en place des sites transitoires pour l'activation en 2025 du 911 de prochaine génération;
  - Remplacement du système d'alerte en caserne qui assure la transmission des « ordres de mission » entre les 66 casernes et le centre de communication en sécurité incendie (CCSI);
  - Déploiement d'outils et d'équipements de soutien en mobilité pour les agents de prévention du Service de sécurité incendie.
- Solutions d'entreprise, pour 36,0 M\$ :
  - Déploiement de fonctionnalités pour la planification des liquidités et du service de la dette permettant l'optimisation des stratégies de financement;
  - Réalisation de l'analyse des requis pour la nouvelle solution de taxation et d'évaluation foncière;
  - Émission de la paie de quelque 3 000 membres du personnel (professionnels généraux et bibliothécaires occasionnels) pour la première paie de 2025;
  - Déploiement du catalogue libre-service disponible sur l'ensemble des ordinateurs de la Ville et remplacement de 3 550 postes de travail désuets;

- Poursuite du déploiement de la gestion de la maintenance des actifs assistée par ordinateur (GMAO).

Écart de 28,0 M\$ inférieur au budget de 127,8 M\$ :

- Reclassement de 10,2 M\$ à la suite de l'ajustement comptable en lien avec la comptabilisation de certaines dépenses non capitalisables dans des projets particuliers (site Internet, divers développements en infonuagique), qui sont maintenant présentées au budget de fonctionnement (sans ce reclassement, les réalisations du Service seraient de 110,0 M\$);
- Investissements inférieurs de 17,7 M\$ en raison du report de certaines acquisitions et du manque de disponibilité des ressources externes spécialisées, notamment :
  - 3,6 M\$ dans le projet d'évolution des opérations policières du SPVM (dont 0,4 M\$ ont fait l'objet d'un reclassement);
  - 3,1 M\$ dans le projet de système de gestion des ressources humaines (Simon+);
  - 2,2 M\$ dans le projet de gestion du temps;
  - 1,7 M\$ dans le projet d'assistant à la gestion des interventions dans les rues.

#### URBANISME ET MOBILITÉ

Réalisations de 390,9 M\$ :

- Investissements dans plusieurs projets sur l'ensemble du territoire montréalais à travers le programme d'aménagement des rues artérielles, pour 91,6 M\$;
- Amélioration du réseau cyclable avec l'ajout de 24,3 km de voies cyclables et la mise à niveau de 12,7 km, notamment le prolongement du REV sur Saint-Antoine et la réalisation des premiers corridors de mobilité durable sur Henri-Bourassa, entre Marcellin-Wilson et Lajeunesse, ainsi que sur Jean-Talon, entre Boyer et la 1<sup>re</sup> avenue, pour 42,0 M\$;
- Poursuite des travaux de réaménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest, entre les rues Mansfield et Peel, ainsi que sur la rue Metcalfe, entre la place Mount Royal et la rue du Square-Dorchester, pour 32,1 M\$;
- Poursuite des travaux de construction et mise en service du nouveau pont entre l'île Bizard et l'île de Montréal, pour 31,1 M\$;
- Poursuite des grands projets de requalification urbaine, dont ceux de la place des Montréalaises et de la place Marie-Josèphe-Angélique, dans une perspective d'inauguration en 2025, pour 19,4 M\$;
- Accélération des travaux du SRB Pie-IX, entre l'avenue Pierre-De Coubertin et la rue Notre-Dame, pour 28,1 M\$;
- Réalisation de 325 interventions de mise aux normes et d'amélioration de feux de circulation, dont 150 ajouts de feux piétons, pour 25,7 M\$;

- Réaménagement des rues Young, Olier et des Bassins, et lancement des travaux d'aménagement du parc du Bassin-à-Bois dans le cadre du PPU Griffintown, pour 17,5 M\$;
- Mise en œuvre de l'approche Vision Zéro, avec le financement de 27 projets visant la sécurisation aux abords d'écoles et de 7 projets visant à sécuriser les abords de 18 lieux fréquentés par des aînés, pour 13,8 M\$;
- Accompagnement de CDPQ Infra dans le cadre du projet du REM afin de finaliser l'antenne Deux-Montagnes, et planification des projets afférents sur le domaine public municipal afin d'assurer la cohésion avec les interventions réalisées par le partenaire, pour 12,3 M\$;
- Électrification de 10 stations BIXI, déploiement de l'infrastructure civile de 36 stations additionnelles et acquisition de 1 368 vélos, pour 10,4 M\$;
- Mise en valeur des immeubles patrimoniaux municipaux, avec le début des travaux au moulin Fleming dans l'arrondissement de LaSalle, et la finalisation des travaux au bain et au chalet du parc Morgan dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve ainsi qu'à la maison Pierre-Chartrand dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, pour 2,9 M\$.

Écart de 88,7 M\$ inférieur au budget de 479,6 M\$ :

- Investissements supérieurs de 20,7 M\$ dans les programmes des réseaux cyclables et d'aménagement des rues artérielles, en raison du nombre accru de projets réalisés comparativement aux années antérieures et des coûts d'octroi plus élevés que prévu pour plusieurs projets;
- Investissements supérieurs de 8,2 M\$ dans le cadre du programme des secteurs stratégiques d'intervention, en raison notamment de l'acquisition d'un immeuble à des fins d'équipements collectifs pour le projet du PPU de la partie nord de L'Île-des-Sœurs;
- Investissements inférieurs de 37,3 M\$ dans le cadre du projet du nouvel échangeur Turcot, la Ville étant notamment en attente de la finalisation d'ententes avec le MTMDQ;
- Investissements inférieurs de 16,7 M\$ en raison de retards dans les projets Sainte-Catherine Ouest phase 2 et PPU Griffintown (parc du Bassin-à-Bois, rue Barré et rues transversales);
- Investissements inférieurs de 13,7 M\$ dans le cadre du projet de réaménagement du secteur Assomption/Souligny, compte tenu de la non-réalisation d'acquisitions foncières et de la révision de l'échéancier de conception du projet;
- Investissements inférieurs de 12,2 M\$ en raison des quantités moindre que prévues dans le cadre des programmes de développement et d'électrification des stations BIXI;
- Investissements inférieurs de 10,2 M\$ dans le projet des places des Montréalaises et Marie-Josèphe-Angélique ainsi que leurs abords, la finalisation des travaux initialement prévue en novembre 2024 ayant été reportée en juin 2025;

- Investissements inférieurs de 8,6 M\$ dans le cadre du projet Louvain Est en raison de la non-capitalisation des travaux de déconstruction et du report des travaux relatifs au boisé;
- Investissements inférieurs de 8,5 M\$ dans le SRB Pie-IX, en raison notamment de la révision du partage des coûts entre les partenaires;
- Investissements inférieurs de 8,2 M\$ dans le cadre du programme d'acquisitions stratégiques dans les secteurs de planification, notamment en raison du report de l'acquisition d'un terrain à des fins de parc local dans l'arrondissement de Montréal-Nord et des lots pour le pôle civique dans le secteur des Faubourgs.

## ARRONDISSEMENTS

Les arrondissements, au moyen des budgets qui leur sont réservés, investissent dans les éléments des actifs touchant les services de proximité destinés à la population.

En 2024, un montant de 168,0 M\$ a été consacré à diverses activités d'investissement en immobilisations, ce qui représente une hausse de 0,7 M\$ ou 0,4 % par rapport à l'exercice précédent. Les investissements réalisés par les arrondissements sont inférieurs de 8,0 M\$ par rapport au budget original de 176,0 M\$.

Les arrondissements peuvent dépasser leur budget original grâce aux surplus et aux reports cumulés des budgets qui sont sous leur responsabilité. En effet, depuis 2003, l'administration municipale autorise le report des dépenses d'immobilisations nettes<sup>13</sup> prévues au budget des arrondissements qui n'auront pas été réalisées l'année précédente, et ce, de façon cumulative.

La section suivante expose les principales réalisations de chacun des 19 arrondissements de la ville de Montréal.

### AHUNTSIC-CARTIERVILLE : 8,2 M\$

- Travaux d'aménagement et de réaménagement, notamment aux parcs Marcelin-Wilson, Avila-Vidal, Zotique-Racicot, Gabriel-Lalemant, Henri-Julien et des Hirondelles pour la réfection du terrain synthétique, pour 3,2 M\$.
- Travaux de voirie et de réfection de trottoirs, notamment la reconstruction de la rue Wood et la sécurisation de l'intersection Gouin/Filion, pour 1,9 M\$.
- Travaux dans le cadre du programme de protection des immeubles, notamment à la maison de la culture Albert-Dumouchel, pour 1,7 M\$.
- Travaux de construction de 137 dos d'âne et d'implantation d'afficheurs de vitesse, pour 0,7 M\$.
- Implantation de mesures d'apaisement et de sécurisation aux abords des écoles, pour 0,3 M\$.
- Mise en place d'une zone de dégagement de cinq mètres aux intersections, pour 0,3 M\$.

### ANJOU : 2,3 M\$

- Travaux de recouvrement de la piscine Roger-Rousseau, pour 0,6 M\$.
- Réfection du système d'éclairage du terrain de baseball au parc des Roseraies, pour 0,3 M\$.
- Décarbonation de la mairie d'arrondissement dans le cadre du plan Montréal 2030 (système de chauffage et de ventilation), pour 0,3 M\$.

<sup>13</sup> Il s'agit des dépenses d'immobilisations financées par emprunt, c'est-à-dire les dépenses d'immobilisations brutes desquelles sont déduits les subventions gouvernementales, les dépôts des promoteurs, les autres sources de financement externes et les contributions provenant du budget de fonctionnement.

- Travaux de voirie et de réfection de rues, pour 0,3 M\$.
- Travaux de réfection et acquisitions dans les parcs, pour 0,2 M\$.
- Réaménagement du centre Roger-Rousseau, pour 0,2 M\$.
- Rehaussement de la sécurité, notamment grâce à l'ajout de caméras et de dispositifs d'accès électroniques dans les parcs, pour 0,2 M\$.
- Réfection et mise à niveau des installations dans divers bâtiments, pour 0,2 M\$.

**CÔTE-DES-NEIGES–NOTRE-DAME-DE-GRÂCE : 17,0 M\$**

- Mise en œuvre du programme de réfection routière et de réfection de trottoirs, pour 3,4 M\$.
- Fin des travaux du nouveau planchodrome au parc Benny, pour 2,9 M\$.
- Fin des travaux de rénovation des chalets aux parcs Van Horne et Mackenzie-King, pour 2,6 M\$.
- Fin des travaux de construction d'un nouveau chalet et de nouveaux jeux d'eau au parc Coffee, pour 2,2 M\$.
- Réalisation de mesures d'apaisement de la circulation, notamment sur l'avenue Coolbrook, pour 1,4 M\$.
- Travaux de réaménagement au parc Jean-Brillant, pour 1,3 M\$.
- Travaux de réfection à la bibliothèque Interculturelle de même qu'à la bibliothèque et à la maison de la culture de Côte-des-Neiges, pour 0,9 M\$.
- Travaux de réfection et de rénovation des équipements sportifs dans divers parcs, pour 0,6 M\$.
- Travaux d'éclairage dans les parcs Roméo-Charette et Paul-Doyon, pour 0,3 M\$.
- Travaux divers dans les cours de voirie, pour 0,3 M\$.
- Début des travaux de rénovation et de mise aux normes au centre Le Manoir, pour 0,2 M\$.
- Travaux de rénovation de chalets dans divers parcs, pour 0,2 M\$.
- Services professionnels au centre Trenholme, pour 0,2 M\$.
- Travaux divers dans les immeubles de l'arrondissement, pour 0,2 M\$.
- Achat et installation de conteneurs modulaires au parc Gilbert-Layton, pour 0,1 M\$.
- Aménagement d'un nouveau jardin communautaire au parc YMCA-Monkland, pour 0,1 M\$.
- Achat de mobilier urbain, pour 0,1 M\$.



#### LACHINE : 4,5 M\$

- Travaux de réfection routière, pour 1,3 M\$.
- Services professionnels et travaux relatifs à la mise aux normes de l'aréna Martin-Lapointe, pour 0,7 M\$.
- Services professionnels pour l'aménagement des aires de jeu au parc Grovehill, pour 0,5 M\$.
- Travaux de réhabilitation des aires de jeu au parc Brewster, pour 0,5 M\$.
- Services professionnels pour l'aménagement du nouveau parc sur le terrain légué par les Sœurs de Sainte-Anne (jardins communautaires et volet muséographie), pour 0,4 M\$.
- Travaux de mise aux normes de l'hôtel de ville, pour 0,3 M\$.
- Travaux de mise à niveau du système d'alarme incendie au centre technique, pour 0,3 M\$.
- Services professionnels pour la construction du centre communautaire et sportif, pour 0,1 M\$.
- Services professionnels pour l'aménagement des berges au parc Stoney Point, pour 0,1 M\$.

#### LaSALLE : 10,8 M\$

- Programme de réfection des bâtiments, pour 6,8 M\$ :
  - Poursuite des travaux d'amélioration et de mise aux normes au centre sportif Dollard-St-Laurent;
  - Fin des travaux de mise aux normes du complexe aquatique Michel-Leduc (Aquadôme);
  - Début des travaux de restauration du moulin Fleming;
  - Début des travaux de réhabilitation et de réaménagement de l'ancien hôtel de ville de LaSalle (13, avenue Strathyre).
- Programme de réfection des parcs et des piscines, pour 2,2 M\$ :
  - Travaux d'aménagement du parc Leta-Graydon;
  - Acquisition d'un terrain pour l'aménagement d'un parc sur l'avenue Dollard;
  - Début des travaux de réfection des terrains de tennis au parc Lacharité.
- Programme de réfection routière, pour 1,8 M\$ :
  - Mise en place d'infrastructures pour l'aménagement d'un projet domiciliaire sur le boulevard LaSalle, entre l'avenue des Rapides et la 41<sup>e</sup> Avenue;
  - Travaux de reconstruction de trottoirs et de bordures dans plusieurs rues de l'arrondissement;
  - Réalisation de travaux de planage et de revêtement dans plusieurs rues.

### LE PLATEAU-MONT-ROYAL : 5,6 M\$

- Mise en œuvre du programme de réaménagement des infrastructures, pour 1,9 M\$, incluant les éléments suivants :
  - Réaménagement géométrique de la rue Boucher, entre l'avenue Henri-Julien et la rue Resther;
  - Réfection de la rue Rivard, entre l'avenue Laurier et la rue Boucher;
  - Réalisation du programme de réfection routière sur la rue Marie-Anne, entre l'avenue des Érables et la rue Fullum;
  - Reconstruction de trottoirs, de bordures et de dos d'âne;
  - Construction de fosses sur chaussée;
  - Aménagement de ruelles vertes et de saillies.
- Mise en œuvre du programme de réaménagement des parcs, pour 2,8 M\$, incluant les éléments suivants :
  - Aménagement du parc Lucia-Kowaluk;
  - Réaménagement du terrain de soccer au parc Sir-Wilfrid-Laurier;
  - Réfection de la surface de caoutchouc de l'aire de jeux d'eau du parc Saint-Pierre-Claver;
  - Aménagement d'un terrain de basket dans le quartier Mile-End.
- Mise en œuvre du programme de protection des bâtiments, pour 0,9 M\$, incluant les éléments suivants :
  - Services professionnels en architecture et en ingénierie pour le projet de la nouvelle piscine Baldwin;
  - Services professionnels relatifs à la mise aux normes de l'aréna Saint-Louis;
  - Réfection du bâtiment du bain Lévesque;
  - Travaux de remplacement des sources d'énergie et travaux de toiture dans le cadre du projet de transition énergétique du centre du Plateau.

### LE SUD-OUEST : 9,7 M\$

- Réaménagement du centre communautaire Hortense-Duclos en prévision de son ouverture au printemps 2025, pour 3,3 M\$.
- Réfection et construction de trottoirs, de chaussées et de saillies sur plusieurs rues, et réaménagement de diverses intersections, pour 2,0 M\$.
- Ajout d'un module hybride pour les jeunes et d'un parc canin au parc D'Argenson, pour 0,7 M\$.

- Réaménagement du parc des Cordonniers, incluant l'intégration d'une placette familiale, pour 0,4 M\$.
- Installation de modules de jeu et aménagement d'espaces de détente au parc Émery-Sauvé, pour 0,4 M\$.
- Début des travaux de réfection des installations aquatiques du parc Ignace-Bourget, pour 0,4 M\$.
- Aménagement de cinq ruelles vertes, pour 0,3 M\$.
- Acquisition de mobilier urbain, de dispositifs d'éclairage ainsi que de petits équipements, pour 0,3 M\$.
- Mise en place de mesures d'apaisement de la circulation sur diverses rues, pour 0,2 M\$.
- Acquisition d'une collection de livres en lien avec le projet de rénovation, d'agrandissement et de construction de la bibliothèque Saint-Charles, pour 0,2 M\$.

#### **L'ÎLE-BIZARD–SAINTE-GENEVIÈVE : 5,0 M\$**

- Travaux d'amélioration et d'aménagement dans différents parcs, notamment les parcs Triolet (jeux d'eau), Eugène-Dostie (terrain de jeu) et de l'Anse-aux-Rivard (toit de pergola), pour 1,1 M\$.
- Travaux de planage et de revêtement de 21 rues, de trottoirs et de bordures, pour 1,0 M\$.
- Reconstruction de l'entrée de la cour de voirie et construction de compartiments de stockage, pour 1,0 M\$.
- Réalisation de plusieurs travaux de rénovation dans divers bâtiments municipaux, notamment la salle des contremaîtres, le bâtiment de la Société patrimoine et histoire ainsi que le garage mécanique (système de ventilation), pour 0,4 M\$.
- Services professionnels liés à la construction d'un égout pluvial dans les rues Cherrier et Jean-Yves, pour 0,3 M\$.
- Plans et devis pour la réhabilitation du chalet Robert-Sauvé à Sainte-Genève, pour 0,2 M\$.
- Achat, plantation et entretien d'arbres sur le domaine public, en bordure de rues ainsi que dans les parcs et les espaces verts, pour 0,2 M\$.

#### **MERCIER–HOCHELAGA-MAISONNEUVE : 15,7 M\$**

- Programme de réfection de la voirie, pour 5,8 M\$, notamment :
  - Aménagement des rues voisines du parc résilient Pierre-Bédard;
  - Sécurisation aux abords des écoles Saint-Donat et Sainte-Louise-de-Marillac;
  - Reconstruction et aménagement d'avancées de trottoirs et de bordures, construction de 98 dos d'âne allongés, réfection mineure de trottoirs et réhabilitation des chaussées par planage et revêtement dans diverses rues;

- Aménagement de trois nouvelles ruelles vertes et bonification de deux ruelles existantes.
- Programme de réaménagement de parcs, pour 5,6 M\$, notamment :
  - Réaménagement du parc Pierre-Bédard en parc résilient modèle;
  - Réaménagement du parc Raymond-Préfontaine ainsi que du planchodrome et du carré Notre-Dame-des-Victoires;
  - Début des travaux de remplacement de la pataugeoire par des jeux d'eau au parc Saint-Victor;
  - Début des travaux en vue de l'aménagement du nouveau parc de rassemblement de la rue Des Ormeaux;
  - Planification du projet de réaménagement du pôle récréatif Bellerive (parcs Pierre-Tétreault et Clément-Jetté Sud);
  - Réfection du jardin communautaire Jacques-Charbonneau et construction de passerelles dans le boisé du parc Thomas-Chapais.
- Programme de protection des bâtiments, pour 4,0 M\$, notamment :
  - Agrandissement et mise aux normes du chalet du parc Saint-Victor;
  - Réfection majeure de l'édifice Nicole-Larivée-Boudreau, situé au 7958, rue Hochelaga;
  - Préparation des plans et devis pour divers travaux à l'ancien marché public Maisonneuve;
  - Poursuite de la mise aux normes du chalet du parc Morgan et des travaux au bain Morgan;
  - Réalisation des plans et devis pour divers travaux à la maison de la culture Maisonneuve;
  - Planification du projet de réfection et de mise aux normes de la piscine Pierre-Lorange.
- Programme d'acquisition d'équipements, pour 0,3 M\$, notamment :
  - Achat de livres et d'équipements pour la bibliothèque Maisonneuve et pour le projet Viens lire dehors!;
  - Acquisition d'équipements techniques spécialisés pour la maison de la culture Maisonneuve;
  - Achat d'îlots de tri pour toutes les installations culturelles et sportives;
  - Achat d'équipements pour le virage numérique dans 27 installations sportives et de loisirs;
  - Inauguration du projet Mémoires de quartier, dans le cadre du budget participatif d'Hochelaga-Maisonneuve, avec 11 panneaux historiques.

### MONTREAL-NORD : 7,8 M\$

- Réalisation de travaux dans plusieurs parcs :
  - Début des travaux de rénovation du pavillon au parc Saint-Laurent, qui seront complétés en 2025, pour 1,4 M\$;
  - Début des travaux d'aménagement du parc Pilon (phase 1), qui seront complétés en 2025, pour 0,6 M\$;
  - Travaux d'aménagement de jeux d'eau au parc Carignan, pour 0,6 M\$;
  - Travaux d'aménagement d'un espace public au coin de l'avenue L'Archevêque et de la rue de Charleroi, pour 0,2 M\$;
  - Finalisation des travaux d'aménagement au parc Sabrevois, pour 0,2 M\$;
  - Installation de mobilier urbain dans divers parcs, pour 0,1 M\$.
- Réalisation de plusieurs interventions dans le cadre du programme de réfection routière :
  - Aménagement de dos d'âne, de passages surélevés et d'avancées de trottoirs près des écoles et des parcs, pour 0,5 M\$;
  - Finalisation des travaux de construction de saillies, d'entrées charretières et de trottoirs dans diverses rues, pour 0,3 M\$;
  - Travaux de remplacement de lampadaires dans diverses rues, pour 0,2 M\$.
- Réfection et mise aux normes de bâtiments administratifs, incluant les éléments suivants :
  - Travaux de réfection de la toiture du garage de remisage, aux Travaux publics, pour 1,2 M\$;
  - Travaux de réfection de la toiture de l'aréna Rolland, pour 1,1 M\$;
  - Fin des travaux d'aménagement de la salle du conseil à la mairie, pour 0,6 M\$;
  - Travaux de mise aux normes de la climatisation à la mairie, pour 0,4 M\$;
  - Début des travaux à la bibliothèque et espace culturel du Cœur-Nomade, pour 0,2 M\$;
  - Travaux de rénovation du système de climatisation à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, pour 0,1 M\$;
  - Autres travaux de rénovation des bâtiments administratifs, pour 0,1 M\$.

### OUTREMONT : 2,1 M\$

- Programme d'aménagement de parcs, pour 0,6 M\$ :
  - Restauration du chalet du parc Saint-Viateur, pour 0,4 M\$;
  - Aménagement du terrain de soccer du parc Beaubien, pour 0,1 M\$;
  - Aménagement dans divers parcs, pour 0,1 M\$.

- Rénovation de bâtiments municipaux, pour 0,5 M\$, incluant les services professionnels requis pour la mise à niveau de la mairie de l'arrondissement, pour 0,3 M\$, ainsi que les travaux au chalet du parc Pratt et les services professionnels requis, pour 0,2 M\$.
- Programme de réfection routière, pour 0,5 M\$, incluant des travaux d'arpentage, de sécurisation de rues et de construction de trottoirs.
- Programme d'acquisition de petits équipements, pour 0,2 M\$, pour divers programmes tels que ceux relatifs aux ruelles vertes ou à la préparation du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'arrondissement.
- Programme d'amélioration des aires de jeu, pour 0,2 M\$.
- Programme de réaménagement des infrastructures, pour 0,1 M\$ :
  - Divers projets comme la piétonisation de la rue Bernard, la mise à niveau de l'éclairage du parc John-F.-Kennedy ainsi que le programme des ruelles vertes.

#### **PIERREFONDS-ROXBORO : 4,8 M\$**

- Travaux dans les parcs, pour 2,6 M\$.
- Travaux dans les bâtiments administratifs, pour 1,3 M\$.
- Réfection routière, incluant la réfection des trottoirs, pour 0,9 M\$.

#### **RIVIÈRE-DES-PAIRIES—POINTE-AUX-TREMBLES : 8,1 M\$**

- Réalisation de travaux liés aux infrastructures routières et à la sécurité routière, pour 3,6 M\$ :
  - Planage et revêtement de 13 tronçons de rues pour un total de 2,7 km, réfection de trottoirs sur 5,9 km<sup>2</sup> et reconstruction de 73 m de bordures de rues;
  - Installation de 20 dos d'âne, construction de nouveaux trottoirs sur 1,45 km et de nouvelles bordures sur 1,3 km, aménagement d'un passage piéton surélevé ainsi que de 16 saillies pour l'apaisement de la circulation;
  - Achat et installation de 16 afficheurs de vitesse.
- Réalisation de divers travaux et obtention de services professionnels pour les bâtiments municipaux, pour 2,1 M\$, dont les éléments suivants :
  - Réfection de la toiture de l'aile est du centre communautaire Roussin;
  - Conception des plans et devis pour des travaux de mise aux normes du système de filtration, reconstruction des bassins et réfection du massif électrique à la piscine Saint-Georges;
  - Réfection des terrains de bocce au centre récréatif de Rivière-des-Prairies;
  - Conception des plans et devis pour la mise aux normes électromécanique du centre communautaire Roussin;
  - Réfection de la toiture de la maison patrimoniale Pierre-Chartrand;

- Poursuite de la conception des plans et devis pour la mise aux normes de l'aréna du complexe Saint-Jean-Vianney.
- Travaux d'aménagement dans les parcs de l'arrondissement, pour 2,0 M\$, dont les éléments suivants :
  - Réaménagement du parc Delphis-Delorme, ajustement du drainage dans l'aire de jeu inclusive du parc Saint-Joseph et remplacement d'une partie du module de jeu au parc des Bouleaux;
  - Conception des plans et devis pour l'aménagement d'une patinoire réfrigérée au parc Saint-Jean-Baptiste;
  - Réalisation de la phase 2 de l'aménagement du parc de la Traversée;
  - Installation de quais et de passerelles au parc Clémentine-De La Rousselière et réfection des clôtures au parc Daniel-Johnson;
  - Aménagement des bouts de rues de la 54<sup>e</sup> et de la 64<sup>e</sup> Avenue;
  - Mise aux normes des jardins communautaires Sainte-Marthe, des Belles-Roses et Les Arpents verts;
  - Fourniture et installation d'équipements d'éclairage au parc Cécile-Bérubé.
- Poursuite des services professionnels de conception pour le projet Espace Rivière, pour 0,2 M\$.

#### ROSEMONT—LA PETITE-PATRIE : 15,3 M\$

- Rénovation du chalet et amélioration de l'éclairage au parc de la Louisiane, pour 3,4 M\$.
- Réaménagement de l'espace public dans le secteur du P'tit Beaubien, pour 2,9 M\$.
- Aménagement d'une place publique permanente à l'intersection des rues Boyer et Beaubien Est, pour 2,2 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réfection routière, de sécurisation aux abords des écoles et d'installation de mobilier urbain, pour 1,4 M\$.
- Réaménagement du carré Augier, pour 1,1 M\$.
- Aménagement de cinq ruelles vertes et d'un jardin de rue sur le boulevard Saint-Laurent, pour 0,6 M\$.

#### SAINT-LAURENT : 10,6 M\$

- Réalisation de travaux d'amélioration et d'aménagement de différents parcs, terrains de jeu et espaces verts, pour 7,6 M\$, notamment les parcs Houde, Cousineau, Alexis-Nihon, Saint-Laurent, Marcel-Laurin et Marlborough.
- Mise en œuvre du programme de réfection routière et du plan de transport, pour 2,6 M\$.

- Remplacement de mobilier d'éclairage, pour 0,4 M\$.

#### SAINT-LÉONARD : 6,8 M\$

- Réalisation de travaux dans le cadre du programme de réfection de rues et de trottoirs et de construction de saillies pour la sécurisation des piétonnes et piétons, pour 2,0 M\$.
- Réalisation de travaux en lien avec le programme d'amélioration des parcs, pour 1,9 M\$, notamment :
  - Aménagement du nouveau jardin communautaire sur la rue Arthur-Péloquin, pour 0,4 M\$;
  - Réalisation de la deuxième phase d'aménagement du parc Ermanno-La Riccia, pour 0,4 M\$;
  - Réfection des terrains de basketball du parc Coubertin, pour 0,3 M\$;
  - Travaux dans divers parcs, incluant l'acquisition de nouveau mobilier urbain, la réfection de surfaces de jeu et divers réaménagements, pour 0,5 M\$.
- Travaux d'infrastructures pour le prolongement de la rue Jean-Nicolet reliant les boulevards Viau et Robert, entièrement financés par le promoteur, pour 1,9 M\$.
- Amorce des travaux de protection et d'accessibilité universelle de la piscine et du pavillon des baigneurs du parc Ferland, pour 0,2 M\$.
- Acquisition d'équipements informatiques et bureautiques, pour 0,1 M\$.

#### VERDUN : 6,1 M\$

- Programme des parcs et des places publiques, pour 2,4 M\$, incluant les éléments suivants :
  - Travaux de réaménagement du parc Dan-Hanganu;
  - Travaux de réaménagement et de mise aux normes des aires de jeu du parc Joannette;
  - Réalisation de la deuxième phase du planchodrome au parc Arthur-Therrien, incluant l'ajout d'un bol et de divers équipements;
  - Plantation d'arbres et végétalisation des rives au parc Lacoursière;
  - Services professionnels pour l'aménagement d'un accès à l'eau au parc West Vancouver;
  - Achat et installation de mobilier urbain dans divers parcs et le long du canal de l'Aqueduc.
- Programme de protection des bâtiments administratifs, sportifs et communautaires, pour 2,3 M\$ :
  - Travaux de réaménagement intérieur du chalet au parc Beurling (accessibilité universelle);
  - Travaux divers aux ateliers municipaux, notamment le remplacement d'un séparateur d'huile, de l'unité de ventilation-climatisation et le réaménagement des bureaux administratifs;



- Travaux de réfection de l'entrée électrique du chalet de la Marina/restaurant Crescendo;
- Travaux divers à l'auditorium (marquise, dalle de surfaceuse et garde-corps);
- Mise aux normes de la signalisation des édifices municipaux.
- Programme de réfection routière, pour 1,4 M\$ :
  - Travaux de reconstruction de trottoirs avec ajout de saillies et de fosses de plantation et verdissement d'arrière-trottoirs;
  - Travaux de reconstruction complète de la 1<sup>re</sup> Avenue entre les rues Bannantyne et de Verdun;
  - Travaux de reconstruction de la chaussée des rues Leclair (entre LaSalle et David) et David (entre sa limite nord et Crawford);
  - Aménagement d'une ruelle verte (quadrilatère Wellington/Willibrord/LaSalle/1<sup>re</sup> Avenue).

#### VILLE-MARIE : 23,4 M\$

- Programme de réfection routière, pour 9,8 M\$, notamment :
  - Travaux de réaménagement de la rue Sainte-Rose, pour 2,4 M\$;
  - Réfection mineure de trottoirs et travaux de pavage, pour 2,2 M\$;
  - Installation de ralentisseurs de circulation et construction de saillies de trottoirs, pour 1,3 M\$;
  - Travaux de réaménagement de la rue du Square-Amherst, entre les rues Atateken et Wolfe, pour 1,2 M\$;
  - Travaux de réhabilitation de la chaussée et de reconstruction de trottoirs sur la rue de la Friponne, pour 1,1 M\$;
  - Poursuite des travaux de réaménagement de la rue Saint-Christophe, pour 0,5 M\$;
  - Travaux de construction de dos d'âne, pour 0,3 M\$;
  - Travaux de réaménagement de la rue Berthier, entre les rues de la Visitation et Panet, pour 0,2 M\$;
  - Aménagement de la ruelle La Ligne verte, pour 0,1 M\$.
- Programme d'aménagement et de réaménagement de parcs et d'espaces verts, pour 7,8 M\$, notamment :
  - Réaménagement de la partie sud du parc des Royaux, pour 2,7 M\$;
  - Réaménagement du parc Fleury-Mesplet, pour 2,1 M\$;
  - Poursuite des travaux de réaménagement du parc Percy-Walters (phase 1), pour 1,2 M\$;

- Poursuite des travaux de réaménagement du parc Berthier et de la place du Sable-Gris, pour 1,0 M\$.
- Programme Accès jardins, pour 3,1 M\$, notamment :
  - Poursuite des travaux d'aménagement des abords de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) (phase 2B : pourtour de la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes), pour 2,8 M\$;
  - Aménagement d'un espace de repos à l'ouest du centre Saint-Pierre, le long de la rue Sainte-Rose, pour 0,2 M\$.
- Programme de protection des bâtiments municipaux, pour 2,7 M\$ :
  - Poursuite des travaux d'aménagement du centre Sanaaq, pour 1,3 M\$;
  - Travaux de réfection de l'enveloppe de la maison de la culture Janine-Sutto, pour 0,6 M\$;
  - Travaux d'aménagement du garage satellite de la Commune, pour 0,2 M\$;
  - Travaux de rénovation de la toiture du centre Jean-Claude-Malépart, pour 0,1 M\$.

#### **VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC-EXTENSION : 3,9 M\$**

- Poursuite du programme d'apaisement de la circulation et d'aménagement des voies publiques, incluant la reconstruction de l'avenue Joseph-Guibord entre les rues Jarry et Jean-Rivard, la sécurisation aux abords d'écoles, la réfection de trottoirs ainsi que l'aménagement de rues et de liens cyclables, pour 1,6 M\$.
- Début de la phase des analyses et des services professionnels pour le remplacement du système de déshumidification de la piscine René-Goupil ainsi que pour la réfection de la toiture et de la charpente du centre Jean-Rougeau, finalisation des travaux dans l'entrée principale et pour la rampe d'accès de la bibliothèque de Saint-Michel, et travaux à la piscine du Patro Villeray, pour 0,9 M\$.
- Poursuite des programmes de travaux de voirie, de remplacement de puisards et d'aménagement de ruelles vertes, pour 0,9 M\$.
- Réaménagement dans plusieurs parcs de quartier, dont les pavillons des parcs Nicolas-Tillemont et Howard, début des travaux au parc George-Vernot, et achat et installation de modules de jeu au parc Gary-Longhi, pour 0,5 M\$.

## S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'action 46 du Plan climat se concentre sur les investissements en matière d'adaptation aux changements climatiques, en ciblant principalement les infrastructures naturelles et hybrides. À travers cette action, la Ville de Montréal planifie à long terme les investissements en mettant en œuvre une réflexion sur l'adaptation aux changements climatiques et en visant la résilience de ses infrastructures. Elle souhaite ainsi améliorer la qualité des milieux de vie des citoyennes et citoyens. L'ensemble des investissements pouvant contribuer à l'adaptation aux changements climatiques sont évalués, et la Ville de Montréal vise à consacrer un minimum de 10 à 15 % de son programme décennal d'immobilisations (PDI) à ce type d'investissements.

Pour ce deuxième exercice, ce sont à la fois les services centraux et les arrondissements qui ont été considérés. De plus, les montants tiennent compte tant des dépenses capitalisables que des dépenses non capitalisables financées par emprunt à long terme mais ne répondant pas à la définition d'une immobilisation (ex. : forêt urbaine, bacs de recyclage, etc.).

Le tableau suivant, qui contient les résultats pour l'année 2024, présente les taux de répartition des dépenses en immobilisations consacrées à l'adaptation aux changements climatiques (action 46) du PDI, tant dans le budget original que dans le budget réel.

Pour l'année 2024, 209,9 M\$, soit 10,3 % des investissements dans l'adaptation aux changements climatiques, ont été consacrés aux infrastructures naturelles et hybrides. Par ailleurs, 222,4 M\$, soit 10,9 %, ont été consacrés aux infrastructures grises admissibles; et 1 610,8 M\$, soit 78,8 %, aux autres investissements non liés à l'adaptation aux changements climatiques.

**Tableau 91 - Investissements en adaptation aux changements climatiques en 2024**

(en milliers de dollars)

|                                                      | Réel               |               | Budget original    |               | Écart            |
|------------------------------------------------------|--------------------|---------------|--------------------|---------------|------------------|
|                                                      | \$                 | Taux          | \$                 | Taux          | \$               |
| <b>Catégories d'investissements</b>                  |                    |               |                    |               |                  |
| Infrastructures grises admissibles                   | 222 354,0          | 10,9%         | 276 978,3          | 11,1%         | 54 624,3         |
| Infrastructures naturelles et hybrides               | 209 918,7          | 10,3%         | 240 593,4          | 9,6%          | 30 674,7         |
| Autres investissements                               | 1 610 837,3        | 78,8%         | 1 977 029,4        | 79,3%         | 366 192,1        |
| <b>Total - Investissements des services centraux</b> | <b>2 043 110,0</b> | <b>100,0%</b> | <b>2 494 601,1</b> | <b>100,0%</b> | <b>451 491,1</b> |



Dette et  
financement

2024

Encadrement financier et  
stratégies de financement







## ENCADREMENT FINANCIER ET STRATÉGIES DE FINANCEMENT

### ENCADREMENT FINANCIER

La Ville de Montréal a recours à l’emprunt pour financer une partie de ses investissements. Cela implique qu’elle doit faire des choix, car elle ne peut pas s’endetter outre mesure, bien qu’il n’y ait pas de limite légale à son pouvoir d’emprunt. La Ville a donc élaboré une stratégie financière qui tient compte notamment de son endettement. C’est dans cet esprit qu’elle s’est dotée, en 2004, d’une politique de gestion de sa dette.

Rappelons que cette politique a pour but de :

- définir les objectifs de la gestion de la dette;
- rendre plus systématique le processus de prise de décision;
- assurer la cohérence en introduisant discipline et continuité dans le processus de décision en matière d’endettement;
- doter la Ville d’un encadrement permettant de maintenir, voire d’améliorer sa situation financière.

La politique de gestion de la dette fixe également certaines balises essentielles à de bonnes pratiques de gestion. Ces dernières composent l’encadrement financier et sont résumées dans le tableau suivant.

**Tableau 92 – Encadrement financier**

| Balises                                                                        | Définitions                                                                                                                          | Objectifs                                                                                           | Limite                                                                                                          |
|--------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b><u>Dette directe et indirecte nette</u></b><br><b>Revenus annuels</b>       | Solde de la dette nette par rapport aux revenus annuels                                                                              | Limiter le niveau de la dette                                                                       | Limiter le niveau de la dette directe et indirecte nette à 100 % des revenus annuels                            |
| <b><u>Coût annuel net de la dette</u></b><br><b>Dépenses de fonctionnement</b> | Coût net de la dette par rapport à l'ensemble des charges, du financement et des affectations                                        | Limiter le coût net de la dette                                                                     | Limiter le coût annuel net de la dette à la charge des contribuables à 16 % des dépenses de fonctionnement      |
| <b>Réserves de fonds</b><br><b>(Excédents affectés)</b>                        | Excédents annuels cumulés des revenus sur les dépenses, réservés à des fins particulières                                            | Créer des réserves suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues        | Aucune                                                                                                          |
| <b>Réserve financière pour le paiement accéléré de la dette</b>                |                                                                                                                                      | Prévoir à même les frais financiers une contribution volontaire devant servir à rembourser la dette | 5 M\$ + une hausse minimum de 10 % par année et affecter 50 % des économies d'intérêts pour rembourser la dette |
| <b><u>Dette nette</u></b><br><b>Potentiel fiscal</b>                           | Solde des emprunts contractés par la Ville et à la charge de celle-ci par rapport à la capacité qu'a la Ville de générer des revenus | Éviter que la dette augmente plus rapidement que la capacité qu'a la Ville de générer des revenus   | Aucune                                                                                                          |
| <b>Dette par habitant</b>                                                      | Niveau d'endettement net par habitant                                                                                                | Déterminer le niveau de la dette par habitant                                                       | Aucune                                                                                                          |

## STRATÉGIES DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

En 2024, diverses sources de financement autres que l'emprunt ont servi à financer les dépenses de 2,0 G\$ imputées aux différents règlements d'emprunt et autres prêts, comme le présente le tableau suivant.

**Tableau 93 – Sources de financement et répartition des dépenses<sup>1</sup>**

(en millions de dollars)

|                                                                    | 2022           | 2023           | 2024           |
|--------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| <b>Paielement au comptant d'immobilisations et autres</b>          |                |                |                |
| Réserve pour le paiement au comptant d'immobilisations             | 261,3          | 529,6          | 647,4          |
| Réserve Eau                                                        | 54,8           | 53,6           | 55,9           |
| Autres paiements au comptant <sup>2</sup>                          | 97,3           | 164,0          | 69,7           |
| <b>Sous-total paiement au comptant</b>                             | <b>413,4</b>   | <b>747,2</b>   | <b>773,0</b>   |
| <b>Subventions gouvernementales</b>                                |                |                |                |
| Subventions différées                                              | 151,4          | 115,1          | 46,2           |
| Subventions comptant                                               | 619,8          | 252,1          | 183,0          |
| <b>Sous-total subventions gouvernementales</b>                     | <b>771,2</b>   | <b>367,2</b>   | <b>229,2</b>   |
| <b>Total des autres sources de financement</b>                     | <b>1 184,6</b> | <b>1 114,4</b> | <b>1 002,2</b> |
| <b>Dépenses à financer par emprunts</b>                            | <b>806,0</b>   | <b>948,8</b>   | <b>1 040,9</b> |
| <b>Total – Montant global imputé à l'activité d'investissement</b> | <b>1 990,6</b> | <b>2 063,2</b> | <b>2 043,1</b> |
| <b>Répartition des dépenses</b>                                    |                |                |                |
| Dépenses d'immobilisations                                         | 1 871,8        | 1 969,7        | 1 907,4        |
| Contrat de location-acquisition                                    | 23,7           | 4,6            | 9,9            |
| Émission de prêt                                                   | 15,8           | 13,4           | -              |
| Dépenses de fonctionnement <sup>2</sup>                            | 63,1           | 47,7           | 76,1           |
| Propriétés acquises à des fins de revente                          | 16,2           | 27,8           | 49,7           |
| <b>Dépenses totales imputées à l'activité d'investissement</b>     | <b>1 990,6</b> | <b>2 063,2</b> | <b>2 043,1</b> |

1. Pour l'ensemble des dépenses (d'immobilisations, de fonctionnement et autres).

2. Inclut un montant pour des travaux effectués pour des tiers et pour lesquels la Ville se fait rembourser.



### STRATÉGIE DE PAIEMENT AU COMPTANT (PCI)

Auparavant, la Ville finançait par emprunt la majorité de ses investissements. Depuis 2014, elle a opté pour une stratégie visant à accroître substantiellement, d'année en année, la portion des investissements qui sera financée au comptant. Au 31 décembre 2024, un montant de 257,1 M\$ était réservé pour le paiement au comptant de dépenses d'investissement encourues à cette même date.

### SUBVENTIONS DETTES, DEVENUES SUBVENTIONS DIFFÉRÉES

Afin de financer une partie des investissements de la Ville, le gouvernement du Québec octroie à celle-ci des subventions. Certaines sont payées au comptant, alors que d'autres sont versées sur plusieurs années, selon les différents programmes et protocoles d'entente. Auparavant, la Ville devait financer par emprunt la part des subventions du gouvernement du Québec qui était remboursable sur plusieurs années (subventions dettes). Le coût de l'emprunt était alors remboursé par les différents ministères. Depuis quelques années, de nouvelles clauses ont été ajoutées aux protocoles afin que la Ville ne soit plus obligée d'emprunter, et ce, même si la subvention est remboursée par le gouvernement sur plusieurs années (subventions différées). Dans ce cas, des clauses particulières indiquent comment déterminer les dépenses d'intérêts qui seront effectivement remboursées à la Ville par les ministères.

Du point de vue financier, il est nettement préférable pour la Ville de profiter de ces nouvelles conditions. Cela diminue le besoin d'emprunts et génère des revenus d'intérêts supérieurs, compte tenu des taux d'intérêt actuels des emprunts, des subventions et des placements.

C'est dans ce contexte qu'à la fin de 2015, la Ville a adapté sa stratégie de financement des investissements qui bénéficient de subventions gouvernementales à être versées sur plusieurs années (subventions différées). Cette stratégie sera revue en fonction de l'évolution future des taux d'intérêt des emprunts, des subventions et des placements.

### FINANCEMENT PAR EMPRUNT

Une partie des investissements est à la charge de tiers (principalement la CSEM) et l'autre, à la charge des contribuables. Dans les deux cas, une portion doit être financée par emprunt. Par conséquent, une partie des emprunts sera à la charge de tiers et l'autre, à la charge des contribuables.

Plusieurs facteurs doivent être considérés avant la réalisation des emprunts, notamment :

- La capacité de réalisation des investissements au cours des exercices financiers;
- La stratégie de report du financement à long terme des investissements;
- L'utilisation des sommes réservées en vue de réduire le recours à l'emprunt, notamment les sommes provenant de la politique de gestion de la dette et celles affectées à la réserve pour immobilisations;
- Depuis 2011, l'émission par la Ville des emprunts à long terme nécessaires au financement des investissements non subventionnés de la STM. La STM en assume tous les frais;

- Les emprunts échus au cours de l'exercice et pour lesquels des refinancements sont requis.

En tenant compte de l'ensemble de ces paramètres, la Ville a émis en 2024 un volume d'emprunts de 1 060,0 M\$ ainsi qu'un contrat de location-acquisition de 9,9 M\$. Les emprunts ont été émis pour des termes de 5, 10 et 19 ans, selon les besoins et les occasions des marchés financiers. La Ville a obtenu un taux d'intérêt nominal moyen de 4,25 %. Ces emprunts ont été émis à des fins de refinancement pour 19,6 M\$, aux fins de la STM pour 127,2 M\$, et à des fins de financement à long terme des dépenses d'investissement de la Ville pour 913,2 M\$.

Compte tenu des dépenses, des autres sources de financement et des emprunts émis en 2024, voici l'évolution du solde des dépenses à financer en fin d'exercice :

**Tableau 94 – Évolution du solde à financer**

(en millions de dollars)

|                                                                                                            | 2022           | 2023           | 2024           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| <b>Solde des dépenses à financer par emprunt au 1<sup>er</sup> janvier</b>                                 | <b>736,1</b>   | <b>901,4</b>   | <b>945,3</b>   |
| Plus : dépenses                                                                                            | 1 990,7        | 2 063,2        | 2 043,1        |
| Moins : autres sources de financement (voir tableau 92)                                                    | (1 184,6)      | (1 114,4)      | (1 002,2)      |
| <b>Total – Montant à financer par emprunt</b>                                                              | <b>1 542,2</b> | <b>1 850,2</b> | <b>1 986,2</b> |
| Moins : emprunts réalisés                                                                                  | (640,8)        | (904,9)        | (923,2)        |
| <b>Solde des dépenses à financer par emprunt au 31 décembre</b>                                            | <b>901,4</b>   | <b>945,3</b>   | <b>1 063,0</b> |
| <b>Moins : Montant réservé en vue du paiement comptant des immobilisations au 31 décembre <sup>1</sup></b> | <b>(517,6)</b> | <b>(444,2)</b> | <b>(257,1)</b> |
|                                                                                                            | <b>383,8</b>   | <b>501,1</b>   | <b>805,9</b>   |

1. Le montant de la réserve de paiement au comptant inclut une subvention reçue du Gouvernement du Québec de 150,0 M\$ qui a été octroyée à la Ville de Montréal pour lui permettre d'accélérer ses investissements en matière d'infrastructures vertes pour la gestion des eaux tel que prévu au budget 2020.

Après la réalisation du programme d'emprunts, au 31 décembre 2024, la dette brute non consolidée de la Ville s'élevait à 11,8 G\$, alors que la dette nette atteignait 6,8 G\$. Les coûts bruts et nets de cette dette pour les exercices de 2022 à 2024 sont présentés dans le tableau ci-après. En 2024, le coût brut s'élevait à 1,3 G\$ et le coût net, à 931,8 M\$, alors que les budgets respectifs étaient de 1,3 G\$ et de 946,2 M\$.

**Tableau 95 – Évolution du coût réel de la dette**

(en milliers de dollars)

|                                                                            | 2022               | 2023               | 2024               | Budget<br>original<br>2024 | Écart<br>2024    | Budget modifié<br>2024 |
|----------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|----------------------------|------------------|------------------------|
| <b>Coût brut de la dette</b>                                               |                    |                    |                    |                            |                  |                        |
| Intérêts et autres frais                                                   | 417 120,8          | 419 984,7          | 431 203,8          | 452 857,1                  | 21 653,3         | 453 182,7              |
| Remboursement de capital et contributions aux fonds d'amortissement        | 595 908,9          | 634 241,7          | 638 791,4          | 636 438,4                  | (2 353,0)        | 636 556,7              |
|                                                                            | <b>1 013 029,7</b> | <b>1 054 226,4</b> | <b>1 069 995,2</b> | <b>1 089 295,5</b>         | <b>19 300,3</b>  | <b>1 089 739,4</b>     |
| Affectation au remboursement de la dette                                   | 182 200,9          | 67 923,5           | 67 622,9           | 67 422,6                   | (200,3)          | 67 422,6               |
| Remboursement de capital par subventions <sup>1</sup>                      | 56 361,5           | 59 239,9           | 51 398,7           | 44 970,5                   | (6 428,2)        | 44 970,5               |
| Remboursement de capital de la STM <sup>2</sup>                            | 27 190,9           | 30 695,7           | 87 609,4           | 87 609,4                   | -                | 87 609,4               |
|                                                                            | <b>265 753,3</b>   | <b>157 859,1</b>   | <b>206 631,0</b>   | <b>200 002,5</b>           | <b>(6 628,5)</b> | <b>200 002,5</b>       |
| <b>Coût brut de la dette</b>                                               | <b>1 278 783,0</b> | <b>1 212 085,5</b> | <b>1 276 626,2</b> | <b>1 289 298,0</b>         | <b>12 671,8</b>  | <b>1 289 741,9</b>     |
| <b>Moins :</b>                                                             |                    |                    |                    |                            |                  |                        |
| Revenus de placement des fonds d'amortissement                             | 83 367,8           | 79 049,2           | 86 960,0           | 91 950,2                   | 4 990,2          | 91 950,2               |
| Subventions à recevoir du gouvernement du Québec                           |                    |                    |                    |                            |                  |                        |
| pour la portion des intérêts                                               | 17 933,5           | 15 452,3           | 10 585,5           | 9 496,2                    | (1 089,3)        | 9 496,2                |
| pour la portion du capital <sup>1</sup>                                    | 56 361,5           | 59 239,9           | 51 398,7           | 44 970,5                   | (6 428,2)        | 44 970,5               |
|                                                                            | <b>157 662,8</b>   | <b>153 741,4</b>   | <b>148 944,2</b>   | <b>146 416,9</b>           | <b>(2 527,3)</b> | <b>146 416,9</b>       |
| <b>Moins :</b>                                                             |                    |                    |                    |                            |                  |                        |
| Recouvrement de la Société de transport de Montréal                        |                    |                    |                    |                            |                  |                        |
| pour la portion des intérêts                                               | 49 661,1           | 51 829,0           | 53 792,1           | 53 779,4                   | (12,7)           | 53 779,4               |
| pour la portion du capital <sup>2</sup>                                    | 27 190,9           | 30 695,7           | 87 609,4           | 87 609,4                   | -                | 87 609,4               |
| Recouvrement sous la forme de redevances du fonds des conduits souterrains | 46 696,7           | 51 884,6           | 54 433,9           | 55 251,1                   | 817,2            | 55 251,1               |
|                                                                            | <b>123 548,7</b>   | <b>134 409,3</b>   | <b>195 835,4</b>   | <b>196 639,9</b>           | <b>804,5</b>     | <b>196 639,9</b>       |
| <b>Coût net de la dette à la charge des contribuables</b>                  | <b>997 571,5</b>   | <b>923 934,8</b>   | <b>931 846,6</b>   | <b>946 241,2</b>           | <b>10 949,0</b>  | <b>946 685,1</b>       |

1. Cette dépense est annulée en contrepartie des subventions du gouvernement du Québec, pour la portion du capital.
2. Cette dépense est annulée en contrepartie des sommes remboursées par la STM, pour la portion du capital.

## ÉVOLUTION DE LA DETTE DIRECTE

Le graphique suivant illustre l'évolution de la dette directe, brute et nette, depuis l'année 2015.

La dette nette comprend l'ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par le gouvernement du Québec et d'autres tiers, ainsi que des sommes accumulées dans le fonds d'amortissement.

La dette nette est en hausse de 2,9 % par rapport à 2023. Elle a atteint 6,8 G\$ en 2024, soit une hausse de 192 M\$.

### Graphique 9 – Évolution de la dette directe brute et nette

(en millions de dollars)



1. Correspondent aux sommes à la charge du gouvernement du Québec et des usagers et usagers de la CSEM, ainsi qu'aux sommes accumulées dans le fonds d'amortissement.

## ÉVOLUTION DE LA DETTE CONSOLIDÉE DIRECTE ET INDIRECTE

Le graphique suivant illustre l'évolution de la dette consolidée, brute et nette, de la Ville de Montréal, de 2015 à 2024. La dette consolidée comprend la dette directe de la Ville et celle de certains organismes faisant partie du périmètre comptable de la Ville, soit la STM ainsi que la SHDM.

### Graphique 10 – Évolution de la dette consolidée brute et nette

(en millions de dollars)



1. Correspondent aux sommes à la charge du gouvernement du Québec et des usagers de la CSEM, ainsi qu'aux sommes accumulées au fonds d'amortissement.

## ÉVOLUTION DES RATIOS ÉNONCÉS DANS LA POLITIQUE DE GESTION DE LA DETTE

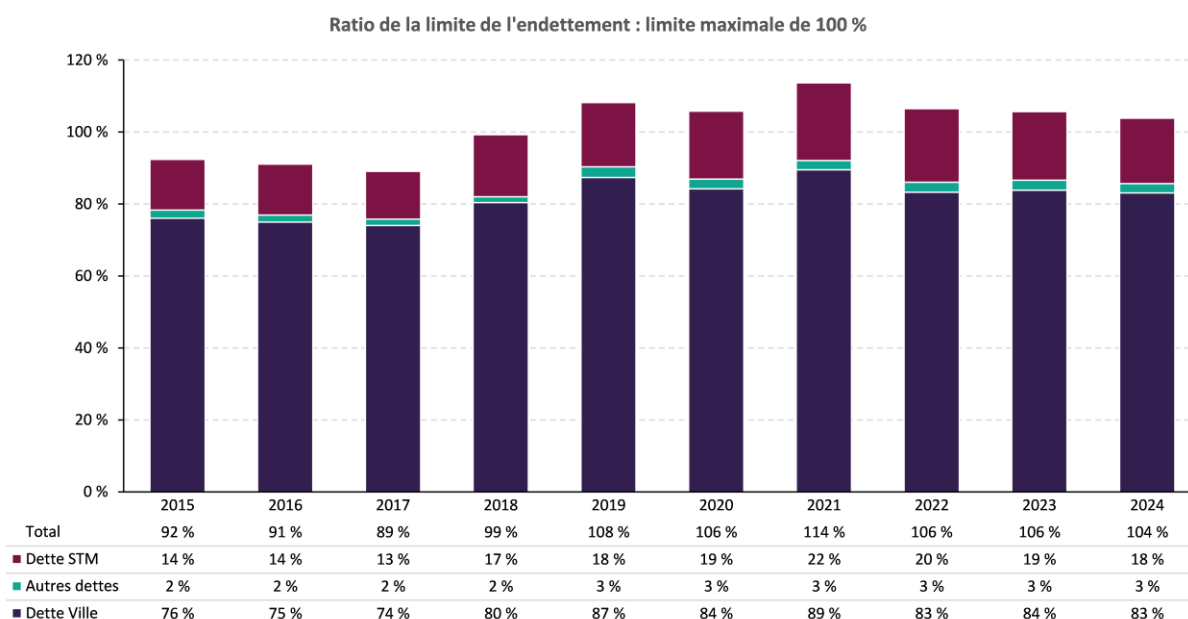
### Ratio de la limite d'endettement

La politique de gestion de la dette, en vigueur depuis 2004, établit un certain nombre de paramètres afin de guider les actions de la Ville relativement à la gestion de sa dette. L'un de ces paramètres a pour but de limiter le niveau de la dette consolidée nette (excluant la dette attribuable au refinancement de la dette actuarielle initiale) à un maximum équivalant à 100 % des revenus du budget global de la Ville de Montréal.

L'analyse des données permet de constater que, pour 2024, ce ratio atteint 104 %, soit 4 % au-dessus de la limite fixée de 100 %, mais aussi 4 % sous le ratio prévu au budget de 2024. Ce résultat est cohérent avec les stratégies retenues par l'administration municipale prévoyant une dérogation à ce paramètre de la politique de gestion de la dette à compter de 2019 et jusqu'en 2026, et portant la limite du ratio d'endettement à un maximum de 120 %. Cette orientation vise à permettre un important rattrapage dans le déficit d'entretien des actifs municipaux tout en assurant un contrôle serré du bilan financier de la Ville.

### Graphique 11 – Dette directe et indirecte nette (excluant la dette actuarielle initiale), en pourcentage des revenus de la Ville

(données au 31 décembre de chacune des années)

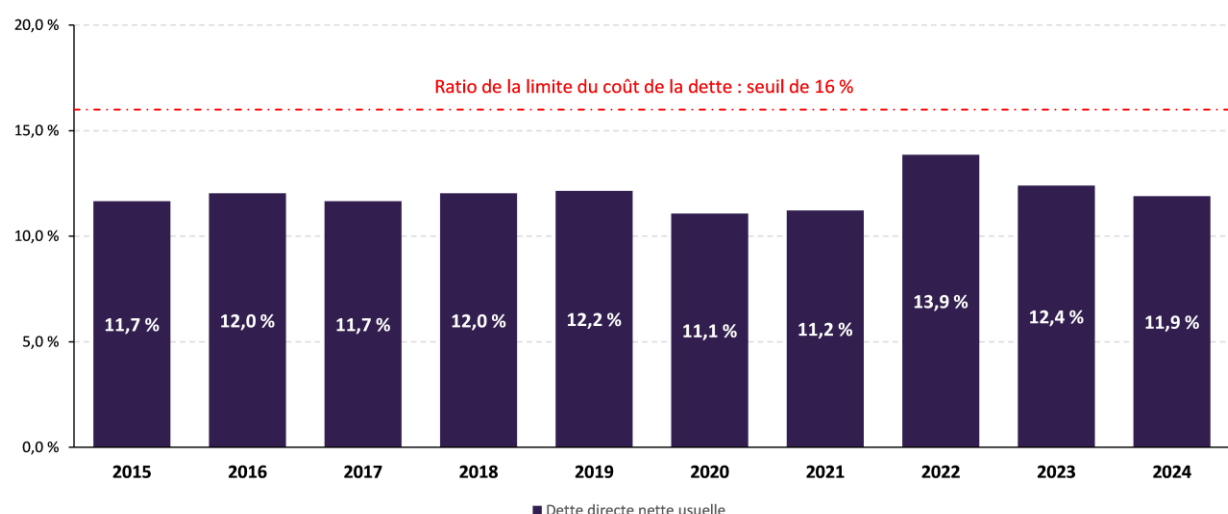


## Ratio de la limite du coût de la dette

Le graphique suivant présente le coût net<sup>14</sup> de la dette par rapport à l'ensemble des dépenses<sup>15</sup>. La politique de gestion de la dette limite le coût net de la dette (excluant le coût net de la dette émise aux fins du refinancement de la dette actuarielle initiale) à un maximum de 16 % de l'ensemble des charges et du financement de la Ville.

Depuis 2014, ce ratio est relativement stable, étant passé de 11,7 % en 2015 à 11,9 % en 2024.

**Graphique 12 – Coût net du service de la dette, en pourcentage des charges de fonctionnement**



<sup>14</sup> Le coût net de la dette exclut celui de la dette émise aux fins du refinancement de la dette actuarielle initiale de cinq des six régimes de retraite de l'ancienne Ville de Montréal, qui s'élève à 83,0 M\$.

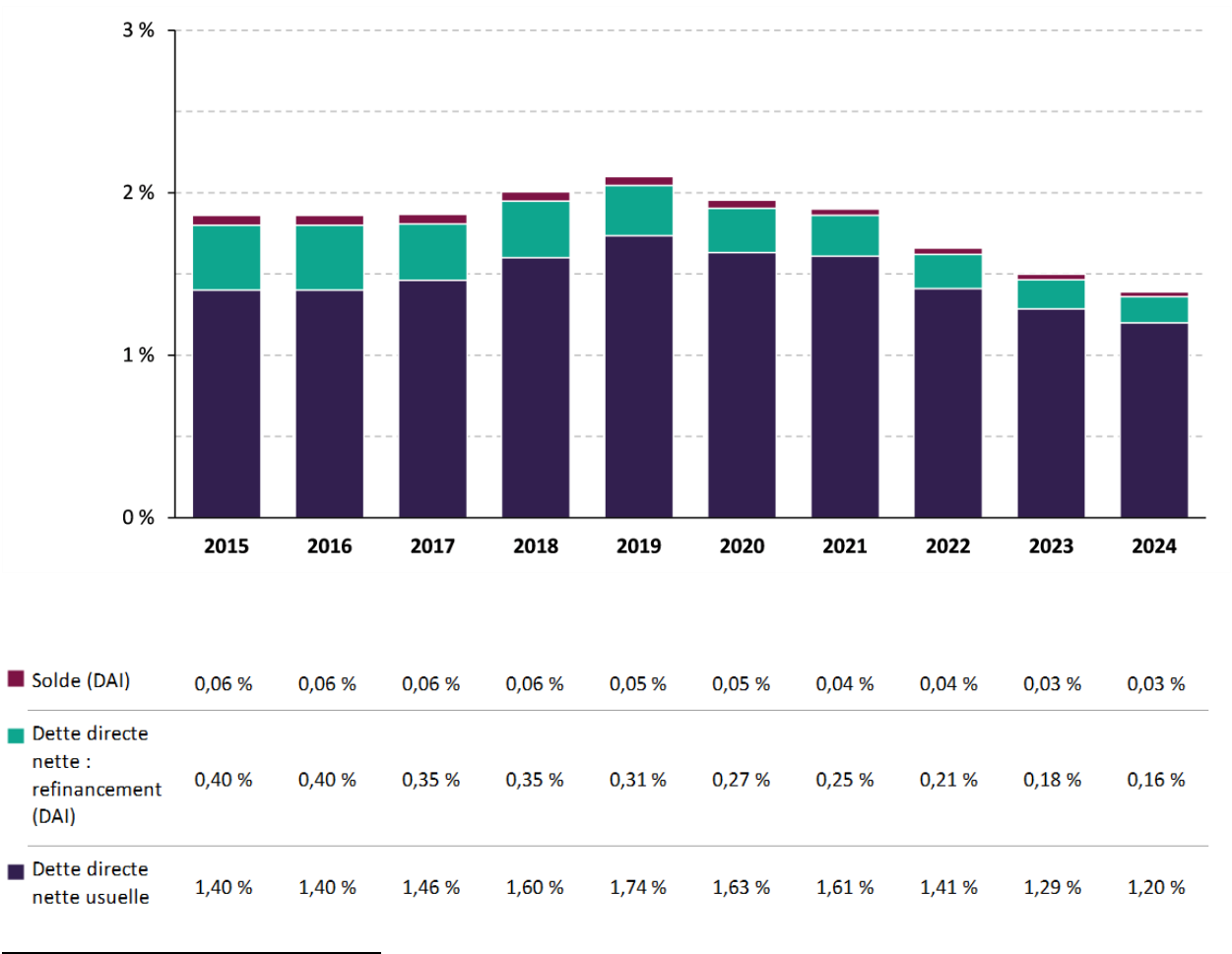
<sup>15</sup> Le niveau des dépenses utilisé pour l'établissement de ce ratio est celui présenté au tableau 3 – Excédent non consolidé des activités de fonctionnement par secteurs d'activité à des fins fiscales.

Ratio du poids de la dette par rapport à la richesse foncière

Le graphique suivant présente la dette directe nette en pourcentage de l'évaluation imposable équivalente uniformisée<sup>16</sup>. Le poids de la dette directe nette est passé de 1,40 % en 2015 à 1,20 % en 2024. En tenant compte du refinancement de la dette actuarielle initiale (DAI) de certains régimes de retraite, ce ratio atteint 1,39 % en décembre 2024. Cette variation est attribuable à trois facteurs principaux :

- L'appréciation de la valeur des immeubles sur le territoire de Montréal;
- L'évolution à la hausse de la dette directe nette, excluant le refinancement de la DAI;
- La stratégie de refinancement de la DAI de la Ville de Montréal.

Graphique 13 – Dette directe nette et dette actuarielle initiale, en pourcentage de l'évaluation imposable équivalente uniformisée



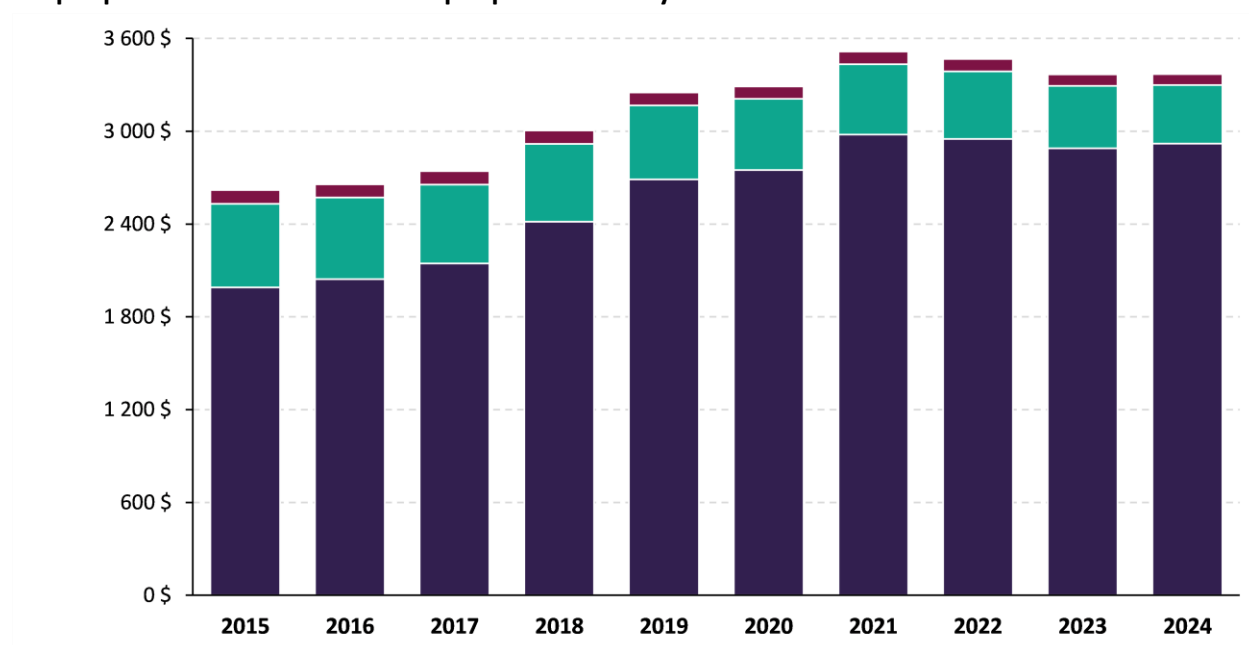
<sup>16</sup> La valeur imposable équivalente uniformisée correspond à la valeur imposable plus la valeur ajustée des immeubles non imposables assujettis à des paiements tenant lieu de taxes. La valeur imposable équivalente est redressée de façon à tenir compte de l'évolution du marché immobilier depuis le dépôt du rôle foncier et à refléter les valeurs plus récentes (uniformisées).



## Ratio du poids de la dette par personne citoyenne

Le prochain graphique indique que la dette directe nette par personne résidant à Montréal a augmenté de 29 % depuis 2015, en incluant le refinancement de la dette actuarielle initiale. Elle est passée de 2 620,0 \$ en 2015 à 3 370,0 \$ en 2024, soit une augmentation cumulative de 750,0 \$ par personne. De 2023 à 2024, elle est passée de 3 368,0 \$ à 3 370,0 \$; la dette par personne résidant à Montréal a donc connu une hausse de 2,0 \$, ou 0,06 %. Cette baisse résulte de la combinaison de deux facteurs, soit une hausse de l'endettement de la Ville de 91,0 \$ contrebalancée par une réduction de 89,0 \$ attribuable à la croissance de la population de Montréal.

**Graphique 14 – Dette directe nette par personne citoyenne**



|                                                                                  |              |              |              |              |              |              |              |              |              |              |
|----------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| <span style="color: #800080;">■</span> Solde (DAI)                               | 89           | 87           | 86           | 87           | 83           | 81           | 81           | 81           | 75           | 72           |
| <span style="color: #008080;">■</span> Dette directe nette : refinancement (DAI) | 541          | 526          | 511          | 503          | 478          | 459          | 456          | 437          | 403          | 378          |
| <span style="color: #800080;">■</span> Dette directe nette usuelle               | 1 990        | 2 045        | 2 145        | 2 415        | 2 690        | 2 750        | 2 978        | 2 950        | 2 890        | 2 920        |
| <b>Total</b>                                                                     | <b>2 620</b> | <b>2 658</b> | <b>2 742</b> | <b>3 005</b> | <b>3 251</b> | <b>3 290</b> | <b>3 515</b> | <b>3 468</b> | <b>3 368</b> | <b>3 370</b> |

### CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ÉNONCÉES DANS LA POLITIQUE DE GESTION DE LA DETTE

La politique de gestion de la dette prévoit l'ajout, chaque année, de contributions volontaires pour réduire le niveau de la dette. Depuis leur mise en place en 2004, ces contributions, qui se sont élevées à 105,4 M\$ en 2024, ont permis de diminuer l'endettement global net de 1,1 G\$, notamment par l'augmentation des cotisations pour le remboursement accéléré d'un emprunt, pour 9,2 M\$; par la réduction du recours à l'emprunt dans différents règlements d'emprunt, pour 335,7 M\$; ou encore par un recours moindre au refinancement, pour 656,7 M\$. Un solde de 109,7 M\$ demeure en réserve au 31 décembre 2024. Il sera utilisé ultérieurement pour réduire les emprunts de refinancement ou pour financer au comptant des dépenses imputées aux règlements d'emprunt.

La mise en œuvre de la politique de gestion de la dette aura donc permis d'améliorer le profil financier de la Ville et, ce faisant, aura contribué à bonifier la cote de crédit de celle-ci<sup>17</sup>.

---

<sup>17</sup> Moody's, depuis 2006 : Aa2; Standard & Poor's, depuis 2022 : AA.

# Annexes

# 2024

Données historiques  
(revenus et charges)

Gestion de l'eau

Répartition des  
compétences  
d'agglomération  
et locales

Glossaire

Index des sigles,  
des acronymes et  
des autres abréviations





## 1. DONNÉES HISTORIQUES (REVENUS ET CHARGES)

**Tableau 96 – Historique des revenus et des charges de fonctionnement à des fins fiscales**

(en milliers de dollars)

|                                                                               | 2015               | 2016               | 2017               | 2018               | 2019               | 2020               | 2021               | 2022               | 2023               | 2024               |
|-------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| <b>Revenus</b>                                                                |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |
| Taxes                                                                         | 3 173 700,8        | 3 262 398,2        | 3 343 440,9        | 3 482 078,4        | 3 554 283,0        | 3 661 050,5        | 3 693 223,4        | 3 809 306,4        | 3 962 830,3        | 4 205 654,8        |
| Compensations tenant lieu de taxes                                            | 254 543,3          | 252 329,6          | 260 024,1          | 264 416,6          | 274 855,2          | 279 132,6          | 285 843,4          | 264 410,7          | 296 764,6          | 287 922,5          |
| Quotes-parts                                                                  | 406 084,3          | 404 753,5          | 397 246,2          | 418 105,5          | 425 936,3          | 424 495,6          | 438 752,6          | 487 408,4          | 524 022,1          | 544 236,8          |
| Transferts                                                                    | 256 024,0          | 244 535,7          | 350 701,8          | 283 068,2          | 358 667,5          | 825 161,9          | 493 004,5          | 631 572,3          | 563 115,7          | 711 947,1          |
| Services rendus et autres revenus                                             | 834 531,3          | 857 965,8          | 940 792,0          | 1 034 462,6        | 1 078 468,1        | 941 282,8          | 1 125 704,1        | 1 242 535,2        | 1 263 940,3        | 1 402 933,9        |
|                                                                               | <b>4 924 883,7</b> | <b>5 021 982,8</b> | <b>5 292 205,0</b> | <b>5 482 131,3</b> | <b>5 692 210,1</b> | <b>6 131 123,4</b> | <b>6 036 528,0</b> | <b>6 435 233,0</b> | <b>6 610 673,0</b> | <b>7 152 695,1</b> |
| <b>Charges de fonctionnement et autres activités financières</b>              |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |
| Rémunération globale                                                          | 2 369 989,5        | 2 367 691,3        | 2 412 358,5        | 2 365 334,2        | 2 347 058,6        | 2 449 339,7        | 2 610 903,1        | 2 719 333,5        | 2 657 470,1        | 2 787 005,3        |
| Frais de financement                                                          | 377 064,7          | 382 947,0          | 389 789,0          | 397 165,8          | 400 983,0          | 396 696,3          | 406 616,2          | 417 120,8          | 419 984,7          | 431 203,9          |
| Contributions à des organismes                                                | 698 336,3          | 769 656,4          | 854 046,1          | 792 077,5          | 943 341,4          | 1 015 928,4        | 1 088 199,4        | 1 076 686,3        | 1 142 649,7        | 1 250 439,3        |
| Biens et services                                                             | 752 345,2          | 776 005,5          | 847 837,0          | 871 998,6          | 976 812,5          | 986 647,7          | 974 373,0          | 1 053 881,5        | 1 200 622,2        | 1 267 308,4        |
| Autres objets de dépenses                                                     | 105 373,1          | 95 833,8           | 84 159,2           | 97 738,1           | 16 879,8           | 38 863,5           | 32 883,5           | 56 469,3           | 93 533,2           | 101 183,4          |
|                                                                               | <b>4 303 108,8</b> | <b>4 392 134,0</b> | <b>4 588 189,8</b> | <b>4 524 314,2</b> | <b>4 685 075,3</b> | <b>4 887 475,6</b> | <b>5 112 975,2</b> | <b>5 323 491,4</b> | <b>5 514 259,9</b> | <b>5 837 140,3</b> |
| <b>Remboursement de la dette à long terme</b>                                 | <b>(387 158,8)</b> | <b>(449 312,5)</b> | <b>(463 853,5)</b> | <b>(473 755,5)</b> | <b>(495 960,9)</b> | <b>(534 848,0)</b> | <b>(568 666,6)</b> | <b>(595 908,9)</b> | <b>(634 241,7)</b> | <b>(638 791,4)</b> |
| <b>Affectations</b>                                                           | <b>(88 802,8)</b>  | <b>(41 416,3)</b>  | <b>(100 651,8)</b> | <b>(271 368,0)</b> | <b>(260 314,7)</b> | <b>(461 803,6)</b> | <b>(61 813,5)</b>  | <b>(172 037,9)</b> | <b>(274 620,2)</b> | <b>(499 987,5)</b> |
| <b>Excédent (déficit) des activités de fonctionnement à des fins fiscales</b> | <b>145 813,3</b>   | <b>139 120,0</b>   | <b>139 509,9</b>   | <b>212 693,6</b>   | <b>250 859,2</b>   | <b>246 996,2</b>   | <b>293 072,7</b>   | <b>343 794,8</b>   | <b>187 551,2</b>   | <b>176 775,9</b>   |





## 2. GESTION DE L'EAU

**Tableau 97 – Activités de fonctionnement à des fins fiscales liées à la gestion de l'eau par compétence**

(en milliers de dollars)

|                                                                              | 2024              |                |                         |                |                  |                  |                 |                | 2023           |
|------------------------------------------------------------------------------|-------------------|----------------|-------------------------|----------------|------------------|------------------|-----------------|----------------|----------------|
|                                                                              | Conseil municipal |                | Conseil d'agglomération |                | Éliminations     |                  | Total           |                | Total          |
|                                                                              | Budget original   | Réel           | Budget original         | Réel           | Budget original  | Réel             | Budget original | Réel           | Réel           |
| <b>Revenus</b>                                                               |                   |                |                         |                |                  |                  |                 |                |                |
| Quotes-parts – Service de l'eau                                              | -                 | -              | 197 694                 | 197 694        | (161 970)        | (161 970)        | 35 724          | 35 724         | 33 080         |
| Quotes-parts – Alimentation en eau potable                                   | -                 | -              | 103 669                 | 100 506        | (86 598)         | (85 115)         | 17 071          | 15 391         | 16 345         |
| Quotes-parts – Financement des investissements TECQ                          | -                 | -              | 10 053                  | 10 053         | (3 824)          | (3 824)          | 6 229           | 6 229          | 5 008          |
| Quotes-parts – Financement des investissements FCCQ                          | -                 | -              | 8 361                   | 8 361          | (4 372)          | (4 372)          | 3 989           | 3 989          | 4 033          |
| Quotes-parts – Tarifaire (compteurs d'eau)                                   | -                 | -              | 1 892                   | 1 340          | (1 395)          | (1 217)          | 497             | 123            | 172            |
| Taxation relative à l'eau                                                    | 470 454           | 473 888        | -                       | -              | -                | -                | 470 454         | 473 888        | 445 313        |
| Tarification forfaitaire et au compteur                                      | 15 276            | 10 315         | -                       | -              | -                | -                | 15 276          | 10 315         | 10 489         |
| Tarification des eaux usées et vente d'eau potable à Charlemagne             | -                 | -              | 6 431                   | 8 705          | -                | -                | 6 431           | 8 705          | 4 352          |
| Revenus pour activités déléguées d'agglomération                             | 359               | 351            | -                       | -              | (359)            | (351)            | -               | -              | -              |
| Autres revenus et subventions                                                | 4 365             | 5 406          | 2 430                   | 4 759          | -                | (202)            | 6 795           | 9 963          | 7 059          |
| <b>Total – Revenus</b>                                                       | <b>490 454</b>    | <b>489 960</b> | <b>330 529</b>          | <b>331 417</b> | <b>(258 518)</b> | <b>(257 051)</b> | <b>562 466</b>  | <b>564 327</b> | <b>525 852</b> |
| <b>Dépenses</b>                                                              |                   |                |                         |                |                  |                  |                 |                |                |
| Direction - Service de l'eau                                                 | 297               | 146            | 1 160                   | 342            | -                | -                | 1 456           | 488            | 595            |
| Direction de l'eau potable                                                   | -                 | -              | 64 009                  | 63 618         | -                | -                | 64 009          | 63 618         | 61 012         |
| Direction de l'épuration des eaux usées                                      | -                 | -              | 78 541                  | 79 980         | -                | -                | 78 541          | 79 980         | 73 776         |
| Direction des réseaux d'eau                                                  | 8 756             | 9 226          | 11 956                  | 12 364         | (359)            | (351)            | 20 353          | 21 239         | 19 843         |
| Direction de la gestion des actifs                                           | 17 287            | 17 240         | 7 823                   | 7 665          | -                | -                | 25 111          | 24 905         | 23 211         |
| Direction des projets majeurs                                                | -                 | -              | 1 087                   | 3 130          | -                | -                | 1 087           | 3 130          | 2 084          |
| Direction des stratégies et de la performance                                | 1 708             | 1 757          | 3 988                   | 4 100          | -                | -                | 5 695           | 5 857          | 5 497          |
| Dotation des arrondissements pour l'entretien des réseaux                    | 77 942            | 82 043         | -                       | -              | -                | -                | 77 942          | 82 043         | 71 633         |
| Autres unités (s.profess. et tech., laboratoire, géomatique, etc.)           | 17 300            | 17 556         | 15 832                  | 14 655         | -                | (168)            | 33 132          | 32 042         | 31 019         |
| Frais généraux d'administration                                              | 18 019            | 18 659         | 26 830                  | 27 042         | -                | -                | 44 848          | 45 701         | 42 139         |
| Frais de financement                                                         | 16 086            | 18 269         | 38 621                  | 33 277         | -                | -                | 54 707          | 51 546         | 44 944         |
| <b>Total – Dépenses</b>                                                      | <b>157 394</b>    | <b>164 895</b> | <b>249 846</b>          | <b>246 171</b> | <b>(359)</b>     | <b>(519)</b>     | <b>406 881</b>  | <b>410 548</b> | <b>375 753</b> |
| <b>Financement</b>                                                           |                   |                |                         |                |                  |                  |                 |                |                |
| Remboursement de la dette à long terme                                       | 29 890            | 32 265         | 69 033                  | 64 252         | -                | -                | 98 923          | 96 518         | 86 385         |
| <b>Total – Financement</b>                                                   | <b>29 890</b>     | <b>32 265</b>  | <b>69 033</b>           | <b>64 252</b>  | <b>-</b>         | <b>-</b>         | <b>98 923</b>   | <b>96 518</b>  | <b>86 385</b>  |
| Quotes-parts pour le financement des activités de l'agglomération            | 258 159           | 256 532        | -                       | -              | (258 159)        | (256 532)        | -               | -              | -              |
| <b>Total – Dépenses, financement et quotes-parts</b>                         | <b>445 443</b>    | <b>453 692</b> | <b>318 879</b>          | <b>310 424</b> | <b>(258 518)</b> | <b>(257 051)</b> | <b>505 804</b>  | <b>507 065</b> | <b>462 138</b> |
| <b>Excédent (déficit) avant affectations</b>                                 | <b>45 011</b>     | <b>36 268</b>  | <b>11 651</b>           | <b>20 993</b>  | <b>-</b>         | <b>-</b>         | <b>56 662</b>   | <b>57 261</b>  | <b>63 714</b>  |
| <b>Affectations</b>                                                          |                   |                |                         |                |                  |                  |                 |                |                |
| Réserves financières                                                         |                   |                |                         |                |                  |                  |                 |                |                |
| - Quote-part tarifaire pour les compteurs                                    | 892               | 549            | (1 444)                 | (825)          | -                | -                | (553)           | (276)          | (558)          |
| - Stratégie de paiement au comptant des immobilisations - Eau                | (42 100)          | (42 100)       | -                       | -              | -                | -                | (42 100)        | (42 100)       | (42 100)       |
| - Autres affectations à la réserve                                           | (3 803)           | (956)          | (10 207)                | (5 886)        | -                | -                | (14 009)        | (6 842)        | (9 572)        |
| <b>Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales <sup>1</sup></b> | <b>-</b>          | <b>(6 239)</b> | <b>(0)</b>              | <b>14 283</b>  | <b>-</b>         | <b>-</b>         | <b>-</b>        | <b>8 044</b>   | <b>11 485</b>  |

1. Un dossier décisionnel sera fait en 2025 pour affecter la réserve financière locale afin de compenser le déficit 2024 de 6 239 k\$ dans la compétence locale





**Tableau 98 – Acquisitions d'immobilisations et sources de financement liées à la gestion de l'eau par compétence**

(en milliers de dollars)

|                                                 | 2024              |                |                         |                |                 |                | 2023           |
|-------------------------------------------------|-------------------|----------------|-------------------------|----------------|-----------------|----------------|----------------|
|                                                 | Conseil municipal |                | Conseil d'agglomération |                | Total           |                | Total          |
|                                                 | Budget original   | Réel           | Budget original         | Réel           | Budget original | Réel           | Réel           |
| <b>Acquisitions d'immobilisations</b>           |                   |                |                         |                |                 |                |                |
| Direction de la gestion des actifs              | 222 991           | 168 046        | -                       | 7 622          | 222 991         | 175 667        | 94 406         |
| Direction de l'eau potable                      |                   |                | 56 228                  | 34 245         | 56 228          | 34 245         | 197 061        |
| Direction des réseaux d'eau                     |                   |                | 139 568                 | 84 039         | 139 568         | 84 039         |                |
| Direction de l'épuration des eaux usées         |                   |                | 41 468                  | 41 308         | 41 468          | 41 308         |                |
| Direction des projets majeurs                   |                   |                | 241 248                 | 104 813        | 241 248         | 104 813        | 228 582        |
| Autres actifs                                   |                   | 21 127         |                         | 21 695         | -               | 42 823         | 24 036         |
| <b>Total des acquisitions d'immobilisations</b> | <b>222 991</b>    | <b>189 173</b> | <b>478 512</b>          | <b>293 721</b> | <b>701 503</b>  | <b>482 894</b> | <b>544 085</b> |
| <b>Sources de financement</b>                   |                   |                |                         |                |                 |                |                |
| Transferts (subventions)                        | 143 335           | 86 289         | 73 859                  | 48 935         | 217 194         | 135 224        | 212 363        |
| Affectations - Réserves financières             | 45 011            | 45 011         | 159 838                 | 134 226        | 204 849         | 179 237        | 55 451         |
| Emprunt à la charge des contribuables           | 34 645            | 56 247         | 244 815                 | 95 884         | 279 460         | 152 131        | 276 271        |
| Autres revenus                                  |                   | 1 626          |                         | 14 675         | -               | 16 301         | 5 692          |
| <b>Total des sources de financement</b>         | <b>222 991</b>    | <b>189 173</b> | <b>478 512</b>          | <b>293 721</b> | <b>701 503</b>  | <b>482 894</b> | <b>549 777</b> |



### 3. RÉPARTITION DES COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION ET LOCALES

| Compétences d'agglomération                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Compétences locales                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'évaluation foncière</li> <li>▪ Les services de police et de sécurité incendie et civile</li> <li>▪ Les services de premiers répondants et répondantes, à l'exception de ceux de la ville de Côte-Saint-Luc</li> <li>▪ Le centre d'appels d'urgence 911</li> <li>▪ La mise en œuvre des schémas de couverture de risques en sécurité incendie</li> <li>▪ La cour municipale</li> <li>▪ Le logement social</li> <li>▪ L'aide destinée aux sans-abris</li> <li>▪ La prévention de la toxicomanie et de la prostitution, et la lutte contre celles-ci</li> <li>▪ L'élimination et la valorisation des matières résiduelles ainsi que tout autre élément relatif à la gestion de celles-ci, si elles sont dangereuses</li> <li>▪ L'élaboration et l'adoption du plan de gestion des matières résiduelles</li> <li>▪ La gestion des cours d'eau municipaux</li> <li>▪ Les équipements et les infrastructures d'alimentation en eau et d'assainissement des eaux usées, sauf les conduites locales</li> <li>▪ Le transport collectif des personnes</li> <li>▪ La détermination de normes minimales de gestion et la planification générale du réseau artériel ainsi que les travaux concernant certaines voies énumérées</li> <li>▪ L'accueil touristique</li> <li>▪ Les parcs industriels</li> <li>▪ Le Conseil des arts de Montréal</li> <li>▪ Les équipements, les infrastructures et les activités d'intérêt collectif nommés à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (n° 1229-2005 et modifications)</li> <li>▪ La contribution au financement du déficit d'Espace pour la vie</li> <li>▪ Toute autre compétence anciennement accordée à la Communauté urbaine de Montréal, dans le cas où la Ville a succédé à celle-ci</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'adoption du plan d'urbanisme et des modifications qui y sont apportées</li> <li>▪ La réglementation en matière de construction, de nuisances et de salubrité</li> <li>▪ L'habitation</li> <li>▪ La collecte et le transport des matières résiduelles</li> <li>▪ La gestion des rues locales et artérielles</li> <li>▪ Les conduites qui, au sein des réseaux d'aqueduc et d'égout, sont de nature locale</li> <li>▪ Les équipements locaux de sport et de loisirs</li> <li>▪ Les bibliothèques locales</li> <li>▪ Les parcs locaux</li> <li>▪ La promotion économique locale, communautaire, culturelle et sociale</li> <li>▪ Le patrimoine</li> <li>▪ La Commission des services électriques de Montréal</li> <li>▪ Les sociétés de développement commercial</li> <li>▪ Les parcs industriels énumérés au règlement RCG 06-020</li> <li>▪ L'organisation des élections</li> </ul> |



## 4. GLOSSAIRE

### Acquisition d'immobilisations

Poste qui représente les sommes destinées aux charges d'immobilisations prévues au programme décennal d'immobilisations (PDI).

### Affectation

Poste qui renvoie aux montants provenant des excédents accumulés et des réserves financières, ou fonds réservés, et qui permet de financer certaines dépenses de fonctionnement de l'exercice courant. Ce poste renvoie également aux montants affectés au renflouement des réserves financières et des fonds réservés ainsi qu'au financement des acquisitions d'immobilisations prévues au PDI.

### Agglomération

L'agglomération de Montréal est le regroupement de l'ensemble des villes de l'île de Montréal. Elle a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2006. Elle sert à administrer les services municipaux qui ont été nommés dans la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (2004) comme relevant du regroupement des municipalités, plutôt que de chacune. Les services concernés comprennent la police et les pompiers, l'aqueduc et le traitement des eaux usées, le transport en commun, les grandes voies de circulation, le développement économique et les équipements régionaux.

### Amortissement

Remboursement graduel d'une dette suivant un plan d'amortissement qui prévoit l'extinction du capital et le paiement des intérêts s'y rapportant.

### Année-personne (a.-p.)

Unité de mesure correspondant au temps de travail d'une personne ou d'un groupe d'employés et d'employées converti en temps de travail régulier (c.-à-d. temps plein). Pour calculer des années-personnes, on divise le nombre total d'heures travaillées par le nombre d'heures normalement contenues dans une année de travail du groupe d'emploi concerné.

### Arrondissement

Division territoriale, administrative et politique. La Ville de Montréal est divisée, pour l'exercice de certaines compétences, en 19 arrondissements, considérés comme des unités d'affaires.

### Budget

Le budget de fonctionnement assure la gestion des affaires courantes : il permet de couvrir les frais liés aux services offerts à la population, comme le déneigement, la sécurité publique, les loisirs et l'alimentation en eau potable. Le financement du budget provient principalement des taxes municipales.

## **Capital**

Somme empruntée, par opposition aux intérêts qui s’y rapportent.

## **Charge des services courants**

Montant déterminé par l’actuaire du régime de retraite pour respecter les obligations de ce régime en fonction des hypothèses actuarielles. Il s’agit de la part de l’employeur.

## **Charges par objets**

Système de classification des charges établi en fonction de la nature économique des biens et des services et défini dans le *Manuel de la présentation de l’information financière municipale*. La classification regroupe les charges selon les objets qui suivent : rémunération; cotisations de l’employeur; transport et communications; services professionnels, techniques et autres; location, entretien et réparation; biens durables; biens non durables; frais de financement; contributions à d’autres organismes; autres objets.

## **Charte de la Ville de Montréal**

Loi québécoise qui contient les dispositions ayant trait à la constitution, à l’organisation, aux compétences et aux pouvoirs de cette municipalité. C’est dans la Charte de la Ville de Montréal que se trouvent les règles régissant l’harmonisation de la fiscalité municipale.

## **Dépense contingente**

Montant prévu au budget de l’exercice en vue de pourvoir à des dépenses imprévues (éventualités).

## **Dépenses d’investissement – voir aussi « Immobilisations »**

Charges comprenant les éléments qui peuvent être achetés, construits, développés ou mis en valeur. De plus, ces éléments de l’actif doivent répondre aux critères suivants :

- Ils sont destinés à être utilisés pour la production de biens, la prestation de services ou le fonctionnement de l’administration municipale;
- Ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d’être utilisés de façon durable;
- Ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités de l’entité municipale.

## **Dette**

Somme due à un ou plusieurs créanciers.

## **Dette brute**

Ensemble des emprunts contractés par la Ville de Montréal.

**Dette nette**

Ensemble des emprunts contractés par la Ville de Montréal, déduction faite des sommes accumulées au fonds d'amortissement ainsi que de la portion remboursable par le gouvernement du Québec ou par d'autres tiers et organismes.

**Droits de mutation immobilière**

Revenus provenant des droits imposés à l'acquéreur ou à l'acquéreuse à la suite d'une transaction immobilière.

**Efficacité**

Mesure du degré d'accomplissement d'objectifs donnés.

**Efficiencia**

Mesure de l'utilisation des ressources pour atteindre un objectif donné.

**Émission**

Ensemble de titres d'une catégorie donnée, émis par la Ville de Montréal. Il s'agit d'un contrat d'emprunt.

**Financement (mode de)**

Véhicule utilisé pour financer une dépense en immobilisations (emprunt, subvention, paiement comptant, etc.).

**Immobilisations**

Éléments corporels identifiables de l'actif qui satisfont à tous les critères suivants :

- Ils sont destinés à être utilisés pour la prestation de services, à des fins administratives, pour la production de biens ou encore pour l'entretien, la réparation, le développement, la mise en valeur ou la construction d'autres immobilisations;
- Ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable;
- Ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités.

**Immobilisations (capitalisation)**

Charge faite en vue de prolonger la vie utile d'une immobilisation, d'accroître sa capacité de production ou d'en réduire les frais d'exploitation, mais excluant les charges courantes d'entretien et de réparation.

**Infrastructures**

Installations publiques telles que les routes, les ponts, les rues, les conduites d'eau, les ports, les bâtiments, les installations technologiques, etc.

### **Infrastructures grises**

Une infrastructure grise est basée sur des techniques d'ingénierie ou des équipements mécaniques n'impliquant pas la nature. Les mesures et les infrastructures admissibles pour le calcul sont celles qui contribuent à l'adaptation aux changements climatiques (par exemple : les bassins de rétention et les digues en béton, les ouvrages de rétention et de régulation des eaux, les marquises protégeant les entrées des bâtiments, l'enfouissement de conduits ou de fils normalement aériens, l'utilisation de matériaux capables de réfléchir le rayonnement solaire et qui rendent les sols perméables, etc.).

### **Investissements**

Dépenses effectuées par la Ville de Montréal en vue d'acquérir, de construire, de développer, de mettre en valeur ou d'améliorer une immobilisation qui procurera des avantages économiques ou sociaux au cours d'un certain nombre d'exercices.

### **Maintien des infrastructures, des actifs**

Action de maintenir en bon état de fonctionnement de l'équipement, des installations, des locaux, etc. On entend par « entretien courant » l'ensemble des réparations de faible importance effectuées, à la demande des utilisateurs et des utilisatrices, sur des équipements ou des installations afin qu'ils puissent être employés jusqu'à la fin de la période prévue. L'« entretien préventif » est constitué de l'ensemble des méthodes et techniques mises en œuvre pour éviter un dommage ou une panne.

### **Méthode 5S**

Technique de gestion d'origine japonaise faisant partie de la démarche qualité, qui vise l'amélioration continue des tâches effectuées dans les entreprises par l'optimisation en permanence des conditions et du temps de travail, en assurant l'organisation, la propreté et la sécurité d'un plan de travail.

### **Mutation immobilière**

Transfert du droit de propriété d'un immeuble.

### **Paiement au comptant d'immobilisations (PCI)**

Procédé utilisé pour payer comptant des immobilisations à même le budget de fonctionnement, les affectations d'excédents, les réserves financières ou les sommes accumulées au fonds d'amortissement, à la suite des contributions effectuées en vertu de la politique de gestion de la dette. Dans ce dernier cas, les sommes utilisées privilégient le paiement au comptant des éléments d'actif dont la période de financement est la plus courte.

### **Potentiel fiscal**

Capacité pour la Ville de générer des revenus sur la valeur des immeubles faisant partie du territoire de Montréal. Sont incluses dans le potentiel fiscal :



- La valeur des immeubles résidentiels (unifamiliaux, bifamiliaux, multifamiliaux);
- La valeur des immeubles non résidentiels (industriels et commerciaux), majorée selon un facteur déterminé pour tenir compte du fait que ces immeubles sont imposés à un taux de taxation supérieur à celui des autres immeubles;
- La valeur pondérée des immeubles à l'égard desquels sont versés des paiements tenant lieu de taxes (gouvernements);
- La valeur des terrains vacants.

### **Programme décennal d'immobilisations (PDI)**

Il regroupe les projets d'investissements que la Ville prévoit d'effectuer sur son territoire au cours des prochaines années pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie par un meilleur aménagement urbain. Différentes sources de financement sont requises pour ces investissements, notamment des emprunts à long terme. L'ensemble des emprunts ainsi contractés constitue la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les charges prévues au budget de fonctionnement. C'est ce qu'on appelle le « service de la dette ».

### **Projet non capitalisable**

Élément d'actif qui n'appartient pas à la Ville de Montréal ou qui ne répond pas à la définition d'une immobilisation, mais qui est tout de même acquis par emprunt à long terme (ex. : bacs de recyclage, matériel informatique, armes à feu, etc.). Dans la plupart des cas, il s'agit de programmes de subvention (ex. : rénovation des façades commerciales, stabilisation des falaises, aménagement des ruelles, aide à la stabilisation des rives) ou d'ententes de contribution à différents projets.

### **Proximité (compétences par services)**

Un conseil municipal local, formé de représentants et représentantes élus, possède les pouvoirs de décision, de taxation et de tarification pour les services de proximité (urbanisme, enlèvement des matières résiduelles, développement économique local, communautaire et social, culture, loisirs, parcs d'arrondissement et voirie locale).

### **Refinancement**

Lorsqu'un emprunt est contracté pour un terme plus court que la période d'amortissement de certaines sommes, un nouvel emprunt sera requis pour poursuivre le financement par emprunt, jusqu'au terme de l'amortissement. Les emprunts qui poursuivent le financement pour le reste de la période d'amortissement sont appelés « refinancements ».

### **Régime de retraite à prestations déterminées**

Régime de retraite dans lequel est précisé soit le montant des prestations que recevront les participants et les participantes, soit le mode de calcul du montant de ces prestations; ce calcul est basé sur des facteurs comme l'âge, le salaire et le nombre d'années de service. Dans ce type de régime, la cotisation sert à assurer l'équilibre financier du régime.

### **Règlement**

Acte juridique par lequel le conseil municipal ou le conseil d'agglomération fait état des décisions, donne des directives ou établit des normes, des contraintes et parfois des sanctions.

### **Règlement d'emprunt**

Règlement qui autorise le financement par emprunt de certaines dépenses d'investissement, de fonctionnement ou autres. Généralement, le règlement prévoit le terme maximal de l'emprunt ainsi que la clause de taxation. Lorsqu'un emprunt est émis, les charges fiscales sont imposées aux contribuables (capital et intérêts) et, par conséquent, réparties sur plusieurs exercices financiers, selon le terme le plus court : la période prévue au règlement ou la période d'amortissement de l'actif.

### **Rôle d'évaluation foncière**

Registre préparé par le Service de l'évaluation foncière de la Ville de Montréal et comprenant toutes les données nécessaires à l'élaboration du rôle de taxation.

### **Service central**

Entité administrative, ou *unité d'affaires*, qui assure des fonctions de planification et de soutien à l'Administration et aux arrondissements. Un service central peut également cumuler des responsabilités opérationnelles.

### **Secteur d'activités**

Regroupement de services, ou unités d'affaires, ayant la même activité principale.

### **Service de la dette**

Le service ou coût brut de la dette comprend les charges d'intérêts, les frais d'escompte et d'émission d'emprunts, les remboursements de capital et les contributions au fonds d'amortissement pour l'ensemble des emprunts en circulation. Le coût net est celui qui demeure à la charge des contribuables, déduction faite des revenus de placements du fonds d'amortissement, des sommes à la charge du gouvernement du Québec et d'autres tiers ou organismes, et de l'amortissement des revenus reportés qui sont reliés aux primes à l'émission d'emprunts, selon le cas.

**Transferts**

Subventions reçues des gouvernements, des autres organismes publics, des entreprises privées et des personnes, sans aucun service offert en contrepartie. Les revenus de transferts sont regroupés en fonction de leur finalité. Ils peuvent financer les charges de fonctionnement, le service de la dette ou les investissements.

**Unité d'affaires**

Entité qui désigne un arrondissement ou un service central.



## 5. INDEX DES SIGLES, DES ACRONYMES, DES SYMBOLES ET DES AUTRES ABRÉVIATIONS

|                |                                                                                               |
|----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|
| AA-            | Cote de crédit « Haute qualité » ( <i>High grade</i> ) de Standard & Poor's                   |
| Aa2            | Cote de crédit « Haute qualité » ( <i>High grade</i> ) de Moody's                             |
| ACCEF          | Équipe d'enquête dédiée aux actions concertées contre les crimes économiques et financiers    |
| ACCES          | Équipe d'enquête dédiée aux actions concertées contre l'économie souterraine                  |
| ACCES-Cannabis | Équipe d'enquête dédiée aux actions concertées contre l'économie souterraine liée au cannabis |
| ADM            | Aéroports de Montréal                                                                         |
| ADS+           | Analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle                                     |
| APM            | Association des pompiers de Montréal                                                          |
| ARTM           | Autorité régionale de transport métropolitain                                                 |
| BIG            | Bureau de l'inspecteur général                                                                |
| CCC            | Centre de contact client                                                                      |
| CCS            | Centre de communication en sécurité incendie                                                  |
| CESM           | Complexe environnemental de Saint-Michel                                                      |
| CFPM           | Commission de la fonction publique de Montréal                                                |
| CGER           | Centre de gestion des équipements roulants                                                    |
| CGMU           | Centre de gestion de la mobilité urbaine                                                      |
| CMM            | Communauté métropolitaine de Montréal                                                         |
| CN             | Canadien National                                                                             |
| CNESST         | Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail                  |
| CPE            | Centre de la petite enfance                                                                   |
| CQDAAF         | Centre québécois de dépistage d'armes à feu                                                   |
| CSEM           | Commission des services électriques de Montréal                                               |
| CTMO           | Centre de traitement des matières organiques                                                  |
| CTMR           | Centre de tri des matières recyclables                                                        |
| DAI            | Dettes actuarielles initiales                                                                 |
| DEL            | Diode électroluminescente                                                                     |
| DRSP           | Direction régionale de santé publique                                                         |
| EDI            | Équité, diversité et inclusion                                                                |
| ÉEQ            | Éco Entreprises Québec                                                                        |
| EICDE          | Équipe intégrée de coordination des disparitions et des enlèvements                           |
| EIRVA          | Escouade intégrée en renseignement sur la violence armée                                      |
| ÉMAF           | Équipe multisectorielle dédiée aux armes à feu                                                |

|         |                                                                                                        |
|---------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ÉMIÉ    | Équipe multidisciplinaire d'intervention dans les écoles                                               |
| ÉMMIS   | Équipe mobile de médiation et d'intervention sociale                                                   |
| ESDS    | Équipe de surveillance des délinquants sexuels                                                         |
| ESEI    | Module de l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet                                             |
| FCCQ    | Fonds Chantiers Canada-Québec                                                                          |
| FQIS    | Fonds québécois d'initiatives sociales                                                                 |
| FRR     | Fonds régions et ruralité                                                                              |
| G\$     | Milliard de dollars                                                                                    |
| GES     | Gaz à effet de serre                                                                                   |
| ICCS    | Initiative canadienne pour des collectivités en santé                                                  |
| ICI     | Industries, commerces et institutions                                                                  |
| ICRL    | Initiative pour la création rapide de logements                                                        |
| IPC     | Indice des prix à la consommation                                                                      |
| LRQ     | Lois refondues du Québec                                                                               |
| M\$     | Million de dollars                                                                                     |
| MAMH    | Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation                                                  |
| MAPAQ   | Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec                               |
| MCCQ    | Ministère de la Culture et des Communications du Québec                                                |
| MEIE    | Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie                                               |
| MELCCFP | Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs |
| MESS    | Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale                                                      |
| MIFI    | Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration                                     |
| MR      | Matériel recyclé                                                                                       |
| MRO     | Maintien et rétablissement de l'ordre                                                                  |
| MSP     | Ministère de la Sécurité publique                                                                      |
| MTMDQ   | Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec                                           |
| OBNL    | Organisme à but non lucratif                                                                           |
| OCPM    | Office de consultation publique de Montréal                                                            |
| PAUI    | Programme d'aménagement urbain inclusif                                                                |
| PAUPME  | Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises                                         |
| PCI     | Paie au comptant de dépenses d'investissement                                                          |
| PCPR    | Programme complémentaire de planage-revêtement                                                         |
| PDGMR   | Plan directeur de gestion des matières résiduelles                                                     |
| PDI     | Programme décennal d'immobilisations                                                                   |
| PDQ     | Poste de quartier                                                                                      |
| PEP     | Projet d'enfouissement des fils                                                                        |
| PEPSC   | Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles                                                          |

|         |                                                                                |
|---------|--------------------------------------------------------------------------------|
| PEV-DIM | Plan pour une économie verte – Décarbonation des immeubles municipaux          |
| PHAQ    | Programme Habitation abordable Québec                                          |
| PISE    | Programme des installations sportives extérieures                              |
| PME MTL | Réseau d'experts en soutien aux entrepreneurs et aux entreprises               |
| PPU     | Programme particulier d'urbanisme                                              |
| PRQ     | Programme Rénovation Québec                                                    |
| PUM     | Plan d'urbanisme et de mobilité                                                |
| QIR     | Quartiers inclusifs et résilients                                              |
| RAC     | Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques  |
| REM     | Réseau express métropolitain                                                   |
| RESEP   | Remplacement de sortie d'eau en plomb                                          |
| REV     | Réseau express vélo                                                            |
| RFID    | Identification par radiofréquence ( <i>Radio Frequency Identification</i> )    |
| RGC     | <i>Règlement du conseil de la Ville sur la gestion contractuelle</i>           |
| RLRQ    | Recueil des lois et des règlements du Québec                                   |
| SAAQ    | Société de l'assurance automobile du Québec                                    |
| SCAEC   | Service de la concertation des arrondissements et de l'expérience citoyenne    |
| SCHL    | Société canadienne d'hypothèques et de logement                                |
| SDC     | Société de développement commercial                                            |
| SDE     | Service du développement économique                                            |
| SDIS    | Service de la diversité et de l'inclusion sociale                              |
| SECC    | Service de l'expérience citoyenne et des communications                        |
| SGPI    | Service de la gestion et de la planification des immeubles                     |
| SHDM    | Société d'habitation et de développement de Montréal                           |
| SHQ     | Société d'habitation du Québec                                                 |
| SHU     | Site d'hébergement d'urgence                                                   |
| SIM     | Service de sécurité incendie de Montréal                                       |
| SIRR    | Service des infrastructures du réseau routier                                  |
| SIS     | Soutien et intervention spécialisés                                            |
| SLAM    | Secrétariat de liaison de l'agglomération de Montréal                          |
| SMRA    | Service du matériel roulant et des ateliers                                    |
| SPSPO   | Service de la planification stratégique et de la performance organisationnelle |
| SPVM    | Service de police de la Ville de Montréal                                      |
| SRB     | Service rapide par bus                                                         |
| SSI     | Service de la stratégie immobilière                                            |
| SST     | Santé et sécurité du travail                                                   |

|      |                                                                    |
|------|--------------------------------------------------------------------|
| STI  | Service des technologies de l'information                          |
| STM  | Société de transport de Montréal                                   |
| TECQ | Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec |
| TVQ  | Taxe de vente du Québec                                            |
| VPI  | Vêtement de protection individuelle                                |
| VVM  | Vol de véhicule à moteur                                           |
| UQAM | Université du Québec à Montréal                                    |



Publié par la Ville de Montréal  
Service des finances et de l'évaluation foncière

630, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H3B 1S6  
Canada

Montréal.ca

Dépôt légal  
2<sup>e</sup> trimestre 2025  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada

978-2-7647-2026-4  
Reddition de comptes financière 2024  
PDF, Français

Design graphique :  
Ville de Montréal  
Service des ressources humaines  
et des communications  
2022 - 01



Montréal 

[Montréal.ca](http://Montréal.ca)